



CHARLES D'ALBERT, DUC DE LUYNES.

D'après un dessin des Archives du Saint-Esprit, à la Bibliothèque Nationale.

HISTOIRE
DU
CARDINAL DE RICHELIEU

PAR
GABRIEL HANOTAUX
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME II — DEUXIÈME PARTIE

RICHELIEU REBELLE — LA CRISE EUROPÉENNE DE 1621
RICHELIEU CARDINAL ET PREMIER MINISTRE
(1617-1624)

Ouvrage couronné par l'Académie française
(GRAND PRIX GOBERT, 1896)



LIBRAIRIE DE PARIS
FIRMIN-DIDOT ET C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

LIVRE DEUXIÈME

RICHELIEU REBELLE

CHAPITRE PREMIER

MARIE DE MÉDICIS A BLOIS (MAI-JUIN 1617)

L'évêque de Luçon avait pour oncle un chevalier de Malte connu sous le nom de commandeur de la Porte. C'était un homme d'humeur bizarre, mais d'excellent sens et jugement. Il avait été chargé par sa sœur, Suzanne de la Porte, de diriger les premières études du futur cardinal et il le connaissait bien; de bonne heure, il lui avait prédit un glorieux avenir. Cependant les succès de la famille ne l'éblouirent jamais et il garda toute sa vie, avec son neveu, des habitudes de sincérité et le langage d'une franchise parfois un peu rude (1).

(1) Amador de la Porte, frère puiné de Suzanne de la Porte, baptisé le 1^{er} juillet 1568. Son père, avocat de l'ordre de Malte, l'avait fait recevoir chevalier. Il était commandeur en 1619. La reine mère le nomma gouverneur d'Angers, à la mort du marquis de Richelieu. Plus tard, Richelieu le pourvut de la lieutenance du gouvernement du Havre. Il le fit nommer Grand-Prieur du Royaume, en 1640. Il mourut, deux ans après Richelieu, le 31 octobre 1644 (*Correspondance*, I, p. 626). — Richelieu analyse lui-même, très finement, la tournure d'esprit de son oncle dans les conseils qu'il lui donne au moment où, dans des circonstances délicates, il va prêter serment au roi pour le gouvernement de la ville d'Angers que vient de lui confier la reine mère (juillet 1619). Le neveu écrit à l'oncle « de répondre peu », de s'en tenir à des formules générales de dévouement au Roi et à la Reine. Si on le pousse : « Du reste vous savez bien que je suis bourgeois, qu'on ne me donne pas de grandes nouvelles; » et encore : « il sera à propos qu'il dise au Roi et à la cour, selon le sujet qu'il en viendra, qu'à la vérité il est homme qui parle librement, mais qui fait toujours bien; » et encore : « il doit parler peu et brider sa liberté » (*Correspondance*, t. VII, p. 463). — V. ma note, ci-dessus t. I, p. 68, et

Quand l'oncle avait appris à Malte, où il se trouvait en février 1617, la nouvelle de la nomination de l'évêque de Luçon à la secrétairerie d'État, il lui avait écrit une lettre de sa façon qui, en raison de la lenteur des communications, n'était parvenue à son adresse qu'au temps où — la fortune ayant déjà tourné — l'évêque était obligé de quitter le ministère et Paris précipitamment : « Je ne sais, disait le commandeur, si je dois me réjouir avec vous de la charge dont le Roi vous a honoré, vu le temps qui court. Je sais que Dieu vous a fait des grâces pour être capable des plus grandes choses. Mais ces temps turbulens et pleins d'infidélité, où la justice ne paraît que rarement, me les font juger indignes de vous. Car, adieu vos contentemens, adieu votre santé, adieu tout repos. Vous êtes embarqué dans cet océan de confusion, sans l'aiguille et sans biscuit, et, qui pis est, le ciel justement irrité contre nous. Quel courage, quelle force et quelle fortune il faut pour conduire son vaisseau et sa réputation parmi tant d'obstacles ! C'est le voyage que vous faites, monsieur, et ce qui m'en fait redouter l'événement (1). »

L'événement s'était produit tel que l'avait prévu le bon oncle, et maintenant le neveu, confus et meurtri, roulait sur le chemin de Blois avec la reine mère et sa cour.

Il semble que, dans les derniers temps de la vie du maréchal d'Ancre, il avait eu quelque pressentiment du drame qui se préparait. Faisant ses confidences au nonce Bentivoglio et parlant de la faveur des Concini, il disait « qu'une pareille violence ne pouvait durer » (2). Il eût même voulu se garer ; lui et Barbin auraient manifesté quelque envie de quitter la place.

Emportés par l'ardeur de la lutte et par la confiance en soi qui n'abandonne guère l'homme public, ils étaient restés ; ils avaient poursuivi ardemment, jusqu'à la dernière minute, le succès ; et, au moment où ils croyaient le tenir, la bourrasque s'était abattue

en outre : *Mémoires de CASTELNAU* (t. II, p. 297). — TALLEMANT DES RÉAUX, *Historiette de La Meilleraye*. — LA FONTENELLE DE VAUDORÉ, *Histoire de la maison de la Porte La Meilleraye*.

(1) Archives des Affaires Étrangères, *Mémoires et Documents*, France, vol. 771. La lettre est datée du 15 février 1617.

(2) *Correspondance* (t. VIII, p. 45). — Cfr. BENTIVOGLIO (t. I, p. 195).

sur eux et les avait enveloppés, bousculés, roulés dans son tourbillon.

Maintenant, Concini était mort. Sa femme était à la Bastille, Barbin au Fort-l'Évêque, la reine régente en route pour Blois, et l'évêque de Luçon réfléchissait, au cours du voyage qui, si lentement et par de si durs chemins, l'emmenait vers un exil dont il était difficile d'apercevoir la fin.

Où, son oncle avait raison, les temps étaient mauvais pour les ambitieux pressés. Toute la jeune équipe qui s'était embarquée, confiante dans l'étoile du Concini, avait mal calculé. Cet Italien voulait savoir « jusqu'où la fortune pouvait mener un homme ». Il le savait maintenant. Et les autres aussi le savaient. L'horrible spectacle! Paris pendant ces huit jours! Et ce silence du Roi, cette dissimulation! Et cet abandon de tous; et la fureur du peuple! ces faces hideuses, ce corps déchiqueté! On ne pouvait y penser, et le carrosse qui emportait le paquet des femmes et des prêtres en était tout tremblant.

L'évêque, cependant, se perdait dans ses réflexions. Et nous savons à quoi il pensait, car il se confia depuis au papier (1). Il pensait au sort du maréchal d'Ancre; il cherchait, dans cet exemple terrible, des leçons, et, de cet effet redoutable, les causes.

Concini n'était pas sans mérite. Il était brave, libéral, adroit aux exercices, beau joueur et beau diseur, plus intelligent même que sa femme et que la plupart de ceux qui l'entouraient. Sa conduite et ses projets n'étaient pas sans grandeur : « Il avait, dit Richelieu lui-même, pour principal but d'élever sa fortune aux plus hautes dignités où puisse venir un gentilhomme; pour se-

(1) On lira, avec le plus grand intérêt, deux morceaux préparés pour les *Mémoires* de Richelieu et qui sont conservés, en manuscrit, dans le vol. 771 des Archives des Affaires Étrangères, FRANCE : *Mémoires et Documents*. Le premier de ces morceaux est intitulé : « Jugement du maréchal d'Ancre, pour mettre après sa mort », avec la mention suivante : « Il en faudra mettre autant de sa femme après sa mort ». En travers, on lit : « Portrait et éloge du maréchal d'Ancre. » Le second manuscrit commence par les mots : « Leonora Gai prit le surnom de Galigai... » Ces morceaux portent des signes indiquant qu'ils ont servi à la rédaction des *Mémoires*, et, en effet, on les retrouve insérés dans le texte des *Mémoires*, édit. Mich. et Ponjoulat, (t. 1, p. 167 et 169). Dans ce texte, il y a, partout, « je » ou « moi », là où dans le manuscrit il y a « l'évêque de Luçon ». La rédaction n'est peut-être pas de Richelieu lui-même; mais l'inspiration est certainement de lui.

cond désir, la grandeur du Roy et de l'État; et, en troisième lieu, l'abaissement des grands du royaume et surtout de la maison de Lorraine. » Il y avait du bon, là dedans. Par où donc avait-il manqué?

Il était étranger, par conséquent haï. Avec cela dur, insultant, traitant de haut en bas princes et courtisans. Et puis, il avait sa femme, cette malheureuse Galigai, qui, au début, avait aidé à sa fortune, mais qui, à la fin, lui avait tant nui : violente, acariâtre, opiniâtre, avare, hallucinée, ne parlant plus que de ses visions, de ses sorcelleries, ou bien de sa mort, de sa fuite en Italie qu'elle voulait immédiate, se rebellant contre la destinée; brutale à son mari, arrogante au Roi, traitant la reine de *balourde*, attirant ainsi, de toutes parts, un danger qu'elle sentait imminent et qu'elle ne savait comment conjurer.

Ces pauvres fous s'étaient perdus par leur folie, par leur ambition, par leur fortune même. Mais il y avait une autre cause que l'évêque discernait maintenant et dont l'évidence l'accablait. Les Concini n'avaient, en France, qu'un seul appui, celui de la reine Marie de Médicis, la première femme du royaume sans doute, mais une femme, une étrangère, elle aussi : appui mobile, peu sûr pour les autres, et de lui-même précaire. Et ils avaient voulu jouer la partie contre le Roi!

C'était là qu'était la faute, l'initiale erreur. La volonté du Roi! Un simple caprice de cet enfant, une bouderie devinée, saisie, et aussitôt traduite en acte par une cabale attentive, et tout s'était écroulé; et c'en était fait de ces vies altières et de ces téméraires destinées!

Concini avait eu le sentiment du danger. Il avait cherché à se constituer, par la faveur, quelque chose de plus stable que la faveur : une sorte de souveraineté indépendante. Il avait multiplié les « places de refuge » aux portes du royaume, en Picardie, en Normandie, dans ces pays frontières d'où l'on donne si facilement la main à l'étranger et à l'ennemi : il avait occupé Amiens, fortifié Quillebœuf. Il disait : « mes places, mes troupes ». A quoi tout cela lui avait-il servi? L'enfant taciturne n'avait eu qu'à laisser faire.

Il n'y avait décidément, dans le royaume, d'autre appui, d'autre

abri et d'autre refuge que la volonté du Roi; et l'évêque, enragé de son erreur, allait se répétant, dès lors, la phrase qu'on trouvera si souvent sous sa plume ou dans sa bouche : « c'est cracher contre le ciel que de prétendre s'opposer à ses volontés souveraines! »

Ce qui est vraiment remarquable, c'est que, du fond d'une telle chute, il ne désespéra pas, il ne s'abandonna pas un seul instant. Voilà bien l'ambitieux. Sur l'heure même, sur la minute du coup, déjà, il prend position pour l'avenir, il dénombre ses chances de retour et, déjà aussi, il change ses batteries. De telles dispositions font des vies extraordinairement intéressantes et occupées. Tout le monde, autour de lui, perd courage et pleure : il calcule, combine et négocie.

Avant qu'il eût quitté Paris, son parti est pris. Il ne résistera pas; il ne s'entêtera pas. Le Roi l'emporte : Vive le Roi!

Mais comment dissiper les méfiances de cet enfant morose que de si dangereux rivaux entourent? C'était là le nœud délicat, celui que, malgré toute son application, l'ambitieux, compromis dans un autre parti, ne parvenait pas à débrouiller. Se soumettre entièrement à la fortune des nouveaux venus, tactique peu fière et peu sûre. Par quelle autre voie parvenir auprès du Roi, puisque ces gens-là tenaient toutes les avenues?

Même avant la catastrophe, l'évêque avait essayé d'un rapprochement. Ses relations avec Luynes étaient suspectes au maréchal d'Ancre. Son beau-frère, Pontcourlay, servait d'intermédiaire (1). Luynes avait compris qu'il y avait là quelqu'un à ménager. Mais Luynes ménageait tout le monde. Il avait payé la démarche d'un sourire et s'était passé de l'évêque pour l'exécution du dessein secret. Et, quand celui-ci était accouru, au bruit de la mort du maréchal, il avait trouvé le roi sur le billard, entouré de ses gentilshommes, peu disposé à prêter l'oreille aux explications et aux compliments.

Au Conseil, pis encore. Il avait bien fallu se rendre à l'évidence : on ne voulait pas de lui! Quelques démarches vaguement

(1) Voir le récit assez alambiqué des *Mémoires* de RICHELIEU (t. I. p. 156).

faites, auprès du nonce, pour obtenir l'ambassade de Rome, n'avaient pas été plus heureuses. Bentivoglio observait avec raison que le ministère attribuerait sans doute cette place à quelqu'une de ses créatures (1).

Il ne restait que la reine mère. Celle-ci, abandonnée de tous, s'accrochait au seul homme énergique qu'elle trouvât auprès d'elle? Toute déconfite et bafouée qu'elle fût, elle restait la mère du Roi. Louis XIII, au fond, l'aimait toujours ou plutôt la craignait encore. N'y avait-il pas, au milieu de tout cela, et alors que la fortune du nouveau favori restait fragile et inquiète, n'y avait-il pas un rôle à prendre, celui d'intermédiaire? Quelques services habilement rendus pouvaient, tout en réservant l'avenir, modifier les dispositions du roi.

L'évêque de Luçon semble s'être arrêté à un plan qui convenait à son caractère de conseiller et confident de la Reine, à la dignité de la robe ecclésiastique, à la tenue d'un gentilhomme. Mais que de souplesse, d'adresse et de dextérité ne fallait-il pas pour tenir ce rôle jusqu'au bout! A Paris, on était tout au soupçon; à Blois, tout à la fureur. La Reine Marie s'enfonçait de plus en plus dans ses obtuses et intraitables obstinations, interrompues seulement, de temps à autre, par quelque éclat furieux. Dans les deux cours, des intrigants, des envieux, des ennemis déclarés ou couverts, et, les pires de tous, des amis maladroits ne travaillaient qu'à entraver ou à gâter les plus savantes combinaisons.

L'évêque se sentait prêt pour cette escrime des cours. Mais il avait affaire à d'habiles adversaires. Il avait pu mesurer leur force dans les entretiens où s'étaient débattus les intérêts de la reine mère, avant le départ pour Blois. C'était là aussi qu'il avait dévoilé, peut-être un peu vite, son désir de se rapprocher de la cour. Jusqu'où avaient été les engagements de part et d'autre? On ne saurait le préciser. Mais Luynes et l'évêque de Luçon s'entendirent ou du moins feignirent de s'entendre; ils se trompèrent l'un l'autre sans se tromper l'un sur l'autre. En un mot, il y eut,

(1) BENTIVOGLIO (I, p. 204).

entre l'évêque qui partait et le favori qui arrivait, une jolie passe d'armes d'où ils sortirent bons amis et adversaires jusqu'à la mort.

Ce Luynes, poussé en une nuit, avait alors quarante ans. Il était donc sensiblement plus âgé que Richelieu. J'ai déjà dit sa grâce physique, ses manières douces et caressantes, le je ne sais quoi d'agréable et de grave qui avait captivé l'humeur morose du jeune roi. Courtisan délié et attentif, rien ne lui échappait du travail de la cour. Par ses deux frères et par ses amis, il savait être toujours exactement renseigné, et c'est un art non moins précieux à la politique qu'à l'intrigue.

Il sortait de l'intrigue et il arrivait à la politique. Clairvoyant et décidé, il comprit qu'il devait jouer en personne sa partie et celle du royaume, puisque, par la volonté du Roi, elles étaient liées désormais. De fauconnier, ministre, il avait pris le jeu en main. Comment, maintenant, allait-il s'en tirer ?

Intelligent sans doute, et vif d'esprit; du sang-froid, du coup d'œil, de l'entregent. En bon Méridional que rien n'étonne, apte à tout saisir d'un coup d'œil circulaire et froid; discret, diligent sinon appliqué; toujours debout, toujours en garde; avec ce qu'il faut de vanité pour vouloir réussir et ce qu'il faut d'esprit de conduite pour s'y appliquer; mais au vrai, — et sur ce point tous les contemporains sont d'accord, — sans fond, sans âme et sans suite, léger, timide et craintif comme le lièvre dont le parcours faisait, jadis, tout le domaine paternel; l'âme toujours en peine, sans plaisir et sans joie; et, dans sa douceur sucrée, un levain tournant vite à l'aigreur et à la haine. Comme tous les grands favoris, d'une ambition inassouissable, emportés qu'ils sont par la soif du risque et du va-tout, perdant pied au fur et à mesure qu'ils montent, et se hâtant, hors d'haleine, vers cette solitude des sommets où ce genre de parvenus dédaignent les secours et les avis parce qu'ils croient que leur capacité s'est élevée en même temps que leur fortune (1).

(1) Pour le portrait de Luynes, comparer les différents morceaux rédigés par les ambassadeurs vénitiens et florentins, et réunis par B. ZELLER dans son ouvrage intitulé: *Le Connétable de Luynes, Montauban et la Valteline, d'après les Archives d'Italie*, Didier, 1879, in-8° (p. 3-9). — Cfr. le magistral portrait inscrit par RICHELIEU dans ses *Mémoires* (I, p. 251).

En somme, la politique de Luynes fut toute personnelle, courte, versatile, inspirée par la circonstance présente, sans aucune vue sur l'avenir. Le caprice de la destinée est tel que le sort d'un grand peuple et une suite d'événements des plus considérables devaient dépendre des ambitions d'un cadet de Provence, habile homme et bon oiselier. C'est pourquoi la responsabilité du choix des hommes pèse si lourdement sur la tête des chefs d'État et qu'elle est nécessairement leur plus haut devoir (1).

Au début, le nouveau maître de la France fut très entouré. Tout ce que les violences de Concini avaient éloigné était accouru aussitôt après l'assassinat. Il y avait une curée à se partager; tous les appétits avaient fait cortège à l'hallali, et on s'était distribué les charges, les gouvernements, les places, l'argent et les meubles du maréchal d'Ancre (2). Les Grands révoltés avaient quitté les armées, sur un signe du Roi, pour reprendre leur place à la cour. Seul, le perspicace Bouillon s'était contenté d'envoyer saluer Louis XIII, disant que *la taverne était toujours la même, le bouchon seul étant changé*.

Le Conseil avait été reconstitué rapidement avec les anciens ministres, Sillery, Villeroy, Jeannin, du Vair : noms glorieux et

(1) Un brillant historien contemporain, Victor Cousin, s'est efforcé de découvrir dans le duc de Luynes l'étoffe d'un grand homme d'État méconnu, et une sorte de précurseur de Richelieu. La thèse n'est qu'un très intéressant et très érudit paradoxe. Voir les études publiées par M. Victor Cousin, sous le titre : *Le Duc et connétable de Luynes*, dans le *Journal des Savants*, années 1861 et 1862; le premier article a paru dans le numéro de mai 1861. Il serait bien injuste de ne pas reconnaître l'importance et la nouveauté de ce travail, que M. Victor Cousin n'a pas réuni en volume. Mais, ceci dit, la thèse soutenue par cet auteur ne me paraît pas supporter l'examen d'une critique judicieuse et impartiale. — Le savant éditeur de la *Correspondance de Richelieu*, M. AVENEL, a réfuté, d'une manière qui paraît convaincante, la thèse de M. Victor Cousin dans un important article, intitulé : *L'évêque de Luçon et le connétable de Luynes*, article paru dans la *Revue des Questions Historiques*, année 1870 (p. 79 et suiv.). — Il faut lire aussi avec attention, sur ce sujet, les commentaires du même éditeur dans les volumes de la *Correspondance* de Richelieu qui se réfèrent au temps du connétable de Luynes.

(2) « Vitry est nommé maréchal de France et reçoit 70.000 écus. M. d'Ailli reçoit la charge de colonel des gardes du Roi. M. de Luynes est fait premier gentilhomme de la Chambre de S. M., reçoit la lieutenance de la Normandie, et, en libre don, tous les biens meubles du maréchal et de la maréchale d'Ancre. » *Ambassadeurs Vénitiens*. Bibl. Nat., Manusc., Supp. fr., vol. 1771 (f° 93).

têtes expérimentées. Mais ce personnel, un peu défraîchi, aurait-il l'autorité suffisante, soit auprès du pays, soit auprès du jeune et entreprenant favori?

Dans sa coterie intime, il y avait d'abord ses deux frères, Honoré et Léon, bientôt ducs de Chaulnes et de Luxembourg, qui ne furent jamais, pour lui, que des mannequins à manteaux de ducs et pairs. Quelques autres paraissent gens d'esprit et de main : un Modène, appartenant à une excellente famille du Comtat, ayant avec lui quelque cousinage, personnage remuant et actif (1); un Déagent, qui eût pu tenir des emplois considérables; il avait du sérieux, du savoir-faire et de la décision; souvent mêlé aux grandes affaires, il paraît les avoir comprises. Pourtant il échoua : peut-être par maladresse d'esprit, plus probablement, faute de cœur. Après s'être beaucoup remué, il finit par se faire mettre à la Bastille avec la réputation d'avoir trahi tous ceux qu'il avait servis (2).

On trouvait, en outre, à mi-chemin, entre Luynes et la reine Marie de Médicis, quelques-uns de ces réjouissants personnages venus d'outre-monts, qui traversent l'histoire de ce temps, comme des acteurs de la *Comedia dell'Arte*, et qui, héritiers déçus des politiques du xvi^e siècle, partant de Machiavel, se dirigent vers Scapin : un certain abbé Ruccellai, Florentin, d'abord clerc de la Chambre à Rome, puis, s'étant insinué dans la faveur du Pape Paul V assez avant pour donner de l'inquiétude au cardinal-neveu, expulsé de Rome et perdant ainsi sa carrière de *porporato*. Venu

(1) François de Raymond de Monmoiran, seigneur, puis marquis de Modène au comtat Venaissin, né en 1567, lieutenant général à l'armée du roi Louis XIII, ambassadeur pour Sa Majesté à Madrid et à Turin, Grand Prévôt de France, mort à Avignon, 1632; il était neveu maternel de Luynes, à la mode de Bretagne. Le cardinal de Richelieu le fit mettre plus tard à la Bastille où il séjourna quatre ans avec le maréchal d'Ornano, son neveu. — Voir l'abbé PROMPSAULT, *Histoire de Modène* (Comtat Venaissin), Carpentras, 1883, in-8°. — Cfr. *Journal d'ARNAULD*, édit. Halphen (p. 302, note 3), et *Mémoires de FONTENAY-MAREUIL* (p. 120).

(2) Déagent a laissé des *Mémoires* assez intéressants, publiés à la suite de ceux du maréchal d'Estrées, dans les *Mémoires particuliers pour servir à l'Histoire de France*, Paris, Didot, 1756, en tête du tome III. Ces mémoires ont été utilisés par les rédacteurs des *Mémoires de RICHELIEU*. — ARNAULD dit dans ses *Mémoires* (p. 378) : « Déagent avait alors plus de part que nul autre dans les affaires et faisait les fonctions de premier ministre ». — V. aussi *Correspondance* (t. VII, p. 383, note) et FONTENAY-MAREUIL, *Mémoires* (p. 120).

en France, il s'enrôle dans la bande des Concini, vit somptueusement à la cour, et conquiert le genre d'influence qu'assurent beaucoup d'adresse, d'aplomb et de dépenses. Il était, dit-on, sur le point de remplacer l'évêque de Luçon quand eut lieu l'assassinat, — destiné ainsi, toute sa vie, à manquer la fortune d'un quart d'heure. Spirituel, voluptueux, grand musicien, le premier homme, dit-on, qui ait eu des *vapeurs*, mais, quand il le fallait, vif, actif, remuant et résolu. Ennemi dangereux, crevant d'envie et de vengeance; de ces gens redoutables qui sont esclaves de leur imagination plus encore que de leur passion. Avant tout, adversaire muet de Richelieu qu'il essaya toujours de supplanter près de la reine mère, et auquel il paraît avoir voué une de ces haines secrètes qui n'ont leur pleine satisfaction que dans la douceur hypocrite des amitiés de commande, des effusions empoisonnées et des baisers de Judas (1).

Tout en bas de l'échelle, un autre, d'un comique achevé, un certain Tantucci, vrai fantoche, traître constant et sincère, mangeant ostensiblement à tous les râteliers, curieux, bavard, épistolier, promettant, jurant avec surabondance, pleurnicheur, insistant vraiment un peu trop sur les coups de pied reçus, mais commode parce qu'il savait tout, répétait tout, mentait toujours et était prêt à tout empocher (2).

C'est parmi ces témoins et ces comparses qu'allait se jouer la partie entre Luynes et Richelieu. Celui-ci avait quitté Paris, le 3 mai (3). Le voyage de Blois se fit péniblement. A Orléans, la cour fugitive fut reçue avec de grands honneurs, notamment par le clergé. A Blois, il n'en fut pas de même. Les bourgeois de la ville en délibérèrent et on ne fit, en somme, que juste le nécessaire (4).

(1) Sur cette intéressante figure de Rucellai, cfr. le portrait inséré dans les *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 268). — ZELLER, *Luynes*, p. 6 (p. 19-20). — BENTIVOGLIO, à l'Index. — LEVASSOR, *Histoire de Louis XIII*, éd. in-4° (t. II, p. 31-36). — *Amb. Vén.*, vol. 1771, passim, notamment f° 118.

(2) Il y a toute une série de lettres des plus curieuses de ce Tantucci, et qui peignent le personnage, dans le vol. 771 des *Mémoires et Documents, aux Affaires Étrangères*. — Voir aussi *Correspondance* (t. VII, p. 387).

(3) AVEDEL (*Correspondance*, I, p. 541) doit se tromper en disant le 4 mai. — Cfr. une lettre adressée à Richelieu, probablement par Déagent, pour lui demander d'intervenir en faveur de Barbin, datée du 3 mai (*Affaires Étrangères*, vol. 771).

(4) *Amb. Vén.*, vol. 1771 (f° 113).

La Reine occupa le château. Avant de partir de Paris, l'évêque de Luçon avait pris ses précautions pour qu'elle fût du moins maîtresse chez elle. Outre les conditions stipulées par un accord spécial entre l'évêque et le favori, un brevet du Roi, signé du 2 mai, avait confirmé la reine mère dans ses « pensions, appointemens, gouvernemens, domaines, bienfaits et droits (1) ». Elle avait besoin de ressources importantes; ses charges étaient lourdes. J'ai sous les yeux les registres de ses dépenses et sa correspondance d'affaires. Tout un conseil privé était employé à régler le détail de cette administration. Ces registres nous tiennent au courant de la vie intime de la petite cour, resserrée dans l'élégant et somptueux château que tant de scènes historiques illustres préparaient à de nouveaux drames (2).

De beaucoup, le personnage le plus important est notre héros, l'évêque de Luçon. Il n'a pas seulement le rang et le pas, la qualité de chef du conseil de la Reine; il a la confiance, l'étroite intimité et, dans les chambres du haut, les longues conversations en tête-à-tête. Que se disent-ils, la femme et le prêtre? Personne ne le sait; personne ne le saura jamais. Quand ils descendent le soir, à la table où l'on dîne en commun, tout le monde les suit des yeux.

La compagne ordinaire de la Reine, depuis que la Galigaïn n'est plus là, c'est sa dame d'honneur, une femme éminente, d'excellente noblesse, de beaucoup d'esprit et de grande sagesse, M^{me} de Guercheville, amie fidèle de Richelieu. Sa présence auprès de la Reine met, dans cette vie agitée de passions violentes, un calme, une douceur, une tranquillité rythmée, un peu courte, à la française. Tant que la reine l'aura près d'elle, elle sera gardée contre bien des folies (3).

(1) Le brevet est aux Affaires Étrangères, vol. 771 (f^o 109).

(2) Voir, à la Bibliothèque Nationale, Cabinet des Manuscrits, *Cinq-Cents Colbert*, vol. 86-87-88-89 : *Lettres et Mémoires de Marie de Médicis pour les années 1610-1615*; 90-91 : *Registres des dépêches et expéditions arrêtées au Conseil de la Reine pour les Affaires de sa Majesté pour les années 1610 et les suiv.*; vol. 91, pour les années 1612-1619; vol. 92 : *Rolle des Expéditions*; vol. 93, *État des ordonnances de la Reine*, pour l'année 1611 et les suiv., jusqu'à 1619; vol. 93, *suite*; vol. 94, *suite*; vol. 95 : *État des résolutions prises par M. de Blancmesnil, chancelier de la Reine...*, etc.

(3) Sur M^{me} de Guercheville et sur son rôle près de Richelieu, voir *Correspondance* (t. I, p. 603, et t. VII, p. 391).

Le château abrite encore le principal écuyer, M. de Brescieux, ami intermittent de l'évêque de Luçon; le secrétaire des commandements, M. de Villesavin, adversaire déclaré; un maître des requêtes, frère de Barbin; divers familiers, Mazoyer, Messi, un médecin, vieux et fidèle serviteur, Delorme, le chirurgien Ménard, le valet de chambre Roger. Puis les Italiens en nombre : Ruccellai qui, de temps en temps, vient de Paris voir d'où le vent souffle; un camarade à lui, de haute situation et de quelque mérite, Bonzi, évêque de Béziers, qui, comme la plupart de ses compatriotes, ménage les deux camps et ne serait pas fâché d'éliminer l'autre évêque; puis les subalternes, le chapelain Polidoro Geromini et son neveu Francesco, candidat à la survivance, l'apothicaire Codoni, le tailleur Zocolli, et, brochant sur le tout, allant et venant de Paris à Blois et de Blois à Paris, l'éternel Tantucci (1).

Ainsi entourée d'une sorte de cour, la reine mère pouvait garder, au début, certaines illusions. On disait qu'elle conservait de nombreux partisans dans le royaume et que, notamment, le clergé lui était dévoué. Mais elle sut bientôt à quoi s'en tenir. Le cardinal du Perron ayant voulu s'entremettre pour plaider la cause de la Reine auprès du Roi, celui-ci lui avait fait dire de ne pas se déranger. Louis XIII était tout fier du parti qu'il avait su prendre et qui l'avait délivré. L'ambassadeur vénitien écrit à Venise, qu'à l'audience qui suivit le coup d'État, le Roi, tout en lui donnant les assurances ordinaires d'amitié pour la République, « ne pouvait s'empêcher de rire, à tel point qu'il dut mettre la main devant sa bouche pour que l'on ne s'aperçût pas de son hilarité intérieure. tant il se sentait lui-même plein de joie d'avoir fait une action grande et inattendue de sa jeunesse (2) ».

Il n'y avait donc pas d'illusion à se faire. Le séjour à Blois serait un long exil.

Richelieu arrive à Blois, le 7 mai. Aussitôt une correspondance

(1) Ces détails sont empruntés à la correspondance des familiers conservée dans le volume 771 des Affaires Étrangères et aux documents recueillis dans les *Cinq-Cents Colbert*.

(2) *Amb. Vén.*, vol. 1771 (f^o 86-95).

active s'établit entre lui et le favori, par l'intermédiaire de Déagent. Dès le lendemain 8, Richelieu écrit directement à Luynes. Il lui rend compte du voyage et de l'arrivée de la reine mère. Il affirme que Luynes aura tout contentement d'elle, « que la mémoire des choses passées n'a déjà plus lieu en son esprit », et il ajoute, avec une candeur un peu forte, « qu'il n'eût pas cru que si peu de temps l'eût guérie comme elle est ». Cet empressement à rendre des comptes n'est pas sans paraître suspect autour de Marie de Médicis. Car Richelieu, dans une lettre à Déagent qu'emporte le même courrier, dit « que quelques-uns ont fort travaillé contre lui »; mais « que la confiance de la Reine n'a fait que s'en accroître (1) ».

Luynes et Déagent répondent diligemment. Le 10, Luynes écrit qu'il est très satisfait de voir que « les affaires réussissent selon le désir *des gens de bien* »! C'est la formule qu'on emploie. Déagent est plus prolix. Il envoie à l'évêque de Luçon « le chiffre que vous me commandâtes de faire à votre départ ». Il conseille à la Reine de parler ferme, en se servant toutefois d'un autre intermédiaire que lui-même; il maintient l'évêque de Luçon dans une utile inquiétude: « Je ne vous tairai point, monsieur, qu'à toutes heures, on a les oreilles battues de ne se point assurer en la personne à laquelle vous savez que j'ai voué tout service (c'est Richelieu), et veut-on persuader qu'elle est du tout portée à caballer. J'essaye, autant qu'il m'est possible, à faire voir la vanité de ces beaux avis, en espérance d'en venir à bout, quels artifices que l'on apporte au contraire, pourvu que vos conseils soient suivis par delà (c'est-à-dire par la Reine). »

Le 10 encore, Richelieu reprend la plume, et puis le 12, et puis, de deux jours en deux jours, il écrit tantôt à Luynes, tantôt à Déagent, le plus souvent aux deux.

Et ce sont toujours les mêmes protestations, les mêmes engagements, les mêmes effusions: « A M. de Luynes, le 10 mai. Je vous rends mille grâces des bons offices que, de plus en plus, vous continuez journellement à me départir et particulièrement de la

(1) V. *Affaires Étrangères*, vol. 771, et *Correspondance* (t. VII, p. 927).

confiance qu'il a plu au Roi me témoigner par votre moyen en agréant l'honneur que la reine mère a voulu me faire, en m'établissant chef de son conseil et en me mettant ses affaires entre les mains. Je me promets faire connaître à tout le monde que je m'acquitterai de cette charge au contentement de Sa Majesté et de tous les gens de bien, en dépit de mes envieux qui ne sont pas en petit nombre... La Reine est fort satisfaite et contente, grâce à Dieu... » A Déagent, le même jour : « Nonobstant mes ennemis et mes envieux, la confiance qu'on a désiré que je prisse auprès de la Reine est établie... Je m'oblige à CII (au Roi) sur ma tête d'empêcher toute caballe, menée et monopole; ou, si je ne le puis, non seulement m'obligé-je à lui en donner avis, mais le lui donner à temps pour porter remède. » Puis il fournit des détails précis sur la conduite de la Reine : « Elle a voulu écrire à la maréchale d'Ancre; car j'ai su qu'un soir elle avait fait sortir une de ses femmes de chambre et avait demandé de l'encre et du papier... mais certainement elle ne lui a pas écrit. » A Luynes, encore le 12 : « Surtout ne vous étonnez pas de ce que vous orrez; car je veux mourir si le Roi, et vous en particulier, n'avez contentement de la reine mère et si vous n'avouez un jour que j'ai fait auprès d'elle ce que doit faire un homme de bien... »

Le 18 mai, à Déagent, en se servant du chiffre qu'il avait reçu : « Je suis grandement et plus que je ne puis dire obligé à CII (au Roi) et à 158 (Luynes) de la confiance qu'ils ont en moi; s'ils y sont trompés, je supplie Dieu qu'il ne me pardonne jamais. L'esprit de CXIII (la reine mère) est et sera tel que vous sauriez désirer... CXIII (la Reine) a voulu faire tenir publiquement son conseil à 123 (Richelieu) comme chef d'icelui, ce qu'il n'a fait, attendant que CII (le Roi) l'ait agréé, quoiqu'il sache bien en général être envoyé ici par CII (le Roi) pour servir CXIII (la reine mère) ainsi qu'il lui plaira. » La Reine est toujours en soupçon; mais Richelieu l'endort, « vu la franchise avec laquelle je lui ai parlé ». Et de fait, depuis ce temps-là, « la bonne chère de Sa Majesté qui m'a toujours fort bien traité est fort augmentée... ». « M. de Villesavin chemine bien, comme aussi M^{me} de Guercheville... » Tout cela frise bien une sorte d'espionnage. Aussi Déagent ne se gêne pas pour

écrire à l'évêque lui-même que cette accusation court sur lui à Paris (1).

Malgré ces preuves et ces protestations incessantes de la part de l'évêque, du côté de la cour on reste froid. Plus il avance, plus on recule. On le soupçonne toujours, il se défend sans cesse. Son langage est si chaud qu'on ne peut le croire sincère. D'ailleurs, ce qu'on craint, ce ne sont pas tant ses actes, c'est lui-même. Le mot est du nonce Bentivoglio : « Il est odieux parce qu'il a trop de mérite, *di troppo spirito* (2). » Tantôt on se plaint qu'il fomenté des troubles à l'intérieur, tantôt il cabale avec l'Espagne, tantôt il invite la Reine à recevoir de hauts personnages, des ambassadeurs ; puis on l'implique au procès de la maréchale d'Ancre, et on le fait trembler sous la menace des plus perfides et des plus dangereuses accusations.

Il tient tête au début. Il a réponse à tout : « Quant aux bruits qu'on fait courir des brouilleries et menées qui se traitent, je vous supplie de croire, quoi qu'on die, que jamais on n'aura but ni dessein que le contentement du Roi, et si la chose arrivoit autrement, vous savez bien ce que je vous ai mandé... » « Quant à celui qui parle par ouï-dire de 123 (Richelieu), quiconque qu'il soit, c'est un imposteur qu'il fera rougir, sans savoir de quoi il est question, quand on voudra... » « Quant aux intelligences d'Espagne, je n'ai rien à vous dire, sinon que je suis d'avis qu'on dit que 123 traite avec le Grand Turc parce qu'il a communiqué avec son Chaours qui est à Paris... La Reine a établi ledit 123 en sa maison aux charges qu'il a plu au Roi d'agrèer ; ce n'est pas, comme vous pouvez croire, au contentement de tout le monde, particulièrement de 148 (Ruccellai), qui, ayant perdu tous ses artifices de deçà (à Blois), ne les épargnera pas delà (à Paris)... Mais dormez en repos et sachez que ce que je vous mande est si vrai que rien ne le peut être davantage. Je vous prie de continuer les assurances de mon affection au service de CII (du Roi) et de 158 (de Luynes), à qui je me fie comme vous savez... » Il se fie, dit-il.

(1) Toutes ces correspondances sont en originaux au vol. 771 des Affaires Étrangères.

(2) BENTIVOGLIO (t. I, p. 223).

mais on ne se fie pas à lui. Et les lettres de Déagent le lui font sentir d'abord, le lui déclarent bientôt (1).

Un mois ne s'est pas écoulé que son double jeu est découvert. Sa situation est intenable. De partout, des nouvelles inquiétantes lui arrivent. Bentivoglio, qui est *public* dans la circonstance, écrit le 23 mai : « Il se confirme que Luçon a reçu l'ordre de se retirer; il était déjà en dissentiment avec la reine mère, car il s'était chargé de l'épier et de rapporter toutes ses actions au Roi. Le pauvre homme a bien perdu de sa réputation et de son autorité dans tous ces événements. » Le 6 juin, Richelieu reçoit de Luynes une lettre pleine de réticences où, parmi les formules de politesse excessives, il voit l'insolence d'une faveur désormais assurée et le soupçon permanent d'une inquiétude que rien ne désarme.

Alors, il perd courage et, cerné de toutes parts, trompé par tous, lui si fin et si fait pour tromper les autres, pris au piège de sa propre habileté, il trouve, dans une résolution soudaine, la ressource dernière qui le tirera de cette impasse. Il écrit à Déagent : « Je suis le plus malheureux de tous les hommes, sans l'avoir mérité; si je n'eusse pensé être garanti de l'envie et de la rage par l'appui que vous savez, je ne me fusse pas embarqué au vaisseau où je suis... Sa Majesté jugera ce qu'elle doit faire. Monsieur de Luynes et vous lui conseillerez, et moi je ferai voir que je suis vrai et fidèle serviteur... Rien ne me changera *en quelque lieu que je sois*; partout je servirai le Roi si ingénument et avec tant de passion que mes ennemis en recevront de la confusion... Je vois bien qu'il ne me reste que la parole à cet effet; mais, en quelque façon que ce soit, je ferai mon possible... » On sent, à cette lettre, qu'il ne restera pas longtemps près de la reine mère. Le même jour, il écrit au Père Suffren, un bon jésuite, ami de la reine mère, de se préparer à venir rejoindre celle-ci à Blois (2).

Cette lettre est du 10 juin. Que se passe-t-il, à une date très voisine de là, probablement le lendemain? Vers dix heures du soir,

(1) Voir la lettre de Déagent du 9 mai, « 3 heures du matin », dans vol. 771, Affaires Étrangères — Cfr. *Correspondance* (t. VII, p. 394), et BENTIVOGLIO (I, p. 250).

(2) Lettre du 10 juin au père Suffren, original, Affaires Étrangères (vol. 771). — *Correspondance* (t. VII, p. 397).

tout le monde était réuni au château de Blois dans la salle commune pour le souper. On attendait la Reine et l'évêque de Luçon. L'attente se prolonge. Enfin après dix heures, la Reine fait dire qu'elle ne soupera pas. Un serviteur de Richelieu, Mulot, ajoute, à l'oreille de quelques-uns, que l'évêque a décidé de partir le lendemain matin.

Les curiosités en éveil comptaient, du moins, le prendre au saut du lit et à l'heure du lait. Mais il fut diligent et, quand on se leva, il avait déguerpi. Par la soudaineté du départ, il échappait aux questions et aux protestations. Dans la journée, la reine mère se déclara souffrante. Elle fit venir ses médecins. Ils la trouvèrent congestionnée, angoissée, et, c'est leur mot, dans une véritable « bourrasque d'âme ». Elle se livra à eux avec une docilité rare; elle fut saignée et, toujours d'après les médecins, elle fut beaucoup mieux. On peut juger de l'émoi dans cette petite cour.

Voici ce qu'on apprit. La veille du départ de l'évêque, une lettre était arrivée de Paris, par laquelle le marquis de Richelieu, son frère, lui affirmait tenir de bonne source que le Roi était décidé à le renvoyer dans son évêché. Luçon, recevant cette nouvelle, avait perdu tout sang-froid, et, sans attendre un ordre formel, il avait cru plus habile ou plus convenable de devancer celui qu'on lui annonçait : il avait quitté Blois se rendant en droite ligne à Richelieu. Or, l'avis n'était pas fondé, et l'on sut bientôt que l'évêque, trompé par son frère, s'était trompé lui-même en agissant si hâtivement.

Tel est le récit qui figure dans les *Mémoires* de Richelieu et dans ceux de Déagent; il est conforme à la correspondance manuscrite, et Richelieu a conservé dans ses papiers la lettre par laquelle le marquis s'excuse d'avoir induit son frère en erreur : « Je suis au désespoir de vous avoir donné l'avis de ce que je vous ai mandé, bien qu'il fût vrai et que je l'eusse appris de M. Châteauneuf qui me dit qu'il avait été présent à la résolution qui en fut prise. Cela m'ayant été confirmé par une personne de plus grande qualité et par plusieurs autres encore, je vous le mandais aussitôt. Mais depuis, le changement des choses

ayant fait changer celle-là qui était bien vraie, excusez mon affection et la passion que j'ai à votre service. » Tous ces faits concordent avec tant de précision qu'on ne peut les mettre en doute. Cependant il est assez curieux que la lettre même qui détermina le départ de l'évêque ne se soit pas retrouvée jusqu'ici (1).

Quels furent les sentiments de la Reine ? Nous les connaissons par le récit de son premier médecin Delorme, et nous savons qu'elle fut malade de fureur. Nous avons les lettres qu'elle écrivit au Roi et à Luynes. C'est le rugissement d'une lionne blessée : « Si la qualité de mère a du pouvoir à l'endroit d'un fils, ... je vous supplie de tout mon cœur de ne me dénier pas la continuation de la faveur que vous m'aviez faite de retenir l'évêque de Luçon près de moi. Ne me faites pas faire des affronts que j'aimerais mieux mourir que de les endurer... ce que je désire avec telle passion, qu'après le bien de votre service, je ne désire autre chose en ce monde. » A Luynes : « Après avoir mis le Roi au monde, l'avoir élevé, avoir travaillé sept ans à son établissement, je suis réduite à voir mes ennemis, même mes domestiques, me faire tous les jours des affronts... Je deviens la fable du peuple... Éloigner l'évêque de Luçon, c'est témoigner qu'on ne me traite plus en mère, mais en esclave... On veut donc me forcer à quitter le royaume. Puisque le Roi a confiance en vous, c'est à vous de lui remontrer qu'il ne doit pas craindre de déplaire à quelques particuliers pour donner contentement à sa mère. J'envoie l'évêque de Béziers vers le Roi. Il voudra dire le reste (2). »

(1) Cet incident si curieux et si intéressant, qui permet d'apprécier l'embarras de Richelieu et son jeu si compliqué entre la reine mère et la Cour, est presque incompréhensible si l'on ne rectifie pas les dates adoptées pour la classification des documents dans le manuscrit des Affaires Étrangères et acceptées d'abord par M. AVENEL. Celui-ci notamment a, dans son tome 1^{er}, reporté à l'année 1618 deux lettres de Richelieu et de son frère qui sont certainement de juin 1617. Cfr. *Correspondance* (t. I, p. 584 et t. VII, p. 401-407). Il faut dater du 14 mai et non du 14 juin la lettre du marquis de Richelieu où celui-ci s'excuse auprès de l'évêque (Affaires Étrangères, vol. 771). — Les détails que je donne au texte sont empruntés aux lettres de Marie de Médicis, à celles de son entourage et notamment de son médecin Delorme qui ne la quitta pas dans cette crise.

(2) Voir aux Affaires Étrangères, vol. 771, f^os 325 et suiv. : la lettre de la reine mère pour protester contre le départ de l'évêque de Luçon, les instructions données

Pendant les quelques jours qui suivirent le départ de l'évêque de Luçon pour Richelieu, la petite cour de Blois « fut tellement enragée, — ce sont les expressions de Tantucci, — que ce fut un véritable enfer ». Chacun donna libre cours à sa passion. On se détestait les uns les autres, et on ne dissimula plus. L'horreur de cette situation apparut avec les conséquences qui en devaient résulter. L'évêque de Béziers, qui était envoyé pour plaider la cause de Richelieu, était loin d'être son ami. Il devait trouver, à Paris même, son compère Tantucci, qui, mis en goût par l'espérance d'obtenir de la cour une pension de 300 écus, nageait dans la trahison. A Blois, Richelieu absent était abandonné de tous. Même cette bonne M^{me} de Guercheville ne le défendait pas. Ce fut bien pis quand on apprit qu'on avait été trompé, et qu'à Paris il n'avait été nullement question, comme le marquis de Richelieu l'avait écrit, de donner à l'évêque l'ordre de se séparer de la Reine. Alors, pourquoi ce départ précipité? Pourquoi n'avoir pas attendu des nouvelles plus précises? Chacun commente, soupçonne et blâme.

La reine écrit à Richelieu lettres sur lettres. Elle le rappelle; elle lui reproche de l'avoir quittée à l'improviste; de n'avoir pas dit la vérité, prétextant une absence de huit jours; elle envoie à Tours, au-devant de lui, le carrosse de M^{mo} de Guercheville. L'évêque n'est pas loin. Il est à Richelieu. Qu'il le veuille et il sera de retour à Blois en quelques heures, avant même qu'à Paris on connaisse l'incident. Mais il ne bouge pas. Il écrit à la Reine une lettre alambiquée, où il prend, par avance, le ton de l'excuse. Les heures s'écoulent, puis les journées. L'évêque ne bouge pas.

Singulière attitude. Le 15 juin, Béziers, qui n'est pas encore parti, lui écrit, au nom de la Reine, cette lettre où les soupçons commencent à percer : « Vous verrez par les lettres que je vous envoie que la Reine a voulu ouvrir (ce sont évidemment des lettres de Paris), que l'avis de M. de Richelieu est réussi ce que je pensais et qu'il a pensé ruiner nos affaires lorsqu'elles étaient en très bon état. La Reine en est en une extrême colère contre lui et

à M. de Béziers » pour le même objet, et les lettres au Roi et au connétable accréditant l'évêque de Béziers.

le sera de même contre vous, si vous ne partez, immédiatement sa lettre vue. Je vous conseille, en vrai ami et serviteur, de venir incontinent. Vous n'avez pas sujet de craindre. Car la Reine a écrit à M. de Luynes d'une façon qu'il n'a garde de manquer d'empêcher tout ce qu'on pourrait profiter contre vous de votre absence. Monsieur votre frère a fait ce que tous vos ennemis conjurés n'ont pu effectuer et, pour vous dire franchement mon avis, votre hâte vous a pensé faire du mal. Mais la grande affection de la Reine a remédié à tout. Vous pouvez venir en toute assurance; mais venez à l'imprévu pour voir la mine de nos gens (1)... » Richelieu fait toujours la sourde oreille. Deux jours après, autre lettre, plus pressante encore, de la même source et de la même main. Même immobilité. Les soupçons planent sur lui et sur son frère. Ils se défendent à peine dans des lettres concertées où la concordance des termes exprimant des excuses également alambiquées cache à peine leur commun embarras.

Pendant à Paris, on a connu tout l'incident. Richelieu, d'ailleurs, avait pris les devants. Il avait écrit au Roi et à Luynes. La lettre au Roi indique, chez l'évêque, le regret « de ne pouvoir se garantir des calomnies dont on le charge, que par le silence », et sollicite le Roi « de lui prescrire pour sa demeure tel autre lieu qu'il plaira à Sa Majesté, où je puisse vivre sans calomnie comme je suis de coulpe, l'assurant que, en quelque lieu que ce soit (et il avait ajouté en marge ces mots rayés prudemment « même la Bastille s'il le juge à propos »), je m'estimerai grandement heureux s'il me garantit de la perte de ses bonnes grâces ».

La lettre à Luynes laisse percer l'émotion, mais elle est déjà toute différente des lettres précédentes. La résolution prise donne à l'homme un accent de fierté : « J'ai supplié la Reine de me permettre de me retirer, lui demandant congé pour quinze jours. Vous saurez comme le tout s'est passé, quelles sont mes

(1) Cette lettre si intéressante de l'évêque de Béziers, Bonzi, n'est pas aux Affaires Étrangères. Elle est conservée dans les archives de la maison de Richelieu qui m'ont été ouvertes par la très gracieuse obligeance de S. A. S. madame la princesse de Monaco. Archives de Richelieu, *Papiers du Cardinal* (t. I, p. 67).

intentions et mes desseins et je m'assure que toutes mes actions vous feront connaître que l'envie et la rage de tous ceux qui me traversent ne peuvent rien altérer en un homme de bien comme moi. On me veut, monsieur, faire perdre l'honneur. Je me suis mis en votre protection pour ne rien considérer que le service du Roi, de la reine sa mère et le vôtre... Si on pense que Dieu m'ait donné quelque esprit qui n'est pas grand, il ne me doit pas être imputé à crime. Dieu voit tout... Je vous supplie d'aviser à ce que vous estimerez pour le mieux et contribuer à la conservation de l'honneur d'une personne à qui véritablement on ne le peut ôter. »

La cour saute sur l'occasion. Le 15 juin, Louis XIII écrit à Richelieu et le félicite, avec une ironie officielle, de la résolution qu'il a prise de se rendre dans son diocèse « pour y faire les devoirs de votre charge et pour exhorter vos diocésains à se conformer aux commandemens de Dieu et aux miens ». Il lui enjoint en outre de ne pas quitter désormais son évêché sans un ordre nouveau.

L'évêque de Luçon reçoit cette lettre à Richelieu. Il répond le 18 juin : « Sire, n'ayant jamais eu ni ne pouvant avoir autre intention que de servir Votre Majesté et d'obéir à ses commandemens, je n'ai rien à répondre à la lettre qu'il a plu me faire l'honneur de m'écrire, sinon que j'observerai si religieusement ce qui est de ses volontés que cette action comme toutes celles de ma vie feront avouer à tout le monde que je suis véritablement, Sire, de Votre Majesté, le fidèle et obéissant serviteur. »

La Reine continue à crier, la petite cour à s'agiter, les Bonzi et les Tantucci à trahir. Chanteloube et Ruccellai accourent. Tous les ennemis de Richelieu, tous les violents reprennent le dessus. Mais lui, est hors d'affaire et sorti du guépier. Maintenant, il respire. Le revoilà lui-même, et après quelques jours de réflexion, il écrit au Roi et à Luynes, et cette fois, c'est d'un tout autre ton encore. Ce sont des lettres d'homme libre et libéré, qui sait ce qu'il vaut et qui se redresse de toute sa taille : « Je proteste, Sire, devant Dieu, que je ne puis empêcher qu'on me calomnie, mais que j'empêcherai bien qu'on en ait sujet... Quand j'ai eu l'honneur d'être

employé en vos affaires, j'ai fait, Sire, en conscience, ce que j'ai estimé devoir faire pour le bien de votre service. Depuis ce qui s'est passé (l'allusion à la mort du maréchal d'Ancre est directe), obéissant à vos commandements, j'ai eu l'honneur de suivre la Reine votre mère; je me suis comporté, en sa maison, en sorte que Votre Majesté en doit avoir contentement, toutes mes intentions n'ayant pour but que le service de Votre Majesté. Le bruit seul que je n'étais pas agréable à Votre Majesté, sans que j'en eusse aucune connaissance de ma part, me fit la supplier (la Reine) de me permettre faire un voyage chez moi pour quelques jours. Ici, je n'ai d'autres soins que de prier Dieu pour la prospérité de Vos Majestés et m'occuper, parmi mes livres, aux divertissements et fonctions d'un homme de ma profession (1). »

Le voici donc dans des dispositions nouvelles et bien différentes de celles où l'avait laissé, dans les premiers temps qui avaient suivi la mort du maréchal d'Ancre, l'agitation encore vibrante du monde politique où il venait de passer ses dernières années. Tout d'abord, malgré la rudesse du coup, il n'avait pas saisi la portée de l'acte qui l'éloignait du pouvoir. Maintenant, il ouvre les yeux. Il comprend, selon le mot d'un de ses historiens, que « pour les hommes d'État, il est des circonstances où il faut savoir se faire oublier ». Il se résout à boire, selon le joli mot de Zantucci, ce « calice de dilation ». Il ne songe plus, comme il le dit lui-même, qu'à vivre « en un petit ermitage parmi ses livres et les actions de sa charge ». Son parti était pris, et il devait s'y tenir avec la fermeté de caractère qui l'avait arraché à la situation dangereuse où une erreur de jugement l'avait d'abord placé.

Que l'on songe aux difficultés inextricables où il était engagé; que l'on considère l'extraordinaire opportunité de la lettre du marquis de Richelieu qui lui fournit une occasion si propice de se tirer d'affaire, qu'on tienne compte de l'obstination avec laquelle il se dérobe aux appels désespérés de la Reine, qu'on pèse le mécontentement de celle-ci, quand elle devrait plutôt plaindre ou consoler, et on sera amené à se demander si, en vérité, la

(1) *Correspondance* (t. I, p. 541. Cfr. t. VII, p. 409).

lettre qui a provoqué si subitement le départ, — en admettant même qu'elle n'eût pas été dictée de loin au marquis, — était aussi formelle que Richelieu l'a prétendu. Tous les témoignages qui subsistent, concordent, il est vrai, pour faire croire à un coup du hasard. Mais ces divers récits sont tous empruntés aux allégations de l'évêque ou du marquis. La lettre qui aurait fait part des intentions du Roi, a-t-elle été écrite réellement?

La question reste ouverte et nous en sommes réduits aux conjectures. C'est qu'en effet, dans les matières où la liberté humaine est en jeu, la certitude non seulement sur les intentions, mais sur les actes, échappe souvent, surtout quand les personnes qui ont agi ont intérêt à faire disparaître les témoignages. Il y a, en histoire, nombre de problèmes qui ne seront jamais résolus, quelque ardeur ou quelque passion que l'on mette à vouloir tirer des dossiers ou des archives plus qu'ils ne contiennent ou plus qu'ils ne veulent livrer.

Quant à la reine Marie de Médicis, la violence de son chagrin paraît s'être atténuée peu à peu. Au bout de quelque temps, elle apprend que la mission confiée si maladroitement à Béziers ne réussit pas. Elle en écrit à Richelieu sur un ton très affectueux, mais plus calme : « Monsieur de Luçon, vous avez su ce qui se passe en notre affaire. Il semble que le sieur de Luynes se veuille maintenant dédire de la promesse qu'il m'a faite. Je ne pense pas pourtant qu'il le puisse faire, s'il considère que ce n'est pas de la sorte qu'il faut traiter la mère de son roi... Si ceux qui vous travaillent étaient aussi affectionnés à servir le roi que je sais que vous êtes, ils vous traiteraient autrement qu'ils ne font. Il faut avoir patience. Je la prends de ma part. Prenez-la aussi de votre côté, je vous en prie, et croyez que je ne vous oublierai jamais. Votre très bonne amie, Marie. »

Richelieu absent, ses adversaires « travaillent » l'esprit de la Reine. Non sans succès. Les lettres de l'évêque de Béziers sont là pour nous apprendre que le soupçon est soigneusement entretenu dans son esprit. Tantucci écrit à Richelieu : « Villesavin est le maître. » Il ajoute, poliment, que la Reine « connaît le pèlerin ». L'évêque de Béziers écrit à son collègue de Luçon

des lettres aigres-douces où le fiel perce. Les subalternes se plaignent de son absence et la lui reprochent. Un homme d'esprit peint, avec détachement et philosophie, les « météores de ce petit monde ».

La Reine change de ton dans ses lettres au Roi et à Luynes. Elle ne demande plus son conseiller et son ami avec la fureur des premières heures : « Monsieur de Luynes, écrit-elle, il faut que je vous confesse que j'ai été fort étonnée qu'on ne m'ait pas voulu donner du contentement sur le sujet de M. de Luçon. Car cela me fait croire qu'on ne se méfie pas de lui, mais de moi... C'est faire beaucoup de tort à mon intégrité de s'imaginer que je veuille me servir dudit évêque pour brouiller... Je désire me servir de lui pour mettre quelque bon ordre à mes affaires particulières. »

Quel changement! En vérité, la présence effective est nécessaire à cette femme de matière si lourde et d'esprit si court; sinon, dans sa mémoire et dans sa passion même, les voiles s'épaississent vite. Elle écrit encore à Richelieu, en juillet, pour se plaindre de ne pas recevoir de lettres de lui. Elle ajoute que c'est chose « qu'il peut faire librement sans craindre que le Roi le trouve mauvais » et elle l'invite à « ne pas se montrer si paresseux à lui faire savoir de ses nouvelles ».

Il est très embarrassé; pourtant, il se décide. La lettre, qu'il rédige avec le plus grand soin, dit beaucoup pour qui sait lire : « Madame, les jours que je suis sans avoir l'honneur de voir Votre Majesté m'étant des siècles, la passion que j'ai à son service ne me permet pas de différer plus longtemps de lui témoigner que si je suis absent d'elle, je ne laisse pas d'y penser comme je dois et ainsi que sa bonté m'y oblige... Votre Majesté aura agréable, s'il lui plaît que je m'acquitte de ce devoir en son endroit en attendant que j'aie le bonheur de me tenir auprès d'elle... La forte passion que j'ai au service de Votre Majesté ne me permet pas de différer davantage (1)... » Il y a, dans tout cela, un autre accent que celui de la fidélité d'un bon serviteur.

(1) La minute de cette précieuse lettre, qui paraît avoir été enlevée aux archives des Affaires Étrangères, fait partie maintenant des collections de la Bibliothèque Nationale.

Cette crise de mai-juin 1617, qui évolue entre la mort du maréchal d'Ancre et le départ de Blois, est capitale dans la vie du futur cardinal. Elle montre tout l'homme et dévoile son procédé. Inquiet, l'œil ouvert sur l'avenir, souvent en avance sur le temps, il suit avec une ardeur ambitieuse les conceptions qui se lèvent en lui. Mais, dans l'exécution, il se montre cauteleux, prudent, habile, trop habile, se fiant à la finesse et à la supériorité de son esprit que tout le monde connaît, mais qui met tout le monde en garde. Si la réalité lui oppose ses obstacles ordinaires, si l'échec ou le danger apparaissent, son imagination le trouble; il tremble, il hésite. Puis, tout à coup, la clarté de son esprit l'illumine de nouveau, le décide et lui rend tout aisé. Alors, vif, net, vigoureux, renversant, au besoin, l'obstacle d'un coup d'épaule, il se retrouve ferme, hardi, appuyé sur un caractère qui résiste comme un roc.

Ce dominateur n'est pas tendre, alors, pour ceux qui l'entourent, et ce fascinateur use de sa puissance. Il devient brutal et d'une virilité dure. Que sont, en somme, ces pauvres vies particulières, comparées à l'œuvre qu'il se propose et dont sa vie supérieure est l'instrument nécessaire? S'il s'agit des femmes, on dirait qu'il leur en veut de la captivité où elles voudraient et ne sauraient le retenir. Il les traite rudement en fait, et ses paroles ne valent pas mieux. Il écrira plus tard : « Il se trouve souvent, dans les intrigues des cabinets des rois, des écueils beaucoup plus dangereux que dans les affaires d'État les plus difficiles; et, en effet, il y a plus de péril à se mêler de celles où les femmes ont part que des plus grands desseins que les princes puissent faire en quelque nature d'affaire. »

où elle est rentrée grâce à l'heureuse initiative de M. Léopold Delisle, en même temps que les documents venant de Libri, qui ont figuré dans la collection Asburnham (B. N., Sup. fr., nouvelles acquisitions, vol. 5131).

CHAPITRE DEUXIÈME

RICHELIEU DANS SON DIOCÈSE (1617-1618)

Du mois d'avril 1617, date de l'assassinat du maréchal d'Ancre, au mois d'avril 1624, époque à laquelle Richelieu rentra au ministère, il s'écoula sept années. Sept ans, c'est un long morceau de la vie humaine. Sept ans de disgrâce, c'est une longue épreuve pour un ambitieux.

Ambitieux, Richelieu l'était. Mais, comme il le dit lui-même, d'un joli mot de cavalier, « son ambition n'était pas telle qu'il ne lui tint la bride en main ». L'évêque sort de la jeunesse, et s'avance vers la maturité. Il y a encore, dans son désir du pouvoir, quelque chose d'ardent et de passionné. Cependant, la gravité des problèmes de la vie l'émeut plus profondément, et la force qui le pousse n'est pas seulement l'appétit des honneurs, de la fortune et des hauts emplois.

Les circonstances qui préparent de loin et par une série d'efforts séculaires de telles existences, leur impriment d'avance un caractère exceptionnel. Ces grands hommes ont une conformation particulière. Ils montent naturellement, comme les aigles, vers les régions supérieures où la vue est plus étendue et où l'on est seul. S'ils n'y allaient pas, ils auraient la nostalgie des espaces non parcourus, avec la lassitude des facultés non employées. La vie leur serait inutile et insupportable.

D'ailleurs, ils ne vont pas là-haut de leur seul mouvement. Tout le monde les pousse. De la foule, une exhortation incessante s'élève vers ceux qui sont aptes à diriger les autres. Sous la discipline formelle de la société, il y a une discipline intime qui

fait et fera, de tout temps, avec les subordonnés des subordonnés et avec les chefs des chefs. De vieux soldats d'Afrique ont raconté qu'en temps de guerre, quand une compagnie se trouvait au loin, égarée, entourée d'embûches, il arrivait une heure où tous se tournaient instinctivement vers un homme qui n'était, peut-être, qu'un simple soldat, mais qu'on sentait plus capable de tirer tout le monde d'affaire. Tant qu'on était en péril, cet homme commandait, on obéissait. Le péril passé chacun reprenait sa place et la hiérarchie sociale ses droits sur la hiérarchie naturelle un moment apparue... Si c'est de l'ambition de répondre à l'appel des foules, ces hommes sont des ambitieux.

L'ardeur de la lutte s'en mêle aussi, et aussi la vanité. Ces tempéraments de conducteurs de peuples sont susceptibles, nerveux, inquiets. Ils portent leur supériorité toute frémissante sur le bout des doigts. Tout les agite, les irrite. Ils sont souvent froissés; ils froissent plus souvent encore. Ceux qui les jugent de loin les désirent et les élèvent; ceux qui les voient de près les détestent et les abaissent. Il s'établit ainsi une sorte de jeu vif, ardent, où chaque incident est une partie gagnée ou perdue, où chaque jour amène sa joie ou sa déconvenue; et il résulte, de cet émoi constant, une excitation nerveuse qui entretient et nourrit l'ardeur ambitieuse.

De la vie, se dégage un autre stimulant singulièrement énergique : c'est l'épreuve journalière qu'un tel homme fait instinctivement de sa propre valeur, de son aptitude, de sa supériorité. Penché sur le jeu, il s'aperçoit que son avis est le bon, que si on le suit, on gagne, que si on le néglige, on perd. Il discerne le point délicat, le nœud de chaque affaire; il met le doigt sur la carte et dit : « Je battrai les Autrichiens là. » Plus il renouvelle l'essai, plus il le voit réussir. Même dans les affaires insignifiantes, il s'exerce, et se plaît à deviner d'avance comment elles se dérouleront, à prévoir l'issue, à indiquer les moyens d'agir sur les événements et de les modifier. Cette expérience quotidienne développe la confiance en soi, l'autorité, mais aussi l'orgueil. Un jour viendra où l'homme qui l'a renouvelée pen-

dant une vie entière sera pris de vertige, n'écouterà plus rien, se croira infaillible. Alors il est perdu; Sainte-Hélène l'attend. Mais auparavant, quand il doute encore, quand il garde quelque retenue et que chaque circonstance affermit son courage hésitant, comment résisterait-il à la tentation de mettre la main à la pâte, puisqu'il a constaté que les choses vont bien s'il s'en mêle et mal s'il s'abstient? Il se jette dans la lutte, plein de foi et, je dirai, de bonne foi. L'ambitieux est l'homme qui est toujours persuadé qu'il fait mieux que les autres et qu'on ne peut se passer de lui.

Enfin cet homme se sent gros de l'œuvre qu'il doit accomplir. Une tâche est préparée pour lui. Il va vers elle, comme l'aiguille tourne au nord, invinciblement. Des désirs vagues, des aspirations incertaines, des espérances inconsistantes et brumeuses traînent au-dessus des foules. Il faut la présence d'un tel homme pour qu'elles se polarisent, se condensent, se fassent lumière, éclair, pluie bienfaisante ou orage destructeur. Celui qui a cette force en lui le sait. Il voue sa vie à l'œuvre pour laquelle il est né.

Instinct naturel, facultés exceptionnelles, consentement de tous, vanité, orgueil, amour de la gloire, sentiment du devoir, tout concourt à développer, en certaines âmes, le goût de la domination, qui, quand il se joint à la vertu, fait le héros, et qui serait peut-être la plus noble des passions de l'homme, s'il n'y avait, plus noble encore, la passion de l'abnégation et du sacrifice.

Dans les temps de disgrâce, tous les ambitieux n'agissent pas de même. Je n'ose pas dire que c'est alors qu'on peut les juger : il ne faut pas juger les hommes sur leurs faiblesses, mais sur leurs mérites; cependant les âmes se montrent à nu dans ces heures pénibles. On a vu des ambitieux qui, jamais las et jamais rassasiés, n'ont fait de leur disgrâce qu'une longue plainte et qui, attachés au rocher, ont remué le monde de la secousse de leurs chaînes. S'ils eussent pu, ils auraient, comme Samson, ébranlé les colonnes du temple et tout ruiné autour d'eux. Leur passion est si forte qu'elle opprime leur jugement; leur volonté, pourtant si énergique, n'est pas assez puissante pour se dominer elle-même.

Ceux-là sont de vrais ambitieux, des bêtes puissantes et carnassières, organismes énormes légués aux époques récentes par le vieil atavisme des luttes ancestrales.

Il en est d'autres qu'une civilisation plus raffinée a polis et qu'un équilibre plus délicat maintient dans la limite de la dignité personnelle et de l'élégance sociale. Ceux-là, quand le vent est contraire, croisent les bras et attendent. Leur orgueil souffre, mais il n'est pas abattu. Il résiste, de lui-même, à la tentation la plus vive, pour leur nature combative, celle de prouver qu'ils ont raison. Ils replient leur dialectique dans le silence et répriment leur conviction dans un sourire. Ils attendent, confiants dans le retour des choses, dans une espèce d'équité qui git au fond de l'âme des foules, et dans un jugement impartial qui, peut-être, leur sera refusé même après leur mort.

Quand ils sont encore jeunes, ils adoptent ce parti d'autant plus volontiers qu'il n'exclut pas un certain calcul. Certainement, ce qu'il y a de plus habile au monde c'est de bien faire; mais ce qu'il y a de plus sage c'est de se taire.

Une fois passées les premières semaines tumultueuses que nous avons racontées, Richelieu entra dans la disgrâce avec la décision prise de ne laisser fléchir, pour aucune raison, la ligne de conduite qu'il s'était tracée. Il attendrait l'heure où on lui rendrait justice et où les deux partis rivaux seraient d'accord pour recourir à lui. Pour échapper à la haine et à l'envie, il se résigne, comme le lui conseille un de ses correspondants, à une existence « à demi conventuelle » (1). Il écrit, vers le milieu de l'année 1617, à M. d'Haligre : « Je suis réduit en un petit ermitage parmi mes livres (2) », en août 1617, au nonce : « Je vis dans mon diocèse parmi le contentement de mes livres et les actions de ma charge. » Bientôt après : « Je suis résolu de couler doucement le temps parmi mes livres et mes voisins (3). » Sur la fin de 1617 : « J'estimois qu'étant du tout attaché à ma

(1) *Correspondance*, t. I (p. 688).

(2) *Correspondance*, t. I (p. 544).

(3) *Ibid.* (p. 549 et 551).

charge et à mes livres, je serais exempt de calomnies (1). » Et enfin, au début de 1618 : « En cet éloignement, j'ai vécu en ma maison parmi mes livres (2). » Je ne pense pas qu'il soit possible de pousser plus loin, pour un homme aussi actif, le parti pris du détachement et de l'étude.

Non seulement il le dit, mais, en homme sérieux qu'il est, il fait ce qu'il dit. Sa correspondance, du moins pendant les deux premières années de son exil, chôme et s'éteint. On dirait qu'il retient son souffle. On l'entend à peine. Il ne s'adresse plus qu'à des femmes, à des prêtres, entretenant tout juste ses relations du monde et ne s'appliquant guère plus qu'à la surveillance de ses affaires particulières. Il se fait petit, et il a raison; car l'orage gronde toujours sur sa tête.

Par un artifice de procédure, on l'a impliqué au procès de la maréchale d'Ancre. Le procureur général Servin, toujours excité contre ce qui est d'église, l'a accusé véhémentement d'avoir eu, avec le maréchal d'Ancre, une correspondance contraire aux intérêts de l'État (3). La cour lui fait sentir la menace. Le 12 juillet Déagent, reprenant délibérément une conversation qui a si mal tourné pour Richelieu, se félicite d'avoir pu faire en sorte que, malgré le réquisitoire de Servin, l'évêque n'ait pas été compris au procès.

Cette poursuite contre la pauvre femme était inique. Ce n'était pas à elle qu'on en voulait, mais à la Reine, et celle-ci ressentait cruellement l'injure. Richelieu ne bouge pas. Il n'en est plus à croire aux promesses qu'avec un aplomb infatigable lui renouvelle Déagent : « M. de Luynes vous a continué toujours sa bonne volonté, m'ayant depuis peu, par deux fois, donné sa parole de votre retour, sans me pouvoir assurer du temps. Il est vrai que les esprits sont toujours fort aigris, ici, contre vous. » Tantucci lui-même essaye de se justifier. On lui fait subir une sorte d'interrogatoire où il découvre la figure piteuse d'un renard tombé

(1) *Ibid.* (p. 559).

(2) *Ibid.* (p. 561).

(3) Voir lettre du nonce BENTIVOGLIO du 5 juillet. — Cfr. *Correspondance* (t. I, p. 352, et t. VIII, p. 16), et *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 181).

au piège; il écrit d'interminables lettres où tout est expliqué avec une candeur empressée qui se heurte au parti pris de silence de l'exilé (1).

Ce qu'il y a de plaisant c'est que tout le monde se met à plaindre cette pauvre maréchale que tout le monde a poussée sur l'échafaud : « Sa mort, dit Déagent, lui a attiré autant d'honneur que sa vie lui avait attiré de haine et de blâme ». « Cette mort, dit à son tour Tantucci, a été tellement regrettée que c'est miracle. Mais le roi avait peur tant qu'elle était vivante ». Finalement, c'est le roi, c'est cet adolescent affolé à plaisir, qui reste responsable de tout!

L'évêque de Luçon est à Richelieu d'abord, puis dans son prieuré de Coussay. Il revoit les champs paternels et les longs horizons montueux de sa jeunesse; il écoute, de loin, ces bruits qui viennent de la cour et assiste bientôt à une autre ruine, celle de son influence auprès de la reine mère. En son absence, toutes les haines et toutes les ambitions sont déchaînées contre lui.

Ruccellai, qui avait fait le mort et s'était réfugié dans son abbaye de Champagne, reparait. Il écrit, le 25 juillet, à la reine pour la louer de sa conduite, pour lui offrir ses services et pour la supplier de le recevoir à Blois. Nous voyons, par les lettres des officieux adressées à l'évêque de Luçon, que son parti est fort désarmé et que la place est prête pour ses rivaux, c'est-à-dire pour ceux qui poussent à la rupture complète avec la cour et à une prise d'armes (2).

Luynes, sentant que la reine a perdu son conseiller le plus prudent et son meilleur appui, l'achemine vers les fautes irréparables. D'une part, on la blesse par toute une série de mauvais procédés qui, avec son caractère irascible, lui rendent la vie insupportable; d'autre part, on envoie auprès d'elle ce Modène, confident de

(1) Voir les lettres de Tantucci du 1^{er} juillet et au delà, reliées hors de leur place dans le volume 771 des Affaires Étrangères, (f^o 339 et suiv.).

(2) Sur ces démêlés, cfr. la correspondance originale du mois de juillet, au vol. 771 des Archives des Affaires Étrangères, avec *Correspondance* (t. I, p. 584). — *Mémoires de RICHELIEU — BENTIVOGLIO*, (t. I, p. 347, 378). — Voir la lettre de Ruccellai à la reine mère, par laquelle il lui offre ses services. Affaires Étrangères, vol. 771 (f^o 167).

Luynes, pour surveiller ses actions, pour corrompre ses serviteurs, pour écarter les fidélités : soit un secrétaire mis là par Richelieu, soit une sœur de celui-ci qui devait prendre service près de la reine. Et tout cela profite à Bonzi, à Ruccellai et à leur cabale (1).

Richelieu ressent vivement ces piqûres. Il écrit à sa sœur : « Je suis si malheureux, principalement cette année (2)... » et il déplore, à voix basse, « ... un temps auquel il semble que l'on est mis en oubli par ses amis (3) ».

En septembre, il a un moment de véritable découragement. Abattu, souffrant de son éloignement et de son isolement, le cœur lui crève. Après trois mois de silence, il prend la plume. C'est une lettre à Déagent (sept. 1617), où il implore ses bons offices, « en considération de l'amitié que vous m'avez toujours promise », et à laquelle, dit-il, il continue à croire, « quelques efforts que l'on ait faits pour le lui aliéner ». C'est une lettre à Luynes, pour le « supplier » de le « protéger » auprès de Sa Majesté (4).

C'est une lettre au roi lui-même, où il rappelle la promptitude avec laquelle il a été au-devant des désirs de la cour, en s'éloignant du séjour de la reine mère : « Depuis ce temps-là, j'ai vécu en ma maison, priant Dieu pour la prospérité de Votre Majesté, et recherchant parmi mes livres une occupation convenable à ma profession. On m'a toujours témoigné que la volonté de Votre Majesté était que, dans quelque temps, je retournasse près de la Reine votre mère. Même, il lui a plu me mander qu'Elle en était assurée de bonne part; sur cela j'ai attendu l'honneur de ses commandemens. Je croyais, Sire, qu'en me gouvernant de la façon non seulement demeurerais-je exempt de blâme, mais même que mes actions seroient approuvées de ceux qui me voudroient le moins de bien. N'ayant pas eu ce bonheur que je me promettois, je tâcherai de l'acquérir à si bien faire que ceux qui me rendent de mauvais offices se ferment la bouche d'eux-mêmes : c'est, Sire, le but que je me propose, suppliant Dieu de ne me point faire

(1) BENTIVOGLIO, t. I (p. 395-419).

(2) *Correspondance* (t. I, p. 543).

(3) *Ibid.* (p. 545).

(4) *Correspondance*, t. VII (p. 411, 928).

miséricorde si j'ai jamais eu aucune pratique ni pensée contraire à votre service (1). »

Ces protestations sont vaines. Aussi, avec sa sûreté de coup d'œil habituelle, l'évêque se décide, en même temps, à une démarche qui sera capitale pour le reste de sa carrière.

Il fait appel à son ami de jeunesse, le Père capucin Joseph du Tremblay. Pendant le premier ministère de Richelieu, un froid était survenu entre eux, probablement à la suite de la rupture du duc de Nevers, grand ami du Père Joseph, avec le maréchal d'Ancre et ses partisans. Quoi qu'il en soit, depuis dix-huit mois, les deux amis n'avaient plus eu aucune relation. Le Père Joseph, d'ailleurs, avait passé presque tout son temps en Italie, s'employant activement à la réalisation de son rêve d'une croisade contre le Turc. Rentré en France vers le mois de juin 1617, il s'était trouvé mêlé de nouveau aux affaires de la famille royale. Il avait écrit lui-même au cardinal Borghèse, neveu du pape, qu'il travaillait à un rapprochement entre le roi et la reine mère (2).

Dans les circonstances si pénibles qu'il traverse (fin septembre 1617), Richelieu prend le parti de recourir au bon Père : « Mon père, je veux vous témoigner par cette lettre, que j'ai de la confiance en vous, puisque, bien qu'il y ait plus d'un an et demi que nous ne nous soyons vus, je vous veux écrire avec la même franchise que si nous n'avions bougé d'ensemble. Je suis si gros de déplaisir... que je veux vous ouvrir mon cœur... » Et alors, c'est un récit de tout ce qu'il a enduré depuis quatre mois, c'est un tableau, un peu chargé peut-être, de son humilité, de sa résignation chrétienne : « Je ne recherche que le repos pour cet effet. Je vous proteste devant Dieu n'avoir eu ni n'avoir d'autre pensée... » Il sait que le Père Joseph a des attaches à la cour et notamment « qu'il voit et estime grandement M. Déagent ». Il le prie de prendre sa cause en main. C'est une œuvre pie, car la vie de l'évêque, dans son prieuré et dans son diocèse, est toute consacrée à

(1) Sept. 1617. *Correspondance* (t. I, p. 531).

(2) Sur la vie très active du Père Joseph dans cette période, v. FAGNIEZ, *Richelieu et le Père Joseph* (t. I, chap. III et IV).

un grand travail contre l'hérésie. Il touche ici, auprès du Père Joseph, la corde sensible et évoque les vieux souvenirs des missions communes dans le Poitou : « Ce m'est un grand crève-cœur de voir que travaillant contre l'hérésie, les huguenots prennent occasion de rabaisser ce que je fais contre eux par les bruits qu'ils répandent qu'on fait courir de moi dans la cour. »

On ne s'attendait guère à voir là les huguenots. Mais il faut faire flèche de tout bois, et le pieux capucin ne peut rester insensible à un langage si humble à la fois et si édifiant. Il sait que les intérêts de l'évêque de Luçon sont vus d'un œil favorable par la cour de Rome (1). Il escompte d'avance le secours qu'un homme comme Richelieu peut apporter à la cause à laquelle il a consacré sa vie. D'ailleurs, la lettre de l'ami le touche. Il y a, entre ces deux âmes, des affinités dont l'avenir fera le lien le plus fort qui puisse unir deux grandes existences. Dès ce moment, le Père se met à préparer de loin, avec sa patiente ténacité et son expérience consommée des dessous de la politique, l'heure où il pourra donner à l'oreille, au moment opportun, le conseil heureux qui rappellera Richelieu de l'exil et lui ouvrira de nouveau le chemin de la confiance royale (2).

Mais cette heure, si on peut la pressentir dès maintenant, n'est pas encore sonnée, et Richelieu retombe dans ses tristesses et dans son silence. Il a bien raison quand il écrit qu'il n'a d'autre consolation que ses livres; car il n'a pas d'autre occupation. Son énergie se renferme dans son cabinet.

Il est vrai que, là encore, il reste un homme d'action et un combattant. Même dans le choix du sujet sur lequel il porte son application, il n'a pu s'arracher à la polémique courante, et en ce moment où il semble se consacrer tout entier à ses devoirs d'évêque, il touche au problème le plus difficile de la politique du temps et dont la solution absorbera les forces de sa vie tout entière : le

(1) BENTIVOGLIO (t. I, p. 436).

(2) Voir la lettre au Père Joseph, dans *Correspondance* (t. VII, p. 412). — Au même moment, Richelieu s'adresse à peu près dans les mêmes conditions à son ancien ami, Bertrand d'Eschaus, évêque de Bayonne, *Correspondance* (t. I, p. 558).

problème protestant, ou, pour mieux dire, la coexistence de plusieurs églises dans un État unifié.

C'est encore l'homme d'État qui dicte, au moment où le théologien et sorboniste écrit son premier ouvrage de polémique religieuse : *Les principaux points de la Foi de l'Église catholique défendus contre l'écrit adressé au Roy par les quatre ministres de Charenton*.

En France, toutes nos querelles politiques, depuis quatre siècles, ont un fond de religion. Le Français, logique, idéaliste et autoritaire, n'est satisfait que quand il a rattaché à des idées générales et à un système les mobiles qui le déterminent, soit passion, soit intérêt, soit caprice. Or, il trouve un système tout fait dans la doctrine religieuse où il a été nourri ou bien qu'il a choisie lui-même. La religion fait le parti ou, du moins, l'autorise. Ainsi s'explique également l'importance, qui paraît d'abord singulière, de certains livres de controverse dans notre histoire. Les *Provinciales* de Pascal ont une portée politique qui égale, si même elle ne le dépasse, leur intérêt théologique.

Au début du xvii^e siècle, la querelle du protestantisme et du catholicisme se poursuivait simultanément dans les faits, l'épée au poing, et dans les livres, la plume à la main. Les gouvernements ne pouvaient s'y montrer indifférents. Le roi Jacques était un polémiste. Henri IV, débonnaire, présidait aux laborieux tournois oratoires engagés entre un Du Perron et un Duplessis-Mornay. Les femmes assistaient à ces conférences comme à un spectacle. Tout le monde écoutait ces disputes scolastiques, sans les bien comprendre peut-être, mais avec le plus vif intérêt. Il y allait, pour chacun, non seulement de la cause religieuse à laquelle il appartenait, mais du parti dans lequel il était engagé corps et biens.

Vue sous cet angle, la littérature de controverse qui encombre les bibliothèques du xvii^e siècle, s'éclaire de son vrai jour. Bossuet écrit l'*Histoire des Variations des Églises protestantes* au moment où Louis XIV révoque l'Édit de Nantes.

Dans ces luttes séculaires, la Compagnie de Jésus combattait au premier rang. L'Ordre, ou plus exactement « la Compagnie », avait été créée pour la bataille : elle bataillait courageusement.

Quand il y a des coups à donner ou à recevoir, on est sûr de trouver un jésuite dans l'affaire, — qu'il s'agisse des chefs comme Bellarmin ou Coton, ou des enfants perdus comme Le Moine ou Garasse.

Le Père Coton, dont nous venons de prononcer le nom, avait joué un rôle décisif dans les événements qui avaient permis à la Compagnie de s'introduire en France, vers la fin du xvi^e siècle. La chose s'était faite comme par miracle. Quand les bons Pères, au fort des guerres de religion, amorcèrent leur entreprise, tout le monde y paraissait contraire. Et cependant, en quelques années, Henri IV, protestant de la veille, leur ouvrait toutes grandes les portes du royaume. Avant de mourir, il leur léguait son cœur pour être gardé dans leur maison de la Flèche.

Le Père Coton, qui avait tant contribué à ce succès, conserva, jusqu'à la mort de Henri IV, une réelle influence sur ce prince. On disait à la cour que le Roi *avait du coton dans les oreilles*. Après l'assassinat, il resta le confesseur du jeune roi et de la reine mère. Toujours puissant, toujours actif, toujours combattant, c'était un homme qui s'était fait respecter, aimer, ou craindre de tout le monde. Mais il semble bien que son activité jamais au repos et son zèle pour la reine finirent par le compromettre dans la cabale du maréchal d'Ancre. Après la mort de celui-ci, il devint suspect. Le nonce Bentivoglio lui-même l'accuse d'intrigues et d'indiscrétion. Dans le secret du confessionnal, il aurait posé au roi Louis XIII quelques questions embarrassantes. Quoi qu'il en soit, il n'était pas l'homme de Luynes. Celui-ci voulait être le maître. Il le remplaça (1). On ne chercha pas hors de la Compagnie, et au Père Coton on substitua, en qualité de confesseur du Roi, un autre jésuite, le Père Arnoux : ce fut ainsi que la tradition s'établit de réserver à l'Ordre cette importante mission.

Le Père Arnoux avait de la faconde; mais c'était un caractère moins prudent que l'autre; sous sa rudesse apparente il y avait le goût de la politique et de l'intrigue. Louis XIII ne ga-

(1) Sur le Père Coton, voir l'ouvrage si important du Père PRAT: *Recherches historiques sur la Compagnie de Jésus en France du temps du P. Coton*, 5 vol. in-8°, Lyon, 1876. — Cfr. *Mémoires de Fontenay-Mareuil* (p. 121). — BENTIVOGLIO, qui n'est pas tendre pour lui, raconte sa disgrâce (vol. I, p. 301, 380, 382 etc.).

gnait pas au change. Le Père Arnoux eut-il la prétention de faire oublier les joutes oratoires où son prédécesseur avait brillé? Voulut-il débiter par un coup d'éclat? Vers le milieu de 1617, deux mois après qu'il eut été choisi pour remplir les fonctions de confesseur, prêchant à Fontainebleau, il prononça devant le Roi deux discours où il se faisait fort de démontrer que tous les textes de l'Écriture sainte cités par les protestants dans leur Confession de foi étaient faussement allégués et, pour donner à ce défi plus de poids, il remit entre les mains du Roi et fit circuler dans la cour une liste des textes au sujet desquels il prétendait prouver la fragilité de la thèse protestante (1).

Accuser des protestants d'ignorer la Bible! Les plumes des pasteurs sont taillées aussitôt. Les plus qualifiés d'entre eux descendent dans la lice. Ils font au Père Arnoux une réponse savante, précédée d'une préface courte et incisive, qui résume, en somme, la thèse protestante sur le dogme, sur la discipline et sur les affaires du monde. Cette réponse était intitulée : *Défense de la confession des Églises réformées de France contre les accusations du sieur Arnould, jésuite*, et elle était signée des quatre ministres de Charenton : Montigni, Durand, du Moulin et Mestrezat.

La brochure parue, tout l'accompagnement ordinaire de ces sortes d'événements se produisit : la Sorbonne intervint, le Parlement se saisit ; le Conseil évoqua l'affaire (2). La Cour, qui, parmi tant de difficultés intérieures, n'avait pas besoin de cette complication, eût voulu étouffer l'incident. Mais les plumes étaient déchaînées. Les chaires et les prêches retentissaient des discussions et des contradictions les plus véhémentes.

Richelieu pensa que l'occasion était excellente pour rappeler qu'il existait, qu'il avait, comme évêque, la garde du troupeau du Christ, et pour faire entendre le mot de l'homme d'État dans une question qui touchait tout autant à la politique qu'à la religion. En moins de trois mois, il écrivit, imprima et

(1) Voir tout l'incident dans BENTIVOGLIO (t. I, p. 361, 366, 389, etc.).

(2) Voir l'arrêt du Conseil évoquant l'affaire. 10 juillet 1617, dans le vol. 771 de Affaires Étrangères. *Mémoires et Documents* (n° 160). — Cfr. PLUVAL, *Louis XIII et le Béarn* (p. 448).

publia un livre de deux cent cinquante pages, fortement charpenté, solidement écrit, bourré de textes et de citations qui témoignaient sinon d'une érudition bien particulière, du moins d'une rare faculté d'assimilation. On pourrait résumer en quelques mots le caractère général de ce livre : c'est un « Exposé de la foi de l'Église catholique sur les matières de controverse », ressemblant, en beaucoup de points, au livre que Bossuet composa sous ce titre, cinquante ans plus tard.

Coup hardi, pour un évêque, d'écrire un ouvrage d'une telle portée; grand mérite, pour un théologien, de l'avoir fait sans donner prise à une critique décisive; succès plus rare et plus précieux encore, pour un homme d'État, d'avoir pu le publier sans soulever des mécontentements graves, soit chez ceux qu'il combattait, soit chez ceux mêmes dont il prenait la défense. Le livre a pour titre : *Les principaux points de la Foy de l'Église catholique deffendus contre l'escrit adressé au Roy par les quatre ministres de Charenton*. C'est un chef-d'œuvre de tact et de mesure, qualités rares alors dans ce genre d'écrits. Toute l'habileté consiste dans la franchise et la modération avec laquelle les problèmes les plus délicats sont abordés.

Dès les premières lignes de la préface, l'évêque le prend sur le ton de la conciliation, de la courtoisie et de la tolérance. On dirait qu'il a déjà en tête le projet de réunion des Églises qu'il caressera à différentes époques de sa carrière politique. Il fait la concession décisive du débat libre et égal entre les deux systèmes. Il écarte résolument l'appel à la force, rejetant ainsi la maxime qui avait été celle de tout le xvi^e siècle et au nom de laquelle s'étaient faites les guerres de religion : *cujus regio, ejus religio*.

« En ce débat, dit-il, j'userai de la plus grande modération... et traiterai mes adversaires avec tant de douceur que, s'ils se dépouillent de passion, ils auront sujets d'en être contents. Par là, ils connaîtront que mon dessein est de leur faire du bien et non du mal, de les guérir et non de les blesser, qu'au lieu d'être haïs de nous, comme ils disent, nous les aimons véritablement... Et afin qu'ils ne pensent pas... que, parlant de leur conversion, je veuille

inciter Votre Majesté (le livre est dédié à Louis XIII) à les y porter par force, je lui dirai que les voies les plus douces sont celles que j'estime les plus convenables pour retirer les âmes de l'erreur : l'expérience nous faisant connaître que, souvent, aux maladies d'esprit, les remèdes violents ne servent qu'à les aigrir davantage (1). » Nous sommes loin de la Saint-Barthélemy ; et nous sommes loin aussi de la révocation de l'Édit de Nantes.

Dès le début de sa vie politique, Richelieu dégage les principes de mutuelle tolérance sur lesquels doit reposer la vie nationale dans un État où diverses Églises subsistent. Pour que personne ne s'y trompe, il ajoute : « Par ce moyen Votre Majesté, correspondant au glorieux titre de Très-Chrétien que la piété de ses prédécesseurs lui a acquis, se rendra le plus signalé roi du monde et affermira, de plus en plus, le repos et la paix dans son État. »

Ainsi, cet homme qui a de l'autorité de l'État une conception si fière, l'adoucit cependant, quand il touche au point sensible de l'âme humaine, à cette « prunelle de l'œil » qui est la liberté des consciences. Il devine, un des premiers, que la mission du gouvernement moderne est de dominer et d'apaiser ces conflits et non de les soulever et de les irriter. Évêque aujourd'hui, cardinal demain, il impose à l'autorité religieuse une limite. Il contient les zélés, appelle à lui les hommes de bonne volonté et les hommes de foi. Avec ces concitoyens de croyances diverses, qui, la veille, se ruaient les uns sur les autres, il veut faire une société unie, une nation.

Sa discussion habile et pressante suit, pied à pied, la réponse que les ministres avaient faite aux propositions du Père Arnoux. Qui l'emporte dans ce duel de plume ? On ne saurait se prononcer sans être accusé de partialité. C'est le débat philosophique de la volonté de Dieu et de la liberté de l'homme, c'est le débat théologique de la foi et des œuvres, de l'efficacité de la grâce, du nombre

(1) *Les principaux points de la Foy de l'Église catholique deffendus contre l'escriit adressé au Roy par les quatre ministres de Charenton.* — La première édition est publiée à Paris, chez Denys Moreau, in-12, et datée de 1618. — Les réimpressions ont été nombreuses. Il y a une édition in-4° chez S. Cramoisy, 1629, et une in-12 à Rouen, chez J. de la Mare. — Je cite l'édition de 1629, in-4°.

des prédestinés et des élus; c'est le débat historique de la liberté d'examen et de la tradition; c'est enfin le débat politique de l'obéissance totale à la volonté du prince ou de la résistance, selon le *criterium* d'une conscience qui n'a son contrôle que dans elle-même.

Du côté du protestantisme, tout se résume en une formule : suppression des intermédiaires. Dieu parle à l'homme directement. Il n'a d'autre langage que le Livre qu'il a dicté lui-même. Pourquoi le prêtre? pourquoi le sacerdoce? pourquoi le sacrifice de la messe? pourquoi le culte des saints et de la Sainte Vierge? pourquoi les images? Une conscience éclairée et droite suffit, quand Dieu l'a appelée à lui, quand il l'a destinée, du fond de sa volonté impénétrable. Oui, cela suffit; et les œuvres elles-mêmes ne peuvent que venir en aide à la foi.

Du côté du catholicisme, c'est l'universalité qui l'emporte et non l'individualité. Il s'agit de l'humanité et non de l'homme; de l'Église et non du fidèle. La hiérarchie et l'autorité sont nécessaires pour parer au pire de tous les maux; le désordre, l'anarchie, suites fatales de l'examen libre et du sens individuel; l'anarchie, à laquelle la religion a arraché l'homme et qui le ressaisit, quand la religion relâche la prise qu'elle a sur lui.

Les deux thèses sont radicalement opposées. C'est Ormuzd et Ahriman; elles se combattront tant qu'il y aura des hommes et une société, et ce sont les faits seuls qui les apaiseront pour essayer de les concilier dans une mutuelle tolérance.

Richelieu caractérise, par les paroles les plus fortes, le sens et la portée du débat : « Au fond, votre but, dit-il aux pasteurs, est de vous chercher vous-mêmes, vous affranchissant en ce monde de toute la peine et de toute la sujétion qui se peut trouver à bien faire. Car, pourquoi dites-vous l'Écriture unique règle de votre salut, sinon pour vous affranchir de l'obéissance de l'Église et de la sujétion des traditions... A quelle fin niez-vous que saint Pierre ait été le chef de l'Église universelle sous Jésus-Christ, sinon pour n'être point soumis à l'autorité de son successeur? ... »

Il fait toucher du doigt le danger du système qui confie à chaque particulier la décision suprême sur la foi et sur la destinée :

« Vous trompez le peuple en lui persuadant qu'entre tous les moyens externes qui peuvent servir à notre salut, la lecture de la Bible est le seul auquel il peut trouver de la certitude, ce qui est faux, puisque autrement les simples et les ignorants qui n'ont point de lettres ne peuvent avoir la foi. Ceux qui étaient chrétiens devant que l'Évangile fût écrit, ceux qui, du temps de saint Irénée, croyaient, comme il témoigne, en Jésus-Christ, *sans papier et sans encre*, ne l'eussent pu avoir... Il n'y a personne qui ne reconnaisse que vous trompez le peuple et le portez à sa perte, puisqu'en le privant de sa guide ordinaire qui est l'Église, vous ne lui en donnez pas d'autre... Pareils à celui qui, trouvant un aveugle dans un mauvais chemin plein de précipices, lui ôte son bâton et sa conduite, sans lui en donner d'autres, montrant ainsi le dessein qu'il a de le perdre. »

Ce ton direct et pénétrant est celui de tout l'ouvrage. On y trouve, le plus souvent, cette alacrité, ce sens des réalités, et ce naturel qui vont presque jusqu'à la bonhomie et qui donnent un singulier accent à une philosophie sagace et profonde : ainsi, quand, à propos de la prédestination, il prend directement à partie les ministres : « Car, dites-moi, messieurs, je vous supplie, je parle à vous en votre particulier, où est-il dit en l'Écriture, en termes exprès, que l'un de vous, par exemple Pierre du Moulin, soit assuré de son salut? S'il n'est point dit, comment le pouvez-vous croire comme article de foi? »... « Est-il vraisemblable que Dieu, qui a fait l'Écriture pour nous apprendre en icelle le moyen de nous rendre justes devant lui, ait voulu y écrire expressément cent articles, par exemple, la créance desquels ne nous justifie pas... et qu'il n'ait pas voulu expressément écrire celui par la créance duquel vous enseignez que nous sommes justifiés, celui auquel consiste l'essence et le fondement de votre religion, et qui en est le *gond*, la *proue* et la *poupe*, pour user de vos termes ; mais qu'il l'ait laissé au discours et à l'illation d'un chacun, soit habile ou ignorant, soit idiot et tel qu'il ne sache aucunement les règles qu'il faut suivre pour faire une bonne conséquence. »

L'argumentation se promène ainsi avec abondance, clarté, autorité et prestesse sur tous les sujets qu'ont abordés les mi-

nistes : les indulgences, le sacrifice, l'élévation de l'hostie, les âmes du purgatoire, les messes dites privées où les assistants ne communient pas, la communion sous une seule espèce, le sacerdoce. Mais là où l'on sent la main du maître, c'est quand il aborde le problème politique.

Ce grand artisan de la discipline nationale en France ne laissera pas échapper l'occasion de dire leur fait à ceux qu'il considère comme des ouvriers de discorde. Ici, il frappe à coups redoublés. On dirait qu'il prend déjà la Rochelle : « Or, afin qu'il ne semble pas que je vous impose, je ferai paraître clairement que vous donnez une puissance beaucoup plus grande au peuple que celle que vous déniez au Pape, ce qui est grandement désavantageux aux Rois : n'y ayant personne qui ne juge que ce soit chose beaucoup plus périlleuse d'être commis à la discrétion d'un peuple qui s'imagine quelquefois être maltraité, et qui est une bête à plusieurs têtes qui suit d'ordinaire ses passions, qu'à la correction d'un père plein d'amour pour ses enfants... Depuis que vos erreurs ont été introduites dans le monde par Luther et Calvin, vous n'avez laissé passer aucune occasion où vous avez pu user de votre pouvoir prétendu sans l'avoir fait. Vous avez mis des armées sur pied contre Charles-Quint... Vous avez pris les armes contre trois rois de France : François II, Charles IX et Henri III... » Et, après une longue énumération, ce coup de massue sur la tête des bons ministres qui, s'adressant au Roi, avaient vanté leur fidélité aux princes : « Quiconque lira les histoires, qui vérifient ce que je dis, verra, qu'après un siècle, vous avez troublé deux Empires, dépouillé actuellement un Roi, exclu un autre de son royaume, déposé une reine, fait la guerre à une autre pour la priver de sa couronne, pris les armes contre quatre rois, déposé d'autres princes temporels, fait mourir un Roi, rendu captive une reine vertueuse et sage, laquelle en violant les lois divines et humaines, vous avez fait mourir par un genre de mort du tout inhumain et digne de pitié. »

La thèse, comme on le voit, tourne, de plus en plus, à la politique ou plutôt à la philosophie sociale : c'est, encore une fois, la question de la discipline, de la tradition, de l'ordre humain

dans l'ordre ecclésiastique et divin, qui va planant sur ces pages vivantes où l'un des esprits les plus clairs et les plus hauts qui aient touché à ces matières s'échauffe au feu d'une discussion communicative. Il en veut à la Réforme et, comme il dit, *il la hait* d'avoir détruit le bel idéal d'unité qu'avait conçu le moyen âge, d'avoir déchiré la robe sans couture. « La Religion prétendue réformée est digne de haine, parce qu'elle fait schisme en l'Église. » Voilà son grand point. Cet homme est l'Unité incarnée, un Français, un Romain, un Latin. Il aspire à l'ordre social et à la discipline. Il ne comprend pas qu'on puisse marchander l'obéissance à la volonté suprême qui dicte la loi.

C'est par là qu'il termine. S'efforçant d'arracher ses derniers voiles à la pensée de Luther et de Calvin, il renouvelle l'éternel procès de la communauté hiérarchisée contre l'individu indépendant ou révolté. Il cite d'abord : « Ni le pape, ni l'évêque, ni aucun homme, a dit Luther, n'a pouvoir d'obliger le chrétien à une syllabe, si ce n'est de son consentement... Je vois, dit-il au même endroit, que ni les hommes ni les anges ne peuvent imposer aucune loi qu'en tant qu'ils le veulent; *car nous sommes libres de toutes lois.* » A cette affirmation si forte du docteur de Wittemberg, l'évêque, le prélat, le dignitaire de l'Église oppose l'affirmation pleine de hauteur et d'ironie de la thèse contraire. Il ne discute plus; car il sait que, sur ce point, l'antagonisme est irréductible : « Donc, il paraît que vous enseignez disertement que les lois humaines n'obligent en aucune façon les consciences. Telle est votre doctrine! Elle est détestée de l'Église catholique et le doit être universellement de tout le monde, attendu qu'elle ouvre une grande porte à la désobéissance, en ce qu'on ne saurait mieux apprendre à mépriser l'autorité de l'Église, des rois et des magistrats et à violer leurs lois et ordonnances, qu'en persuadant à un chacun qu'il ne peut y en avoir aucune qui oblige les consciences. »

Pour dire toute ma pensée, je crois qu'ici le théologien entraîne le politique et le trompe. Il serait facile au protestantisme de répondre que, si la Réforme a porté atteinte à l'unité catholique et à la domination romaine universelle, elle n'a nullement

affaibli le ressort de la puissance politique, ni enseigné le mépris des lois. On réunirait facilement nombre de passages empruntés aux œuvres de Luther et de Calvin affirmant l'autorité du pouvoir et resserrant les nœuds de la société civile. De grandes nations se sont constituées et vivent dans un ordre parfait, en se conformant aux principes des docteurs de la Réforme. Ceux-ci se sont certainement arrêtés sur la pente de l'anarchisme qui, au dire de Richelieu, était l'aboutissant de leur système. Et précisément, ils font tête, en s'appuyant sur la notion de l'État, de même qu'au nom de l'État ils résistent à la domination universelle, spirituelle et temporelle, telle que l'avait conçue la papauté du moyen âge.

De sorte que, si l'on va au fond des choses, on constate que — par une singulière contradiction inaperçue, d'ailleurs, de lui-même, — Richelieu est en communauté de vues avec ses adversaires, au moment même où il les combat. Sa préface corrige son livre ou, plutôt, elle le complète. Puisque les faits ont détruit l'harmonie ancienne, encore faut-il vivre, encore faut-il chercher quelque part le point d'appui qui manque désormais. Et ce point d'appui, il le trouve, à son tour, comme les docteurs protestants, dans la puissance de l'État.

Peu à peu se dégage ainsi, de part et d'autre, par la nécessité des faits, la conception d'une vie nationale indépendante de la croyance religieuse de chacun des citoyens. Et c'est là précisément où en est Richelieu. S'il considère que c'est un crime au citoyen de s'insurger contre l'État ou de vouloir constituer un État dans l'État, crime qui appelle la répression par la force, il ne songe nullement à recourir à la force quand il s'agit de la foi. Tout au contraire, il s'en défend. Il souscrirait volontiers aux paroles de Bodin : « Que le prince renonce à la violence. S'il veut attirer ses sujets à sa propre religion, qu'il use de douceur. La violence n'aboutit qu'à rendre les âmes plus revêches : par elle, on tombe dans les plus grands maux auxquels puisse s'exposer un État : les émotions, troubles et guerres civiles. »

En un mot, l'homme d'État fait déjà la paix à laquelle l'évêque ne consent pas encore. La conception de l'unité est ramenée à l'unité nationale et elle s'y tient. Ainsi, cette belle intelligence reste,

plus qu'elle ne s'en rend compte peut-être, fidèle à elle-même. En effet, l'homme qui a écrit le livre et la préface n'est-il pas le même qui, après avoir pris la Rochelle, deviendra l'allié des protestants, faisant de cette contradiction apparente l'axe d'une existence où se rencontrent toujours le sens pratique, la mesure et un vigoureux esprit de modération (1)?

La rédaction et la publication de ce traité furent, pour Richelieu, une forte et salutaire distraction durant l'été de 1617. Au début d'octobre, il écrivait au garde des sceaux pour lui demander le privilège (2), et, le 7 du même mois, il obtenait l'approbation des docteurs de Poitiers (3). Bientôt, il envoyait des exemplaires de son livre, imprimé dans cette ville, à ses amis, aux docteurs de la Sorbonne, à ses confrères, les évêques, au Père Suffren, confesseur de la reine mère, et il recevait de partout des compliments et des félicitations (4). Plusieurs pasteurs protestants répondirent promptement. Mais l'ardeur qu'ils mirent à transformer la querelle en polémique politique indique combien ils étaient encore éloignés de partager les tendances hautement modérées de leur contradicteur.

Le livre, en un mot, produisit tout l'effet sur lequel l'évêque pouvait compter. Il tint le public en haleine et mérita l'attention et l'estime des hommes graves. Le succès fut tel que les adversaires personnels de Richelieu en conçurent du dépit. « Plus cette action me donna de réputation, plus elle me chargea d'envie, » dit-il lui-même. Et, en effet, il était à une de ces époques de la vie où la supériorité naissante n'a pu encore se dégager du premier cortège des jalousies particulières et des haines médiocres.

(1) BAYLE, dans sa critique très intéressante du livre de Richelieu, fait observer que celui-ci, tout en reprochant aux protestants leurs doctrines anti-monarchiques, n'a pas mentionné les livres si importants de Hubert Languet et les *Vindiciæ contra tyrannos*. Pour expliquer cette singulière omission, il cite un passage de Rivet affirmant que Richelieu avait pris toutes ses citations dans le livre de l'écossais Brekeley. — Le ministre Blondel répondit à l'évêque de Luçon sous le titre : *Modeste déclaration de la sincérité des Églises Réformées*, à Sedan, 1619. — V. BAYLE, *Dissertation sur le livre de Junius Brutus*, à la suite du *Dictionnaire* (t. IV, p. 573).

(2) *Correspondance* (t. VII, p. 414).

(3) L'approbation des docteurs est datée de « Poitiers, le 9 octobre, jour saint Denis, l'un des apôtres de la France », V. édit. de 1629, en tête.

(4) *Correspondance* (t. I, p. 558).

Cependant, à Paris, le favori, le rival s'affirmait dans la faveur du roi et dans l'habitude du pouvoir. Il se gorgeait d'argent et d'honneurs. Au lendemain de la mort du maréchal, il avait obtenu les charges de lieutenant général de la Normandie et de premier gentilhomme de la Chambre, les places du Pont-de-l'Arche et de Quillebœuf. En mai, pour mieux surveiller le Roi, il prend, au Louvre, l'appartement de M^{me} de Guercheville. Le 7 juin, il est reçu conseiller au Parlement. En août, il se fait attribuer toute la confiscation de la maréchale d'Ancre.

Il songeait à épouser la sœur naturelle du Roi, M^{lle} de Vendôme, rêvant faire couler ainsi, dans les veines de ses enfants, le sang des Bourbons. En présence de l'opposition naissante autour de lui, il renonça à ce projet. Mais, le 13 septembre, il épousait M^{me} de Montbazou, « laquelle étoit d'une grande maison, fort belle et avoit des biens suffisamment » (1). Il devenait ainsi le beau-frère du duc de Rohan et l'allié des plus grandes familles du royaume. Il eut la valeur de cinq cent mille livres en mariage. Tout était, pour lui, revenant-bon. « Tout résonnait d'éloges à sa gloire. » La cour, le public, le royaume s'inclinaient devant cette fortune plus soudaine encore et non moins inexplicable que celle du maréchal d'Ancre.

Il fallait consolider tout cela. Il fallait donner à la politique suivie à l'égard de la reine mère l'appui de ce qu'il y avait de plus autorisé dans le royaume. Luynes eut l'idée de recourir à une espèce de contrefaçon de l'assemblée des États. Sous le prétexte, habilement choisi, de réformes à accomplir (il y a toujours des réformes à accomplir en France), il fit convoquer une réunion des notables avec mandat d'étudier rapidement un certain nombre de propositions empruntées aux cahiers de 1614. L'assemblée se composait de treize membres du clergé, seize de la noblesse, et vingt-cinq représentants des cours souveraines. Elle devait se réunir à Rouen, Luynes ayant préféré « cette seconde capitale de la France », parce qu'elle était aussi le chef-lieu de sa lieutenance générale de Normandie.

(1) Voir le livre de Victor Cousin sur *Madame de Chevreuse*.

Le Roi vint en personne. Mais Luynes fit son entrée à part, à la tête de 500 chevaux. En raison de sa qualité de lieutenant général, il présida lui-même la séance d'ouverture des États de la province et il parla avec bonne grâce, aux applaudissements de tous.

L'assemblée des Notables s'ouvrit, le 4 décembre, en présence du Roi, par un discours du chancelier, le vieux Sillery. Puis, on se mit au travail. En vingt jours, la besogne fut faite et le paquet de réformes accepté, sous de légères modifications. Le cahier fut remis au Roi par le cardinal Du Perron, le 26. Il contenait un plan général de refonte des Conseils du Roi, la suppression de la Paulette, la limitation du chiffre des pensions, en un mot, il donnait satisfaction à la plupart des aspirations justifiées, qui, depuis si longtemps, se manifestaient par tout le royaume.

Ce fut une congratulation générale pour un si beau et si prompt résultat. Louis XIII fixa un rendez-vous aux députés, à Paris, le lendemain du jour des Rois, pour leur faire connaître sa réponse qu'il promit sincère et favorable. Mais cette promesse ne tint pas, et il n'en fut plus jamais question. Fontenay-Mareuil conclut judicieusement : « Cette assemblée demeura, comme toutes les autres, sans effet. Mais comment aussi, verroit-on ôter les désordres d'un lieu où il y a un favori qui ne subsiste que par le désordre et qui en est lui-même le plus grand de tous (1) ? »

Cependant Luynes surveillait, du coin de l'œil, tout ce qui se passait du côté de la Loire, soit à Blois, soit à Coussay. Ce solitaire muet l'inquiétait toujours. L'évêque a beau faire le mort : on le sait vivant et bien vivant. Il gêne. On trouve qu'à Coussay,

(1) Sur l'assemblée des Notables, voir les histoires générales du règne de Louis XIII. — Cf. FONTENAY-MAREUIL, *Mémoires* (p. 127). — « Brevet du pouvoir donné par le Roy à M^e le duc d'Anjou, son frère unique, pour présider en l'assemblée des Notables », 7 décembre. *Affaires Étrangères* (vol. 771, f^o 185). — « Sommaire des propositions présentées par écrit de la part du Roy en l'Assemblée de Rouen du samedi 7 décembre 1617 » (*ibid.*, vol. 771, f^o 190). — « Le cahier de l'assemblée des Notables, tenue à Rouen », 26 décembre 1617 (*ibid.*, f^o 194). — A la suite : « Mémoire de ce qui s'est passé en l'assemblée tenue à Rouen (f^o 220-232). — RICHELIEU dit dans ses *Mémoires* : « Le principal dessein de Luynes était de faire trouver bon ce qu'il avait conseillé au Roi sur le sujet de la mort du maréchal d'Ancre et de l'éloignement de la reine mère. Cela fait, son soin ne s'étendit pas plus avant » (t. I, p. 177). — *Journal d'ARNAULD D'ANDILLY*, édit. Halphen (p. 327 et p. 349), sous la date du 10 février 1618.

il a encore trop d'air; il est trop près. On lui ordonne de se renfermer dans son évêché, parmi ces marais dont les fièvres sont pour lui si perfides. Son frère le marquis, son beau-frère Pontcourtay doivent aussi se retirer dans leur maison (1).

L'évêque le premier leur conseille la patience. Sur le bruit qui lui est parvenu que la Reine a fait quelque démarche pour qu'on le laissât revenir auprès d'elle, il écrit à son frère et demande « que la Reine arrête le cours des poursuites qu'elle fait pour mon rétablissement ».

Marie de Médicis est, en effet, bien abandonnée. En proie à tous les intrigants, elle tombe dans tous les pièges. Elle se ressouvient de son ancien ministre et conseiller Barbin qui se morfondait à la Bastille, attendant toujours les résultats de la poursuite intentée contre lui. Celui-là, Luynes le détestait, plus encore peut-être que Luçon. Il disait que la reine mère, conseillée par lui, « était l'unique ennemi de l'État. » Par un artifice vraiment machiavélique, on prépara pour la reine mère et pour Barbin une embûche où il était trop facile de les prendre. On montra au prisonnier un visage moins sévère. On lui accorda quelques menues faveurs; on le laissa se promener dans l'étroite cour de la Bastille; on lui permit de correspondre au dehors; le commandant avait pour lui des sentiments de bienveillance : il fut libre de les manifester.

La reine, avertie, crut qu'elle pourrait, sans inconvénient, renouer quelques relations avec son ancien serviteur. Elle lui écrivit, bien sottement, pour lui demander conseil, « n'ayant plus personne auprès d'elle en qui elle se fiait ». Il répondit, d'abord sagement, puis plus habilement, puis plus fortement, selon son caractère. Plusieurs grands seigneurs furent mis au courant. Luynes lui-même, qui avait gagné les courriers et qui lisait toutes les lettres, paraissait désireux de recourir à ce moyen pour rechercher un rapprochement avec la reine mère. Il trompait ainsi, non

(1) Voir toute une correspondance très intéressante de Richelieu au sujet de l'administration de son diocèse, à cette époque : à la Bibliothèque de l'Institut, fonds Godfroy (t. CCLXVIII, pièces 114, 131 etc.). Nous retrouvons, ici, Duvergier du Hauranne, abbé de Saint-Cyran. Cfr. notre premier volume (p. 116).

seulement Marie de Médicis et Barbin, mais ses meilleurs amis, comme le duc de Rohan, son beau-père, Montbazou, qui était honnête homme et s'employait de bonne foi au succès de l'affaire, et des personnages importants dont la rancune pouvait lui être dangereuse, Bellegarde et d'Épernon. « Tous se rapportaient à Barbin » qui, par l'ascendant naturel de son caractère, avait repris, du fond de sa prison, une certaine autorité.

Lui et la reine s'enferraient. Elle commit l'imprudenc d'envoyer à Paris un émissaire maladroit et brutal, Chanteloube, qui vint à la cour, parlant haut et annonçant le prochain retour de l'exilée. Luynes n'attendait que cette occasion. Il se dévoila tout à coup, exhiba la copie de toutes les lettres qu'il avait fait saisir et parmi lesquelles il y en avait de compromettantes, cria au complot.

Le Roi fut effrayé. On arrêta le commandant de la Bastille et son lieutenant, Bournonville et Persen. On mit la main sur quelques pamphlétaires à gages qui payèrent pour tous et furent brûlés vifs en place de Grève. On emplit la Bastille et le For-l'Évêque. On resserra Barbin, et on ouvrit, contre lui une procédure qui pouvait le conduire à l'échafaud. En un mot, on terrorisa, par tous les moyens, cette malheureuse reine, affolée du mal que son imprudence venait de commettre (1).

Enfin, quoique l'évêque de Luçon paraisse bien s'être tenu en dehors de cette intrigue (2), on profita de l'occasion pour l'éloigner une bonne fois, et une lettre, datée du 7 avril, lui intima l'ordre de se rendre, par les voies les plus rapides, à Avignon, c'est-à-dire en exil. Son frère et son beau-frère recevaient le même com-

(1) Tout cet incident relatif à Barbin eut une grande importance dans la politique du temps. C'est Arnauld d'Andilly qui paraît l'avoir connu avec le plus de détails. Il rédigea même, à ce sujet, un mémoire spécial que je n'ai pas retrouvé. Voir son *Journal* sous la date du 18 mars 1618 (p. 358). — Cfr. *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 183-185). — *Mercur françois*. — BENTIVOGLIO (t. II, p. 316 et 543). — Le jugement de condamnation de Barbin et des autres est aux Affaires Étrangères, vol. 772 (f° 16).

(2) Il écrivait au duc de Montbazou, le beau-père de Luynes: « On m'a dit qu'on publie que je donne des conseils à la Reine. Elle a daigné quelquefois m'honorer de ses lettres; je sais trop bien quel est mon devoir pour avoir manqué de lui écrire; mes lettres consistent en actions de grâces de l'honneur qu'il lui plaît me faire. Il y a grande différence des affaires d'une maison particulière et de celles d'un État. » *Correspondance* (t. I, p. 562).

mandement. « Je ne fus pas surpris, à la réception de cette dépêche, écrit-il, ayant toujours attendu, de la lâcheté de ceux qui gouvernaient, toute sorte d'injuste, barbare et déraisonnable traitement. » Il ajoute qu'il se conforma, sans le moindre délai, à l'ordre du Roi.

La lettre lui était arrivée, selon la remarque qu'il en fait lui-même, en un temps de pénitence : le mercredi saint. Il partit pour Avignon, le vendredi saint, sans même prendre le temps de célébrer la messe de Pâques dans son Église cathédrale, et sans attendre, après le jour de deuil, le jour que l'Église consacre au triomphe et à la résurrection (1).

(1) *Correspondance* (t. I, p. 568). — Remarquer la différence de ton entre sa réponse au Roi et le récit des *Mémoires*. — Cfr. *Journal d'ARNAULD* (p. 358, 366) et *Mémoires de DÉACENT*.

CHAPITRE III

RICHELIEU A AVIGNON (1)

I. — L'exil.

Dans la lettre par laquelle le Roi donnait à Richelieu l'ordre de se rendre à Avignon (2), il était allégué comme motifs : « les fréquentes visites et assemblées, allées et venues de diverses personnes qui se font aux lieux où vous êtes et dont plusieurs de nos sujets prennent ombrage et défiance ». On lui fait le reproche, en un mot, d'être un artisan d'intrigues.

Il est difficile aux hommes qui ont été dans les affaires d'échapper à ce genre d'accusation. Richelieu, se sentant victime de cette délation ambiante qui enveloppe spontanément ceux qui sont craints, s'inclina : « Sire, écrivait-il au Roi, je partirai précisément après-demain pour satisfaire au commandement qu'il plait à V. M. me faire m'en aller en Avignon. » Quant aux menées dont on l'accuse, il demande simplement qu'on fasse une enquête « et qu'on envoie quelqu'un sur les lieux, dépouillé de passion, pour prendre connaissance de la vérité ».

Demande inutile et qui ne pouvait avoir de suite. On ne cherchait pas à reconnaître s'il avait raison, mais bien à lui trouver des torts. Comme dit son historiographe, Aubery : « On savait très bien

(1) Je dois remercier tout particulièrement M. Duhamel, archiviste de Vaucluse, qui a bien voulu me remettre le manuscrit d'un travail inédit, où il a étudié le séjour de Richelieu à Avignon. Cette obligeante communication m'a été d'un grand secours.

(2) *Correspondance* (t. I, p. 568).

que tout son crime était la grandeur de son génie qui le rendait capable de la conduite de l'État (1). »

Il partit donc. Le voyage de Luçon à Avignon, en cette fin d'hiver, par des chemins affreux, fut long et pénible. Le 12 mai, près d'un mois après, son secrétaire, Le Masle, louait à un sieur Jacques de Beaumont, chanoine de l'Église collégiale de Saint-Pierre d'Avignon, moyennant la somme de 700 livres, un hôtel situé dans un quartier assez isolé, proche du couvent des Minimes. L'inventaire du mobilier, laissé à la disposition de l'évêque de Luçon, fut dressé le 15 mai. Il a été conservé. Richelieu s'installa assez confortablement. Il était accompagné de son frère, le marquis, de son beau-frère, Pontcourlay, du fidèle Le Masle et de quelques serviteurs et domestiques : « Encore nous fut-ce, dit-il, une grande consolation, de ne nous voir pas séparés, bien que nos ennemis ne le fissent pas à cette fin, mais pour pouvoir prendre garde à nous tous d'une même vue. »

Avignon, comme le Comtat Venaissin, appartenait alors au Pape. C'était une ville italienne en France. Le gouvernement était calqué sur celui de Rome. Un vice-légat y gouvernait au nom du Saint-Siège. On parlait partout italien. Les monuments publics, les places, les hôtels étaient dans le goût d'outre-monts. Un voyageur dit que vivre à Avignon, c'était vivre, par exemple, à Bologne. La ville était animée, le commerce actif, la population accueillante, composée de familles italiennes très riches, et de quelques familles de petite noblesse française, auxquelles la maison de Luynes étaient apparentée. Le fonds du peuple grouillait dans des rues étroites, très encombrées d'une foule de vendeurs et d'intermédiaires, juifs pour la plupart, et vêtus de rouge. La grande distraction de la ville était la promenade, le soir, sur le quai, pour prendre le frais, le long du Rhône.

Les Richelieu, tombés dans ce milieu étranger, indifférent ou hostile, se trouvèrent, pendant quelque temps, dans une grande détresse morale. Tout les abandonnait. C'est à peine s'ils pouvaient chercher, autour d'eux, quelque-une de ces relations ba-

(1) AUBERT, *Hist.* (t. I, p. 29).

nales que l'ennuie de la vie provinciale noue et dénoue si facilement. Ils se savaient entourés d'espions et étroitement surveillés; tout ce qu'ils faisaient ou disaient était répété à la cour : le monde ecclésiastique, dans lequel ils fréquentaient presque uniquement, est miné de conduits souterrains par où se propagent rapidement les moindres bruits (1).

L'évêque, plus nerveux et plus sensible que ses frères, souffrait davantage. En proie à des angoisses indicibles, il remuait sans cesse le souvenir d'un passé qui l'obsédait, plaidant devant lui-même sa cause et se donnant à demi-voix des justifications et des raisons qui n'avaient, hélas ! personne à convaincre. A la fin, n'y tenant plus, il jeta fébrilement sur le papier les réflexions qui s'agitaient en lui.

Le document original est sous mes yeux : je connais peu de monuments historiques plus palpitants de vie et de passion. Il intitule lui-même ce plaidoyer : *Caput apologeticum*. L'évêque dicte à Le Masle, prend la plume, la repasse à un autre secrétaire, puis à Le Masle encore ; les phrases sont courtes, pleines, d'une seule venue ; l'écriture se hâte pour mieux suivre une pensée plus rapide que l'éclair (2).

Début brusque où l'on sent toute la crainte encore présente du procès de la maréchale d'Ancre et du réquisitoire de Servin : « Qui a jamais ouï parler que des civilités fussent des crimes ? » (Il s'agit des lettres obséquieuses que l'évêque avait écrites au maréchal d'Ancre et qui avaient été citées contre lui au procès.) « Si c'est crime, qui en est exempt ? Quel seigneur, quel officier, quel prince n'est point tombé en cette faute ? » Alors, rappelant avec raison que toute la France a été aux pieds du maréchal, et notamment ces cinq ministres qui, aujourd'hui, sont de si Apres :

(1) Voir les lettres écrites à Pontchartrain par un religieux qui s'appelait peut-être Lelièvre, — lettres qu'Avenel signale (t. VIII, p. 185), elles sont à la Bib. Nat., *Mélanges Clairembault*, fonds français 1374 (pages 8869 et 8883).

(2) Voir *Correspondance* (t. VII, p. 416). — Je rentre dans les vues de Richelieu en utilisant le *Caput apologeticum* sous cette date ; car voici ce qu'il écrit pour ses secrétaires : « Faudra insérer ce discours lorsqu'on faisoit le procès à Barbin et que, l'Evêque de Luçon, on parloit de le faire comparaitre, ou quand il fut arrêté prisonnier à Lion, qu'il écrivit au Roi qu'il ne désiroit rien que de paroitre pour se justifier. » *Affaires Étrangères*, vol. 772, f° 55. — Cfr. *Mémoires* (t. I, 180).

accusateurs, il pousse sa pointe : « Tous les biens, toutes les charges et dignités qu'il possédoit (il s'agit du maréchal), c'est de leur temps, voire même à la sollicitation de quelques-uns qui lui donnoient la main... Est-ce crime d'avoir eu habitude avec lui, si cela ne l'a point été d'un personnage de mérite et de sagesse y contractant une étroite amitié, mariant ses enfans avec les siens (il s'agit de Villeroy). » — « Si être venu en charge de son temps, c'est un crime, qu'a fait le sieur du Vair qui l'en exempte? » Puis, répétant une phrase qu'il a déjà mise dans une lettre à Louis XIII, et qui a quelque chose de si direct qu'on peut penser que le Mémoire était destiné à être mis sous les yeux du roi : « Jamais je n'ai rien fait que je n'aie cru certainement, en ma conscience, être avantageux au Roi, et je puis dire devant Dieu avoir toujours eu une passion très grande de lui complaire, je ne dis pas seulement à lui comme roi, mais comme Louis XIII^e. »

Une autre incrimination aussi redoutable, à l'heure présente, que celle des relations avec le maréchal d'Ancre s'est produite. Il l'aborde avec beaucoup de simplicité : « J'ai obéi à la Reine, il est vrai; mais de qui tout le monde recevait-il les volontés du Roi que de sa bouche? Les particuliers, petits et grands, les communautés (il s'agit évidemment du parlement) ne les ont point prises d'autres. Nul n'a jamais révoqué en doute ce qui sortoit de la bouche de notre princesse et je proteste devant Dieu ne lui avoir jamais ouï dire parole, ni connu intention qui pût déplaire au Roi, mais au contraire toute affection. »

Faisant un retour sur lui-même, il secoue la pluie des calomnies mesquines : « A un homme malheureux, écrit-il, on lui impute tout à faute : Il dépensoit en sa charge : on l'en estimoit en ce temps; maintenant on lui impute : il faisoit le prince! — Il étoit libre, franc et ferme : il en étoit loué; cependant, maintenant, il en reçoit blâme. Tout tourne en violence. — Il n'étoit point intéressé; maintenant, c'est vanité. — Faisoit sa charge avec splendeur; c'est gloire. — En un mot, les vertus d'un homme en faveur sont vices en disgrâce. »

Après un long plaidoyer, qu'il soutient encore par la fermeté du regard qu'il jette sur l'œuvre de ses successeurs, il re-

prend sa propre apologie en phrases courtes, hachées, où la nostalgie de la louange s'attarde à celle qu'il se donne à lui-même : « Fils de père qui a toujours servi les rois et, en si peu qu'il l'a pu, l'a toujours fait lui-même. Dès le commencement, le feu roi y a eu confiance; depuis, la reine l'a continuée... — Faut commencer dès sa jeunesse qu'on trouvera accompagnée de bons présages; s'est toujours conduit selon sa profession et selon les divers degrés auxquels il s'est trouvé; — a été tel que la bonne opinion que le feu roi y avoit conçue, dès son jeune âge, lui doit être une marque de grande approbation. Le feu roi l'a voulu promouvoir à la charge en laquelle il est, devant qu'il ait l'âge requis. — A Rome, il a été reçu avec contentement et obtenu plus de grâce qu'il ne désiroit, ni même que le feu roi n'en demandoit. Le pape en ayant rendu des témoignages singuliers, l'ayant dispensé à vingt-deux ans, remis pour plus de 6000 écus de bulles. — La Sorbonne a à faveur de l'avoir en sa Société : il a fait estimer son banc célèbre pour la quantité de personnages qui y ont paru..... » (Comme la moindre chose est révélée dans le tableau de cette jeune et déjà glorieuse existence!) — « En tous lieux où il a vécu, il s'y est comporté avec estime. — Dans son diocèse, faisant sa charge sans donner lieu de plaintes aux huguenots. » Il insiste : « Il a remis plusieurs églises, avancé le bien de la religion, sans toutefois que ceux qui en sont divisés puissent s'en plaindre... Il se trouve aux États; il y fait sa charge, étant ferme dans le service du Roi. » Et, enfin, bravement, car il n'abandonne pas ses amis : « Faudra mettre la défense de Barbin; mains nettes, courageux. Mangot, excellent pour le sceau. »

C'est sur ces mots que s'achèvent ces notes hâtives, destinées à prendre la forme d'une apologie qui ne fut jamais rédigée. En les écrivant, telles quelles, le solitaire d'Avignon vidait son cœur. Mais son âme était trop fière et son esprit trop perspicace pour admettre, après réflexion, qu'il soit utile de se justifier : car chaque homme a pour juge sa conscience. Il le dit lui-même, écrivant à un ami Bouthillier La Cochère : « Il n'y a personne qui regarde maintenant plus indifféremment les choses du monde, ni qui en ait moins de crainte, sachant bien, pour l'avoir appris par expé-

rience, que les orages passent, que la vérité se connait et que mon innocence ne peut rien avoir de commun avec le crime des autres, — au cas qu'il y en ait (1). »

Si c'est un soulagement pour une âme ardente et passionnée d'écrire le *Caput apologeticum*, c'est une sagesse et une philosophie supérieure de le laisser dans le tiroir où s'entassent et se fanent les papiers fragiles, confidentiels des pensées secrètes et des souffrances intimes, jusqu'au jour où quelque rencontre séculaire le mettra sous les yeux d'un curieux, qui cherchait un héros et qui s'étonne de trouver un homme.

Le goût que l'évêque avait montré pour l'étude s'affirme à Avignon. Il demande toujours des livres. Il veut réfuter les divers ministres qui ont répondu à son ouvrage. Il met la dernière main à une autre œuvre, esquissée au temps de sa jeunesse, lors de son premier séjour à Luçon, *l'Instruction du Chrétien* (2). Loin de son diocèse, il fait œuvre épiscopale. Il surveille l'installation, à Luçon, d'un hospice de Capucins. Il est en correspondance avec son grand vicaire, Flavigny. Il est en relation d'études et peut-être de prières avec un saint homme, le frère Jean Marie, carme déchaussé, originaire de Fribourg, qui est de séjour à Avignon et qui lui prédit un prompt retour de la fortune et la plus brillante destinée. Il fréquente le vice-légat du pape, Bagni, et se lie d'amitié avec lui; il est si souvent au couvent des Minimes qu'on désigne encore la chambre qu'il aurait occupée. Il n'a que peu de relations dans le monde. Sa vie est édifiante et exemplaire.

Il est plongé dans l'étude et le silence. Sa mission spirituelle ne l'absorbe pas tout entier; dans ce long recueillement, il y a place pour des réflexions d'un autre ordre. L'homme politique ne se manifeste plus au dehors, mais il n'a nullement renoncé. Il est replié sur lui-même; il médite.

A considérer l'ensemble de la carrière de l'homme d'État, on s'aperçoit qu'à une heure donnée, une révolution profonde s'est accomplie dans ses idées et dans ses desseins. Au début, sa politique,

(1) *Correspondance* (t. I, p. 572.)

(2) *Correspondance* (t. VII, p. 424, — t. VIII, p. 186.)

subissant l'exemple et l'entraînement de la coterie où il vit, inclinait plutôt vers le système et le parti qui l'avaient emporté sous la régence de Marie de Médicis, c'est-à-dire le parti catholique et espagnol. Il était dans ces vues lorsqu'il prononçait son discours, aux États de 1614. Pendant son court ministère, si les « Instructions à Schomberg » marquent une certaine tendance à chercher un point d'appui du côté des protestants d'Allemagne et à reprendre la tradition du roi Henri, les engagements du maréchal d'Ancre, ceux de Marie de Médicis et sa propre situation épiscopale l'arrêtent et l'attachent encore à un parti auquel il n'a pas dit franchement adieu et qui croit encore pouvoir compter sur lui. Sitôt qu'il reparaitra sur la scène politique, la transformation sera complète. Dès 1622, il conseillera franchement au Roi de marier Madame en Angleterre, de secourir Mansfeld, en un mot de soutenir, dans le grand duel qui divise l'Europe, les adversaires de l'Espagne, dégagés par suite de tout lien politique avec Rome.

A quel moment cette évolution s'est-elle produite? Il est difficile de préciser; mais on trouve des indices d'un travail actif de ce puissant esprit pendant ce séjour à Avignon, et parmi ces études profondes auxquelles, d'après ses historiens, il eut tout le loisir de se consacrer.

On a dit qu'il s'était adonné, alors, à la lecture des *Négociations* du président Jeannin. Elles n'avaient pas encore été publiées. Il les lisait donc en manuscrit. C'était une moelle succulente que cette lecture, et elle suffirait à expliquer le retour vers la politique traditionnelle de Henri IV. Richelieu lisait aussi les lettres du cardinal d'Ossat, et il y recueillait la même tradition (1). Un passage du *Caput apologeticum* est plus net encore : « De m'accuser, moi et mes compagnons (c'est-à-dire les autres ministres), d'être Espagnols, parce que nous avons ménagé l'intelligence (c'est-à-dire l'entente cordiale existant entre les deux cours), comment le peut-on, sans convaincre ceux qui en ont fait et conseillé l'alliance (il s'agit de Villeroy), et qui, aux oppositions des princes contre ce

(1) Sur les lectures de Richelieu, voir *Maximes et fragments inédits du cardinal de Richelieu*, dans les *Mélanges de la Collection des Documents inédits de l'Histoire de France* (p. 718). — Cfr. *Correspondance* (t. I, p. 711).

dessein, ont toujours répondu qu'elle était nécessaire au bien de cet État et au repos de nos voisins? » Il se défend donc d'être « Espagnol ».

Il a d'autant plus de courage à le faire en ce moment que Rome est son seul appui, — toutes les ambitions du futur cardinal étant, d'ailleurs, tournées vers le Saint-Siège. Non seulement il habite sur terre pontificale, mais le Pape, qui n'a pas oublié qu'il est évêque, a pris sa défense. Une discussion très vive s'est même engagée à son sujet entre les deux cours (1).

Dès la nouvelle de l'arrivée de l'évêque de Luçon à Avignon. le pape Paul V, au cours d'une conversation avec l'ambassadeur de France, Denis de Marquemont, lui dit qu'il avait su, par les bruits de Rome, que l'évêque était obligé de rester à Avignon. Il ajouta, — ce sont les propres termes dont il se servit : — « qu'il serait bien aise de n'avoir pas ces personnes-là dans la dite ville », et il dit encore : « Que deviendra la résidence qu'il doit en son évêché; et que dira le monde de le voir interdit d'aller où son devoir l'oblige? » Le pape manifesta le regret qu'on ne se fût pas, du moins, servi de l'autorité du nonce pour donner, à un évêque, un tel commandement.

Il revient sur ce sujet quelque temps après, signalant l'inconvénient que présentait le séjour de l'évêque de Luçon à Avignon, « de crainte qu'il n'aille faire quelque chose qui déplaît à Votre Majesté ».

Mais la cour de France se fâcha. Louis XIII lui-même écrivit à son ambassadeur (6 juin 1618) : « Tant s'en faut, dit-il, que cet évêque vaquât aux exercices de sa profession, qu'il faisoit pratiques préjudiciables à mon service. » Et le ministre des affaires étrangères, Puisieux, d'autant plus ardent qu'il s'agissait d'accabler son prédécesseur : « Sa Sainteté, à notre avis, le prend un peu bien haut, se scandalisant de la retraite de M. de Luçon à Avignon. Sans doute, il y en a qui lui donnent ces mauvais avis avec commentaires. Si elle y défère, on lui mettra souvent la puce à l'o-

(1) Sur les relations de Richelieu avec Rome à cette époque, *cf.* *Correspondance*. (t. I, p. 573), lettre au Cardinal Ubaldini, — AUBERT, *Histoire* (t. I, p. 28). — Instruction du Cardinal Farnèse à BENTIVOGLIO, dans les lettres de celui-ci (t. I, p. 316).

reille... Si M. de Luçon se fût contenté de faire simplement le bon évêque en son diocèse, il n'en serait pas en ces termes que l'on a évités un fort long temps, bien qu'il y eût occasion suffisante et connue de ce faire. Mais ce sont esprits qui s'emportent bien loin au delà du devoir et très dangereux en un désordre public. » Ce médiocre Puisieux tapait ferme. Si ces propos revinrent, comme il est probable, aux oreilles de l'évêque de Luçon, ils durent lui être bien pénibles et ajouter encore à la mélancolie qui le rongea. Quant au pape, il se le tint pour dit, et garda chez lui l'hôte encombrant qu'on lui avait envoyé sans le consulter (1).

Laisse ainsi sans défense aux mains de ses adversaires, l'évêque passe les six derniers mois de l'année 1618 dans des alternatives de résignation et d'abattement. De grands malheurs privés surviennent et affligent la pauvre colonie désemparée. Dans la précipitation du départ, le marquis avait dû laisser à Richelieu sa jeune femme, Marguerite Guiot des Charmeaux, qui était enceinte. Seule dans ce château où elle n'avait plus les bons soins de sa belle-mère, M^{me} de Richelieu, morte avant elle, la marquise de Richelieu, en proie à toutes les appréhensions de son état et à toutes les douleurs de la séparation, accoucha, le 14 octobre 1618, d'un fils qui fut baptisé par le curé de Braye. Mais elle mourut le lendemain, 15 octobre.

Cette triste nouvelle fut un coup terrible pour les exilés. On se retourna encore vers la cour. L'évêque demande grâce, sinon pour lui, du moins pour ses frères; le marquis sollicite l'autorisation de se rendre à Paris et, de là, en Touraine. « Pour comble de malheur Dieu a voulu prendre ma femme et me laisser un fils privé par sa mort et mon éloignement de toute sorte de secours. » La permission de quitter Avignon lui fut accordée, ainsi qu'à son beau-frère, Pontcourlay. Mais avant de partir, il devait apprendre encore la perte de son jeune fils, mort sept semaines après la mère, le 15 décembre 1618 (2).

(1) Sur tout l'incident, voir *Recueil d'ATBANY* (t. I, p. 47).

(2) *Correspondance* (t. VII, p. 423). — Sur les décès successifs de la marquise de Richelieu et de son fils, voir les registres de la paroisse de Braye que j'ai cités dans mon tome I^{er} (p. 61).

Ces coups répétés, la solitude absolue qui suivait le départ de ses frères, précipitèrent l'évêque dans une profonde tristesse. Tandis qu'il fait encore bonne figure en public, seul avec lui-même, il désespère. L'idée de la mort l'obsède.

Le 8 février 1619, comme s'il sentait sa fin prochaine, il écrit son testament, sous la forme d'une lettre aux membres du chapitre de Luçon : « Messieurs, nul ne sachant quel doit être le cours de la vie, et ne pouvant prévoir, en mon particulier, comme il plaira à Dieu disposer de moi, le désir que j'ai de ne pas quitter ce monde sans vous laisser des témoignages de mon affection me fait dresser ce peu de lignes pour vous être mises ès mains, en cas que je sois privé du bonheur de me trouver moi-même parmi vous devant que de passer de cette vie dans une autre meilleure... » Suivent alors des dispositions plus précises. Il laisse son corps à son église de Luçon, désigne le lieu de sa sépulture, immédiatement au-dessus du pupitre des chantres, « désirant que le plus haut du chœur, comme plus honorable, soit conservé pour mes successeurs ». Il laisse à l'église son argenterie, ses ornements, ses trois tentes de tapisserie de Flandre, et, regrettant de ne pouvoir faire davantage, il ajoute : « Le premier bien que je vous souhaite est de vivre tous avec le plus de connoissance qu'il vous sera possible de votre condition, vous remettant sous les yeux que le monde n'est que tromperie et qu'il n'y a contentement ni profit qu'à servir Dieu qui ne manque point à ceux qui le servent. — Je vous désire ensuite un évêque qui, m'égalant en affection, me passe en toutes autres qualités ; je le conjure, quiconque il soit, *de résider avec vous*, visiter son diocèse, échauffer, par son exemple et son instruction, ceux qui, sous lui, ont charge d'âmes. » Ce sont là de bien tristes retours sur sa propre existence, si agitée, si éparpillée, et si vide jusqu'ici !

Il termine, en léguant au séminaire qu'il vient de fonder une somme de mille livres et sa bibliothèque tout entière, « pour donner plus d'occasion à des gens de mérite de s'y arrêter (1) ».

Cette disposition en faveur du séminaire avait été complétée, d'a-

(1) Sur ce singulier document qu'on peut considérer comme une sorte de « Testament spirituel », v. *Correspondance* (t. VII, p. 424).

vance, par une autre inspirée du même sentiment. Dès le 10 janvier 1619, l'évêque de Luçon avait donné procuration pour adjoindre aux ressources du séminaire les revenus de l'abbaye de l'Île-Chauvet, dont il était commandataire, et, comme s'il avait déjà renoncé à l'espoir de jamais reprendre la direction de son évêché, il disposait : « Quand les prêtres de l'Oratoire installés dans ledit séminaire le posséderont, ils entretiendront audit séminaire de Luçon quatre autres personnes de leur société, deux desquels seront prédicateurs et tenus d'exécuter les mandements *des successeurs évêques dudit seigneur Révérend* ou de leurs grands vicaires (1). »

Enfin par une dernière mesure qui semble bien marquer une résolution prise, le 13 février 1619, il prescrit à son secrétaire, Le Masle, de résilier le bail de la maison qu'il habitait à Avignon, et d'en faire remise au propriétaire. Sans nouvelles de ses frères, arrivés à Paris dans les premiers jours de février, il leur écrit pour leur demander quelques menus cadeaux qu'il veut distribuer autour de lui. Toutes ses dispositions sont arrêtées. Il est prêt...

Or, c'est dans ces conjonctures qu'on voit arriver à Avignon, le 7 mars (2), un cavalier venant de Paris : c'est le sieur du Tremblay, le propre frère du Père Joseph. Il est porteur d'une lettre du Roi adressée à l'évêque de Luçon. Coup de théâtre : celui-ci est rappelé de son exil ; il rentre en grâce ; il reçoit l'ordre de se rendre, par les voies les plus rapides, à Angoulême, pour y rejoindre la reine Marie de Médicis et reprendre ses fonctions auprès d'elle.

Richelieu gagnait la partie, au moment où il la croyait désespérée.

(1) *Correspondance* (t. I, p. 579).

(2) Pour la date du 7 mars, voir lettre du Cardinal Borghèse au nonce Bentivoglio, dans la *Correspondance* de celui-ci (t. III, p. 253).

II. — Le « Voyage d'Amadis ».

Voici ce qui s'était passé.

L'évêque de Luçon, ayant quitté Blois en juin 1617, avait conservé des relations assez suivies avec l'entourage de la Reine, et, par conséquent, une certaine action sur elle, jusqu'au moment où il avait dû se rendre à Avignon, en avril 1618. A partir de ce moment, Marie de Médicis s'était trouvée livrée à elle-même. Comme la plupart des femmes, elle était incapable de rester seule, sans confident et sans guide. Ayant cherché à renouer une correspondance avec Barbin, elle avait éprouvé une cruelle déception. Elle ne savait plus où se prendre.

Depuis longtemps déjà, Ruccellai guettait ce moment. En juillet 1617, il avait écrit à la Reine une lettre adroite pour l'assurer de son dévouement toujours fidèle, et préparer sa rentrée en grâce (1). Bientôt, il était venu en personne. Le terrain était préparé pour son retour par ceux qui, comme lui, étaient, avant tout, les adversaires de l'évêque de Luçon, Chanteloube, Bonzi, évêque de Béziers, Villesavin, secrétaire des commandements, et les autres (2).

Il ne s'en tenait pas aux protestations et aux compliments. C'était un homme d'entreprise, une imagination sans cesse en mouvement. Il avait conçu un plan extrêmement hardi et qu'il opposait d'emblée aux procédés dilatoires, au système de temporisation

(1) Voir une autre lettre de lui qui est probablement de 1618, dans le vol. 772, Affaires Étrangères (n° 333).

(2) Il semble bien que le début de l'intrigue qui amena l'entente avec Ruccellai soit de juillet-août 1618, et peut-être même est-elle un peu antérieure au départ de Richelieu pour Avignon. Ce qui est certain, c'est que ce furent Chanteloube et une demoiselle du Tillet, mêlée au procès de Barbin, qui firent les premières ouvertures auprès du duc d'Épernon. Voir, pour les dates, le mémoire de LA VALETTE, dans le *Recueil d'AUBERTY* (t. I, p. 137-139). Dans l'*Histoire de Marie de Médicis*, madame d'Arconville, arrive au même résultat après une étude attentive des documents, et ceci a une réelle importance, puisque cette appréciation est en contradiction avec les *Mémoires de Richelieu* qui reportent le début de l'intrigue au commencement de 1619, v. *Histoire de Marie de Médicis* (t. II, p. 479). — On voit l'intérêt qu'avait Richelieu à fixer la négociation à une date où il paraissait loin de toute intrigue. Cette observation pourrait confirmer le soupçon de M. Duhamel, à savoir que Richelieu n'ignorait pas ce qui se tramait à Blois.

et de réserve préconisé par Richelieu. Il prétendait faire de la reine mère le chef d'un grand parti d'opposition, prêt, s'il était nécessaire, à recourir aux armes pour amener Luynes à composition. De telles pensées devaient trouver un facile accès près du cœur ulcéré de Marie de Médicis (1).

Celle-ci, en effet, dans les derniers temps, n'avait pas été ménagée. Outre l'affaire si pénible de Barbin, elle avait vu l'envoyé du duc de Toscane à Paris, Bartolini, expulsé contrairement à toutes les règles de la courtoise internationale, parce qu'il était accusé d'entretenir avec elle des relations suspectes; elle avait suivi de loin, dans des sentiments qu'il est facile de deviner, les différentes phases des fiançailles et du mariage de sa fille, Madame Christine, avec le prince de Piémont, décidées et accomplies en dehors d'elle, sans qu'elle eût été avertie ou consultée autrement que pour la forme (2).

Ainsi, au moment où elle souffrait le plus de son éloignement et de son isolement, son conseiller préféré disparaissait et laissait la place libre au rival, qui, surexcitant les passions et les rancunes, faisait sonner la fanfare, toujours facile au début, des résistances énergiques et des entreprises vigoureuses.

Ce serait se perdre dans une brousse d'intrigues que de prétendre suivre les marches et contremarches de Rucellai, dès qu'il fut sur la piste de son projet. Il pensait, non sans finesse, que les grands prendraient rapidement ombrage de la faveur de Luynes; qu'ils se grouperaient contre lui, qu'ils escompteraient l'appui de la Reine, et qu'enfin l'opinion, mobile et versatile comme elle est en France, se retournerait en faveur de la mère séparée du fils par la volonté d'une coterie comblée de biens et d'honneurs.

Ce revirement, en effet, se produisait. Les grands se cherchaient dans l'ombre, pour opposer un contrepoids à l'autorité croissante du duc de Luynes. En se rapprochant les uns des autres, ils se portaient vers la reine mère.

(1) Cfr. *Fragment des Mémoires de RICHELIEU*, intitulé : « Sur la sortie de la Reine de Blois », *Affaires Étrangères* vol. 772 (f° 243.)

(2) « La reine tint ce mécontentement plus cruel qu'aucun qu'elle eût reçu jusqu'alors. » *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 517). — Cfr. *Correspondance* (t. VII, p. 929).

Rucellai était l'homme fait pour deviner de pareilles dispositions, et pour réveiller et coaliser des sentiments qui dormaient incertains ou couvaient isolés dans les âmes (1). Ce n'était pas une petite affaire, en ce temps-là, de mettre sur pied une intrigue de ce genre, quand elle n'avait pas son centre à la cour! Car les grands du royaume, dispersés sur leurs terres, séparés par de longues distances et, plus encore, par leurs rivalités et leurs susceptibilités personnelles, ne pouvaient se joindre, s'entendre et se confier les uns aux autres que si une activité extraordinaire savait leur ménager la peine et épargner à leur orgueil la meilleure partie du chemin (2).

Pendant des mois et des mois, Rucellai battit l'estrade pour arriver à ses fins. Il semble que ses premiers mouvements remontent à l'époque où un certain nombre de grands, Bellegarde, Rohan, d'Épernon, Montbazou, s'étaient faits, avec l'aveu plus ou moins sincère de Luynes, et avec le concours plus qu'imprudent de ce pauvre Barbin, les confidents d'une première tentative de rapprochement entre le Roi et la reine mère.

L'échec de cette tentative avait froissé plusieurs de ces personnages. Il en était, parmi eux, qui n'aimaient pas à passer pour dupes.

Au premier rang, Louis de Nogaret et de la Valette, duc d'Épernon. Cet ancien mignon de Henri III était devenu, avec le temps, un puissant seigneur. Il avait le gouvernement de Metz, place si bien munie et si importante aux portes du royaume; il avait le gouvernement de la Saintonge et de l'Angoumois; il était colonel-général de l'Infanterie française. Agé de soixante-cinq ans, il s'ap-

(1) Voir un excellent portrait de Rucellai dans GIRARD, *Vie du duc d'Épernon* (t. III, p. 73 et suiv.). — Sur les véritables intentions de Rucellai et sur ses relations avec Luynes, cfr. un curieux passage des *Mémoires* de RICHELIEU (t. I, p. 189).

(2) Toute cette intrigue est racontée plus ou moins exactement par tous les écrivains qui se réfèrent à cette époque. — Voir surtout GIRARD, *Vie du duc d'Épernon*. — *Mémoires* de FONTENAY-MAREUIL (p.). — *Vie de Marie de Médicis* (par madame d'Arconville); — les notes de M. AVENEL dans *Correspondance* (t. VII, p. 426-28). — BENTIVOGLIO, *Nunziatura* (t. I). — Le document le plus important est la « Relation de la sortie de la reine mère de Blois » par M. L. G. D. L. V. (le cardinal de la Valette), fils du duc d'Épernon, qui prit une part très active à tout l'événement. V. *Affaires Étrangères*, vol. 772 (f^o 243).

puyait sur ses deux fils, tous deux dans la force de l'âge et dignes d'un tel père : le marquis de la Valette et de l'archevêque de Toulouse, plus tard cardinal de la Valette, excellent homme de guerre.

D'Épernon, de tout temps, l'avait pris de haut avec tout le monde. Rempli d'un orgueil intraitable, il veillait à ce que la distance entre lui et les autres fût pour le moins égale à celle qu'il consentait à reconnaître entre le Roi et lui. En 1614, lors de la mort du roi Henri, il avait rendu un grand service à la reine Marie de Médicis : c'était lui qui avait fait proclamer la régence en prononçant, la main sur la garde de son épée, en pleine Cour de Parlement, un discours impératif qui avait eu pour effet instantané d'ajouter, sans discussion, une règle nouvelle à la constitution non écrite du royaume.

Si on avait, à son gré, mal récompensé de tels services, il goûtait une sorte de satisfaction raffinée dans le silence et le mécontentement. Il ne faisait plus guère à la cour que de rares apparitions. Cependant, il s'était décidé à venir saluer le Roi, quelque temps après la mort du maréchal d'Ancre. Un passage de Fontenay-Mareuil rend sensible l'espèce d'empire que le duc d'Épernon exerçait, alors, sur l'opinion et sur l'armée : « L'autorité qu'il avoit dans l'infanterie étoit si grande, et qui ne procédoit pas de la faveur comme autrefois, mais de son esprit, qu'ayant fait avertir du jour qu'il arriveroit, non seulement les mestres de camp et les officiers tant du régiment des gardes que de tous les autres qui étoient à Paris furent au-devant lui jusqu'à Étampes, mais une infinité d'autres venus expressément pour cela des garnisons de Picardie et de Champagne, aucun capitaine n'y ayant manqué sans grand sujet et sans lui en faire faire des excuses. »

De cet ancien favori devenu grand seigneur, Luynes, favori en passe de devenir grand seigneur, s'était fait rapidement un ennemi : il n'avait pas appuyé assez fortement la candidature au cardinalat de l'archevêque de Toulouse, fils du duc d'Épernon ; dans une querelle de préséance que celui-ci s'était faite avec le président du Vair, garde des sceaux, — épée contre robe, —

Luynes avait paru incliner du côté du ministre. Et puis, ces deux personnages, Luynes, souple et cauteleux, Épernon, hautain et raide, étaient d'humeur incompatible. Ils s'étaient rencontrés, un jour, sur le degré du Louvre ; Épernon avait dit à Luynes ce mot, depuis légendaire : « Vous autres, messieurs, vous montez, et nous, nous descendons. »

Un moment, on put craindre à la cour que le duc, entouré de ses gentilshommes, de ses gardes et d'une bande de sbires qu'il entretenait à son service, « les Simons », ne tentât un coup en plein Paris. On voulut le saisir. Averti, il quitta la ville, après avoir fait ses visites d'adieu à la tête d'une troupe de trois cents cavaliers, et se rendit à son château de Fontenay-en-Brie. Sur nouvel avis, il avait cru prudent de s'éloigner, gagnant presque seul, à marches forcées, malgré son âge, sa ville de Metz, où il s'enferma. Il n'était pas homme à pardonner cette alerte.

Cependant, Rucellai poursuivait son dessein de s'emparer de l'esprit de la reine mère, dont il s'était déclaré le cavalier servant. Il errait, déguisé et inconnu, autour de Blois, reçu de temps à autre, en cachette, par Marie de Médicis, qui se prêtait à ce dangereux manège. Il eut l'idée de lui proposer d'aller lui-même, avec un mandat exprès, demander au vieux duc de Bouillon, expert en brigues et en rébellion, un appui ou du moins un conseil. Autorisé, il partit d'une traite de Blois pour Sedan, toujours déguisé, se sentant surveillé, en péril, mais allègre et résistant, malgré sa complexion délicate, parce que le feu de l'intrigue l'animait. Bouillon refusa l'appui, mais donna le conseil : « Adressez-vous au duc d'Épernon, dit-il ; lui seul est d'humeur et de taille à vous venir en aide. »

Grand embarras pour Rucellai ; il était brouillé à mort avec le duc. D'autre part, il tenait à son projet. Ce n'était pas que le scrupule des premiers pas le gênât ; mais il craignait un refus brutal de d'Épernon quand celui-ci saurait que lui, Rucellai, était dans l'affaire. Avec une habileté consommée et où se reconnaît le disciple de Machiavel, il trompa le duc et l'engagea à fond dans le complot, sans se découvrir. Quand il se montra, les fils étaient noués de telle sorte que le duc était à la discrétion de l'intrigant

qui, d'un seul mot, pouvait le perdre. Il n'y avait plus qu'à marcher.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que si cette vaste machination fut un chef-d'œuvre d'habileté de la part de Ruccellai, elle fut un modèle d'activité et de résolution de la part du duc d'Épernon. Une fois son parti pris, il ne recula devant rien, se jeta tête baissée dans l'aventure, et, malgré son âge, conduisit jusqu'au bout, en héros de roman, le *voyage d'Amadis*.

A la simple lecture du récit que fait de cette extraordinaire entreprise son secrétaire Girard, on admire la peine dépensée et le risque couru par ces hommes énergiques. Vingt fois le complot faillit être découvert; vingt fois on passa par des angoisses et des transes horribles : courriers dévalisés, paquets jetés à la rivière et repêchés au fil de l'eau, trahisons déjouées, dévouements obscurs et ignorés; puis, les chevauchées à travers le royaume, les rencontres fortuites de troupes inconnues qui s'arrêtent de loin, le pistolet au poing, et interrogent; rendez-vous manqués d'un quart d'heure, surprises d'auberge, interpellations des sentinelles du haut des remparts des villes qui restent closes, indiscretions de femmes et de laquais, fuite errante à travers les bois, la nuit, sans guide, par des chemins que personne ne connaît, dans des fondrières où les chevaux se perdent, le long des rivières débordées, à la recherche, pour passer, du vieux pont en dos d'âne bâti par les Romains. A travers ces mille aventures, le complot se trame, se déroule et s'achève dans un décor dessiné par Callot : aux cuisses, le grand cheval barbe, noir, avec le nez fortement busqué; au front, le chapeau à haut panache; aux jambes, les houseaux de cuir qu'on ne quittera que le chemin fini; embarrassant la marche, le poids de toute une fortune, soit en pierreries dans des cassettes, soit en ducats roulés dans des boudins de cuir, dont est chargé le cortège des mules qui vont en avant, conduites par des laquais que l'on surveille de l'œil, la main sur le pistolet.

Le plan arrêté était celui-ci : tandis qu'un émissaire, que l'on croyait sûr, se rendrait près de la reine mère pour l'avertir, d'Épernon quitterait Metz, dans le plus grand secret, traverserait toute la France et gagnerait son gouvernement d'Angoumois, où

il devait attendre la Reine qui, de son côté, se serait enfuie de Blois. Ce vaste programme n'avait de chance de succès que s'il s'exécutait avec une précision parfaite. Ruccellai galopait jour et nuit pour tout ajuster. Il cachait si bien son jeu, qu'à Paris, on le croyait en Allemagne. Plus de cent personnes pourtant étaient dans le secret. Le miracle fut que Luynes ne sut rien, ou plutôt que prévenu à diverses reprises, il ne voulut rien entendre. Il était si fin ou si infatué qu'il ne croyait même plus la vérité.

Le duc d'Épernon partit de Metz, le lundi 22 janvier, précédé de huit jours par l'archevêque de Toulouse et laissant la garde de la ville à son plus cher fils, le marquis de la Valette. Il marcha à grandes journées, autant que la pesanteur de ses mulets le pouvait permettre. Malgré la saison, le temps fut si beau qu'on allait sans manteau. Il passa sous Dijon, qui refusa d'ouvrir ses portes, et il ne se sentit sauf que quand il eut franchi l'Allier au pont de Vichy. C'est de là qu'il écrivit au Roi pour lui annoncer la nouvelle de son acheminement en Saintonge et en Angoumois, « où il n'avait dessein, disait-il, que de vivre sous son obéissance (1) ».

Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Luynes, qui n'avait reçu qu'un avis assez obscur de Dijon. Évidemment, il se tramait quelque chose de grave ; mais il n'eut pas encore la pensée qu'il s'agissait de la reine mère.

Celle-ci attendait, avec une anxiété facile à concevoir, des nouvelles de l'exécution d'un projet sur lequel elle n'avait que de très vagues indications. L'agent de Ruccellai, qui devait l'avertir du départ du duc d'Épernon, au lieu de se rendre à Blois, avait gagné Paris, dans le dessein de trahir. Mais, par un heureux hasard, un membre du Parlement, ami de la reine mère, avait eu vent de son secret et de ses intentions, et, sans savoir au juste de quoi il s'agissait, avait eu la présence d'esprit de détourner le coup. Cependant Marie de Médicis ne recevait aucun avertissement. Elle se désespérait.

(1) La lettre de d'Épernon au roi, au sujet de son départ de Metz, est insérée dans le *Mercur françois*, t. V, 1619. Elle est de Balzac et est recueillie dans les ouvrages de celui-ci. — V. aussi *Histoire de Marie de Médicis* (III, p. 493).

D'autre part, l'archevêque de Toulouse et le duc d'Épernon lui-même, parvenus à Confolens en Angoumois, vingt jours après le départ de Metz, s'étonnaient de ne recevoir aucune nouvelle de la reine mère. Ils se décidèrent à quitter Confolens et à descendre vers Blois, en envoyant en avant un homme d'entreprise, leur confident Du Plessis, et, plus en avant encore, en pointe, un valet de chambre, nommé Cadillac, qui, depuis le début, était aussi dans le secret. Du Plessis s'arrêta à Loches, où il devait être bientôt suivi par l'archevêque de Toulouse. Cadillac alla jusqu'à Blois. Ce fut cet homme qui dut, au moment critique, serrer le nœud de toute l'affaire.

Arrivé à Blois, il demanda à parler à la Reine. Reçu aussitôt, il eut avec elle un long entretien. Il raconta tout le voyage du duc d'Épernon et, conformément à ses instructions, il se mit aux ordres de la reine, si elle était disposée à quitter le château. On s'imagine l'angoisse de cette femme, seule, sans conseil, au moment de prendre un parti si grave, sur la parole d'un tel homme, et de se lancer dans une telle aventure. Ne sachant à qui se fier, elle n'avait rien dit à personne. Du Plessis vint derrière Cadillac. Il fut reçu à son tour, retenu et logé au château. Il fit si bien qu'il décida la reine. Sur son conseil, elle prit pour confident un jeune homme de son entourage, le comte de Brenne, frère du marquis de Mosny.

Cadillac fut envoyé vers l'archevêque de Toulouse pour l'informer des dispositions de la reine. L'archevêque, qui était déjà à Loches, s'avança jusqu'à Montrichard, à six lieues de Blois et tout fut prêt pour la nuit suivante, 22 février, un mois, jour pour jour, après que le duc d'Épernon avait quitté Metz.

Le duc d'Épernon était à Loches. Il entendit Cadillac, retour de Blois, et se fit rendre un compte exact de tout ce qui s'était passé. On dit qu'à cette heure décisive, cet homme, qui avait agi jusque-là avec tant d'énergie et de résolution, hésita. Il se fit répéter par Cadillac, plus de cent fois en moins d'une demi-heure, ce que la Reine avait dit. A la fin, il prit son parti et, faisant allusion lui-même à César, il dit : « Nous avons, maintenant,

franchi le Rubicon. » Il envoya donc de nouveau Cadillac.

Ayant quitté Loches à huit heures du soir, celui-ci galopa dans la nuit sombre et arriva, entre minuit et une heure du matin, au pont de Blois. Il se glissa dans la ville, où il rencontra le comte de Brenne, et les valets de pied de la Reine, qui avaient préparé le carrosse, auprès du pont. Il traversa la ville silencieuse, monta jusqu'au château, et, étant sur le chemin, du pied du rempart, il vit, au deuxième étage, la chambre de la Reine éclairée. Il trouva aussi, disposées par de Brenne, deux échelles qui permettaient de gagner d'abord la terrasse et ensuite, le long du mur, la fenêtre de la Reine. Il monta. La fenêtre était fermée. Il frappa. On tardait à lui ouvrir et, du haut de l'échelle, il assistait à une scène poignante qui se passait au dedans. Les domestiques de la Reine, auxquels elle avait fini par se confier, la suppliaient de ne pas partir. Ils ne savaient rien du complot, ignoraient que le duc d'Épernon fût dans l'affaire et, effrayés de la soudaineté et du péril d'une si grave résolution, ils s'efforçaient de s'y opposer.

La reine avait fait mettre ses pierreries dans des coffres et s'était habillée d'une robe courte. Elle ordonna qu'on ouvrît la fenêtre. Cadillac sauta dans la chambre et se jeta à ses pieds. Quand il eut prononcé le nom du duc d'Épernon, tout le monde comprit ; les résistances tombèrent.

La Reine troussa elle-même sa robe autour de sa ceinture et s'avança vers la fenêtre. Le comte de Brenne passa le premier, la Reine descendit, puis Du Plessis, et ensuite les autres, c'est-à-dire Cadillac, deux exempts des gardes et la femme de chambre, Catherine.

La fenêtre de la chambre de la Reine est à plus de cent vingt pieds au-dessus du sol. Marie de Médicis, grosse et lourde, eut toutes les peines du monde à descendre la première échelle. Arrivée à la terrasse, elle n'en pouvait plus ; elle déclara qu'elle ne mettrait pas le pied sur la seconde échelle. Heureusement, il y avait, à cet endroit, un éboulement. On la mit sur un manteau qui, attaché par des cordes, fut glissé le long du terre-plein, et elle arriva ainsi en bas, sans encombre. Le comte de Brenne la prit sous un bras, Du

Plessis sous l'autre, et elle marcha à pied, vers la rivière, traversant la ville endormie. Le groupe fut rencontré par des soldats qui, voyant cette femme entre deux hommes, crurent que c'était quelque ribaude. Elle dit elle-même, en riant : « Ils me prennent pour une bonne dame. »

On arrive au pont. Le carrosse était caché dans une ruelle. On ne le voit pas; ce fut encore un moment d'angoisse. Un page vint avertir. La Reine monte dans le carrosse avec le comte de Brenne, Du Plessis et sa femme de chambre, Catherine. On emportait des cassettes pleines d'or et de pierreries. Marie de Médicis ne pouvait rester en voiture sans lumière : aussitôt hors du faubourg, on alluma des flambeaux. On galope vers Montrichard. L'archevêque de Toulouse y était. Ruccellai aussi, plein d'anxiété. Ne pouvant y tenir, il était parti, avec quelques cavaliers, en avant, sur la route de Blois. Il salua, le premier, la Reine. On peut deviner la joie.

Puis ce fut, à Montrichard même, l'archevêque de Toulouse; puis, les chevaux changés, on repartit par le chemin de Loches, où on rencontra, à une lieue de la ville, le duc d'Épernon, accompagné de cent cinquante cavaliers. S'approchant de la Reine, il lui offrit son service. Elle ne tarit pas en remerciements, en promesses et en effusions. Le duc reçut de la Reine le commandement de prendre place en son carrosse, et ils entrèrent ainsi à Loches, surpris et satisfaits, l'un et l'autre, de la réussite d'une si vaste et si extraordinaire machination; mais déjà, aussi, soucieux du résultat final et des difficultés nouvelles dans lesquelles les jetait un coup si audacieux.

Au château de Blois, personne ne connaissait le départ de la Reine. Le lendemain, au grand jour, les domestiques, n'étant point appelés dans la chambre de leur maîtresse, ne savaient que penser d'un si profond sommeil. Enfin on se décida à entrer. On ne trouva plus personne, ni la Reine, ni sa femme de chambre, ni les domestiques. En ville, on commençait à parler de ce qui s'était passé la nuit. Aussitôt, le comte de Cheverny, gouverneur du Blaisois, et les échevins de Blois dépêchèrent à la cour. La nouvelle de la fuite de la reine mère se confirmait de toutes parts.

Grand fut l'émoi. Bentivoglio écrit, en observateur un peu blasé : « En somme, la France ne peut vivre sans de continuel changements et nouveautés, et c'en est ici une des plus importantes qui pût se produire. » Le Roi était à Saint-Germain, où il comptait rester pour faire retraite et chasser pendant tout le carême. Il revint en hâte à Paris. Les conseils se réunirent. Les avis, comme les sentiments, furent partagés. Le Roi voulait armer immédiatement et se diriger vers la Loire pour mettre à la raison le vassal révolté. Luynes, n'écoutant d'abord que sa colère, était du même avis, ainsi que la plupart des ministres. Mais le président Jeannin fit toucher du doigt le danger d'une telle résolution. C'était retomber dans la faute commise par le maréchal d'Ancre. On risquait de s'embarquer dans une guerre civile longue et laborieuse, tandis que les affaires, au dedans et au dehors, ne permettaient guère de courir une pareille aventure.

On tint conseils sur conseils : le prince de Piémont, marié tout récemment à la sœur du Roi, y fut admis. On ne voyait que des sujets d'inquiétude. On appréhendait une coalition de tous les grands : Bouillon, à qui on avait retenu plus de 500 000 livres sur ses pensions et gages; Montmorency, qui n'avait pu obtenir la délivrance de son beau-frère Condé; Ventadour, la Force, Montespan, Saint-Luc Pardaillan, Soubise, M. le Grand; même les Guises et Lesdiguières étaient soupçonnés. On parlait d'un soulèvement des huguenots et on assurait que la reine s'était acquis le concours du roi d'Espagne (1).

Le 25, on réunit le Parlement. On obtint de lui, séance tenante, un arrêt déclarant criminels de lèse-majesté « tous ceux qui prendraient les armes sans commission royale ». On annonçait, en même temps, que le Roi, *si faire se pouvait*, partirait, le samedi suivant, 2^e de mars, pour s'acheminer vers Tours. A cet effet, on donnait les commissions nécessaires pour lever des gens de guerre et on décidait le rétablissement de la Paulette, de façon à réunir les 1 200 000 écus nécessaires pour entrer en campagne (2).

(1) *Correspondance* (t. VIII, p. 186).

(2) « Compte rendu de la séance du Parlement où le roi se rend à l'occasion du départ de sa mère de Blois », (12 mars 1619). *Affaires Étrangères*, vol. 772 (f^o 72).

La guerre ! A ce mot tout le monde s'émeut. Les gens prudents, les bourgeois inquiets pour leurs rentes, le clergé, les jésuites, les ambassadeurs crièrent : *la paix, la paix!* Le nonce Bentivoglio, quoiqu'il n'eût pas encore reçu d'instructions, crut devoir intervenir dans ce sens, tant auprès du Roi qu'auprès du duc de Luynes. Celui-ci, « toujours timide » (ce sont les paroles du nonce), commençait à réfléchir.

Quoique les nouvelles parussent meilleures, et qu'on n'apprit aucune défection dangereuse, ni parmi les grands, ni parmi les principaux chefs des huguenots, on se sentait de moins en moins disposé à courir les hasards de la guerre, et à engager une campagne difficile, à l'autre bout du royaume, dans une saison si rigoureuse. On armait, mais mollement. Il revenait que d'Épernon levait des soldats, et qu'il se préparait à tenir tête aux troupes royales, commandées par Schomberg, envoyées dans ces parages. On consultait tout le monde, même Bouillon, docteur en intrigues, à qui on demandait, assez naïvement, le moyen de réparer le mal qu'il avait fait. Il répondit, le bon renard, « qu'il fallait assoupir ce mécontentement par remèdes doux et bénins et que le Roi ne devait troubler la paix de son royaume en un temps où elle était établie et si chérie de ses sujets (1) ».

Le Roi avait reçu, le 26, par un courrier tout crotté, une lettre de la reine mère, datée de Loches, où elle déclarait qu'elle s'était mise en liberté pour avoir plus de commodité de lui signaler la rigueur et la tyrannie de ceux qui portaient le royaume à sa perte. Elle ajoutait « avoir choisi sa retraite dans le gouvernement du duc d'Épernon, parce que l'affection de ce seigneur et sa fidélité au bien de l'État n'avaient jamais été contestées et que le feu Roi, connaissant sa vertu et sa probité, lui avait, dans ses derniers jours, conseillé de se fier à lui plus qu'à aucun autre des grands du royaume ». Cette lettre qui était, dit-on, du style de Rucellai,

(1) Voir : *Lettres sur les intrigues de la reine mère, sa fuite de Blois* (26 février 1619). — *Lettres du Prince de Piémont sur le même sujet* (11 mars 1619). — Deux lettres de Des Noyers. *Bibl. Nat., Cab. des Mss.* Copies faites par Bréquigny en Angleterre. *Collection Moreau*, vol. 724 (f^{os} 198-201, etc.). — « *Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre, au départ de la reine mère* ». *Bibl. Nat., Mss. fr.*, vol. 17366.

mécontenta vivement le Roi. Il ne parlait que de monter à cheval (1).

Ce fut Luynes qui le calma. On commença par gagner du temps, sous prétexte de délibérer et de tenir la Reine en suspens. Puis, au bout de quinze jours, on rédigea une réponse où, pour éviter de prendre à partie directement la reine mère, on accusait d'Épernon de tout le mal. Dans cette lettre, rendue publique comme celle de la reine, on reprochait au duc d'avoir osé entreprendre sur la liberté de la mère de son Roi, au moment même où le fils ne songeait qu'à se rapprocher d'elle. On déclarait que la lettre signée par elle avait été certainement écrite par le duc qui la tenait en sa puissance. On faisait appel aux sentiments maternels pour engager Marie de Médicis à rétablir la paix dans l'État, en ajoutant que, si sa demeure de Blois ne lui était pas agréable, elle pouvait choisir sa résidence partout où elle voudrait dans le royaume.

Quant au duc, il était révoqué de sa charge de colonel-général de l'infanterie et on nommait, à sa place, le duc de Vendôme; on lui enlevait ses emplois, ses places et ses gouvernements: on déclarait qu'il serait exclu de tout arrangement et serait traité comme rebelle et coupable de lèse-majesté.

En un mot, en séparant la cause du duc d'Épernon de celle de la reine, on laissait entendre clairement qu'on renonçait à user de rigueur à l'égard de celle-ci. Et c'est, en effet, ce qui arriva. Dans un conseil réuni le 11 mars, on décida, tout en continuant les armements, « de chercher une solution pacifique plutôt que de recourir à une répression méritée », et deux négociateurs, esprits conciliants, dont le choix dut être particulièrement agréable à la reine mère, M. de Béthune et le Père de Bérulle, reçurent l'ordre de partir immédiatement pour Angoulême. Munis de la lettre du Roi, ils devaient exprimer les sentiments conciliants de la cour et rechercher les bases d'un arrangement.

(1) Voir la lettre circulaire de la reine mère sur sa sortie de Blois, datée d'Angoulême, mai 1619, signée Marie. Arch. des Richelieu: *Papiers du Cardinal* (I, f° 75). — Cfr. *Correspondance* (t. VIII, p. 18); — les documents réunis dans le *Mercurie François*, année 1619. — Consulter aussi les lettres de Marie de Médicis à cette date qui sont à la Bibl. Nat., dans le fonds français, vol. 20435 (Anc. Gaignères, n° 311).

C'est alors qu'on se rendit compte à Paris de la faute qu'on avait commise en éloignant de la reine mère le conseiller avisé et modéré qu'une rancune imprudente avait exilé à Avignon. On avait ainsi jeté Marie de Médicis dans les bras de Ruccellai et de d'Épernon. La belle avance (1)!

D'ailleurs, il y avait, auprès du Roi, auprès de Luynes, des gens tout prêts à saisir la première occasion de parler en faveur de l'évêque de Luçon : c'était, en premier lieu, le Père Joseph, c'était Bouthillier La Cochère, et c'était même Déagent, qui, ayant perdu, depuis quelque temps, son crédit, cherchait quelque moyen de rentrer en grâce auprès de ceux qu'il avait audacieusement trompés. Tous ces ressorts jouèrent à la fois. Déagent va même jusqu'à dire, dans ses *Mémoires*, qu'on agit directement auprès du Roi et que celui-ci prit son parti, spontanément, sans consulter Luynes (2).

Quoi qu'il en soit, quelques jours après qu'on eut reçu la nouvelle de la fuite de la reine mère, et avant même qu'on eût décidé le départ des négociateurs, le Roi écrivit de sa main à l'évêque une lettre très obligeante, qui fut remise au frère du Père Joseph, Du Tremblay, avec ordre de la porter sans retard à Avignon. Elle prescrivait à Richelieu de se rendre, toute affaire cessante, auprès de la reine mère, à Angoulême.

L'évêque ne se fit pas prier. Nous avons vu qu'il était prêt, son bail résilié et son testament fait, comme à la veille d'un long voyage. Avait-il prévu celui-ci? Était-il averti? On peut, à la rigueur, le supposer. Cependant, les délais paraissent bien courts pour qu'il ait pu connaître, à Avignon, toutes les phases de l'intrigue qui se tramait entre d'Épernon et Marie de Médicis. Celle-ci ne fut avisée qu'au dernier moment, à l'arrivée inattendue de Cadillac; et quant à Ruccellai, qui seul tenait tous les fils, il

(1) Il faut lire avec soin le passage des *Mémoires* de RICHELIEU où celui-ci explique comment on revint vers lui (t. I, p. 193). — Dupleix et, après lui, De Morgues, dans ses *Lumières sur l'Histoire de France* (pamphlet hostile à Richelieu), disent que l'évêque de Luçon fut prévenu de la fuite de la reine mère, et qu'aussitôt il écrivit au duc de Luynes pour offrir ses services à « rhabiller toutes choses », ce qui détermina Luynes à lui écrire de son côté et à conseiller au Roi de le rappeler (*Lumières*, p. 664).

(2) *Mémoires* de DÉAGENT, édit. 1756 (p. 141). — Cf. LEVASSOR, *Histoire de Louis XIII* in-4° (t. II, p. 34).

jouait sa partie contre Richelieu et avait, par conséquent, tout intérêt à se cacher de lui.

En tout cas, la lettre du Roi parvint à l'évêque de Luçon le 7 mars 1619; le lendemain il était en voiture : « Aussitôt que j'eus reçu la dépêche de Sa Majesté, dit-il, bien que le temps fût extraordinairement mauvais, que les neiges fussent grandes et le froid extrême, je partis en poste d'Avignon pour obéir à ce qui m'était prescrit et à ce à quoi j'étais porté par mon inclination et mon devoir. »

Divers incidents pénibles devaient retarder encore ce voyage que l'évêque entreprenait si allégrement. En approchant de Vienne, comme le carrosse traversait un petit bois, il fut arrêté soudain. Trente soldats, armés d'arquebuses, mirent la main sur le voyageur, en prétendant exécuter les ordres du gouverneur de Lyon, M. d'Alincourt. Celui-ci, fils de M. de Villeroy, croyait agir conformément aux désirs de la cour. Les ministres, en effet, n'avaient pas été tenus au courant de la décision prise au sujet du rappel de M. de Luçon. M. d'Alincourt avait même reçu de Paris une lettre de son fils, lui répétant un mot échappé à Luynes, alors que la nouvelle de la fuite de Marie de Médicis venait seulement d'arriver à Paris : « Si votre père, aurait-il dit, pouvait arrêter l'évêque de Luçon, il nous ferait grand plaisir. » Ce d'Alincourt qui, d'ailleurs était une bête, avait cru faire un coup d'éclat en mettant la main sur l'évêque.

Il fut bien surpris quand Du Tremblay, qui l'avait joint, eut exhibé les ordres du Roi. Il dut se rendre à l'évidence, et s'incliner devant l'homme qu'il se disposait à traiter si mal. Richelieu dit joliment, après avoir conté l'aventure : « Le sieur d'Alincourt fit force excuses que je reçus en paiement, et, aussitôt que j'eus dîné avec lui, je partis pour continuer mon voyage en poste comme je l'avais commencé (1). »

Pénible voyage de quinze jours, à travers cette dure Auvergne,

(1) Sur l'incident, voir surtout les *Mémoires* de RICHELIEU. — La lettre de Richelieu au roi pour l'avertir est dans *Correspondance* (t. VII, p. 427), et la lettre de d'Alincourt au roi pour se féliciter d'avoir arrêté l'évêque, *ibid.* (t. VIII, p. 18). — Cfr. le curieux récit de DÉACENT. Les mémoires de celui-ci ont évidemment été écrits pour Richelieu.

toute blanche de neige, et avec tant de projets, tant de soucis, tant de rêves pressés d'atteindre le but.

A Limoges, nouvelle alerte. Schomberg était dans ces parages, opérant à la tête des troupes du Roi. Il apprit qu'un évêque voyageait par là; s'imaginant que c'était l'archevêque de Toulouse, il le fit poursuivre. Mais Richelieu, sentant le péril, avait changé de route et sut échapper ainsi au danger.

Enfin, le 27 mars, mercredi de la semaine sainte 1619, un an, jour pour jour, après qu'il avait quitté son diocèse pour prendre le chemin de l'exil, il arrivait à Angoulême, où se trouvait la reine mère, et pouvait se présenter, conformément aux ordres du Roi, pour ressaisir auprès d'elle, avec ses fonctions, l'autorité et l'influence que tout le monde était maintenant d'accord pour lui reconnaître.

La Reine avait peine à dissimuler sa joie. Bouthillier La Cochère, venu directement de Paris, mit rapidement Richelieu au courant de tout ce qui s'était passé. Quant à Ruccellai et à d'Épernon, ils se regardaient sans rire, ayant bien l'air de gens qui auraient tiré les marrons du feu.

CHAPITRE QUATRIÈME

LA GUERRE CIVILE

Du traité d'Angoulême à la bataille des Ponts-de-Cé (1619-1620) (1).

I

Autant qu'il est donné aux esprits du commun de pénétrer dans le secret de ces intelligences supérieures qui vont si loin et qui se couvrent si soigneusement, on peut essayer de s'imaginer le tumulte des pensées et des émotions qui agitaient l'âme de Richelieu, au fur et à mesure que, sur l'ordre exprès du Roi, il s'éloignait d'Avignon et s'approchait d'Angoulême. L'heure était unique dans sa vie. Pris du frisson de joie et d'angoisse que donne la victoire prochaine, il était cependant plein d'activité, plein d'entrain et, avec la fièvre de l'action, d'une lucidité merveilleuse.

Il allait revoir la Reine ! Au premier regard, les yeux dans les yeux, sa fascination s'exercerait, il le savait, il connaissait son pouvoir... Mais il y avait l'entourage, ignorant encore la décision prise par le Roi et où la survenue de l'évêque allait jeter un beau désarroi. Il y avait surtout le parti politique auquel Marie de Médicis s'était livrée en se confiant à d'Épernon : les Grands, les protestants, en un mot les adversaires du pouvoir royal. Or, Richelieu, tout en jouant le jeu de la Reine, qui plus que jamais

(1) Pour toute cette partie de mon récit, je dois beaucoup à la communication obligeante qu'a bien voulu me faire M. PAVIE, ancien magistrat à Angers, des épreuves de son très érudit ouvrage, paru depuis : *la Guerre entre Louis XIII et Marie de Médicis (1619-1620)*.

était son jeu à lui, songeait déjà à ne rien faire qui pût contrarier sa destinée de futur chef du gouvernement.

Ainsi, il embrassait d'un coup d'œil les difficultés venant soit de la cour de Paris, soit de la cour d'Angoulême. A Paris, c'étaient ses adversaires, c'était Luynes, qui le ramenaient et qui comptaient sur lui; à Angoulême, c'étaient ses amis et presque ses complices qui étaient ses plus dangereux adversaires.

Tout va dépendre de sa première démarche. Du pied dont il va partir, il s'engage dans le chemin qui, d'étape en étape, le conduit au cardinalat, au pouvoir, à la domination définitive sur l'esprit du Roi et finalement à l'apogée de sa carrière politique. La scène est préparée, les perspectives se dessinent, et déjà on reconnaît autour des principaux acteurs tout le personnel des crises lointaines, et même celui qui accompagnera la reine mère jusqu'à la journée des Dupes.

Les réflexions de l'exil n'avaient pas été perdues pour Richelieu. Il avait pesé tout ce monde au milieu duquel il allait vivre et qui devait servir d'instrument à son ambition : ce que valait Marie de Médicis, et dans quelle mesure il pouvait compter sur elle, son jugement froid l'avait discerné; ce que valaient les hommes qui entouraient la Reine, quelles étaient leurs idées, leurs ambitions, où ils prétendaient mener leur maîtresse et le pays, il le savait; ce qu'il fallait dire et ce qu'il fallait taire, à quoi il fallait se prêter et où il convenait de se retenir, il le savait; et ce n'est pas le moindre mérite de cette étonnante capacité politique que d'avoir pu conduire sa barque dans le présent sans engager l'avenir. Douze ans de luttes cachées étaient en germe dans les décisions de cette heure unique. Il se plongeait dans le parti pris d'une si longue contrainte : on dirait que les tempéraments de cette trempe se plaisent à ce qui ferait l'amertume et le désespoir d'une vie ordinaire.

Le résultat de ces pensées rapides, Richelieu le fixa, en cours de route, sous la forme d'instructions rédigées en hâte et destinées à un émissaire qu'il envoya vers la Reine pour préparer son arrivée (1). Tout d'abord, il pose nettement à Marie de Médicis la ques-

(1) Voir ce document capital dans *Correspondance* (t. 1, p. 580).

tion qui s'agite dans son esprit : doit-on subordonner l'intérêt de l'État à celui de quelques particuliers ? La reine a-t-elle assez d'empire sur elle-même pour dominer de vaines rancunes et s'écarter de conseils qui ne sont pas tous désintéressés ? « Elle recevra divers conseils... Plusieurs s'offriront à lui servir. D'autres fomenteront les méfiances et les haines, et tout cela pour tirer des avantages particuliers au profit du tiers et du quart... Certes, la Reine doit conserver ses serviteurs : mais adviser s'il y en a qui la poussent à choses par lesquelles les jalousies et des hommes *et de l'État* prissent nouvelles racines : éviter et rejeter cela, considérant les conséquences, par lesquelles elle se rendrait odieuse. »

La position est donc bien nette à l'égard de la cabale qui entoure Marie de Médicis. Celle-ci est avertie. Il faut qu'elle choisisse entre le bien public et les appétits qui l'entourent. Elle est prévenue de l'attitude nouvelle, toute de prudence habile et de réserve profitable, que Richelieu voudrait voir prendre à l'égard de la Cour. C'est la pensée qui domine la rédaction du mémoire. L'évêque ne présente pas chat en poche. Si la Reine veut marcher avec lui, fort bien ; mais, alors, qu'elle se décide à le suivre jusqu'au bout.

Voyons maintenant les faits. Ils se déroulent conformément au programme qui vient d'être tracé et qui, en somme, est accepté.

Arrivé aux portes d'Angoulême, le 27 mars, jour du mercredi saint 1619, Richelieu fit sa première visite au duc d'Épernon, gouverneur et maître de la place ; celui-ci le reçut poliment, si l'on en croit son propre secrétaire, et il le conduisit lui-même chez la Reine. Quoique avertie, celle-ci était en Conseil. Richelieu, donc, fit antichambre, pendant qu'à l'intérieur on annonçait la nouvelle à Marie de Médicis et qu'on épiait l'effet sur son visage. Mais « elle savait parfaitement dissimuler quand il y allait de son service ». Elle put se contenir et laissa les esprits incertains (1).

L'hésitation qu'on crut remarquer encouragea les plus hardis.

(1) Voir tout le récit dans les *Mémoires* de RICHELIEU (t. I, p. 194), et cfr. GIRARD, *Vie du duc d'Épernon* (t. III, p. 194).

Les insinuations se glissèrent. On dit à la Reine qu'elle devait se méfier de ce singulier revenant, envoyé par Luynes; qu'elle serait sage en le tenant en dehors de ses conseils.

La séance finie, la Reine reçut l'évêque. Seuls, ce fut l'heure des épanchements. La Reine ne songeait qu'à la situation de son ami. « Elle prenait telle part à mes intérêts, dit-il lui-même, qu'elle trouvait bon de me donner conseil. » Elle raconta, en hâte, tout ce qu'elle savait, tout ce qui se passait. Très froid, maître de lui, il dit « qu'il n'avoit nul goût de se mêler des affaires qui étoient lors sur le tapis, parce qu'il étoit raisonnable que ceux qui les avoient commencées les missent à leur perfection ».

Marie de Médicis entra dans ces vues, s'amusant beaucoup d'avance de la surprise des autres. Le lendemain, elle leur transmit l'avis émis par l'évêque. « Jamais gens ne furent si étonnés. » Ils n'eurent pas de peine à deviner la manœuvre : l'homme prétendait rester en dehors du conseil pour critiquer, à son aise, tout ce qui se ferait, sans prendre aucune responsabilité. Alors, par une volte-face subite, ils prêtèrent les mains à leur propre défaite, et supplièrent la Reine d'obtenir de l'évêque qu'il voulût bien assister à leurs délibérations. Il poussa sa pointe avec une implacable ironie : « Le lendemain, l'heure du conseil étant venue, j'y entrai comme les autres et, pour montrer ma modestie, je faisais état de parler fort peu. » On le supplia de donner son avis. Il se fit prier, puis leur dit bonnement que, quant à lui, il aurait conseillé juste le contraire de ce qu'ils avaient fait jusqu'ici et de ce qu'ils prétendaient faire; que, selon lui, il fallait s'arranger avec la Cour et non la piquer, parce qu'on n'avait pas les forces pour lui résister.

Par cette seule et tranquille parole, il obtenait un double résultat : d'abord, il renversait tout ce que ces gens avaient échafaudé depuis des semaines et, ainsi, il les renversait eux-mêmes. En outre, il rendait, de bonne foi, le service que la Cour attendait de lui.

Ruccellai, qui, depuis l'affaire de Blois, avait tout fait pour conquérir la Reine, sent qu'elle lui échappe. Il veut brusquer

la partie. En beau joueur, il met, à Marie de Médicis, le marché à la main : « Deux jours après, le duc d'Épernon vint trouver la Reine pour lui dire que Rousselay, ayant su que Sa Majesté m'avoit donné ses sceaux (ce qui n'étoit pas vrai, bien qu'elle me les eût destinés dès Blois), étoit résolu de la quitter, si elle continuoit en cette volonté. » La Reine ne répondit rien. Ruccellai étoit battu.

Il est vrai que d'Épernon lui-même étoit encore hésitant. Un moment, il avait eu l'idée d'opposer à l'évêque de Luçon un homme à lui, et il croyait l'avoir sous la main, dans la personne de l'habitant d'Angoulême chez qui, justement, Marie de Médicis étoit descendue, Guez de Balzac. Oui, Balzac l'écrivain, Balzac l'épistolier, par qui d'Épernon faisait tourner son gascon en français, eut cette singulière fortune de se croire, un instant, le rival possible de Richelieu. Les hommes de lettres ont de ces belles confiances. La présence de l'évêque de Luçon remit bientôt les choses en place, et Balzac fut renvoyé de la politique à la littérature, pour le plus grand profit de la littérature et de la politique (1).

D'Épernon, fatigué de l'insolence de Ruccellai, qui, après avoir pris bruyamment son congé, n'en finissait pas de partir, se décida enfin à admettre que l'évêque de Luçon étoit une autre espèce d'homme et il se rallia au dessein, désormais commun à tous, de pousser l'Italien par les épaules.

Les choses, d'ailleurs, se gâtaient. La cour, tout en négociant, se préparait à agir, et même ses troupes se mettaient en mouvement. On avait confié le commandement de la petite armée qui opérait dans la région d'Angoulême à un homme de sens et de résolution, Schomberg. Sans s'arrêter aux négociations en cours, il marchait droit sur les rebelles et s'emparait, par surprise,

(1) Le rôle de Balzac dans ces intrigues n'a pas été mis en lumière. — Il mériterait une étude attentive, à l'aide des documents empruntés aux Affaires Étrangères. — V. *Correspondance* (t. VIII, p. 19). — Voir aussi l'étude de M. Eusèbe CASTAIGNE sur la maison de Balzac, à Angoulême, et la plaquette de M. P. de FLEURY, *Le second séjour de Marie de Médicis à Angoulême*, 1894, in-4°. — Balzac raconte dans son *Entretien VIII : Deux histoires en une*, qu'il avait fait, avec le duc d'Épernon, « le voyage d'Amadis, c'est-à-dire le voyage de Blois ». — Voir *Étude sur la vie de Guez de Balzac*, en tête des *Œuvres de Balzac* publiées par MONEAU, Lecoffre, 1854, in-12.

d'Uzerche, sur le chemin d'Angoulême (1). D'Épernon n'avait pas cru à tant de décision; il n'avait rien préparé. Il était abandonné par tous ceux des Grands sur lesquels il comptait. Les protestants ne bougeaient pas. Du Nord et de l'Est, on recevait de mauvaises nouvelles : Boulogne, défendu par un lieutenant de d'Épernon, avait capitulé. Metz était menacé.

Depuis plusieurs semaines déjà, — depuis le 10 mars, — les deux commissaires envoyés par le Roi pour traiter avec la Reine, Béthune et Bérulle, étaient arrivés à Angoulême (2). Philippe de Béthune, frère du Sully de Henri IV, était un homme de sens, d'une capacité médiocre, mais sûre; le Père de Bérulle, dont nous rencontrerons désormais le nom joint à celui de Marie de Médicis et de Richelieu, est célèbre, en qualité de fondateur de l'Oratoire. Il avait une réputation de piété. C'était un prêtre à la figure ronde, aux yeux vifs, dont le charme insinuant et fleuri exerçait une réelle action sur les âmes pieuses, sur les femmes; par une activité extraordinaire, il suffisait aux tâches multiples dont il se chargeait volontiers. On eût dit que, dans la retraite, il s'ennuyait parfois du monde; il est vrai que, dans le monde, il songeait sans cesse à la retraite. Sans être un grand négociateur, il négocia toute sa vie, et sans être un intrigant, il fut mêlé à bien des intrigues. En somme, il devait s'agiter beaucoup, faire beaucoup de choses et même beaucoup de bien (3).

Ces deux hommes, le diplomate et le Père, paraissaient aptes à tirer la reine-mère de son obstination. L'un était la douceur et l'autre la patience même. Cependant, jusqu'à l'arrivée de l'é-

(1) Voir les lettres très vigoureuses de Schomberg dans le volume si important pour ces événements, intitulé *Négociation commencée au mois de mars 1619 avec la reine Marie de Médicis par Monsieur le Comte de Béthune*, Paris, 1672, in-8° (p. 120 et suiv.).

(2) Il faut suivre ces événements dans la correspondance de BENTIVOGLIO, dans le volume des *Négociations de M. de Béthune*, dans les *Mémoires de RICHELIEU* et dans une lettre importante de l'ambassadeur à Rome, Marquemont, qui rapporte un entretien avec le Pape. *Recueil d'Auzanar* (t. I, p. 56).

(3) Voir la publication très sérieusement documentée de l'abbé HOUSSAYE sur le *Cardinal de Bérulle*. La tendance hagiographique est peut-être un peu trop marquée. Voir notamment *Bérulle et l'Oratoire* (Plon, 1874, in-8°), chapitre huitième.

vêque de Luçon, ils n'avaient pu rien obtenir. La reine se perdait en récriminations infinies et dissimulait, sous ses plaintes, des calculs qu'elle n'osait dévoiler (1). D'ailleurs, la coterie de Ruccellai la retenait.

Dès que Richelieu fut arrivé, les choses changèrent (2). La Cour, fatiguée des lenteurs de la négociation, ne demandait qu'à finir. Le Père de Bérulle faisait la navette entre Paris et Angoulême. Il suppliait qu'on allât au-devant des désirs de la reine mère. En signe de bonne volonté, on résolut d'adjoindre aux deux négociateurs un personnage ecclésiastique plus important encore, le cardinal de la Rochefoucauld. Il quitta Paris vers le 10 avril, et vint renforcer de son intervention onctueuse l'autorité du comte de Béthune et du Père de Bérulle. Il était muni d'instructions très conciliantes (3). Le 19, il était à Angoulême.

La Rochefoucauld et Bérulle savaient qu'ils n'avaient qu'un appui et un espoir, l'évêque de Luçon. Ils se confiaient en lui, lui disaient tout, lui montraient leurs pouvoirs. Il jouait les deux jeux à la fois et conduisait lentement la partie au point où il croyait devoir la gagner. Il maniait l'esprit de la reine, l'arrachait à l'influence de Ruccellai, l'entretenait dans la crainte des troupes royales en marche et du vigoureux Schomberg; il tirait grand parti d'une entreprise dirigée contre la poudrière du château d'Angoulême.

Marie de Médicis, pressée, décontenancée, alarmée, dut céder. Elle comprit qu'elle agirait habilement en prenant au mot les envoyés du Roi qui, de leur côté, avaient été au bout de leurs instructions et qui même les avaient dépassées. Le Père de Bérulle avait fait, une fois de plus, le voyage de Paris. Il rentra à Angoulême, le 4 mai, juste à temps pour assister à un revirement complet de la reine qui, soudain, accepta toutes les

(1) Voir la lettre que Marie de Médicis adresse à Luynes par l'intermédiaire de Bérulle. Elle dit « qu'elle oublie de bon cœur ce qui s'est passé... » mais elle lui rappelle immédiatement « qu'elle n'a pas nui aux commencements de sa fortune... » (*Correspondance*, t. VII, p. 929).

(2) *Négociations* (p. 117). Voir aussi la lettre de Béthune (p. 184).

(3) *Négociations* (p. 142-149).

conditions de la Cour, annonça partout la paix, fit sonner les cloches et chanter le *Te Deum* (1).

C'était un succès pour l'évêque de Luçon (2). La Cour elle-même fut prise au dépourvu par l'assentiment soudain de la reine mère. Sous la pression du Père de Bérulle, on s'était laissé entraîner, de concession en concession, à accorder à la reine des avantages qui, dans le passé, justifiaient à la fois sa conduite et celle du duc d'Épernon et qui, dans le présent, lui assuraient tout le bénéfice moral et le prestige de la conclusion de la paix.

Richelieu sortait de cette négociation singulièrement grandi. Dans des circonstances graves, il était apparu comme l'homme nécessaire. La Cour et l'opinion, avec la promptitude et la mobilité d'impression qui agitent sans cesse le monde politique, s'engouèrent tout à coup du mérite que les habiles seuls avaient discerné jusque-là. Le concert de la louange et de l'admiration s'élève soudain, autour de lui, avec une unanimité qui entraîne jusqu'à ses adversaires. Dès lors, la supériorité de l'intelligence chez cet homme est reconnue et proclamée par tous.

C'est Bentivoglio — qui, certes, n'est pas suspect — écrivant au cardinal Borghèse : « Vous connaissez les éminentes qualités de l'évêque de Luçon et, dans cet accommodement, vous ne pouvez croire quelle louange il a méritée. » C'est l'abbé de La Cochère qui, bientôt, écrira de Rome : « Cet évêque, la fleur de nos amis, est, sans controverse, tenu ici pour le plus accompli et le plus digne prélat de France. » C'est l'autre nonce, l'archevêque de Tarse, écrivant à son tour : *le ottime qualità di lei*.

De partout, on se tourne vers lui, et sa correspondance s'en-

(1) Voir l'original des déclarations des commissaires du Roi, qui constituent « l'arrangement entre le Roi et la Reine sa mère à Angoulême, » signé BETHUNE et LA ROCHEFOUCAULD. Arch. des Affaires Étrangères, vol. 772, f^o 89. Il est daté du 12 mai. Voir aussi, f^o 264, le « Traité d'Angoulême entre le Roi et la reine mère ».

(2) Contrairement à l'opinion de COUSIN. Voir, notamment, le passage si formel de FONTENAY-MAREUIL qui fait un grand éloge de l'habileté de Richelieu pendant le séjour à Avignon et sur les mesures qu'il prit pour en sortir : « Luyne qui n'avoit non plus que les autres, la vue trop longue, tomba dans le piège. » *Mémoires* (p. 138 — Voir aussi LEVASSOR (t. II, p. 117).

richit des signatures les plus illustres. Le prince de Condé s'adresse à cet évêque d'un évêché crotté « pour le remercier des services qu'il lui rend près de la Reine »; le duc d'Épernon, ce glorieux, prend la plume lui-même pour lui écrire des compliments parfaits et pour lui demander de rendre compte de son dévouement à la reine; l'archevêque de Toulouse, fils du duc d'Épernon, pose, dans une correspondance active, les premiers jalons d'une amitié et d'un dévouement qui ne cesseront qu'avec la vie; puis, c'est ce vieux et rogne duc de Sully, l'ancien ministre de Henri IV, qui, confit dans l'aigreur de la disgrâce, envisage comme une heureuse fortune, le projet d'une alliance entre sa famille et celle de Richelieu, — de si petites gens, pourtant (1).

Bientôt, Richelieu verra se retourner vers lui ceux qui, un instant, ont osé se déclarer ses adversaires. Et de quel ton fier et assuré il les reçoit! A Hurault de Cheverny, évêque de Chartres, premier aumônier de la reine, qui n'avait pas su prendre parti à l'heure de la disgrâce, il écrit : « J'ai fait savoir à la Reine le désir que vous avez de revenir auprès d'elle... On vous a prêté des charités. Vous savez trop le cours du monde pour ignorer combien on m'a voulu rendre de mauvais offices, tant auprès du Roi qu'auprès de la Reine sa mère... Cependant j'aurai à faveur de rencontrer les occasions de vous pouvoir témoigner par les effets que je suis votre très humble confrère et serviteur. » C'est sec; et Cheverny se résigne à laisser la place de grand aumônier à l'ami de cœur de Richelieu, Bouthillier La Cochère (2).

Voici l'évêque de Béziers, Bonzi, le malencontreux ami de Ruccellai et de Tantucci, qui fait, à son tour, amende honorable. Comme les autres, il part, il quitte une cour où il n'a plus que faire, « résolu de se détacher de tout ce qui peut, tant soit peu,

(1) Sur l'opinion des contemporains, voir BENTIVOGLIO dans *Correspondance* (t. VIII, p. 187); l'archevêque de Tarse, dans *Correspondance* (t. VII, p. 453). — FONTENAY-MAREUIL, *Mémoires*. — La lettre du Prince de Condé dans *Affaires Etrangères* (vol. 772, f° 102); — celle du duc d'Épernon dans les *Archives de la famille de Richelieu : Papiers du Cardinal* (t. I, p. 77). — Sur les relations avec Sully, voir *Correspondance* (t. I, p. 625, 647).

(2) *Correspondance* (t. I, p. 617, 637).

ou aigrir le repos de son esprit ou troubler l'exercice de sa charge ». Mais, avant de partir, il bat sa coulpe aux pieds de son rival : « Puisque Dieu m'en a fait naître l'occasion, je l'embrasse de tout mon cœur, vous protestant que je ne retiens du passé que ce que j'ai eu de pures résolutions à votre service, et que je vous honorerai toujours à l'égal de votre qualité et, pour dire tout en peu de mots, à l'égal de votre mérite (1). »

Pourquoi ces concours, ces protestations, cette génuflexion universelle? C'est que tout le monde sent maintenant, ou plutôt voit que l'avenir est à ce jeune homme, que, quels que soient les espaces et les délais qui le séparent du but, il est, dans toute la force du terme, — cinq ans avant de rentrer au ministère, — le soleil levant; c'est qu'on découvre clairement en lui la résolution arrêtée d'arriver au pouvoir et la capacité d'y parvenir : « Déjà, dit Fontenay-Mareuil, on soupçonnoit qu'il vouloit gouverner et qu'on n'auroit point de repos que cela ne fût. »

Et voilà l'intérêt de la lutte déclarée qu'il soutient désormais contre Luynes : il s'agit du pouvoir. L'un a pour lui la faveur du Roi, la cour, les emplois, les pensions, les gouvernements et ce qu'il reste d'armée dans la France de Henri IV; l'autre n'a guère d'appui que la confiance de la reine mère; car tout ce qui environne celle-ci lui est ennemi ou suspect. Il doit donc s'employer uniquement à conserver, à fortifier et à manier, avec une habileté suprême, l'instrument qu'il a en main. Autour de la Reine, de rares amis seulement lui sont dévoués : le marquis de Richelieu son frère, la marquise de Guercheville, Bouthillier La Cochère et, dans l'ombre, le Père Joseph et quelques prêtres; il va s'efforcer de consolider ce petit groupe, de le grossir et, en éliminant ses adversaires, de les remplacer par sa famille et ses amis.

La reine est brusque, fantasque, à la fois irrésolue et violente : il assure à sa conduite plus de tenue et une suite qui lui manque naturellement. Les autres éléments hostiles ou hés-

(1) Affaires Étrangères (vol. 772, f° 129).

tants qui tournent autour de la reine mère, il les opposera les uns aux autres, les maintiendra et les contiendra en même temps. A l'égard de la Cour, il se gardera d'un double péril : celui de se rapprocher trop, de peur d'être absorbé par elle; celui de s'éloigner trop, de peur de perdre toute action sur elle. Son opposition est à la fois hardie et féline. Dangereuse pour ses adversaires, elle peut devenir dangereuse pour lui-même; car elle l'entraîne à des compromissions où l'on s'étonne de voir figurer un tel nom. Pour éliminer son rival, pour s'imposer lui-même, ce grand serviteur des rois courra le risque d'affaiblir irrémédiablement la royauté, et un Richelieu pactisera avec la rébellion.

Cette difficile partie se joue au lendemain du traité d'Angoulême. Trois points sont en suspens, même après la signature de l'accord, et motivent des discussions qui en prolongent, pour ainsi dire, la négociation, plusieurs semaines après qu'il est conclu : la reine mère restera-t-elle en province, ou rentrera-t-elle à la cour, près de son fils? — Le Roi rendra-t-il la liberté au prince de Condé? — L'évêque de Luçon obtiendra-t-il le chapeau de cardinal?

Ce fut la question du rapprochement effectif entre le Roi et la reine qui se posa tout d'abord. Sur ce point, Richelieu avait exprimé sa manière de voir dans les instructions remises à l'émissaire envoyé près de la reine, avant même qu'il fût arrivé à Angoulême : « Chercher tous bons moyens pour approcher le Roi et aider à ses bonnes intentions et pour guérir les jalousies, la Reine *jouissant d'une demeure où elle soit assurée*, et en laquelle elle évite de donner ni prendre nouvelles défiances... Ainsi que j'ai dit, la Reine *ayant choisi une demeure sûre et libre*, et elle la doit posséder dans ses limites sans la rendre odieuse à l'État, sans en faire un siège de nouveautés, un réceptacle de brouillons et brouilleries..., son but est d'approcher le Roi, mais avec amour et confiance de l'un et de l'autre... Or, il faut du loisir et du temps pour réparer le mal qui s'est fait. »

Tout ceci est très clair, quoique très fin. La reine doit faire entendre qu'elle veut se rapprocher du Roi. Mais, avant tout, elle

doit garder sa liberté d'action, dans une « demeure sûre et libre ». Cette phrase avait déjà dicté toute la conduite de Marie de Médicis durant la négociation qu'elle avait menée elle-même avec le comte de Béthune. Dans ses conversations, elle avait appuyé sans relâche sur la *sûreté* qu'elle réclamait du Roi. *Sûreté*, qu'est-ce à dire? Béthune insistait. Il voulait la faire parler. Mais elle ne sortait pas de sa formule; elle voulait qu'on la comprît à demi-mot, qu'on lui fit des propositions.

C'est ce à quoi la Cour, de guerre lasse, avait fini par se résoudre : dès le 8 avril, au moment où le cardinal de La Rochefoucauld, envoyé vers elle, recevait des instructions catégoriques sur ce point : « Sa dite Majesté considérant que, jusqu'à présent, la qualité que la Reine a eu, en sa personne, de gouverneur de la province de Normandie, a été plutôt pour en porter le nom que pour en faire aucune fonction, Elle lui veut commettre effectivement la charge du gouvernement d'une province à laquelle elle puisse commander sous Son autorité et même lui donner dans icelle la charge de quelques places pour s'y retirer quand bon lui semblera. Pour cet effet, M. le cardinal lui proposera, qu'en remettant es mains de Sa Majesté le titre qu'elle a de gouvernante de Normandie, Elle lui fera bailler le gouvernement de la province d'Anjou, avec le château d'Angers, pour le faire garder par telles personnes qu'elle voudra nommer à Sa Majesté... et néanmoins Sa Majesté donne à M. le Cardinal le pouvoir de lui offrir encore, avec cela, la garde des Ponts-de-Cé sur la rivière de Loire, ou, si elle estime peu ledit Pont-de-Cé, il pourra se relâcher, au lieu d'icelui, de lui bailler la garde de la ville et du château de Chinon, pour le tenir en la même forme que celui d'Angers. Et si elle ne se contente desdites places d'Angers et de Chinon ensemble, il y pourra encore ajouter celui des Ponts-de-Cé. »

Une fois que la négociation avait pris cette tournure, elle devait aboutir rapidement. Béthune dit lui-même qu'il était aidé sous-main « par des personnes approchant la reine et auxquelles elle a beaucoup de confiance, qui souhaitent contribuer comme des gens de bien pour le succès d'un prompt accom-

modement de toutes les affaires ». Il s'agit évidemment de Richelieu.

Celui-ci avait un double intérêt à voir se conclure une négociation qui devait constituer à la reine une sorte de domaine indépendant, à distance respectable de la Cour, et, le cas échéant, un point d'appui pour résister par la force. Il savait, en effet, d'ores et déjà, ayant pris possession de l'esprit de la reine, que lui et les siens seraient les détenteurs de ce domaine et qu'on les visait, quand on parlait, dans les instructions de La Rochefoucauld, « des personnes auxquelles Sa Majesté la Reine devait en confier la garde ». Il avait la promesse formelle de Marie de Médicis, et c'est par là que se manifestaient les premiers résultats de ce travail de captation dont l'évêque enveloppait la reine mère (1).

Richelieu était même si sûr de son affaire, que lui et son frère — avant de faire signer par la reine le traité d'Angoulême — avaient cru devoir délibérer sur la question de savoir si l'on ne pourrait pas obtenir de la Cour une place plus forte et plus avantageusement située que celle d'Angers, même avec le complément des Ponts-de-Cé et de Chinon. Dans un mémoire présenté à la reine et très longuement déduit, les deux frères ne cachaient pas leur préférence pour Nantes. Ils reconnaissaient les mérites de l'Anjou, à ne considérer que la beauté du site, l'agrément du climat, la force du château; ils ajoutaient même une considération qui leur était propre : « Étant Angevins et ayant Angers, ce serait commander en notre pays et en avoir la plus belle et principale charge. » Mais, malgré ce motif de convenance personnelle, ils insistaient auprès de la reine sur l'avantage d'un port de mer riche et peuplé comme Nantes, surtout si l'on obtenait de la cour un autre passage sur la Loire, Amboise, par exemple. A cette double demande, on voit se révéler l'esquisse d'un plan stratégique qui consiste à maintenir la communication entre

(1) Sur toutes ces suites un peu embrouillées du traité d'Angoulême voir, les originaux de la *Correspondance* échangée entre le Roi, la Reine, Luynes et Richelieu dans *Affaires Étrangères* (vol. 772, f^o 186-200-208 etc.). — Cfr. *Correspondance* (t. VII, p. 462).

les pays d'en deçà et d'au delà de la Loire, tout en se tenant, au besoin, en contact avec l'étranger par la mer (1).

De telles vues étaient suspectes. La cour avait, pour refuser Nantes et Amboise, les mêmes raisons que les Richelieu avaient pour les réclamer. Cette exigence faillit tout rompre. Mais quand Boulogne et Uzerche furent pris, quand Schomberg eut menacé Angoulême et qu'il fallut traiter précipitamment, Marie de Médicis avait cru habile de se contenter, en ce qui concernait les places de sûreté, d'une indication générale et d'une promesse verbale de La Rochefoucauld. Le traité d'Angoulême proprement dit, c'est-à-dire l'acte qui fut signé le 12 mai, ne contenait, à ce sujet, qu'une vague allusion : « Le Roi accorde à la Reine sa mère *qu'Elle dispose de sa maison* ainsi qu'il lui plaira, appelant et retenant à son service telle personne qu'Elle voudra. » Tout le reste du traité était consacré à confirmer la situation antérieure de la reine mère, au point de vue des charges, des pensions, et à accorder une abolition de ce qui s'était passé depuis le départ de Blois tant à elle qu'à ses serviteurs, y compris le duc d'Épernon. Des places de sûreté, pas un mot. Marie de Médicis, s'en tenant aux paroles de La Rochefoucauld, avait déclaré qu'elle n'aspirait « à d'autre sûreté que le cœur de son fils ».

La reine, en signant ce traité incomplet et en brusquant la proclamation de la paix, avait eu surtout pour objectif d'interrompre la campagne de Schomberg. Elle avait obtenu ce résultat. Mais elle n'entendait nullement renoncer aux promesses qu'on lui avait faites. En revanche, Luynes, ayant la signature de la reine, traînait, à son tour, les choses en longueur. Il cherchait, visiblement, quelque moyen d'échapper à l'engagement pris par La Rochefoucauld, par Béthune et par Bérulle au nom du Roi, sur le sujet des places de sûreté.

Ainsi se prolongea, pendant plusieurs semaines, une négociation des plus complexes et des plus pénibles, pleine de reproches et d'aigreurs réciproques, et qui n'était que la suite du malentendu d'Angoulême. Les deux camps jouaient au plus fin

(1) Voir le Mémoire sur le choix de Nantes ou Angers, dans *Correspondance* (t. I, p. 590).

autour des deux questions qui étaient, pour ainsi dire, la contrepartie l'une de l'autre : rapprochement effectif du Roi et de la reine, désignation des villes réclamées par celle-ci.

Richelieu consentait au rapprochement; mais il voulait les places. Il consentait au rapprochement pour un temps; mais il voulait les places pour toujours. Il lui plaisait que la reine ne fût plus traitée en ennemie, parce qu'il avait besoin de la cour. Mais il ne lui plaisait pas qu'elle se fixât à la cour, parce qu'il savait bien que Luynes ne cesserait pas de le traiter en adversaire.

On finit par s'accorder sur le texte des propositions primitives. Le 11 juin, Marie de Médicis reçut un brevet royal lui remettant la disposition des gouvernements d'Angers, de Chinon, des Ponts-de-Cé. La négociation fut ainsi définitivement conclue.

Richelieu pouvait se déclarer satisfait. Dans l'entourage de Marie de Médicis, il avait été le véritable agent de cet accord. Son frère, le marquis de Richelieu, avait été désigné d'avance, par Marie de Médicis, pour le gouvernement de la place d'Angers. Les deux frères, appuyés l'un sur l'autre, tenaient ainsi les deux situations prééminentes auprès de la Reine, l'un le conseil et l'autre la force armée : obtenir un pareil résultat, tout en s'assurant de la gratitude de la cour, c'était un coup de fortune et d'habileté extraordinaire. L'évêque de Luçon éprouvait, au dedans de lui-même, l'espèce de joie grave que donne la réussite d'une belle opération heureusement conçue et habilement menée : « Jamais accord ne fut conclu plus à propos, écrit-il, car Annibal étoit aux portes. »

La fortune l'attendait là; et elle le frappa d'un coup soudain qui toucha son cœur, ébranla son courage et faillit détruire toutes ses combinaisons. La désignation du marquis de Richelieu en qualité de gouverneur d'Angers avait été, pour lui, une grande joie. Il aimait ce frère tendrement. Le marquis était, d'ailleurs, un homme de mérite; cavalier brillant, militaire expérimenté, homme de jugement clair et souple. Pas un contemporain qui n'ait parlé de lui sans faire son éloge et sans reconnaître qu'il

avait de l'avenir dans l'esprit et dans la conduite. Par une circonstance rare et singulière, les deux carrières, celle du soldat et celle de l'évêque, se complétaient et se confondaient, et maintenant, autour de la reine, la famille occupait toutes les avenues.

Naturellement, la faveur dont le marquis venait de recevoir une marque si haute n'avait pas été sans exciter des jalousies et des mécontentements. La coterie battue par les Richelieu ne se résignait pas facilement. A cette époque, les parties s'engageaient à fond et chacun, comme enjeu, mettait au besoin sa vie : il n'y a guère d'intrigue qui n'ait fait couler du sang. Thémines, fils de celui qui avait donné à la reine mère une si grande preuve de dévouement en arrêtant le prince de Condé, Thémines convoitait le gouvernement d'Angers. Vivement déçu par le choix de Richelieu, il s'exprima vertement sur le compte de « ces gouverneurs improvisés » : son langage eût été autre s'il eût profité de l'improvisation.

Le propos revint aux oreilles du marquis. Deux ou trois projets de rencontre n'aboutirent pas. L'affaire fut, un moment, arrangée par l'intervention personnelle de la reine mère. Mais les deux hommes se cherchaient. Le 8 juillet, un lundi, ils se retrouvèrent, à demi fortuitement, près de la citadelle. Ils mirent pied à terre. Au premier engagement, Richelieu blessa son adversaire. Mais celui-ci, qui n'avait qu'une épée courte, se baissa, passa sous la lame du marquis de Richelieu et le frappa en plein cœur. Le marquis ne put dire que quelques mots : « Mon Dieu, pardonnez-moi ! » Le Père de Bérulle qui, de hasard, passait par là, arriva à temps, dit-on, pour lui donner l'absolution. Cette mort fut une émotion dans la petite cour et, de Paris même, le Roi écrivit à sa mère une lettre de condoléances au sujet d'une pareille perte (1).

Mais, pour l'évêque de Luçon, ce fut une catastrophe, qui lui

(1) Voir *Mémoires* de RICHELIEU (t. I, p. 200); — FONTENAY-MAREUIL (p. 139). Le récit complet est dans le *Journal* d'ARNAULD qui date le duel du « jeudi 4 juillet » (p. 435). — Cfr. cependant le récit de l'abbé HOUSSAYE qui donne la date du 8 juillet, *Bérulle et l'Oratoire* (p. 290). — V. aussi *Correspondance* (t. I, p. 600 et t. VIII, p. 19). — *Vie du duc d'Épernon* (t. III, p. 200).

arracha un cri de désespoir. Que de deuils accumulés dans cette funeste année! Sa belle-sœur, son neveu mort presque en naissant, puis son frère. Il faisait un triste retour sur ce qu'il appelait lui-même « ses malheurs continuels ». Ce frère lui était cher. C'était son nom, l'espoir de sa race, l'appui de son ambition, le confident de toutes ses pensées. Si, au cours d'une vie en proie à la plus desséchante des passions, il est une circonstance où le cœur se fondit et où des larmes humaines coulèrent, c'est assurément à cette heure; il écrit au Père Coton : « La douleur de la perte de mon frère me tient tellement saisi qu'il m'est impossible de parler et d'écrire à mes amis. » Longtemps après, il dira dans ses *Mémoires* : « Je ne saurois représenter l'état auquel me mit cet accident et l'extrême affliction que j'en reçus, qui fut telle qu'elle surpasse la portée de ma plume et que, dès lors, j'eusse quitté la partie, si je n'eusse autant considéré les intérêts de la Reine que les miens m'étaient indifférents. »

Et, sur le coup même, dans des carnets intimes que personne ne devait voir, ni lire, il s'épanchait en de courtes réflexions qui respirent une forte et grave émotion : « La séparation du corps et de l'esprit ne se peut faire sans un grand effort de la nature, et celle de deux esprits qui ont toujours vécu ensemble en étroite amitié ne se fait pas avec moindre peine. — Il y a certaines choses à l'événement desquelles toute sorte de prudence ne peut pourvoir, parce qu'il n'est pas permis de les prévoir. — Celui qui doit et veut rendre sa vie à un autre ne pense pas volontiers à sa mort. — Jamais je ne reçus une plus grande affliction que par la perte de ce personnage. Ma propre perte ne m'eût pas causé plus de déplaisir (1). »

Richelieu eut, toute sa vie, le ressentiment de cette peine. Elle resta fixée dans son cœur et, chaque fois qu'il eut à chercher, autour de lui, une capacité sûre et dévouée, il en revenait au

(1) Cette douleur fraternelle a été, bien à tort, mise en doute; voir notamment DE MORGUES, *Pièces pour la Défense de la Reine Mère* (p. 362), et LEVASSON (t. II, p. 114). — Cfr., par contre, *Correspondance* (t. I, p. 602, 603, lettres au P. Coton, Bassompierre, Schomberg, Praslin, etc.), et surtout les *Maximes et Fragments inédits* du Cardinal de Richelieu que j'ai publiés dans la Collection des documents inédits (p. 772, n° 85-93).

regret de ce frère enlevé à la fleur de l'âge. Il pensait aussi à tant de familles françaises, frappées alors et décapitées par cette manie sanglante des duels. Puisque la noblesse n'était pas assez sage pour réformer elle-même l'abus qui la décimait, il se promettait, il se jurait d'y mettre un terme, l'heure venue, par l'intervention de l'État.

La mort du marquis de Richelieu jetait, en même temps, l'évêque de Luçon dans l'embarras d'une fortune particulière très compromise. Il parait s'être trouvé, à ce point de vue, dans une passe des plus pénibles. Pour vivre, il s'était fait avancer, par ses fermiers, plusieurs années du revenu de l'évêché de Luçon. Son frère mourait pauvre, ou, plus exactement, couvert de dettes et réduit aux expédients, disposant, en outre, par un testament irréfléchi, de ressources qu'il ne laissait pas dans sa succession. Nous avons vu, par le testament d'Avignon, que l'évêque n'avait pas les mêmes illusions ; s'il n'était pas plus riche que son frère, du moins il connaissait sa misère.

Après la mort du marquis, il dut, avec son esprit précis et pratique, s'appliquer au règlement d'une situation qui, remontant probablement à son père, menaçait de s'invétérer parmi les siens. Comment il s'en tira, comment il fit casser le testament de son frère, comment il désintéressa, apaisa ou découragea les créanciers, c'est un point sur lequel ses ennemis insistent dans des termes fort déplaisants pour lui. Il dut souffrir beaucoup, à cette époque, du manque d'argent. C'est à partir de cette date que, les circonstances aidant, il jeta les premiers fondements de l'immense fortune qu'il devait amasser rapidement dans les affaires publiques (1).

Une fois sa résolution prise de ne pas se laisser accabler par ce coup, il n'en mit que plus d'énergie et de vigueur au service de son ambition. Il avait besoin d'un homme sûr : à défaut de son frère, il le chercha dans la personne de son oncle, le commandeur

(1) Sur les embarras d'argent de Richelieu à l'époque de la mort de son frère, voir Mathieu DE MORGUES, *Diverses pièces* (p. 73-81). — Cfr. une note lue par M. Boissonnade au Congrès des sociétés savantes et insérée dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques* (Histoire, année 1894, p. 182) — et surtout la lettre signée « Aduveau » qui est aux Affaires Étrangères (vol. 772, f^o 105).

de La Porte, qui ne le quittera plus désormais. Ce fut cet oncle que la reine Marie de Médicis nomma immédiatement gouverneur d'Angers (1). On désigna pour le gouvernement des Ponts-de-Cé un homme dévoué aux Richelieu, Bettancourt, et celui de Chinon servit à satisfaire quelque peu la cabale adverse : on y mit Chanteloube, que l'évêque croyait peut-être gagner par cette générosité. D'autre part, le marquis de Thémynes ayant quitté la petite cour où il ne pouvait plus vivre, la reine confia la charge de capitaine de ses gardes au marquis de Brézé, beau-frère de l'évêque de Luçon, moyennant 30 000 écus que celui-ci paya au précédent titulaire. Ainsi, malgré la disparition du marquis, la reine reste entourée de toutes parts. Richelieu veut, avant tout, la garder sous sa main.

Si l'on essaye de découvrir le fond des pensées de l'évêque, au lendemain de la conclusion du traité d'Angoulême et de l'accord relatif aux places de sûreté, on le trouve dans les instructions confidentielles, et j'allais dire familières, qu'il donne à son oncle La Porte, au moment où celui-ci se rend à la cour pour prêter serment en qualité de gouverneur d'Angers. On savait le bon oncle un peu bavard et de libre propos. On s'applique surtout à brider sa langue et, par ces précautions, on se découvre soi-même sans y songer : « Monsieur le Commandeur dira à Sa Majesté, comme la Reine a commandé de lui baiser les mains de sa part, l'assurer de son affection et de son service, avec toutes les belles paroles qu'il pourra, *en peu de mots...* Sur quelque chose qu'on puisse lui demander, j'estime que le meilleur est de répondre peu... Si on lui demande ce qu'il estime touchant le voyage de la Reine à la Cour, savoir si elle n'y doit pas aller, il répondra, en général, que tous les gens de bien l'y désirent. Si on l'enquiert pour savoir ce qu'estime l'évêque de Luçon sur ce sujet, il dira que *c'est le lieu où la Reine doit être, mais que c'est un conseil qui doit venir d'elle.* Si on l'enquiert plus outre de ce qu'il estime qu'il

(1) Voir les « Brevets » sur parchemin nommant le commandeur de La Porte à la Capitainerie d'Angers, Chanteloube à celle de Chinon, et Bettancourt à celle des Ponts-de-Cé, dans Archives des Affaires Étrangères (vol. 772, f° 104 et suiv.). — Le brevet du commandeur de La Porte est daté du 2 juillet, c'est-à-dire qu'il est antérieur à la mort du marquis. On aura antidaté l'acte pour éviter toute interruption.

en est, il dira les choses qu'il sait bien : que la Reine aime et honore le Roi et veut le repos et la paix. — « Du reste, vous savez bien que je suis bourgeois qui ne me soucie pas de grandes nouvelles »... Partout, s'il me croit, le Commandeur doit parler peu et brider sa liberté (1). »

De ces réponses générales et évasives, dictées à un homme qui était plutôt porté à la franchise, il ressort nettement que Richelieu continuait à jouer double jeu et que, malgré l'obtention des places de sûreté, il n'était pas encore satisfait.

Que voulait-il donc de la cour, au moment même où il lui donnait de nouveaux gages, où il lui rendait de nouveaux services? Car c'est justement l'heure où, sous son influence, la reine mère se débarrassait définitivement des chefs de la cabale intransigeante. En effet, à la nouvelle de la conclusion définitive, Rucellai, qui, la veille de l'accord, détenait ou croyait détenir encore le secret de la reine, mit, lui-même, un terme à ses propres lenteurs. Après avoir imaginé mille moyens plus extravagants les uns que les autres pour essayer de reprendre quelque autorité sur la femme qu'il avait tirée d'embarras et qu'il croyait aimer, le malheureux, se voyant repoussé par une volonté désormais inflexible, ne se sentit plus d'autre courage que celui de la fuite. Perdu de douleur et de dépit, il ne sut ni préparer sa retraite ni la vendre, la faire ni honorable ni profitable. Il posa des conditions qu'on n'accepta pas et n'accepta pas à temps les offres qu'on lui fit. Il partit, et cet « esprit désespéré », par une troisième trahison, — que peut-être son désespoir explique, — alla droit à la cour offrir brutalement ses services contre celle qu'il avait si bien servie. Son adversaire dit négligemment : « Sa retraite, qui avait été précédée de celle du marquis de Mosny,... fut suivie de quelques autres personnes de peu de considération (2). »

Donc Richelieu restait le maître de la place contre ceux qui

(1) Voir le texte des Instructions au commandeur de La Porte, dans *Correspondance* (t. VII, p. 463).

(2) Voir *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 198). — Rucellai ne quitta la reine qu'en juillet. HOUSSAYE, *Bérulle* (p. 289). — Il arriva à la Cour le 11 juillet. *Journal d'ARNAULD*. — Sur la lutte d'influence entre Richelieu et Rucellai, voir la lettre de Marie de Médicis dictée par l'évêque, dans *Affaires Étrangères* (vol. 772, f° 193).

avaient poussé la Reine à la rupture. Et maintenant, il ne se pressait nullement d'achever la réconciliation et de la rendre manifeste par l'entrevue du Roi et de la reine mère.

Luynes désirait vivement cette rencontre publique, tandis que Richelieu, libre à présent de choisir l'heure, entendait faire payer à son prix cette nouvelle concession. La lutte se précise entre le favori et l'évêque. Si l'on en croit leur correspondance, jamais ils ne se sont approchés de plus près. Mais c'est quand on s'approche qu'on se heurte. Tout, entre eux, est politesse, empressement, patte de velours ; on sent la griffe : « N'ayant jamais rien désiré avec tant de passion, écrit l'évêque, que de voir une étroite intelligence entre le Roi et la Reine sa mère, il m'est impossible de vous exprimer la joie que j'ai de voir qu'elle s'avance tous les jours, de telle sorte qu'on doit espérer de la voir bientôt à sa perfection. La Reine est tellement portée par son inclination à voir le Roi qu'il n'est pas besoin d'aucune persuasion envers elle... Je vous supplie de croire que, de mon côté, je ne manque jamais de rendre au Roi et à l'État ce à quoi je suis obligé par mon honneur et ma conscience, les plus forts liens qui soient au monde. » Ces paroles, à la fois réservées et vigoureuses, indiquent à quel point notre homme se sait libre de toute contrainte (1).

Luynes, au contraire, est toujours inquiet. Il sent qu'un danger nouveau le presse. Tout en négociant avec la cour, l'évêque de Luçon noue artificieusement une entente secrète entre tous les ennemis du favori. Ce parti d'opposition dont Ruccellai avait pressenti la formation et la puissance, il est en train de le rendre possible, parce qu'il n'escompte pas son appui. Les protestants, le duc du Maine, les Soissons et tant d'autres qui auraient vendu chèrement leur concours à la reine mère, si elle l'eût sollicité, viennent vers elle, maintenant qu'ils craignent qu'elle ne leur manque. Fontenay-Mareuil dit, en propres termes, que cette attitude est due aux conseils de Richelieu. En tout cas, quel avantage, pour lui, d'aborder la cour, ayant en main une pareille force, ou, du moins, sur les lèvres une pareille menace!

(1) *Correspondance* (t. VII, p. 466). — Gfr., sur tous ces points, la discussion intéressante entre M. Cousin et M. Avenel, *Correspondance* (t. VII, p. 444).

La cour voudrait montrer aux peuples la réconciliation du Roi et de la reine comme un spectacle de concorde, fût-il apparent et momentané, afin de l'opposer aux éléments de division et de désorganisation qu'elle sent s'agiter, de toutes parts, dans le royaume. Cette entrevue, Richelieu la retarde; mais il ne la refuse pas. De sorte que toutes les passions restent en éveil et tous les esprits en suspens. En un mot, plus l'opposition de la reine mère est sage et modérée, plus elle se fait redoutable; et plus la cour lui cède, plus elle doit lui céder. Certes, ce sont là des affaires conduites! Et Luynes, pris dans l'engrenage où il s'est engagé lui-même, doit s'apercevoir que les choses allaient tout autrement, quand il avait affaire à d'autres personnages.

Le favori éprouve le besoin de s'assurer du renfort. Or, il subsiste dans le royaume une influence qui a été et qui peut redevenir considérable, celle du prince de Condé. Pour le moment, l'homme est au repos sous les verrous du fort de Vincennes. La reine Marie de Médicis l'avait fait arrêter par Thémises, du temps du maréchal d'Ancre. Depuis trois ans, il était prisonnier. Long délai pour le premier prince du sang. Il ne manquait ni d'amis ni de partisans. Il faisait dire que la prison l'avait calmé et qu'il était plus raisonnable.

Peu à peu, son régime s'adoucit. La porte s'entr'ouvre : sa femme, Charlotte de Montmorency, oubliant tant de misères qu'il lui avait fait endurer, était près de lui et, captive volontaire, avait distrait sa solitude de l'espérance réitérée, et plusieurs fois déçue, d'un héritier du nom. Dès la fuite de Blois, Luynes s'était rendu compte que l'influence du premier prince du sang pouvait, le cas échéant, être opposée à celle de la reine mère. Le Roi avait fait rendre au prince son épée (16 avril 1619), en accompagnant cette décision gracieuse d'une lettre aimable. Vincennes devenait, pour le prince de Condé, une sorte de villégiature un peu rude. Il était très visité (1).

Luynes, cependant, ne se décidait pas. Le rappel des disgraciés

(1) La lettre par laquelle le Roi promet la liberté à M. le prince est du 8 avril; elle est au fonds Godefroy, Bibl. de l'Institut (t. CCLXVIII, pièce 136).

ne lui réussissait guère. Une fois remis, ils oubliaient le bienfait et en revenaient à leurs penchants. Un homme du tempérament du prince du Condé n'était pas fait pour rester longtemps inactif à la Cour. D'ailleurs, le simple fait de sa réapparition suffisait pour refouler au second plan les vaniteuses prétentions du favori. Le prince jurait, bien entendu, qu'il était désormais son plus féal ami et serviteur. Aucune promesse verbale ou écrite ne lui coûtait. Il aurait voulu que Luynes épousât sa sœur, qui, heureusement pour le nom des Bourbons, mourut à temps. L'opinion, avec sa mobilité ordinaire, se retournait vers lui. Elle s'attendrissait sur sa longue détention, sur une grave maladie qu'on attribuait au séjour entre ces murailles sombres, sinon à un empoisonnement. On plaignait sa femme, dont les grossesses successives et malheureuses faisaient couler des larmes. Et puis, le va-et-vient des choses est tel, qu'en ce temps-là, en France, on s'éloignait sans raison de certaines personnes, et qu'on se rapprochait d'elles sans motif. Le prince de Condé profitait, pour le moment, d'une de ces sautes de vent.

Il lui vint bientôt un appui d'un côté où il ne l'attendait guère. Marie de Médicis, comprenant que l'heure de la délivrance approchait pour le prince, crut qu'il était de bonne guerre de ne pas laisser à Luynes tout le profit de la mesure. Dans le manifeste qu'elle avait publié en quittant Blois, elle avait fait amende honorable l'égard de Condé ; elle avait rejeté l'odieux de l'arrestation sur le défunt maréchal d'Ancre ; elle s'était plainte de la détention prolongée et avait demandé franchement la mise en liberté. On reconnaît là « l'ingénieuse subtilité » de notre évêque. Luynes était embarrassé. Prétendait-on lui forcer la main ? Il fallait prendre un parti. Mais le rusé favori voulut du moins s'assurer, par une feinte, le bénéfice de la décision ultime. Sa résolution arrêtée, il attendit en se taisant.

L'évêque de Luçon avait épuisé à peu près tous les arguments dilatoires lui permettant de retarder l'entrevue du Roi et de la reine mère. Luynes le pressait, dans les termes les plus affectueux. Il envoyait près de Marie de Médicis ses propres parents, Montbazon et Rohan, avec mission de hâter les choses et de tout promettre

au besoin. Ceux-ci mettent bravement leur signature au bas d'un document où ils se portent caution de la volonté du Roi d'exécuter ses engagements et d'accorder à la Reine toutes les satisfactions qu'elle réclame dans l'exécution du traité d'Angoulême. Au milieu du désordre universel, on en était là que les sujets répondaient pour le Roi (1). Cependant Richelieu tardait toujours. Qu'attendait-il?

Il faut dire franchement les choses : l'évêque n'était pas content. Il y avait un point dont il n'était plus question et auquel il pensait toujours : c'est la promesse, qu'il avait cru saisir à demi-mot, d'un chapeau de cardinal. Sous quelle forme cette promesse s'était-elle produite? Avait-on parlé? Avait-il bien compris? Avait-il cru comprendre? Certes, il y avait eu quelque chose, un mot, un mouvement d'épaules. Et vif comme il était, trop vif, il avait deviné, souri! Il aimait autant ne pas insister, de peur de dissiper l'illusion ou d'éclaircir le malentendu qui, par le temps, devenait presque un titre. Cependant, il traînait la négociation en longueur, curieux de savoir si on y reviendrait. On se taisait (2).

A la fin, il ne peut plus y tenir. Il veut se rendre compte par lui-même et part, soi-disant en fourrier, pour préparer le voyage de la reine. Il rejoint la Cour à Tours. Nous ne savons rien de ce qui se fit ou se dit pendant ces cinq jours où il fut là seul parmi ses adversaires. Il est permis de penser, cependant, que ce voyage fut une faute : Luynes comprit probablement, à cette démarche précipitée, qu'il le tenait (3).

Quoi qu'il en soit, on se mit d'accord pour décider que l'entrevue si désirée, aurait lieu, sans autre délai, au petit château de Couzières, appartenant au duc de Montbazon, à quelques lieues de Tours. La Reine devait partir d'Angoulême et le Roi la rejoindre, venant de Tours, le 5 septembre.

(1) Voir les documents originaux avec les signatures de Rohan et de Montbazon, Affaires Étrangères (vol. 772, f^o 115 et suiv.). — Voir deux minutes de lettres de la reine mère au Roy et à Luynes par lesquelles elle donne les raisons qui l'empêchent de se rendre à Angers (*ibid.*, f^o 198).

(2) Sur cette question si délicate de la promesse du chapeau, voir le débat institué par M. AVENEL, dans *Revue des Questions Historiques*, loc. cit., (p. 111). — Cfr. *Correspondance* (t. VII, p. 444). — *Histoire de Marie de Médicis* (I, p. 571).

(3) Sur ce voyage, voir *Mémoires de Richelieu* (t. I, p. 200 et 204).

De part et d'autre, on fut fidèle au rendez-vous. La maison était si petite que, dans ce beau pays de Touraine, parmi les grâces d'un automne naissant, la rencontre eut lieu dans le jardin.

La reine avait couché la veille au château. Le Roi arriva, le 5, à onze heures et demie du matin. M. de Montbazon vint au-devant de lui et le conduisit, par le bois, dans les allées où la reine se promenait en attendant. Ils s'embrassèrent; ils pleurèrent tous deux, la mère et le fils; mais ils ne trouvèrent que quelques mots banals à se dire. Bientôt, embarrassés, ils se turent. Au fond ils ne s'aimaient pas. Les deux serviteurs qui menaient les deux maîtres, Luynes et l'évêque, étaient là et regardaient (1).

Le soir, on partit, tous ensemble, pour Tours, où la cour devait passer quelques jours.

Luynes tenait son succès. Aussitôt, d'un coup brusque et perfide, il s'arracha aux engagements qu'il avait pris ou qu'il avait paru prendre. Un courrier exprès partit de Tours, le 6 septembre, pour faire connaître à Condé sa mise en liberté. Et, quant au chapeau de cardinal, le favori se hâta de faire écrire en cour de Rome que le Roi le réclamait pour l'archevêque de Toulouse, La Valette, fils du duc d'Épernon, un des meilleurs amis de l'évêque de Luçon, et compromis d'ailleurs, autant qu'il était possible, dans l'affaire de Blois.

Richelieu était joué. Il ne devait pas pardonner à Luynes. Parmi les congratulations universelles, il enrageait de voir que tout était à recommencer.

L'entrevue de Couzières avait été triste. Le séjour commun à Tours fut maussade. Il faisait une chaleur torride. Le Roi passait son temps au bain ou à la chasse. Il s'en allait par les plaines qui bordent la Loire, s'absentant le plus possible pour échapper à des entretiens qu'on multipliait pour le public, mais qui étaient pleins de récriminations et de larmes.

La reine mère n'avait devant les yeux que des figures qui lui rappelaient tous ses malheurs : Luynes, avec lequel elle avait eu

(1) *Ibid.* (p. 204). — Sur les méfiances réciproques, pendant le séjour à Couzières et à Tours, voir *Vérités Chrétiennes au Roi très chrétien* dans le *Recueil de Luynes* (p. 113).

une explication brève et amère : « Luynes, dites-moi ce qui s'est passé à la mort du maréchal d'Ancre? » le favori, interloqué, n'avait pu que bredouiller une réponse embarrassée; — Vitry, dont la main, encore toute sanglante du meurtre, tenait maintenant le bâton de maréchal de France. A celui-ci, la Reine avait dit avec une ironie résignée : « Monsieur, vous avez toujours été très obéissant et très fidèle envers le Roi. » Puis d'autres, comme Modène, qui avait rempli auprès d'elle le rôle de surveillant et presque de geôlier; Thémises, Mosny, transfuges récents d'Angoulême (1).

Cette cour hostile épiait les moindres mouvements de la Reine. Elle se serait crue, de nouveau, à Blois. Tout l'irritait : « Les favoris ont l'œil sur le Roi, autant qu'ils peuvent; s'il va chez la reine, un d'entre eux y est toujours présent; s'il s'approche d'elle, ils y accourent incontinent... Toute la Cour remarque cette procédure, s'en offense et la blâme... La Reine trouve qu'on avait tellement prévenu son fils, qu'elle pouvait dire ce que Perséus de Macédoine disait de son frère Démétrius : que les Romains avaient retenu son esprit et ne lui avaient rendu que le corps (2)... »

Parmi tant d'épreuves, rien ne fut plus pénible, pour la mère et pour l'ancienne régente, que de voir sa belle-fille, la reine Anne d'Autriche, prendre partout le pas sur elle, entrer la première en carrosse, et la recevoir du haut du perron, sans aller au-devant d'elle. Probablement, on avait fait la leçon à la jeune Reine. On tenait à ce que Marie de Médicis comprît que le temps de la régence était passé. L'autre avait, d'ailleurs, assez de morgue espagnole pour agir spontanément. En outre, dans le ménage royal, un changement s'était produit. Le Roi, excité par Luynes, avait enfin dompté une sorte de timidité farouche qui l'avait arrêté, jusque-là, au bord du lit conjugal. La Reine, nubile depuis peu de temps, fière de sa jeunesse, de son éclatante beauté, de cette gloire qui vient à la femme de la première possession, étalait son triomphe récent et éphémère, aux yeux d'une belle-mère chagrine

(1) Sur l'entrevue de Couzières, voir *Journal d'Hénoard* (t. II, p. 236).

(2) *Vérités Chrétiennes et Mémoires de Richelieu* (I, p. 501).

que l'âge, la politique et la volonté de son fils rejetaient au second plan (1).

Richelieu était plus mécontent encore. Les promesses qu'on lui avait faites se dissipèrent peu à peu parmi les caquetages et les sourires. La cour, nombreuse et animée, avait toujours le visage et les ambitions tournés vers le favori du jour. Celui-ci louvoyait, nageait entre deux eaux, caressait tout le monde et n'était, avec personne, plus aimable qu'avec ses adversaires. Ces allures exaspéraient l'exigeant et rigoureux prélat : « Jamais personne ne fut trompeur au degré de M. de Luynes; sa bouche ne s'ouvrait jamais à faire quelque promesse que sa volonté ne fût résolue à ne la pas observer et que son esprit ne méditât les moyens de n'en rien faire. Au temps même des protestations de fidélité et de service qu'il fait à la Reine, la délivrance de Monsieur le Prince étoit sur le tapis. »

Cette délivrance était, pour l'évêque de Luçon, un coup sensible. Il avait été un des conseillers de l'arrestation. C'étaient, encore une fois, les affaires du temps du maréchal d'Ancre qui revenaient sur l'eau et ces souvenirs ne lui étaient pas agréables. Il était trop clairvoyant pour ne pas deviner que la rentrée à la Cour d'un personnage aussi influent et aussi actif qu'Henri de Bourbon serait un obstacle et un délai de plus pour sa propre carrière.

Pour le moment, ce qui lui tenait au cœur, c'était ce dont il ne pouvait pas parler : le chapeau. La reine Marie de Médicis avait présenté elle-même au Roi le dangereux concurrent qu'on lui avait découvert dans la personne de son excellent ami, La Valette. Il s'inclina de bonne grâce et il rédigea même la lettre par laquelle le Roi recommandait instamment l'archevêque de Toulouse au Saint-Père. Sa correspondance avec La Valette paraît même indiquer une certaine disposition à prendre son parti des événements et à se contenter de figurer au second rang sur la liste des candidats français. Mais il faut reconnaître que, si ces dispositions étaient sincères, elles s'exprimaient dans un

(1) Armand BASCHET, *Le Roi chez la Reine*, Plon, 1878, in-8°.

style singulièrement pénible : « Vous n'attendez pas, écrivait l'évêque de Luçon à l'archevêque de Toulouse, de paroles de moi qui vous témoignent mon affection ; aussi n'entreprends-je pas de vous en donner, les meilleurs effets n'étant pas trop bons pour cela. Mon malheur est que, si je remets à vous la faire voir par ces moyens, vous serez longtemps sans la connaître, étant, quoique bon catholique, inutile à tout bien comme les Huguenots, etc. » Quel pathos !

La Valette, dont les réponses sont claires, simples et affectueuses, prenait-il ces déclarations pour argent comptant ? Je ne sais. En tout cas, le vieux d'Épernon ne s'y trompait pas, et, à quelque temps de là, il écrivait à son fils, en son gascon : « Mon boun et cher fils, je vous fes ses mots pour vous dire que je souis en peine de savouer de vos nouvelles... Quant à la Royne-Mère, il y faut vivre de la sorte qu'elle n'aye nul subject de se plaindre de nous... Je sçay que M. de Lusson vous traverse autant qu'il peut, quelque bonne mine qu'il face, ny quelques bonnes paroles qu'il vous donne ; non que je sois d'avis que vous viviez avec luy que comme vous avez accoutumé ; mais, que vous parliez à M. de Luynes pour éviter les inconveniens, vous pouvez, à mon opinion (1). »

On le voit, la Cour n'était qu'intrigue. Les positions changeaient du soir au matin. Selon le mot de saint François de Sales, tombant, de ses Alpes candides, dans cet étrange lieu : « C'est un amas de guêpes acharnées sur un corps mort », et il ajoute que, s'il se sert de ces expressions, « c'est pour en parler honnêtement ».

Richelieu, ne se sentant pas le maître à Tours, ne s'y plaisait pas. Tout le monde était las de ce séjour prolongé. Enfin, on le rompit et le Roi reprit le chemin de Paris par Amboise, tandis que la reine prenait celui d'Angers par Loches et que Richelieu cédant, paraît-il, aux conseils de saint François de Sales,

(1) Le jeu très intéressant de l'évêque de Luçon avec les d'Épernon et avec La Valette, archevêque de Toulouse, est bien clair d'après les correspondances échangées et qui sont aux Affaires Étrangères, vol. 762, f.° 140-153-163-166. — Les lettres de Richelieu et du duc d'Épernon citées au texte sont conservées dans les Archives de la famille de Richelieu (t. I, f.° 73-85). — Cfr. *Correspondance* (t. I, p. 618, et t. VIII, p. 20). Toutes les dates sont confondues et difficiles à préciser.

retournait dans son diocèse (1). Chacun rentrait chez soi, à la vive satisfaction de tous et de chacun.

En quittant Loches, Marie de Médicis passait par Chinon. Ce détour n'était pas une simple promenade. Peut-être était-elle attirée dans ces parages par le voisinage du château de son cher Richelieu; mais sûrement, elle n'était pas fâchée de donner à la cour quelque tablature en s'approchant de Loudun. En effet, les protestants y tenaient alors une assemblée où commençaient à percer les premiers germes de leur prochaine rébellion. De part et d'autre, on se cherchait, comme d'instinct, sans en venir pourtant à l'entente déclarée.

Dans le même esprit, la reine fit en sorte d'assurer à son entrée à Angers le caractère d'une manifestation imposante et quelque peu menaçante. Elle y arriva par les Ponts-de-Cé, le 16 octobre 1619. Dix mille hommes en armes, dont huit cents gentilshommes à cheval, ayant à leur tête le gouverneur sortant Boisdaphin et le nouveau gouverneur La Porte, s'avancèrent au-devant d'elle, et la reçurent avec une immense acclamation. La municipalité, qui lui était dévouée, avait aménagé pour elle une résidence magnifique et affecté à son usage l'un des plus beaux hôtels de la ville, le « Logis Barrault », dont le cloître, soutenu par un portique en anse de panier, les tourelles minces, les escaliers à vis et les pignons fleuris exprimaient, dans l'éclat de leur construction récente, tout le charme de la vie que l'on menait alors dans ces heureuses contrées. C'est dans les salles longues et surbaissées, sous les poutrelles de cette jolie demeure,

(1) Le saint évêque s'était rendu auprès de la reine mère à Angoulême où il passa dix jours au plus fort des négociations qui suivirent l'évasion, après avoir vécu plusieurs mois à la cour de France. Il avait été chargé, par Charles-Emmanuel, d'accompagner le cardinal de Savoie envoyé pour demander Marie-Christine de France pour le prince de Piémont. Saint François de Sales fut, à cette date, en rapport avec Richelieu, auquel il fit plus d'une pressante exhortation couronnée d'un certain succès, puisque celui-ci promit de se consacrer désormais tout entier à son diocèse et à la piété (octobre 1619). — Voyez la lettre inédite de saint François de Sales, citée par Dom Mackey dans le tome I (p. LV) de l'édition des *Œuvres* de saint François de Sales, publiée chez Lecoffre : « J'appris à connaître tout plein de prélats et particulièrement M. l'évêque de Lusson qui me jura toute amitié et me dit qu'enfin il se rangerait à mon parti pour ne plus penser qu'à Dieu et au salut des âmes. » — Je dois cette note à la bienveillance amicale du baron de Mohrenheim.

c'est au coin de ces cheminées en auvent que la reine vit peu à peu s'achever l'automne et l'hiver, parmi l'empressement d'une cour de plus en plus nombreuse, mais aussi parmi les déboires accumulés des nouvelles qui lui arrivaient de Paris (1).

Avant même de quitter la Loire, Luynes avait fait nommer gouverneur de Monsieur, frère du Roi, un homme qui lui était tout dévoué, le colonel d'Ornano, et cette nomination avait eu lieu sans qu'on prît la peine de consulter la reine, — alors qu'il s'agissait de son plus jeune fils, de cette jeune tête où elle commençait à reposer ses espérances.

Dès le retour du Roi à Paris, M. le prince sortait de Vincennes, et le Roi lui accordait une entrevue des plus cordiales, le 16 octobre, à Compiègne. Bientôt cette délivrance était suivie d'une lettre cavalière de Condé à Marie de Médicis et d'une déclaration du Roi, enregistrée au Parlement, qui, en revenant sur les causes de l'arrestation, incriminait rétrospectivement le gouvernement de la Reine-Régente, la conduite de ceux qui, « abusant de notre autorité... ont porté toute chose à une grande et déplorable confusion », et enfin « les artifices et mauvais desseins de ceux qui voulaient joindre, à la ruine de notre dit État, celle de notre dit cousin ». Pour la reine et pour ses conseillers, ces paroles prononcées et sanctionnées solennellement, au lendemain de l'entrevue de Couzières, étaient une grave offense.

D'Angers, on se plaint très haut. Le Roi, qui n'a jamais été plus abondant en épîtres filiales, admet ces plaintes, les enregistre complaisamment, promet d'y pourvoir et s'en tient là. Sa correspondance, toute mielleuse, dictée par Luynes, couvre un nouvel affront. En décembre, la reine apprend qu'on vient de procéder à une promotion de soixante membres de l'ordre du Saint-Esprit. Non seulement on ne lui a pas soumis cette liste, sur laquelle Luynes inscrit ses parents, ses amis, ses complaisants, ceux qui lui sont acquis et ceux qu'il veut gagner ;

(1) Sur la réception de la reine mère à Angers, voir l'Inventaire des Archives municipales d'Angers. Sur le choix du « logis Barrault », voir *Correspondance* (t. I, p. 628).

mais on écarte avec soin tout ce qu'elle avait appuyé et recommandé (1).

La coupe déborde ; depuis des semaines déjà, on est, à Angers, en de longues conférences sur les résolutions à prendre. Le mécontentement de la reine mère donne prise à la cabale intransigeante. Elle s'était reformée autour du gouverneur de Chinon, Chanteloube : « C'était chez lui le bureau des nouvelles, dont les moindres figuraient, à la reine, le Roi irréconciliable, mettaient sa liberté en compromis et ne lui faisaient voir que mépris pour elle dans la Cour, et salut dans les armes (2). » Comme on le voit, ce parti poussait à la guerre.

La tentation était forte. Tout le royaume semblait prendre parti contre Luynes. Celui-ci abusait étrangement de sa situation. Lui et les siens mettaient la France au pillage. Les temps du maréchal d'Ancre étaient revenus. Que Luynes fût duc et pair, son frère Cadenet maréchal de France, tous ses parents et amis inscrits dans la promotion du Saint-Esprit, passe. Mais, par un plan audacieux et d'ailleurs servilement copié sur celui de son prédécesseur, il travaillait à s'assurer dans le royaume, pour le cas de disgrâce, les moyens de lutter contre l'autorité royale. Par le traité d'Angoulême, il avait repris à la reine mère, en échange de l'Anjou, le gouvernement de la Normandie. Il le troque contre la Picardie qui était héréditairement aux Longueville, et obtient par différents moyens les places de Ham et d'Amiens sur la frontière. En outre, il achète Boulogne à M. d'Épernon et Calais à M. d'Arquien. « Je crois, dit Fontenay-Mareuil, que, s'il eût vécu davantage et qu'il fût toujours demeuré en faveur, il eût voulu avoir toutes les places de la France (3). »

Richelieu assiste, avec une colère où il y a autre chose que de la rivalité personnelle, aux manifestations incessantes de cette

(1) Sur la promotion dans l'ordre du Saint-Esprit, voir dans le *Recueil de Luynes* les nombreuses pièces publiées à ce sujet : *Les noms des chevaliers* ; *le Noël des Chevaliers* ; *le Pasquil des Chevaliers*, etc...

(2) *Mémoires de RICHELIEU* (I, p. 206).

(3) FONTENAY-MAREUIL (p. 140).

extraordinaire gloutonnerie : « Vous diriez, écrit-il, que la France n'est que pour eux seuls ; que pour eux, elle est abondante en toutes sortes de richesses. Les gouvernements et les places qu'ils ont déjà acquises leur semblent peu proportionnées à ce qui leur est dû ; il n'y en a aucun qu'ils ne marchandent, qu'aux dépens du Roi, ils ne mettent au double prix de sa valeur. Si elles ne sont pas à prix d'argent, ils les ravissent par violence, jusque-là qu'ils en prennent par ces voies jusqu'à dix-huit des plus importantes... On détourne à ces traités particuliers les deniers qui se lèvent sur les peuples pour le bien public. En un mot, si la France était tout entière à vendre ils achèteraient la France de la France même. »

Cette rapacité n'allait pas sans faire au favori de nombreux ennemis. La direction générale qu'il imprimait aux affaires du royaume lui en faisait d'autres. Soit qu'il fût porté par ses origines avignonaises, soit qu'il subit l'influence du nonce du pape, Bentivoglio, soit qu'il considérât les Huguenots comme des adversaires et qu'il cherchât un appui contre eux, il s'était fortement lié au parti catholique et il lui avait donné un gage décisif, en octroyant, en février 1618, à la compagnie de Jésus, l'autorisation, jusque-là sollicitée vainement, de rouvrir à Paris le collège de Clermont, et en la soutenant vivement contre les attaques de ses détracteurs. Du même coup, il s'était attiré la méfiance du Parlement, l'hostilité de l'Université et la haine du parti protestant (1).

Il avait suivi la même politique dans les grandes affaires qui divisaient alors l'Europe. Ce n'est pas le moment de les exposer en détail. Il suffit de rappeler qu'au moment où l'Autriche, la Hongrie, la Bohême et les pays allemands traversaient une crise décisive, et où le sort de l'Europe paraissait dépendre de l'arbitrage du roi de France, une ambassade spéciale, envoyée par Luynes en Allemagne, avait reçu le mandat de prendre position en faveur de la maison d'Autriche contre les protestants, adop-

(1) Sur les relations de Luynes avec la Compagnie de Jésus, voir le livre du P. PRAT sur le Père Coton déjà cité, et l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* de CRÉTIMEAU-JOLY (t. III, p. 323 et suiv.).

tant ainsi, selon les expressions de Fontenay-Mareuil, « une ligne de conduite contraire à toutes les anciennes maximes établies comme lois fondamentales du royaume » (1).

En agissant ainsi, Luynes n'avait songé probablement qu'aux liens qui unissaient les protestants du dehors avec ceux du dedans. Mais, du coup, il irritait ceux-ci et les arrachait à l'espèce de demi-neutralité où ils s'étaient maintenus, depuis quelque temps, sur les conseils de Bouillon, de Rohan, des Duplessis-Mornay ; il rejetait le parti tout entier vers la politique intransigeante des sectaires et des pasteurs exaltés.

Le mal est contagieux. Si les protestants s'agitent, l'agitation naturelle aux grands ne peut tarder à se manifester. C'était là surtout que la faveur de Luynes excitait les jalousies et les haines. Ses listes de promotions, la distribution, si savante qu'elle fût, des deniers publics et des charges, avaient le défaut de tous les bienfaits intéressés, qui développent des exigences nouvelles chez ceux qui les reçoivent et exaspèrent ceux qui en sont exclus. Enfin la délivrance du prince de Condé avait donné pour ennemis à Luynes les autres princes du sang, à commencer par les Soissons.

Le mécontentement gagne les plus hauts personnages, les Mayenne, les Longueville, les Vendôme, les Rohan. A Paris, la bourgeoisie frondeuse, les parlementaires, les Sorbonistes, gens d'humeur critique et toujours abondants en conseils qu'on ne leur demande pas et qu'on n'écoute guère ; dans les provinces, les grands seigneurs, les gouverneurs, les ambitieux, les agités, tous ceux qu'une paix un peu prolongée réduisait à la maigre pitance de leur gentilhommière ; brochant sur le tout, le parti protestant, les partisans de la reine mère, les âmes sensibles, les femmes, ceux et celles qui s'attendrissaient au spectacle de la mère séparée du fils par l'ambition de quelques favoris gorgés de places et de richesses ; enfin, au-dessus de ces agents de désordre, des hommes sérieux, des politiques réfléchis, déplorant l'état de choses où l'on vivait, inquiets de la tournure des

(1) Voir, ci-dessous, livre troisième (p. 357).

affaires publiques, tant au dedans qu'au dehors, et cherchant un terme à ce maquignonage de places, d'honneurs et d'argent, tous ces éléments réunis constituaient une force.

Rien donc d'étonnant à ce que les esprits fussent en éveil, autour de Marie de Médicis, et que l'évêque de Luçon, toujours en peine de son cardinalat, plus que jamais impatient du pouvoir, en délibérât longuement avec lui-même, les ongles à la barbiche, en faisant les cent pas dans le corridor du logis Barrault.

A Angers, Richelieu était, plus que jamais, maître de la place. En septembre 1619, il avait fait enlever la charge de secrétaire des commandements et finances de la reine-mère à M. de Villesavin qu'il considérait comme un adversaire caché, et lui avait substitué le plus ancien et le plus sûr de ses amis personnels, Claude Bouthillier, c'est-à-dire qu'il avait la haute-main sur toutes les affaires privées de Marie de Médicis. Un autre de ses amis, Marillac, qui était, en quelque sorte, son homme de confiance pour les choses de la guerre, avait été nommé intendant de la justice en Anjou, prenant ainsi la direction de l'autorité judiciaire et de la police dans la région.

L'évêque avait pu craindre un instant que le plus dangereux peut-être de ses concurrents ne revint près de la reine mère : c'était ce Barbin qui avait tant contribué aux débuts de sa carrière. Malgré la prison qui avait suivi, pour Barbin, la mort du maréchal d'Ancre, il était resté en relations constantes avec son ancienne maîtresse. A l'occasion de l'accord d'Angoulême, la Reine avait demandé la mise en liberté de Barbin. A force d'instances, elle l'avait obtenue. Mais il avait été décidé aussi qu'il quitterait immédiatement la France. En somme, il était condamné à l'exil, sans jugement.

Comment cette décision fut-elle accueillie par l'évêque de Luçon? Fut-il satisfait ou peiné de cet éloignement? Ce sont de ces replis obscurs de l'âme où il est difficile de pénétrer. L'homme qui l'avait introduit près de la reine mère et dans le ministère, son ami, son protecteur, — un rival possible, — était écarté de la scène. Richelieu écrit à Barbin des lettres affectueuses; cependant,

celui-ci se plaint très haut. Sa vie s'écroule au moment où celle de son ami s'élève.

L'évêque de Luçon connut ces plaintes : il dut s'expliquer. Nous avons ses lettres : « Monsieur, je ne sais de quels artifices on a pu se servir envers vous pour tâcher à faire en sorte que vous me crussiez autre que je ne suis en votre endroit, mais non seulement sais-je bien avoir apporté tout ce que j'ai pu, mais tant que certaines personnes dont vous avouerez la conscience irréprochable et le jugement fort bon ont souvent estimé que je passois les bornes de la prudence du monde pour mes amis. Dieu m'est à témoin si je n'ai fait pour vous la même chose que j'eusse faite pour moi-même... Je vous dirai que l'affection de la Reine est telle envers vous que vous le sauriez désirer, qu'elle a fait ce qu'elle a pu pour avoir permission de vous ravoïr et que si votre retour auprès d'elle avoit dépendu de sa volonté, vous y seriez à son contentement... » On touche à une matière bien délicate. Ce pauvre Barbin a des grands besoins d'argent. Il en demande : « Pour ce qui concerne l'argent, bien que mes affaires soient en plus mauvais état qu'elles n'étaient quand je suis entré au monde... je vous offre de bon cœur toute l'assistance que vous pourriez désirer d'une personne qui s'estimera toujours heureuse de partager avec ses amis le peu qu'elle aura au monde... » Il paraît que, même sur ce dernier point, Barbin eut à se plaindre. C'est à peine croyable, mais l'évêque semble avoir lésiné. Barbin écrivit encore. Ses lettres font pitié. Richelieu répondit par des protestations de plus en plus froides. Barbin alla végéter dans l'exil.

Singulière destinée que celle de cet homme dont tous ses contemporains s'accordent à reconnaître le mérite et la probité. Il fut, quelque temps, le maître de la France. Le peu que l'on connaît de ses actes et de ses intentions lui fait honneur : il exerça le pouvoir avec autorité et sang-froid, et supporta le malheur avec courage. Il avait deviné l'homme qu'était Richelieu et l'avait donné généreusement à la France : peu de traits marquent mieux la hauteur de l'âme.

Cependant, sa carrière est brusquement arrêtée. La Bastille, l'exil, l'abandon, voilà son lot. Son protégé monte, grandit, emplit

l'univers de son nom, de ses services, de sa gloire. Au comble des honneurs et de la puissance, il ne se souviendra guère, plus tard, de la promesse qu'il faisait, en 1619, de partager avec ses amis le peu qu'il aura au monde ».

Le pis est que, pour le vaincu de la vie, l'histoire elle-même ne sait si elle serait juste, en se montrant plus miséricordieuse que la destinée. Elle ne sait ce qu'elle doit penser de cet homme trop tôt disparu, de cette carrière si vite brisée, de cette existence qui n'a pas rempli son mérite. Elle suspend son jugement, même devant les douleurs imméritées, même devant les ingratitude, peut-être nécessaires, qui ont écarté un Barbin pour laisser la place à un Richelieu (1).

Quoi qu'il en soit, Richelieu restait le maître, le maître unique et incontesté, et, à l'heure décisive où l'on est arrivé, au moment où la question qui se pose pour lui et pour Marie de Médicis est de savoir si on recourra aux armes, si on ameutera, contre la cause royale, tous les partis d'opposition, si on jettera, une fois de plus, la noblesse dans la désobéissance et le pays dans les misères de la guerre, c'est de lui que tout dépend ; il est, plus que nul autre, responsable.

Il s'en défend. Plus tard, quand il écrit ses *Mémoires* et qu'il eût expliqué les singuliers événements de l'année 1620, il rejeta sur d'autres le blâme des mauvais conseils. Il se fait petit, et attribue à ses rivaux, aux gens de la cabale intransigeante, une influence que nous avons de la peine à discerner, aujourd'hui, dans les documents, pourtant si nombreux, qui nous sont parvenus : « Les raisons qui pousoient la Reine à prendre les armes, dit-il, ne manquoient pas d'apparence et n'eurent pas faute d'appui ; elles furent soutenues des grands qui espéroient profiter des divisions politiques, et de mes ennemis qui pensoient, par ce moyen, me dérober la confiance de ma maltresse ; si bien que je fus, par prudence, contraint de revenir à leurs pensées, et, à l'imitation des sages pilotes, de céder à la tempête : n'y ayant

(1) Sur tout l'incident de Barbin à cette date, cfr. *Mémoires de Molé* (t. I, p. 224). — *Journal d'ARNAULD* (p. 453). — *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 205). — *Correspondance* (t. VII, p. 472, 931, 932.) — *Affaires Étrangères*, vol. 772 (f° 147).

point de conseil si judicieux qui ne puisse avoir une mauvaise issue, on est souvent obligé de suivre les opinions qu'on approuve le moins (1). »

Cette résignation n'est guère dans le caractère de l'homme. Du moins, convient-il de remarquer qu'il s'inclina bien promptement.

Au fond, quoiqu'il dise exactement le contraire dans ses *Mémoires*, il était opposé à l'idée de voir la reine rentrer à la Cour. Tant que Luynes serait là, il n'avait rien à y gagner. Voulait-il aller jusqu'à la rupture et jusqu'à un conflit armé? C'est peu probable. Il était trop clairvoyant pour ne pas deviner l'issue. Mais, par un plan très souple, très fin et toujours modifiable selon les circonstances, il prétendait se tenir en équilibre entre les deux politiques, suivre l'arête du toit, armer pour négocier, négocier pour éviter le recours aux armes et, par une habile mise en œuvre de tous les intérêts engagés, conduire les choses au point où il déciderait en dernier ressort, précipiterait les événements, ou interviendrait en sauveur et en pacificateur.

L'acuité de son esprit pénétrant, sa psychologie profonde et attentive, son instinct et je dirai presque son extrême sensibilité pour les choses de la politique le guidaient dans ce dangereux défilé. Il s'y engageait, un peu contraint, mais peut-être satisfait, ménageant d'avance ses portes de sortie et ses alibis; heureux — qui sait? — de côtoyer le péril, de risquer, en joueur sûr de son jeu et confiant aussi dans son étoile, ou, mieux encore, dans son coup d'œil, dans son esprit de résolution, pour se tirer d'affaire au dernier moment et pour arracher un succès inespéré à la fortune tentée et provoquée jusque dans ses plus chancelantes et obscures hésitations.

L'un et l'autre parti l'accusèrent soit de défaillance, soit de trahison. Les hommes qui se taisent sont suspects. Les bavards et les agités n'aiment pas ces gens froids, qui savent où ils vont et ne disent rien. En réalité, Richelieu ne confia son secret à personne. Il suivait son idée, bouche close, escomptant la légèreté, l'imprudence et les passions, non seulement de ses adversaires, mais de ceux qui croyaient pouvoir se servir de lui.

(1) Cfr. *Mémoires* (t. I, p. 205) et *Correspondance* (t. I, p. 637).

Luynes était assez fin pour jouer au plus fin. Ce ne sont, de sa part, que protestations, missives secrètes et publiques, « paroles dorées », lettres de respect et d'affection ; Paris ne peut plus vivre sans Angers : « Ils [les Luynes] firent semblant de désirer que la Reine vint à la Cour ; quand ils la voyoient sur le point de vouloir partir, ils l'en détournoient et lui faisoient savoir qu'elle ne seroit plus la bien venue. »

La Cour d'Angers avait, aussi, deux paroles et deux visages. Aux intermédiaires, aux pacificateurs, aux donneurs de conseils bénins, les évêques, les confesseurs, on écrit que la reine n'a d'autre désir que de revoir son fils et de vivre en repos auprès de lui. Cependant on intrigue, on cherche des alliances, on arme. Richelieu prononce lui-même cette parole à double tranchant, mère de toutes les méfiances : « Qui offense ne pardonne jamais (1). »

L'hiver se passe en ce chassé-croisé de démonstrations et de tromperies.

II. — La bataille des Ponts-de-Gé.

Vers la mi-mai, quand la sève monte et que le sang commence à bouillonner dans ces veines de gentilshommes, on se met en campagne. Le premier esclandre vint de là où on l'attendait le moins : de la cour même. Un très haut personnage, très noble, très sympathique, ayant hérité, auprès des Parisiens, de toute la popularité de la famille de Guise, le duc du Maine, avait à se plaindre de l'autorité croissante du prince de Condé. Il était poussé par la comtesse de Soissons, dont il était amoureux ; d'ailleurs, d'esprit assez léger et d'intelligence courte ; un beau jour il se crut menacé. Il monta sur un de ses coureurs et sortit de Paris pour se rendre, à franc étrier, dans son gouvernement de Guyenne.

Ce fut comme un signal. Luynes s'aperçoit alors que la cour était toute minée autour de lui. Une femme habile avait, sans bruit, accompli ce travail. C'était Anne de Montafié, comtesse de

(1) Les lettres échangées, la mission de Toiras (oct. 1619), celle de Bellegarde, sont aux Affaires Étrangères (vol. 772, f^o 140-151). — V. aussi, B. N. *Ms Clairembaut* (vol. 1132), f^o 3-21.

Soissons, veuve du grand ami de Henri IV et mère du jeune comte de Soissons, dont la carrière, déjà turbulente, devait plus tard s'achever si tragiquement à la Marfée. Ces Soissons étaient Bourbon, Bourbon-Vendôme. Immédiatement après les Condé, ils étaient les princes du sang les plus proches. La légitimité du prince de Condé, fils posthume du petit Condé des guerres de religion, n'avait jamais été sans contestation. Les Soissons étaient les premiers intéressés à la mettre en doute. Anne de Montafié était fière, ambitieuse. Elle se mirait dans le caractère de son fils, âgé de vingt ans à peine, et qui s'était déjà montré d'humeur à tenir tête à qui que ce fût dans le royaume, et notamment à son rival, le prince de Condé.

Tant que celui-ci était resté sous les verrous de la prison de Vincennes, Anne de Montafié s'était tenue coite. Mais dès que le premier prince du sang eut repris sa place à la cour, la cour lui devint insupportable et, sans même prendre l'avis de la reine mère, elle se mit à cabaler pour elle. Ce fut la comtesse de Soissons qui décida le duc du Maine à la fuite. Elle agit de même auprès de son beau-fils, Longueville, un balourd, très mécontent du marché qui lui avait attribué le gouvernement de la Normandie en échange de celui de la Picardie; auprès des Vendôme, bâtards très arrogants, blessés par quelque manque d'égards de Luynes, et toujours prêts, d'ailleurs, à mettre au plus haut prix, dans les temps de crise, les velléités d'indépendance de leur fougueuse Bretagne.

Donc, le duc du Maine en Guyenne, le duc de Longueville en Normandie, le comte de Soissons dans le Perche, d'Épernon en Angoumois, les Vendôme en Bretagne, tout cela formait les cadres d'un parti redoutable qui se constituait, pour ainsi dire, en dehors de la reine mère et qui s'offrait à elle (1).

J'ai déjà indiqué l'évolution des chefs du parti protestant. Malgré l'attitude réservée des principaux d'entre eux, Bouillon, Lesdiguières, Duplessis-Mornay, le mouvement s'accroissait. Un des chefs du jeune parti, d'âme inquiète et dont l'esprit remuait de

(1) Sur la cabale de Soissons, voir notamment la correspondance de BENTIVOGLIO, qui est exactement renseigné, puisqu'il s'agit des « catholiques ».

grandes choses, le duc de Rohan, s'était fatigué de la sagesse et de la neutralité. Il était venu, à Angers, voir la Reine; il lui avait conseillé de n'en demeurer là, de se rendre à Bordeaux, et, faisant déclarer le Parlement pour elle, s'appuyant sur du Maine, sur d'Épernon, sur lui-même, Rohan, attirant probablement dans sa querelle Montmorency et Châtillon, de lever une armée et, au besoin, de tenir la campagne (1).

Ainsi, pressée de toutes parts, poussée par Chanteloube, par Mathieu de Morgues, par son médecin Vauthier, mollement déconseillée par Richelieu, la reine céda à la tentation. Elle entra peu à peu dans le complot qui se tramait autour d'elle.

De la cour, on gardait le contact avec Angers, par l'envoi incessant d'émissaires chargés de bonnes paroles, de protestations et de promesses. Mais il est difficile de démêler, parmi ces démarches embrouillées et parfois contradictoires, les véritables sentiments de Luynes. Autour de Marie de Médicis, on ne mettait pas en doute sa duplicité : « Le bon duc, dont le style a toujours été de baiser à la joue ceux qu'il avait l'intention de trahir... »

C'est dans ces sentiments qu'on accueille les différents envoyés du Roi, qui accourent, l'un après l'autre, durant tout l'hiver et le printemps. D'abord, en janvier et février, le propre frère de Luynes, Brantes; en février encore, un confident habile et sûr, Marossano, qui proteste contre l'interprétation donnée à la délivrance de Condé; puis le beau-père de Luynes, Montbazou, un digne homme, qu'on emploie à ces corvées quand sa maîtresse, la fameuse Choisy, lui laisse congé de quitter Paris; puis un très habile et rusé diplomate, capable de fonctions plus importantes, Blainville, qui fait le voyage trois fois, coup sur coup; puis le grand écuyer Bellegarde, ancien amoureux transi de Marie de Médicis, qui maintenant fait sa cour à la faveur et ménage les deux partis; puis ce sont les ecclésiastiques, l'archevêque de Sens, le Père de Bérulle, le cardinal de Sourdis. Ces négociations, qui se succèdent

(1) *Mémoires de ROHAN*, édit. 1646, in-16 (p. 112). — V. la discussion de M. Cousin sur ce passage. Il ne me paraît nullement établi qu'il implique une entente formelle entre la reine mère et le parti protestant; COUSIN dans *Journal des Savants*, sept. 1861 (p. 530). — Cfr. E. PAVIE, *la Guerre entre Louis XIII et Marie de Médicis* (p. 131).

et s'entrecroisent, pendant tout l'hiver, ne font guère avancer les choses. Luynes affirme qu'il voudrait de tout son cœur voir la reine rentrer à la cour. Luçon jure qu'elle n'a pas d'autre désir; mais il y a toujours quelque détail qui accroche, et, le manque de sincérité faisant le manque de confiance, chacun cherche à rejeter sur l'autre la faute du retard quand, au fond, personne ne désire le retour (1).

Pour l'évêque de Luçon, le double jeu résulte de la contradiction entre les affirmations si nettes de ses *Mémoires* et les déclarations non moins nettes, mais en sens contraire, contenues dans les instructions remises au commandeur de La Porte et dans une lettre à Marillac : « Conserver à la Reine une demeure sûre et libre. » — « Je crois qu'on peut différer le voyage, mais non point qu'on le doive rompre. »

Luynes n'est pas plus franc, et il a certainement donné au Père de Bérulle, pour ligne de conduite secrète, de retarder le voyage de la Reine à la cour; car celui-ci lui écrit : « Même, il me semble reconnoître qu'il n'y a pas ici, — c'est-à-dire à Angers, — un si grand attachement au retour à la Cour, que l'affaire ne puisse être ménagée... Il y a, ici, des esprits pénétrants, défiants et agissans qui se persuadent que je suis ici pour quelque sujet plus particulier que le général; ce qu'ils soupçonnent d'autant plus, que moins ils le découvrent. » Donc, il y avait quelque chose à découvrir. Bérulle se croyait indéchiffrable. Mais Richelieu lisait dans l'esprit du bon Père, comme celui-ci croyait lire dans le sien (2).

Rien n'est plus complexe que cette intrigue; si les chefs sont à double fond, les intermédiaires paraissent sincères; de sorte qu'il est difficile de faire le départ exact entre la bonne foi et la duplicité. Un groupe d'ecclésiastiques, que nous avons déjà vu en mouvement lors du traité d'Angoulême, s'emploie, avec une activité qui n'est pas toujours heureuse, à arranger les difficultés dont

(1) Sur les missions envoyées, coup sur coup, au printemps de 1619, voir *Correspondance* (t. VIII, p. 190).

(2) Lettre de Bérulle, datée du 15 juillet. Archives des Richelieu, *Papiers du Cardinal* (t. I, f° 82).

leur ingénuité ne perçoit pas tous les dessous. Ils travaillent ensemble et semblent d'accord; ils le sont pour le moment. Plus tard, cependant, ils se diviseront, et il n'est pas impossible qu'il y ait, même dans leur collaboration présente, le germe des futures discordes.

Tous ces personnages tournaient autour de Richelieu, dont la robe ne pouvait s'isoler de la leur; chacun d'eux présumait, selon ses convenances, les dispositions de l'évêque et les escomptait à son profit. C'était le Père Arnoux, le bon jésuite, zélé et maladroit, qui l'accablait d'une correspondance extraordinairement optimiste. « Le retour est sans péril, souhaité, bien reçu de tous... » Richelieu prend la plume pour lui répondre et il n'est pas en reste de propos bénins : « Le zèle que vous avez au bien public et la faveur que vous me faites de m'aimer me font croire que vous aurez agréable que je vous témoigne, par cette lettre, la résolution que la Reine a prise de s'en aller bientôt à Paris voir le Roi... Je ne vous dis point la joie que j'en ai, estimant que c'est le bien de l'Église, de l'État et de Leurs Majestés (1). »

C'est le cardinal de Retz qu'on paie de la même monnaie, non sans une allusion fine aux véritables sentiments de la Cour : « Je ne puis vous dire la joie que j'ai d'avoir appris par la lettre qu'il vous a plu m'écrire, la Reine être désirée aux lieux où vous êtes. Je me promets que vous la verrez bientôt à la Cour, s'il plaît à Dieu, étant tellement affermie en la résolution qu'elle a prise de s'y acheminer, que je ne vois aucune chose qui puisse la divertir... » C'est, de nouveau, le Père de Bérulle, qui agit sous la direction du nonce Bentivoglio, et qui est, au fond, plus dévoué à Luynes qu'il ne veut le laisser paraître; c'est l'archevêque de Sens, Du Perron, qu'on met maintenant en avant et qu'on substitue au cardinal de La Rochefoucauld, jugé décidément trop incapable, depuis sa mission d'Angoulême (2).

(1) La correspondance du Père Arnoux est des plus abondantes. C'était un homme prolix et bénisseur. — Voir Bibl. Nat., *Cinq-Cents Colbert* (vol. 2, f^o 53 et suiv.). — *Correspondance* (t. VII, p. 468-70). — *Affaires Étrangères* (vol. 772, f^o 122, 162, 195, etc.).

(2) Sur toutes ces intrigues et sur les véritables sentiments de Richelieu, cfr. les textes publiés ou cités dans *Correspondance* (t. VII, p. 933). — À la page 485 du même volume, M. Avenel se demande quelle était la véritable influence de Richelieu dans les conseils

Puis, ce sont des amis particuliers de Richelieu : Bouthillier, abbé de La Cochère, séduit par les belles paroles de Luynes, et enfin, celui de tous qui a le plus d'influence sur Marie de Médicis et sur l'évêque, le Père Joseph. Quand on vint le trouver, sur l'ordre du nonce, le capucin hésita. Son instinct ou sa déférence pour son ami le tenaient en suspens. On invoqua l'intérêt qu'il y avait à réunir toutes les forces catholiques du royaume contre l'hérésie. Cet argument le décida : « Je vous assure, écrivait-il lui-même, qu'aucune des pensées que j'ai jamais ressenties n'est comparable à ce que m'a fait éprouver cette considération de l'hérésie aggravée et perpétuée par la discorde. Mais, dans l'intensité de mes tourmens, je me sentis tout à coup soulagé dans la certitude que Dieu s'apaisoit en me choisissant comme un instrument de salut. Il est vrai qu'il me falloit, pour cela, jeter dans le péril sans réserve, et j'y courus, sur cet appel du prophète : *Tollite me in mare et cessabit mare a vobis* (1). »

Heures d'angoisse, scrupules, doutes amers qui ne sont que le prélude des autres tourmens où la confiance dans l'homme attendu et choisi jettera plus tard ces mêmes âmes passionnées, ces mêmes esprits pénétrants. Les fidèles de Richelieu, les fidèles pour la vie, commencent à s'imposer le plus dur de tous les sacrifices, celui de suivre sa robe partout où elle les conduira. En ce moment précis, il est sinon en accord, du moins en sympathie avec ce groupe qui se réclame de lui. Il les réunit encore d'un geste affectueux, quand il écrit au Père Arnoux : « Nous avons tous pour but la gloire de Dieu, le bien de la France et le contentement de Leurs Majestés... Vous en recevrez un témoignage, ainsi que les bons Pères Suffren, Bérulle, Joseph et moi avons décidé... » Voilà le groupe.

Malgré ces paroles touchantes, Richelieu dès lors regarde ailleurs; et cela le Père Joseph ne peut l'ignorer. Cependant il ferme les yeux, il va, il s'engage, à la suite de son héros, dans la voie

de la reine mère. Il me semble qu'il la diminue trop. Tous les documents contemporains et les minutes écrites de la main de l'évêque prouvent que rien ne se faisait sans lui. Il avait intérêt à ce que le conflit fût tendu à l'extrême pour se prouver indispensable.

(1) Sur le rôle du Père Joseph et des ecclésiastiques, voir PAVIE (p. 313). — Cfr. FAGNIEZ, *Le Père Joseph à Richelieu* (chap. III).

douloureuse qui conduit à l'alliance avec les protestants en Europe, et qui n'aura de station bénie que la prise de la Rochelle.

Mais si Richelieu ménage tout ce monde et s'il parle leur langage, il ne leur découvre pas ses desseins. La rupture complète avec la cour n'étant pas sa politique, il se dit qu'un jour ou l'autre, ces gens, qui sont les pacifiques, des intermédiaires-nés, lui serviront. En attendant, leur caution lui permet de pousser plus avant sa dangereuse partie.

Il est une circonstance, toutefois, où son jeu se découvre : c'est quand sa passion parle, face à face avec son rival, Luynes. Alors les épées se croisent ; point de feintes ; des traits nets et des coups droits. Tout l'hiver, une correspondance active est échangée entre les deux hommes ; ils se pressent ; ils se heurtent, le corps à corps les enlace, jusqu'à faire entendre leur souffle, dans ces palpitantes étreintes.

Au début, l'évêque y met encore quelque ménagement ; en octobre 1619, moment où Luynes envoie son frère, Brantes (bientôt duc de Luxembourg), l'évêque remercie. « La Reine est contente ; elle a été grandement touchée » ; même, il dissimule : « La Reine a grandement approuvé le choix du colonel d'Ornano, en qualité de gouverneur de Monsieur », tandis qu'en réalité, elle est furieuse. Dans une première rédaction de cette lettre, l'évêque avait été jusqu'à louer la délivrance du prince de Condé. Mais il réfléchit ; une pareille déclaration est trop importante ; elle engage. Aussi supprime-t-il la phrase déjà écrite, et la remplace-t-il par de vagues protestations d'amitié. Cette simple rature en dit long (1).

Six semaines après, en décembre 1619, Richelieu constate que les forces se groupent autour de la reine ; il parle déjà un autre langage : « Je ne doute point, comme il vous plait me mander, qu'il ne se trouve partout des gens qui voudroient brouiller les cartes ; mais, ainsi que vous êtes sûrs de votre part, assurez-vous aussi, s'il vous plait, de la nôtre... Je vous ai dit plusieurs fois, Monsieur, qu'il se peut bien rencontrer des occasions

(1) *Correspondance* (t. VII, p. 931).

qui ne plaisent pas à la Reine, mais que rien ne peut détraquer du bon chemin, je vous le dis encore, il est chose vraie... J'espère que nous nous verrons bientôt, et, toutefois, je ne puis encore vous mander de temps préfixe (1). » Les choses se gâtent. A la fin du mois, le ton a encore changé : « Au commencement, la Reine a été très satisfaite et très contente et a cru fermement que vous vouliez prendre confiance en elle ; ensuite de quoi, ce qui s'est passé a troublé son contentement et lui a fait appréhender de s'être méprise... Vous savez, Monsieur, que je ne suis ni d'humeur ni de condition de tromper personne (quelle ironie!) et que, désirant passionnément le service du Roi et de la Reine, je suis véritablement votre serviteur. Le but de la Reine est de vivre en paix et en repos ; rien ne peut apporter de changement en ce dessein. Je vous supplie de m'en croire, car je le sais. Mais il est impossible qu'elle n'ait de ressentiment des actions qu'elle estime se passer à son préjudice (2). »

Ce sont là des lettres que ceux qui sont au pouvoir n'aiment pas beaucoup à recevoir. Luynes, qui sait, au fond, ce qu'on lui veut, fait trêve aux compliments et emploie, à son tour, les grands moyens. En juin 1620, quand on envoie près de la reine le duc de Montbazon, celui-ci reçoit, au sujet de l'évêque, une instruction des plus catégoriques. « Il avoit charge de dire au sieur de Luçon que le Roi trouve fort étrange la procédure de la Reine et que l'on n'en peut attribuer la cause *qu'à lui seul*. La Reine n'a que deux moyens de se justifier vers le Roi, ou de venir promptement à la Cour ou, n'y venant point, de publier au dedans et au dehors du royaume le contraire de ce qu'on y fait entendre en son nom... Qu'il appartenoit à l'évêque de Luçon de lui représenter toutes ces choses et lui persuader d'ajouter foi à la parole du sieur de Luynes... » Faisant le pas décisif et mettant le marché à la main, Luynes ajoute que, « ce faisant, l'évêque de Luçon pourra tout espérer de Sa Majesté, et *qu'il n'y a rien de grand qui soit convenable à sa qualité qu'il ne puisse attendre du Roi*... Que si les choses alloient autrement qu'on ne désireroit, on

(1) *Correspondance* (t. VII, p. 473). — *Affaires Étrangères*, vol. 772 (p. 159).

(2) *Correspondance* (t. VII, p. 475).

lui imputerait tout, sachant bien la créance que la Reine a en lui (1). »

L'évêque doit être satisfait, en lisant cette instruction, que le duc de Montbazon, par une naïveté de commande, lui communique. Enfin, on en parlait, de ce chapeau tant convoité. L'allusion est claire. Cependant, avec des gens comme Luynes, les paroles ne suffisent pas. Il faut quelque chose de plus positif. Et l'évêque pousse sa pointe : « Je ne lui fis autre réponse sinon que j'étois assuré qu'en servant la Reine, je ne mériterois jamais que la louange qui est due à ceux qui font leur devoir ; que je ne savois pas si je pourrois me garantir du mal, en bien faisant ; mais que je le pouvois assurer que ces menaces ne me feroient aucune peur et ne produiroient autre effet en moi que de me redoubler le courage de bien faire. »

Luynes, cette fois, est au bout de ses moyens. Il l'écrit lui-même dans un langage vulgaire où sa passion perce à chaque ligne : « Je n'ai plus rien à vous mander ; vous avez le fond de mon sac par M. de Blainville ; apportez ce que vous pouvez et devez pour l'accommodement de cette affaire, et que le Diable emporte ceux ou celui qui n'y fera pas ses efforts... Quittons tout prétexte, puisque nos cœurs et nos desseins sont d'égale façon ; j'engage ma vie pour cette vérité... le Roi la confirme ; *tout dépend de vous* ; car, pour la Reine, nous sommes trop assurés de ses bonnes et saintes intentions, pourvu que ces vérités aillent à ses oreilles. Nous avons, *jusqu'à cette heure*, cru de vous ce que l'on doit d'un homme de bien. » On avait déjà rappelé à l'évêque qu'on l'avait tiré d'Avignon pour rendre ce genre de services. Rien ne pouvait être plus blessant qu'un tel langage (2).

Aussi, il ne sort plus de son froid mutisme. A bout de ressources, Luynes en vient aux dernières plaintes : « Si nous pensions, en envoyant la chasse de sainte Geneviève, pouvoir vous toucher le cœur, nous le ferions, tant nous désirons la paix... Pour moi, après avoir fait ce que j'ai fait, j'en suis quitte devant

(1) *Correspondance* (t. VII, p. 481). — Cfr. lettre de Luynes à Richelieu de mai 1620, dans *Affaires Étrangères*, (vol. 773, f° 50).

(2) *Correspondance* (t. VII, p. 143 et suiv.).

Dieu, justifié devant mon Roi et hors d'accusation devant les hommes... Je prie Dieu qu'il mette la main à l'œuvre. » Cette lettre est écrite en août 1620. Pour en être arrivées là, les choses avaient marché.

Tout, en France, est affaire de mode et de courant. La mode était maintenant à l'hostilité contre Luynes. La reine Marie de Médicis bénéficiait de cet état des esprits. Il y avait trois ans qu'on avait fait une sorte de révolution pour l'écartier. Elle n'avait eu qu'à vivre, pour voir les esprits se rapprocher d'elle. Pendant l'hiver de 1620, Angers fut un centre de gouvernement. Une cour nombreuse, brillante, pleine d'intrigues, — en un mot une cour, — entourait la Reine. Fontenay-Mareuil voit encore, ici, la main de Richelieu. Pourtant, tel n'était pas son intérêt, ou du moins il n'avait pas intérêt à ce que les éléments qui se pressaient autour de la reine mère de vinsent prépondérants. Son autorité personnelle ne pouvait qu'y perdre.

Cette préoccupation ne le quitte pas. Si sa politique consiste à tenir la reine mère éloignée, momentanément, de Paris pour rester maître de cet esprit incertain, il doit craindre, d'autre part, l'influence des grands personnages qui l'entourent. A choisir, ce serait plutôt vers la cour que l'évêque pencherait. Il n'a jamais perdu de vue la maxime, désormais gravée dans son esprit, que tout, en France, dépend du Roi. Or, à Angers, on voit des seigneurs, des aventuriers, des étrangers, des protestants, rien qui porte l'estampille royale. Ces gens-là ne sont point pour plaire longtemps à un homme qui, par nature, déteste la cohue des assemblées. Mais il pense qu'il n'est pas temps encore. Il ne les attire pas, sans croire non plus devoir les écarter.

La reine mère, au contraire, passionnée et vaniteuse, ne pouvait qu'être sensible à tant d'hommages, d'empressements, de dévouements qui s'offraient à elle. Elle se plaisait au murmure flatteur qui l'entourait, si différent du silence et de la solitude du château de Blois. Le printemps répandait, sur les bords de la Loire, la neige fleurie des vergers. Une tiédeur parfumée

et délicate invitait à la joie de vivre et à l'espérance. Tout s'éveillait, et l'année s'annonçait sous d'heureux auspices. La cour d'Angers s'animait et voyait arriver chaque jour de nouvelles recrues.

Enfin, on se décide, et après l'escapade du duc du Maine (1), après qu'on eut considéré l'étendue du mouvement qui s'affirmait par tout le royaume et l'importance des forces dont on croyait pouvoir disposer, après que la reine mère s'en fut fait répéter, une fois encore, par Marillac, l'orgueilleux dénombrement, on prend le parti de la rupture et de l'action militaire. Richelieu dit, en propres termes, que cet avis ne fut pas le sien, et que, dans le conseil où fut arrêtée cette résolution, il engagea la Reine à ne pas pousser les choses à l'extrême. Le mémoire où il aurait exposé ses vues et dont il nous donne l'analyse, contient en effet les meilleurs conseils : « Que Luynes, en sa conduite, a l'avantage d'être à l'ombre de l'autorité royale; que la raison est inutile contre la puissance; que les peuples, qui souffrent le plus des maux de la guerre, se déclareront contre ceux qui la déchaîneront sur le pays; que c'est souvent une grande prudence de n'user pas de l'excès de sa puissance; que, pour éviter un tyran, en la personne de Luynes, elle en rencontrerait plusieurs parmi ceux qui la serviroient; qu'en toute affaire, avant d'y entrer, il falloit considérer comment on en pourroit sortir ».

Tout cela était la sagesse même. Mais Richelieu ne devait pas ignorer que ces conseils ne seraient pas suivis; en effet, parmi les confidents de la reine mère, trois seulement, Marillac, le Père Suffren et lui, se prononcèrent contre la prise d'armes; et il se rallia lui-même bien promptement à un autre système, qui paraît beaucoup plus conforme à ses propres intentions et qu'il expose en ces termes : « Faire armer ses amis et Elle, de tous côtés, pour faire

(1) L'attitude du duc du Maine est un peu obscure. Il semble qu'il jouait double jeu. Le 8 avril 1620, il écrit au Roi une lettre où il demande pardon et proteste de sa fidélité (Affaires Étrangères, vol. 773, f° 34). Et trois jours après, le 11 avril, il prend, conjointement avec le duc de Retz, l'engagement, à l'égard de Marie de Médicis, de ne pas se séparer d'elle et de faire tout ce qu'elle jugera nécessaire pour maintenir l'autorité royale et la tranquillité publique (vol. 773, f° 38). Qui trompait-il ?

montre de ses forces, donner au Roi les conseils qu'Elle juge nécessaires; étonner ses ennemis par la crainte de ses armes, *et, à l'extrémité, souffrir plutôt le mal que d'en venir aux mains.* » Voilà donc le dernier mot de cette politique à la fois si fine et si téméraire. L'évêque était-il sûr de dominer jusqu'au bout les passions et les événements (1)?

En tout cas, il ne voulut rien laisser au hasard et, puisqu'on armait, il ne se refusa pas à devenir l'organisateur de la puissance militaire qu'il s'agissait de constituer. Il manifesta cette résolution par deux actes qui l'engagent. Tandis que la plupart des grands, notamment le duc de Rohan, conseillaient à la Reine de quitter les bords de la Loire et de prendre son point d'appui dans les provinces du Midi, où elle serait à la fois plus éloignée et mieux soutenue, Richelieu, qui craignait par-dessus tout de la mettre sous la dépendance de ses rivaux, la décide à rester en pointe et en péril, à Angers, là où lui et les siens étaient les maîtres. En outre, il fait confier les fonctions de maréchal-général, c'est-à-dire de chef d'état-major, à M. de Marillac, homme de guerre de peu d'expérience et de peu d'autorité, mais son intime confident. Ainsi il tenait tous les fils, et dirigeait tout. C'est ce qui résulte d'ailleurs de cette phrase de la relation à lui adressée, beaucoup plus tard, par ce même Marillac : « Tout ce qui peut se faire de préparatifs se fit sous le soin de M. de Lusson... Il avoit, pour la conduite générale des affaires et pour le maniement des bons et mauvais esprits, tout le faix sur les épaules (2). »

Sous l'impulsion de Richelieu et de son lieutenant, l'action militaire se dessine, ayant son centre à Angers, et menaçant de loin la capitale comme d'un immense croissant insurrection-

(1) Voir *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 217).

(2) LEVASSOR et de nombreux écrivains ont accusé Richelieu d'avoir trahi la reine mère en préparant insuffisamment ses forces au moment où elle se décidait à une rupture. Voir LEVASSOR, *Histoire de Louis XIII* (t. II, p. 204-214). — Voir aussi toute la discussion dans PAVIE, *La Guerre entre Louis XIII*, etc. Mais la documentation considérable que j'ai sous les yeux me paraît aboutir plutôt à l'opinion que j'ai indiquée ci-dessus. — Voir la réponse d'AUBERY au reproche qu'on fit à Richelieu d'avoir trahi la reine mère, dans *Histoire* (t. I, p. 35).

nel (1). La pointe septentrionale de ce croissant est aux portes mêmes de Paris, à Rouen, où, sur l'initiative du gouverneur de la province, Longueville, un fort parti s'est formé, ayant à sa tête le président Leroux de Bourgtheroulde. Le même Longueville, par Dieppe, maintenait les communications avec la mer. A l'arrière, la ville de Caen, aux mains du grand prieur de Vendôme, offrait le point d'appui de son formidable château. Dans la basse Normandie, un lieutenant de Longueville, Thorigny, occupait Granville, Cherbourg et Saint-Lô. Par le Havre, Villars dominait la basse Seine. Dreux, la Ferté-Bernard et le Perche, avec une partie du Maine, étaient aux Vendôme. Derrière, toute la Bretagne était un vaste réservoir d'hommes dont le duc de Vendôme disposait; il était, en outre, le maître des passages de la rivière du Loir. Le maréchal de Boisdauphin avait les avenues des rivières de la Sarthe et de la Mayenne par la possession de Sablé et de Château-Gontier. Enfin, sur la Loire même, la reine mère assurait le passage, par Angers et les Ponts-de-Cé. Presque toute la noblesse du pays s'était déclarée pour elle.

L'autre corne du croissant s'étendait sur la rive gauche de la Loire. Elle était peut-être plus puissante, plus résistante encore. Toute la rivière de Vienne, avec Loches, était au duc d'Épernon, qui tenait, en même temps, l'Angoumois, la Saintonge et la rivière de Charente. En avant, Chinon était à la reine mère sous la capitainerie de Chanteloube. La Trémoille, duc de Thouars, et le duc de Retz étaient les maîtres du Poitou qui avoisine la Loire et donnaient la main à la Bretagne. Le duc de Rouanès avait sa force principale à Poitiers et aux environs, où il levait des troupes. Plus on s'avancait vers le sud, plus la puissance du parti s'affirmait. Derrière le duc d'Épernon, il y avait le duc du Maine qui, aussitôt rendu dans son gouvernement de Guyenne, s'était assuré de Bordeaux, en mettant garnison dans le Château-Trompette, de l'embouchure de la Gironde, en s'entendant avec d'Aubeterre, gouverneur de Blaye, et enfin du

(1) Voir, pour le tableau des forces de la reine mère, et pour tous les détails qui vont suivre, *Mercure françois* (t. VI, année 1620, p. 273 et suiv.).

cours de la Dordogne, par un accord avec le comte de Saint-Paul, oncle du duc de Longueville. Le duc de Rohan, gouverneur de Saint-Jean-d'Angély, surveillait le bas Poitou. Non loin, la Rochelle était en armes et aux écoutes. Plus au sud encore, la reine mère entretenait des relations actives avec le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, par l'intermédiaire du duc du Maine, et avec le groupe protestant des Châtillon et des La Force, par l'intermédiaire du duc de Rohan. Il est vrai que, pris en masse, le parti protestant, maintenu par les Bouillon et les Lesdiguières, n'avait pas remué encore. Mais il menaçait le Midi tout entier (1).

En dehors de ce vaste demi-cercle, la coalition insurrectionnelle ne manquait pas de points d'appui. M. de La Valette, fils du duc d'Épernon, commandait dans Metz et pouvait, au besoin, ouvrir la porte aux renforts venus d'Allemagne et des Flandres. Barbin, toujours actif, s'était chargé de recruter, dans le pays de Liège, des troupes destinées à prendre ce chemin. Le duc de Nemours avait envoyé son secrétaire faire des levées de gens de guerre dans le pays genevois; enfin, la reine mère entretenait des émissaires à la fois près des protestants d'Allemagne et près du roi d'Espagne. Le conseil des ministres espagnols supputait les chances que lui offrait une situation qui n'était pas sans quelque analogie avec celle qui s'était produite au début de la Ligue.

« Voilà l'état du parti de la Reine-Mère, qui tenoit une filière

(1) On a mis en doute le fait d'une entente précise entre les protestants et la reine mère. Voici cependant l'engagement pris par le duc de Rohan, le 30 mai 1620; le document est d'autant plus important qu'aucune allusion n'y est faite ni dans les Mémoires de Rohan, ni dans ceux de Richelieu qui l'avait conservé dans ses papiers: « Nous, duc de Rohan, promettons à la Reyne Mère du Roi sur la perte de notre honneur de la servir et défendre au péril de notre vie, au cas qu'elle juge, ce que tout le monde sait, que ceux qui sont portés de mauvaise volonté envers elle pouvant tout auprès du Roi, la veuillent opprimer en quelque temps et sous quelque prétexte que ce puisse être. Nous lui promettons aussi l'assister et servir au péril de notre vie en ce qu'elle jugera à propos pour garantir le Roi et son État de la ruine dont ils sont menacés, me liant, dès cette heure, au service de Sa Majesté, pour ne m'en séparer jamais, mais suivre ses intentions en toutes choses. Sa Majesté nous ayant aussi promis en parole de Reine de nous garantir du mal qu'on voudroit nous procurer en considération de ce que dessus. Fait à Angers, le 30^e mai mil six cents vingt. Henri de Rohan » (Affaires Étrangères, vol. 773, f^o 49).

de provinces, depuis Dieppe en Normandie, jusqu'au delà de la Garonne, c'est-à-dire près de deux cents lieues de long : parti où l'on voyoit les plus grands du Poitou, de la Religion prétendue réformée et plusieurs bons capitaines avec de fortes places sur toutes les rivières; parti qui, sans se presser de prendre et assiéger des villes, devoit, avec une grande armée, aller droit à Paris pour réformer les abus qu'on disoit être en État : croyant la chose si facile qu'on la tenait comme faite (1). »

L'évêque de Luçon, Richelieu était l'âme de ce vaste complot. Auprès de lui, il avait les Grands; en face de lui, le Roi.

Le Roi, telle était la force de Luynes, celle qui ralliait les hésitants, les amis de la paix, et, il faut le dire, les braves gens, qui n'étaient pas plus satisfaits que les autres mais qui s'en rapportaient tout uniment au principe, désormais établi, du respect de l'autorité monarchique. Un courtisan avisé et expérimenté, Bassompierre, s'en explique en termes clairs et savoureux : « ... Se tenir toujours au gros de l'arbre, suivre, non le meilleur et plus juste parti, mais celui-ci où la personne du Roi se trouve, et où il y a le sceau et la cire. »

La discipline nationale pénétrait déjà assez profondément les esprits et les cœurs pour que ces raisons l'emportassent auprès des bons Français. Ceux qui s'y attachaient n'avaient pas besoin de prétextes pour justifier leur conduite; or, rien n'affermait les hommes comme cet apaisement des consciences (2).

Nicolas Pasquier, fils d'Étienne, écrivait, à cette date, des lettres où l'opinion des gens sages est exposée avec bonne humeur et entrain. « J'estime qu'il y a rien plus malheureux en un royaume que les auteurs des ligues, factions et conjurations, puisqu'ils sont les vrais nourriciers de toutes sortes de misères, de maux et de calamités;... mais soyez assurés que cette Ligue, en son progrès et en sa fin, enfantera elle-même sa défaite... Il est impossible, quelque précaution qu'ils y apportent, que la division ne se loge

(1) *Mercure françois*, loc. cit.

(2) *Journal de BASSOMPIERRE*, édit. Soc. Hist. de France (t. II, p. 174).

parmi eux et, à la suite, leur ruine... Le Roi n'a qu'à lever une grosse et forte armée avec laquelle il lui sera aisé, les trouvant séparés, de les réduire, les uns après les autres, sous le joug de sa domination... car, quant à ce qui est du royaume, toutes choses y marchent avec l'ordre qui est nécessaire pour maintenir un État en bonne paix : les gens de guerre sont payés de leur solde, les officiers de leurs gages, le peuple de ses rentes, le gentilhomme vit sans alarmes en sa maison, le citoyen doucement avec sa famille, le marchand vigilant trafique librement et hardement, l'artisan gagne sans contrôle sa vie à la sueur de ses bras, et l'actif et ménager laboureur sollicite sans crainte, de ses innocentes mains, la terre laquelle nous fournit, avec une usure redoublée, les commodités de la vie humaine en nous ouvrant et son sein et son lait... Toutes ces raisons me font juger que cette ligue ne sera qu'un mauvais vent qui portera, quelque temps, un triste et préjudiciable dommage au peuple, mais qui, après, se résoudra en rien (1) ».

Quel réconfort de telles paroles, écho de mille autres qui se faisaient entendre par tout le royaume, ne devaient-elles pas donner à ceux qui défendaient la cause royale !

Le plus ardent de tous était l'ancien rebelle, le prisonnier de la veille, Henri de Bourbon, prince de Condé. A peine rentré à la cour, il avait voulu y jouer un rôle, et ce rôle, il l'avait exposé avec beaucoup de netteté, dès octobre 1619, à l'ambassadeur vénitien : prendre partout et toujours le contre-pied de la reine mère ; par conséquent, se montrer catholique, si elle s'appuyait sur les protestants ; s'attacher fortement au parti royal, si elle faisait dissidence ; se lier d'autant plus étroitement avec Luynes que celui-ci était plus détesté et combattu (2). Ce programme avait été rempli, de point en point ; Condé n'avait cessé d'accabler Luynes des témoignages d'une amitié un peu trop empressée et surtout trop supérieure pour ne pas être gênante. Dans les conseils, il avait toujours soutenu l'avis le plus rigoureux à l'égard de la reine mère.

(1) Voir toute la lettre de NICOLAS PASQUIER, à la suite des *Œuvres d'ESTIENNE PASQUIER*, in-f (t. II, p. 1358).

(2) Lettre citée par COUSIN, *Journal des savants* (Juin 1861, p. 357).

Il avait, de tout temps, préconisé le recours aux armes ; il le prenait d'un ton d'autorité qui n'était pas sans embarrasser le favori lui-même.

Chose curieuse, en effet, dans ce combat qui se livrait autour de la personnalité de Luynes, celui-ci représentait la prudence, la patience et la modération. « Luynes incline à la paix, dit Bentivoglio ; mais Condé veut la guerre et d'une ardeur telle que le premier finit par en avoir de l'ombrage. »

Cette conduite était conforme au caractère de Luynes, et puis, il sentait qu'il y allait de sa peau. On est volontiers téméraire pour le compte des autres : c'est ce que le favori disait, fort justement, à un autre de ces donneurs d'avis énergiques, Bassompierre : « Vous parleriez peut-être autrement, si vous teniez la queue de la poêle. » Ainsi, dans les conseils, il était le temporisateur et le modérateur. Il jouait la partie, à peu près avec les mêmes procédés et avec la même retenue que son adversaire, l'évêque de Luçon.

Ils étaient si près l'un de l'autre, qu'à certains moments on eût pu croire qu'ils allaient s'unir. Mais la division de fond était entre leurs personnes. C'est pourquoi ils ne pouvaient s'entendre, tout en se cherchant toujours. De là, ces missions incessamment renouvelées durant tout le printemps et qui faisaient hausser les épaules au prince de Condé : la mission de Montbazou, les trois de Blainville, celle du cardinal de Sourdis et le va-et-vient des prêtres et des moines, portant de l'un à l'autre des paroles de conciliation et des propositions d'entente qu'on écoutait toujours avec complaisance, sans se décider à y adhérer une bonne fois (1).

De là, ces hésitations si frappantes dans la conduite de Luynes et dans celle de la cour. Vers le milieu d'avril, le Roi quitte Fontainebleau pour s'avancer sur la Loire jusqu'à Orléans. On peut croire qu'il s'agit d'une mesure d'intimidation à l'égard de la reine mère : celle-ci s'alarme, tout d'abord. Mais rassurée bien-

(1) Sur les missions de Blainville, voir *Correspondance* (t. VII, p. 932). — Les instructions données à Montbazou (juillet 1620) sont aux Affaires Étrangères (vol. 773, f° 172).

tôt par des avis secrets de la Cour, elle s'enhardit jusqu'à demander des explications. Montbazon, au nom de Luynes, affirme que « le but du voyage du Roi est de témoigner à la Reine son amour filial... Votre absence lui semble avoir déjà duré dix siècles. Il ne peut plus davantage patienter sans vous voir ». La réponse du bon duc fut accueillie par un éclat de rire. D'ailleurs, le Roi, à peine arrivé à Orléans, s'en retourne et rentre à Paris. Condé, furieux, s'en va bouder en son château de Bourges. Luynes, libéré, s'enfonce de nouveau dans ses hésitations ; il consulte tout le monde, et, les ongles aux dents, écoute sans répondre.

Le 29 juin, Bassompierre lui apprend une grave nouvelle ; il a appris, de source sûre, que la comtesse de Soissons, accompagnée de son fils, du grand prieur de Vendôme et du comte de Saint-Aignan, devait, le soir même, quitter Paris pour rejoindre la reine mère. Pas de doute : ce départ, après l'échec des missions de Blainville, était le signal de la rupture définitive. Que fallait-il faire ? Arrêter les dissidents, dont l'exode, imité de celui de Mayenne, allait donner l'éveil à tous les partisans de la reine mère et jeter, dans le royaume, le contagion de la révolte ? C'eût été le parti le plus énergique, le plus sage peut-être. Luynes, qui a une journée pour se résoudre, hésite encore. Il va de l'un à l'autre, conte son histoire et son embarras. Il interroge les vieux ministres, depuis longtemps si délaissés, et se rallie avec empressement au conseil du président Jeannin, qui en a vu bien d'autres, et qui, conformément aux tendances de son âge, déclare qu'il vaut mieux laisser faire, fermer les yeux et s'en remettre au temps. Les Soissons partent sans être inquiétés (1^{er} juillet).

Le coup est monté ; car, trois jours après, on apprend à Paris que le duc de Longueville, gendre de la comtesse, agite son gouvernement et que la faction se soulève en Normandie. Le président de Bourgheroulde est chef du parti à Rouen, et le grand prieur expédie à Caen son lieutenant Prudent, pour préparer la défense de la citadelle.

Va-t-on temporiser, encore une fois, et va-t-on attendre que

l'armée des rebelles, qui s'organise hâtivement, s'avance sur Paris, comme on l'annonce à grand bruit, pour s'emparer de la personne du Roi jusque dans sa capitale? Condé accourt de Bourges. Un nouveau conseil est tenu, le 4 juillet. Le Roi y assiste. Condé se prononce, avec chaleur, pour l'action, et pour l'action immédiate : « Le Roi ne connaît pas sa force : qu'il marche; qu'il se montre en Normandie; tout pliera devant lui. » Les vieux ministres inclinent toujours vers la procrastination : « Quitter Paris, exposer la personne royale, sans troupes et sans préparation sérieuse, aux entreprises d'un parti puissant et audacieux; s'enfoncer dans une province soulevée, laisser derrière soi la capitale du royaume remplie de gens sans aveu et prêts à tout : c'est bien risqué. On ne pourra peut-être pas reprendre la Normandie; et on perdra tout, si on perd Paris. »

Luyne hésite toujours.

C'est alors que l'adolescent bègue, silencieux d'ordinaire, le roi Louis XIII, après avoir écouté tout le monde, fait effort sur lui-même et parle. Roi, il parle en roi : « Parmi tant de hazards qui se présentent, dit-il, il faut marcher aux plus grands et aux plus prochains, et c'est la Normandie. Je veux y aller tout droit et n'attendre pas, à Paris, de voir mon royaume en proie et mes fidèles serviteurs opprimés. J'ai un grand espoir dans l'innocence de mes armes. Ma conscience ne me reproche aucun manque de piété à l'égard de la Reine ma mère, ni de justice à l'égard de mon peuple, ni de bienfaits à l'égard des grands de mon royaume. Par conséquent, allons! »

Ce petit discours, tombant d'une bouche qui n'était pas prodigieuse de paroles et venant d'une tête qui n'avait pas beaucoup d'idées à la fois, produisit un effet prodigieux. Toutes les objections cessèrent. Le conseil fut unanime. On ne songea plus qu'au voyage du Roi ». Tant est grande l'autorité d'une décision quand elle émane de celui qui a la responsabilité! On dirait que les événements se rangent d'eux-mêmes, pour faire place à une volonté arrêtée. C'est avoir réussi que de savoir ce qu'on veut (1).

(1) Sur le conseil et sur l'ensemble des circonstances qui décidèrent de l'entrée en

Le Roi n'avait qu'à marcher. Tous les vœux l'accompagnaient dans sa brave et généreuse entreprise. On recueillit encore, de lui, un mot qui se répandit rapidement et qui inspira confiance à tous. Au moment où il sortait du Conseil, le sieur de Raullet, grand prévôt de Normandie, se présente à lui, et lui dit qu'il ne devait point aller en ladite province, qu'il n'y trouverait que la révolte et le déplaisir. Le Roi lui répondit : « Vous n'êtes pas de mon conseil. J'en ai pris un plus généreux. Sachez que, quand les chemins seroient tous pavés d'armes, je passerois sur le ventre de tous mes ennemis, puisque je n'ai offensé personne. Vous aurez le plaisir de le voir. Et vous vous en réjouirez; car je sais que vous avez bien servi le feu roi mon père. »

Tout cela avait bonne allure; les actes suivirent les paroles. Le 7 juillet, trois jours après la décision prise, à cinq heures trois quarts du matin, le Roi montait en carrosse et partait pour Rouen. Il avait avec lui son frère, Gaston, et le prince de Condé; tout autour, quatre cents hommes de sa garde; en arrière, une petite armée improvisée, comptant, tout au plus six mille hommes, que commandaient les maréchaux de Schomberg, de Praslin et de Créqui. Le temps était pluvieux. A deux heures, on était à Pontoise.

Le 8 au matin, les fourriers du Roi entrèrent tranquillement dans Rouen, pour marquer les logis. Cela se fit sans la moindre difficulté. Le duc de Longueville, qui avait fomenté la révolte, et qui avait introduit quelques centaines d'hommes dans la ville pour résister au besoin, fit venir les fourriers. Il leur demanda si le Roi arrivait réellement; quand ils eurent dit qu'il serait, le lendemain, à Rouen, il déclara qu'il n'avait, donc, qu'à lui céder la place. Il s'enfuit piteusement et tous les chefs de la conspiration, Bourgtheroulde, Saint-Aubin et autres, disparurent en même temps.

campagne, voir *Mercure françois*. — La déclaration contre ceux qui assistent la Reine, mère du Roi, datée du 28 juillet 1620, est aux Affaires Étrangères (vol. 773, f° 73). — Voir aussi la lettre du Nonce du Pape à la reine mère pour l'exhorter à la paix, dans *Mercure françois* (t. VI, p. 271). — Cfr. « Discours de M. le Chancelier au parlement, en la présence du Roi avant que S. M. s'en allât à Rouen », Affaires Étrangères (vol. 773, f° 80).

Le 10 juillet, le Roi fit son entrée à Rouen, sans nulle solennité et avec une simple et naïve confiance dans ce peuple qu'on lui avait dépeint comme si redoutable. Son armée était restée en arrière. Il n'avait pas cinq cents hommes avec lui. La foule l'acclamait et bénissait sa présence avec une cordialité qui répondait aux sentiments du Roi lui-même. Il prenait contact, pour la première fois, avec son peuple; de part et d'autre cette rencontre dissipait l'inquiétude et assurait pour longtemps la paix royale; on était heureux. Il s'établissait parfois entre les foules et ceux qui ont la charge de leurs destinées, de ces communications fugitives qui créent le plus fort des engagements. Il en fut ainsi à Rouen, en ce mois de juillet 1620. Le roi dut sentir en lui-même la satisfaction d'avoir su se résoudre, la joie de l'action, la fierté d'un succès qui lui appartenait bien et qui lui faisait connaître la douceur de son métier de Roi.

Par l'occupation de Rouen, la basse Seine était conquise. Mais le second centre de la résistance, en Normandie, était Caen. Le grand prieur de Vendôme en avait confié la défense à un capitaine énergique et tenace, nommé Prudent. Le château était fort, bien muni; la ville, au début, ne paraissait pas hostile aux rebelles. Cependant, le Roi envoya sans hésiter deux de ses lieutenants, Arnould et Mosny, annoncer qu'il serait à Caen dans quelques jours. Un moment, les gens de la ville hésitèrent. Finalement, ils députèrent quelques-uns des leurs au-devant du Roi, à Pontoise. « Je ne vous perds pas de vue, leur répondit-il, mais laissez-moi pacifier ma ville de Rouen et, dans deux jours, je serai à vous. »

Prudent avertit son maître, le grand prieur; celui-ci, qui était sur le chemin de Vendôme à Angers, fit mine, un instant, de vouloir s'enfermer dans Caen. Mais, comme le duc de Longueville, il préférerait ne pas se trouver face à face avec le Roi, et, après un mouvement en avant, il se replit sur Angers. Prudent fit savoir qu'il tiendrait jusqu'au bout. On conseillait au Roi de laisser à ses généraux la conduite et la responsabilité du siège : « J'irai, dit-il; si je suis repoussé, on plaindra mon malheur; mais on ne me reprochera pas ma lâcheté, comme on feroit si nous tempori-

sions davantage. Péril deçà, péril delà, péril sur terre, péril sur mer; allons droit à Caen. »

Le 14, il passait la Seine, à Honfleur. Le 15, il franchit, d'une traite, l'étape de douze lieues entre Rive et Escouville; il s'arma et mit son hausse-col, pour la première fois. Il prit un verre de vin clair et moins trempé qu'à l'ordinaire, « disant gaiement qu'il le falloit ainsi, puisqu'il alloit à la guerre ». A trois heures, il était en vue de Caen et recevait une députation de la ville : « Je ne veux point de cérémonie, leur dit-il; continuez à me bien servir et je vous serai bon Roi. » Son père, Henri IV, n'eût pas mieux dit. A trois heures et demie, après avoir reconnu la place, il faisait sommer, par le sieur Cailleteau, accompagné d'un trompette, le château de se rendre. Prudent essaya de résister. Mais son lieutenant, ses officiers, ses soldats se prononçaient contre lui et menaçaient de lui faire un mauvais parti, tant était grande l'autorité du nom du Roi. Le surlendemain, Prudent battait la chamade et rendait le château : « Si le Roi est là en personne, dit-il à son tour, j'aimerois mieux mourir que de m'opposer au premier triomphe de ses armes et suis prêt à lui ouvrir les portes sans capitulation » (17 juillet) (1).

Ces nouvelles s'abattaient, coup sur coup, sur Angers. On y était déjà fort troublé. Ceux des Grands qui avaient récemment quitté Paris étaient arrivés, l'un après l'autre, et leur présence avait, selon le mot de Richelieu, « chargé et incommodé la Reine ». Le duc de Vendôme, la comtesse de Soissons, son fils, le comte de Soissons, le maréchal de Boisdauphin, le duc de Retz, Marillac, tous prétendaient commander. Le spectacle de cette cour tumultueuse est décrit par l'homme qui devait le plus souffrir du désordre : « Étant venus, la division se mit dans les conseils : ils en vouloient tous être les maîtres. Ils s'opposoient tous qu'on fit venir Monsieur du Maine à la réputation duquel ils auroient été obligés de céder... Tous vouloient de l'argent et promettoient des merveilles; ils prirent l'un, manquèrent

(1) Sur la marche du Roi en Normandie, voir BENTIVOGLIO. — *Mercure françois* (t. VI). — FLOQUET, *Histoire du Parlement de Normandie* (t. IV, p. 345 et suiv.). — PAVIE, *La Guerre de Louis XIII...*, chap. IV (p. 252 et suiv.).

à l'autre et ne trompèrent personne, parce qu'on n'avoit rien attendu d'eux (1). »

On se plaignait de ceux qui étaient là présents; mais on se plaignait plus encore des absents. D'Épernon, qui n'aimait pas les cohues, ralentissait sa marche; le duc de Rohan de même; le duc du Maine également; Montmorency et les Châtillons ne se prononçaient pas et se confinaient dans leurs Pyrénées. Le mouvement sur lequel on comptait ne se dessinait que mollement. Chacun, avant de se risquer attendait que les événements prissent tournure.

Sous la direction de l'évêque de Luçon, Marillac avait tracé un plan magnifique. Il l'appelait emphatiquement *l'état général*. A le lire, le succès de la Reine était assuré. Le duc du Maine devait fournir 6000 hommes de pied et 500 chevaux, M. de Montmorency 4000 hommes et 300 chevaux; M. de Chatillon 2000 hommes et 100 chevaux; M. de Bouillon 3000 hommes et 300 chevaux; M. de Longueville 4000 hommes et 400 chevaux, et ainsi de suite. La reine était inscrite pour 8000 hommes et 800 chevaux. C'était, au total, une armée de 50000 hommes et de 5000 chevaux, qui n'avait qu'à marcher sur Paris, et s'emparer de la capitale sans rencontrer aucune résistance (2).

Au début de juillet, quand on avait appris les nouvelles de Paris, c'est-à-dire la fuite de la comtesse de Soissons et la décision du conseil royal, ç'avait été un premier émoi. On s'aperçut qu'on avait perdu du temps. On s'agita beaucoup. On envoya des ordres et des émissaires de toutes parts. On délivra des commissions. On tint conseil sur conseil. Le moment parut bien choisi pour rédiger un manifeste qui proposait une refonte générale de tout le royaume (3).

(1) *Mémoires de Richelieu* (t. I, p. 218).

(2) Le plan et les projets de Marillac sont aux *Affaires Étrangères*, vol. 773. M. Pavie les a publiés en partie. — La reine était pleine de confiance. Elle écrivait à Florence en juillet 1620 : « Le Roi est destitué de gens et d'argent. Il cherche quelque accommodement. Mais tout cela est vain, s'il ne chasse de la Cour la faveur (c'est-à-dire les Luynes) et les ennemis de la reine. » *Affaires Étrangères* (vol. 773, f° 182).

(3) Les commissions de la reine pour lever des troupes sont aux *Affaires Étrangères* (vol. 773, f° 79). — Le manifeste de la reine, qui comprend un plan de réformes de l'État, est daté du 12 juillet 1620; il est publié notamment dans le recueil des *Pièces curieuses rela-*

L'évêque de Luçon, qui met peut-être quelque affectation à dire qu'il n'y fut pour rien, eut toutes les peines du monde à empêcher qu'on ne publiât, en même temps, un autre mémoire où « la liberté et l'aigreur » dépassaient vraiment ce qui était permis, dans l'état de faiblesse où l'on était. Si on l'en croit, il avait dès lors peu de part aux conseils. Il se retirait sous sa tente et laissait les autres s'empêtrer à plaisir. Il est certain, en tout cas, qu'à partir de ce moment, il prend l'attitude d'un homme qui se ménage une porte de sortie. Il avait compris la portée de la décision émanant du Roi lui-même. Dès que celui-ci marchait, la partie était perdue. Il n'y avait plus qu'à sauver ce qui pourrait être sauvé.

Le 3 juillet, il prononça devant la Reine un discours qui serait le plus sage des avertissements, si l'on pouvait se fier à une rédaction qui n'a été imprimée qu'après les événements (1) : « Madame, lui aurait-il dit, il y va de votre conscience; il ne se trouvera aucun de vos fidèles sujets qui vous conseille de vous bander contre votre fils, ni de maintenir les mécontents en leur opinion; les plaintes qu'ils vous peuvent former sont de peu de poids... Voici, Madame, ce que mon devoir avoit à vous communiquer et, puisqu'il a plu à Votre Majesté de m'élire en sa personne, il lui plaira vouloir me pardonner et considérer que les armes ni la force ne triompheront jamais d'un Roi qui a les anges de Dieu pour garde, et que votre contentement ne dépend que de votre unanime consentement afin que tous deux, en une même intelligence, vous puissiez régner heureusement et longuement en paix. »

Donnés ou non, ces conseils n'étaient pas suivis; et pourtant Luynes, de son côté, malgré le succès des armes royales, ne se montrait pas plus fier et était toujours tout disposé à trai-

tives au connétable de Luynes, édit. 1625 (p. 259). — On voit, dans des lettres interceptées qui sont aux Affaires Étrangères (vol. 773, f^os 70-75), que la reine n'a envoyé ses commissions qu'après la prise du château de Caen.

(1) « Harangue à la Reine, mère du Roi contre les plaintes de messieurs les princes, faites à S. M. sur les affaires du temps, prononcées en présence de toute sa cour par messire A. J. D. P. D. R., évêque de Luçon, au château d'Angers, le 3 juillet 1620. » Opuscule de 12 pages, petit in-8°, imprimé à Paris avec permission, en 1620, chez J. Mesnier, rue St-Jacques (Bibl. Nat., L. 1673 A K).

ter. Évidemment, il appréhendait que par un triomphe, trop prévu et maintenant trop facile, les militaires, et Condé à leur tête, ne s'emparassent de l'esprit du Roi et que Louis XIII lui-même ne prit, à l'usage, quelque velléité d'indépendance. Aussi Luynes ne sait qu'inventer pour décider la Reine à conclure la paix, avant qu'on en vienne aux dernières extrémités. Il lui fait écrire, par le nonce Bentivoglio, une lettre où il met en jeu l'autorité du Saint-Siège. Les ecclésiastiques ne la quittent pas et s'emploient de leur mieux.

Au fur et à mesure que l'armée royale s'avance vers l'Anjou, par la haute Normandie et le Maine, les pourparlers se poursuivent de plus en plus activement. Des personnages de la plus haute situation, le président Jeannin, le duc de Bellegarde, l'archevêque de Sens, sont à Angers et prennent part à tout; ils mettent un projet d'arrangement sur pied. On n'est plus séparé que par une clause portant sur l'amnistie à accorder à tous les partisans de la reine mère (1).

Cependant, le Roi, entraîné par ses capitaines et par son succès même, continue sa marche vers la Loire, en héros et en pacificateur. Rien ne lui résiste. « Il apprend que Verneuil, Vendôme et Dreux ne sont pas sitôt sommées que rendues. » Le dimanche 2 août, il est au Mans et assiste à la messe et aux vêpres. Il reçoit, dans cette ville, Bassompierre accouru à la tête de l'armée improvisée qu'il a levée en Champagne. Le mardi 4, le Roi part de la Suse, à neuf heures et demie, monte à cheval et fait arborer la cornette blanche pour la première fois, — la fameuse cornette que son père avait déployée à Fontaine-Française. Le même jour, près de la Flèche, dans la plaine du Gros Chasteigner, il fait la montre des troupes de Bassompierre :

(1) *Correspondance* (t. VII, p. 933). On était renseigné à la Cour sur les hésitations de l'évêque de Luçon. Les ministres restés à Paris écrivent au Roi : « Quant à M. de Luçon, M. de Luynes pourra s'éclaircir avec M. de Blainville s'il est vrai ce qu'on m'a dit que parler haut et ferme avec lui a plus de force et fait plus d'effet que procéder doucement par promesses et par espérances. Cet avis vient de bonne part et d'homme qui le pense bien connoître. » — Voir lettre de Luynes à Richelieu, *Archives de Richelieu, Papiers du cardinal* (t. I, p. 89), et *Affaires Étrangères*, vol. 773 (f^o 80 et suiv.). — Les lettres de Bellegarde des 14, 19, 21, 27 juillet sont au fonds Clairembaut, f^o 2 et suiv.

« Le Roi se présente à la tête de ses troupes avec un visage qui déroba le cœur de toute son armée. » Bassompierre avait amené huit mille hommes de pied et six cents bons chevaux, sans compter quelques autres compagnies. « Alors les deux armées se sont jointes en un même corps, et le roi fit quatre maréchaux de camp sous Monsieur le Prince général, et Monsieur le Mareschal de Praslin, lieutenant-général, qui furent le marquis de Tresnel, Créqui, Nérestan et moi (1).

Voici donc cette belle armée de 12000 hommes et 1200 chevaux qui, ayant vu tout plier devant elle et ayant forcé les troupes de la reine, avancées en pointe à la Flèche, à se rabattre sur Angers, se trouve, à son tour, campée à la Flèche, le dos à Paris, la face à Angers.

Dans le camp du Roi, on voit arriver encore les parlementaires, Bellegarde, l'archevêque de Sens, et le président Jeannin, qui font la navette entre les deux camps, tandis qu'à l'autre bout, l'archevêque de Bordeaux, Sourdis et l'évêque de Luçon traitent pour la reine (2). L'entêtement était tel, du côté de Marie de Médicis, qu'ils n'avaient pu conclure et qu'ils n'apportaient encore qu'une espérance. L'évêque de Luçon, peut-être par finesse de négociateur, n'en paraît pas trop fâché. Il écrit, en effet, le 2 août, au cardinal de Sourdis, une lettre qui, sans révéler le moindre doute sur le résultat final, n'indique non plus aucune envie de capituler à tout prix : « Le Roi est au Mans avec ses troupes et fait état de nous venir épousseter comme il faut. Toute espérance de traiter est rompue; ces messieurs n'en veulent point ouïr parler. En cette extrémité, nous sommes résolus de faire ce que doivent faire des gens à qui la nécessité apprend à se défendre et qui y sont confirmés par la justice de la cause d'une si grande et bonne princesse comme est la Reine. Je crois que vous devez mettre le meilleur ordre qu'il vous sera pos-

(1) *Mercur françois* (t. VI), et *Journal de BASSOMPIERRE* (t. I, juillet).

(2) Il est important de constater que l'évêque de Luçon n'avait nullement perdu la confiance des ecclésiastiques et des pacifiques. Ceux-ci continuaient à penser que tout l'espoir d'une entente reposait sur lui. Voir lettre de BENTIVOGLIO, citée dans *Correspondance* (t. VIII, p. 187).

sible à Loches et, cela étant, je me promets que vous voudrez être de la fête, tout en venant ici (1). »

Par un effet qui se produit presque inmanquablement, cette vigueur, devinée chez l'adversaire, ébranlait le favori du Roi : au milieu de ses succès, Luynes était plein d'alarmes. Quand les négociateurs, à La Flèche, eurent rendu compte de leur mission, en promettant de conclure sous un très bref délai, il était d'avis que l'on suspendit les opérations pour leur laisser le temps d'achever leur œuvre. Ce fut encore le Roi qui intervint pour trancher de son autorité propre. Il dit : « Je ne vous demande pas de résoudre présentement si je dois attaquer ou laisser Angers ; il faut, premièrement, que je sache si la Reine, ma mère, y demeurera ou si elle s'en ira. Si elle quitte Angers et qu'elle se retire en Poitou, il faut jeter le fourreau de nos épées dans la Loire ; si elle y demeure, nous aurons la paix bientôt. » — Et il ordonna les quartiers, pour le surlendemain, à trois lieues d'Angers.

Du côté de la reine mère, la vanité des préparatifs et la fatuité des chefs militaires apparaissaient au fur et à mesure qu'on en venait aux actes. C'était bien là ce qu'un véritable homme de guerre, Rohan, qualifie d'un mot expressif, « une défense tremblante dans une ville qui ne valait rien (2) ». La Reine n'avait pas autour d'elle plus de quatre à cinq mille hommes. C'était à cela qu'aboutissaient l'agitation et les discours de ce beau parleur de Marillac. Les contingents du duc d'Épernon et du duc du Maine étaient toujours annoncés ; mais on les attendait toujours. Près de la reine mère comme sur le terrain, autant de têtes, autant de commandements. Et puis, ceux d'entre eux qui pouvaient être des hommes d'action, avaient dans le dos le froid regard de cet évêque qui était leur maître à tous et qui négociait toujours, quand les autres risquaient leur peau : cela n'avait rien d'enga-

(1) *Correspondance* (t. I, p. 653).

(2) Voir *Mémoires de Rohan*, éd. 1646 (p. 116). — Cfr. *Correspondance* (t. VIII, p. 188). — Rohan est très sévère pour Richelieu. Peut-être couvre-t-il ainsi son double jeu. Voir ci-dessus son engagement et cfr., sur l'attitude des protestants et notamment du duc de Châtillon, la correspondance écrite de Paris, le 1^{er} août 1620. *Affaires Étrangères*, vol. 773 (p. 84).

geant. Le comte de Soissons, jeune et brave, n'avait ni autorité ni expérience. De ses lieutenants, Vendôme n'avait pas de cœur, Nemours pas d'esprit, Boisdauphin était tombé en enfance, Marillac parlait toujours et en était encore à expliquer les mérites de son fameux plan.

Angers est situé un peu au-dessous du confluent de la Mayenne et de la Sarthe, à cinq kilomètres environ de la Loire. La ville est reliée à la Loire par un chemin aboutissant au grand pont sur le fleuve : le *Pont*, ou plutôt les *Ponts-de-Cé*. C'est un point stratégique d'une importance capitale : entre Nantes et Amboise, il n'y avait pas, au xvii^e siècle, d'autre passage sur la Loire. Sa possession décidait donc des communications entre le Nord et le Midi, pour tout l'ouest de la France. Entre Angers et les Ponts-de-Cé, le pays est plat, légèrement bossué par les pentes qui séparent la vallée de l'Authion, petite rivière qui se jette dans la Loire aux Ponts-de-Cé, en faisant un angle très aigu, sur la rive droite du fleuve. Au delà de la Loire, le pays est mamelonné, couvert de vignes, avec des moulins tournant leurs bras sur les coteaux. Dans le fond de la vallée, la Loire coule paresseusement et, après avoir reçu l'Authion, traîne, parmi les îles sablonneuses, ses eaux endormies : c'est sur ces îles que sont construits les Ponts-de-Cé (1).

C'était, à cette époque, deux ponts d'inégale longueur, l'un du côté d'Angers, le plus court, et l'autre du côté de Brissac et de la campagne, sur le bras méridional de la Loire, plus long d'un tiers. Le passage pouvait être intercepté par une sorte de pont-levis. Les Ponts-de-Cé étaient défendus par un vieux château, une bicoque à tour carrée, coiffée d'ardoises, et à mâchicoulis très accusés, soutenue par deux tours en poivrière et entourée de

(1) J'ai étudié sur les lieux les détails de la bataille des Ponts-de-Cé et j'ai trouvé le concours le plus éclairé de la part de mon regretté confrère et ami, M. Célestin Port. — Il faut se servir de l'étude approfondie de M. E. PAVIE dans son livre que j'ai déjà cité, *La Guerre entre Louis XIII et Marie de Médicis (1619-1620)*, Angers, 1899, in-8°. On verra que mon récit de la bataille diffère légèrement du sien. — J'ai utilisé le *Mercurius François* (t. VI, p. 319-339), le *Journal d'HEROARD* (t. II, p. 247-249), et surtout la vue cavalière de la bataille des Ponts-de-Cé, très intéressant dessin à la plume, conservé au cabinet des Estampes de la Bibl. Nat. et dont je dois l'indication à l'aimable obligeance de mon confrère M. Bouchot. Ce dessin est reproduit ci-contre.

murailles crénelées, le tout dominant d'assez haut, et non sans quelque fierté, les bras du fleuve et la basse plaine. Au pied de ce donjon en miniature, commence la principale rue de la petite ville des Ponts-de-Cé qui, s'éloignant de la Loire, se dirige au Nord, vers Angers : rue étroite, bordée de maisons de bois à tourelles et à encorbellements, laissant apercevoir, au-dessus de leurs silhouettes inégales, le clocher d'ardoises de Saint-Aubin, et, plus loin, la masse imposante du château d'Angers.

L'armée royale, arrivant du Nord, s'enfonçait dans l'angle que font la Mayenne, la Loire et l'Authion ; elle avait Angers à droite, les Ponts-de-Cé à gauche et, juste en face d'elle, le long chemin plat qui relie Angers aux Ponts-de-Cé. On avait eu, dans le camp de la Reine, l'idée singulière de fortifier ce chemin et de le couvrir d'une espèce de parapet ayant le château comme réduit. Ce n'était qu'une simple levée de terre, non achevée par endroits, et qui présentait un front de près d'une lieue à défendre par une troupe n'ayant pas quatre mille hommes contre une armée qui en comptait quatorze mille. Richelieu, qui s'est toujours piqué d'une certaine compétence militaire, blâme beaucoup cette disposition. Mais on la lui a aussi reprochée, comme une conception qui sentait plutôt le prêtre que le soldat.

Le 6 au soir, le Roi, après avoir passé le Loir à Duretal, coucha au Vergier, à trois lieues d'Angers. La nuit, il tint un conseil de guerre et donna lui-même ses ordres, pour éviter toute surprise. Le 7, il partit du Vergier, à six heures du matin. Il dina sous un grand arbre, à trois quarts de lieue d'Angers et à une demi-lieue seulement des Ponts-de-Cé. Il était sur une hauteur et voyait se développer devant lui la route fortifiée. A une heure, il revêtit sa cuirasse et commanda qu'on s'armât autour de lui. Il monta à cheval, à une heure trois quarts, sur *l'Armérik*, cheval d'Espagne, et se porta sur sa gauche, vers les Ponts-de-Cé, ses gardes galopant autour de lui.

On avait, en effet, envoyé une forte reconnaissance de ce côté ; les maréchaux de camp de l'armée royale, ayant observé la faiblesse de la défense sur ce point, avaient décidé de porter là leur

principal effort. La manœuvre était habile, puisqu'elle laissait de côté Angers, dont le château eût pu présenter une sérieuse résistance, et que l'attaque visait le point décisif, c'est-à-dire le pont qui assurait le passage sur la Loire. Toute l'infanterie fut ramassée en un seul corps de bataille, quatorze bataillons en une seule ligne, les gardes tenant le milieu, Picardie la droite et Champagne la gauche, et l'on s'avança de front, dans la plaine, vers la route fortifiée, en obliquant un peu vers les Ponts-de-Cé.

Les gens de la Reine étaient embarrassés de leur longue levée de terre, qui les protégeait si mal et n'était bonne qu'à gêner leurs mouvements. Une partie d'entre eux avaient franchi le retranchement et formaient, en avant, un gros d'infanterie et de cavalerie mêlées, massé dans la plaine, le dos tourné aux Ponts-de-Cé. L'infanterie royale marcha sur eux, dans la prairie, « à pleine vue et à découvert, » tandis que la cavalerie entra dans l'eau, pour prendre les Ponts-de-Cé à revers. Les enfants perdus des régiments royaux courent en avant, se coulant par les haies et les fossés. L'attaque fut vive; dès la première escarmouche, les gens de la Reine tournent bride, et se replient en hâte derrière le retranchement.

A ce moment, un des grands seigneurs du parti et un des chefs de cette armée, le duc de Retz, qui avait sous ses ordres environ 1500 hommes, entendant parler des négociations qui se poursuivent à Angers, et désireux, peut-être sur les conseils de son oncle, le cardinal, de s'échapper à temps du guépier, s'écria qu'il en avait assez de s'exposer, si on faisait la paix aux dépens de ceux qui se battaient, et il commanda soudain à tout son monde de quitter le champ de bataille. Sous le regard surpris des deux armées qui se touchaient presque, on vit alors ces régiments abandonner le retranchement et défiler, tambour battant et enseignes déployées, pour se retirer du combat. Cette défection jeta dans le camp de la Reine un désarroi indescriptible.

Les enfants perdus de l'armée royale en profitent pour escalader le retranchement et les régiments suivent; ils gagnent le pont et le traversent, pêle-mêle avec les ennemis qui fuyaient. Cela se fit si vite qu'un soldat du régiment des gardes, Puysegur, pénétra

dans le château en même temps que les gens de la Reine qui s'y réfugiaient (1). A partir de ce moment, ce ne fut plus qu'une bousculade sanglante.

On se battait tout le long du parapet. Cinq ou six cents hommes restèrent sur le carreau, dont un des chefs de l'armée royale, Nérestan. A sept heures du soir, comme la nuit tombait, le pont et la ville des Ponts-de-Cé étaient pris. Seul, le château tenait encore. Le gouverneur, Bettencourt, blessé à la cuisse, s'y était enfermé avec une douzaine d'hommes. Tout le chemin d'Angers était occupé par des corps de garde. Au bout du pont, face à la ville, on avait élevé une solide barricade pour contenir, au besoin une sortie de ce côté. L'armée du Roi campa dans la prairie.

« Le Roi, pendant cette exécution, demeura toujours en bataille, recevant, de moment en moment, avis de ce qu'on exécutait et ordonnant ce qu'il falloit faire. » Il faisait une chaleur extrême, et dont on souffrait beaucoup. Cependant il resta jusqu'à onze heures du soir, pour assurer les logis de son infanterie et les quartiers de sa cavalerie. « En se retirant en son logis, après avoir été dix-sept heures sur son cheval, il le poussa et lui fit faire quelques passades à la tête de *Cornette blanche* », ce qui fit juger à ceux qui considérèrent toutes ses actions en cette journée « que ses ennemis auroient affaire à un corps infatigable et à un courage sans peur ». Tout le monde avait, dans la pensée, le souvenir de Henri IV : « On le croyoit mort; non, il ne l'est pas; il est ressuscité en la personne de son fils, lequel, en sa grande jeunesse, couvre un sens tout chenu... et dont la piété et la justice marche d'égal avec la valeur. »

A Angers, le désordre est inexprimable. La reine est au Logis Barrault, au milieu des femmes et des prêtres. On entend le canon; les cloches sonnent; ce sont des angoisses, des cris d'effroi, des nouvelles contradictoires. On ne sait à qui entendre. On se bat, on fuit, on parlemente, on délibère, tout cela en même temps, et sans conclure. Le duc de Vendôme se préci-

(1) *Mémoires de Puyssécun*, publiés par Tamisey de Larocque (t. 1, p. 6).

pite chez la Reine « avec un épouvantement épouvantable », et s'écrie : « Je voudrais être mort » ; sur quoi une fille de la reine lui fait observer, fort à propos, qu'il n'avait, alors, qu'à rester sur le champ de bataille. Un autre dit qu'on aurait dû traiter plus tôt; un autre est d'avis qu'il faut tenir tête pendant que la reine passera la rivière à la tête de la cavalerie qui est fraîche et n'a pas donné. La comtesse de Soissons, si ardente la veille, n'a plus qu'une crainte : c'est, si l'on se replie sur le sud, de tomber dans les mains du duc du Maine qui l'épousera par force. Elle crie donc qu'il faut traiter sans retard. « La peur étoit si absolument maîtresse du cœur que la raison n'y avoit point de lieu (1). »

Au milieu de tout cela, l'évêque de Luçon, seul, reste froid et réfléchit. Son plan, en somme, se réalise. Les militaires ont assez encombré les avenues : places aux prêtres maintenant, et aux négociateurs. On n'a pas cessé de parlementer, d'ailleurs, sous le canon. Il est de ceux qui insistent pour que l'on passe la Loire et que l'on fasse, sans perdre pied, retraite sur Angoulême. En bon diplomate, il ne lui plait pas de paraître à la merci de la partie adverse. Mais les commissaires du Roi insistent, tout autant que l'entourage de la reine. Tout le monde a hâte de voir la fin de cette « drôlerie » qui tourne au tragique.

D'autre part, Luynes veut conclure au plus vite : Condé général en chef et vainqueur des Ponts-de-Cé, le Roi fier du rôle qu'on lui a laissé jouer et glorieux d'avoir découvert en soi-même une sorte d'aptitude ignorée, tout cela l'inquiète. Richelieu saisit toutes ces nuances et en profite. Il jette, séance tenante, avec le duc de Bellegarde, l'archevêque de Sens et le président Jeannin, qui sont revenus près de la Reine et qui ont assisté au désordre de cette malheureuse journée, les bases d'une réconciliation.

Le lendemain, la reine l'envoie vers le Roi, avec le cardinal de Sourdis : « Le Roi nous reçut fort bien; grandes caresses de Monsieur de Luynes. Monsieur le Prince tout de même (2). »

(1) Tout ce récit est emprunté aux *Mémoires* de RICHELIEU.

(2) D'Angers, Bellegarde écrit à Luynes pour lui demander de faciliter l'entretien entre

Mais l'accord ne se signe pas encore. Les députés de la Reine défendent le terrain, pied à pied. Ils discutent, comme si rien ne s'était passé.

Richelieu, qui sait la hâte de Luynes, reprend tous ses avantages. Il traîne encore des jours, tandis que l'entourage de la reine tremble de peur, le presse et l'accuse. Enfin, le 10, il conclut; et l'arrangement est tel, que, dans de telles circonstances, on peut dire qu'il gagne la partie sur toute la ligne. Marie de Médicis obtenait, pour elle et les siens, pleine et entière décharge, le traité d'Angoulême était confirmé de tous points; tous les partisans de la reine étaient réintégrés dans leurs fonctions, charges, pensions, etc.; aucune poursuite n'était exercée contre eux; les prisonniers étaient délivrés; la reine recouvrait le château des Ponts-de-Cé, et les grands seigneurs de son parti les places rendues au Roi; les sommes que la reine et ses partisans avaient prélevées indûment seraient payées par le Roi; la reine recevrait trois cent mille livres comptant, et trois cent mille livres l'année suivante, pour payer les dettes qu'elle avait contractées. En échange, Marie de Médicis ne promettait guère qu'une chose : c'était de vivre en bonne intelligence avec la cour et, en particulier, avec le favori (1).

L'entrevue qui eut lieu, le 13, entre le Roi et la reine mère fut cordiale. Louis XIII était transformé et humanisé par le succès (2). Marie de Médicis était heureuse de s'être tirée à si peu de frais de la bagarre; elle ne pouvait qu'être touchée de l'indulgence qu'on avait pour elle et des égards qu'on lui témoignait. Le Roi alla au-devant de sa mère, qui, venant d'Angers, le rejoint au château de Brissac où il est descendu. Il la rencontre à une demi-lieue; elle retire son masque, et lui, fendant la foule des courti-

l'évêque de Luçon et le prince de Condé. B. N., fonds Clairembaut, vol. 1132 (f° 20)

(1) Les documents relatifs à cette négociation sont conservés avec Affaires Étrangères (vol. 773, f° 105). Plusieurs des minutes sont de la main de Richelieu. L'original de l'accord est signé LOUIS, MARIE, POTIER.

(2) Du côté de la cour, on avait le sentiment que le royaume avait échappé à un grand danger. On craignait une intervention des archiducs et de l'Espagne; Barbin, à Liège, enrôlait des troupes. On avait aussi des craintes du côté de l'Angleterre. — Voir les lettres écrites de Paris, le 1^{er} août 1620. Affaires Étrangères (vol. 773, p. 83).

sans, l'embrasse au saut de la litière. Il lui dit qu'il n'avait jamais eu tant d'impatience de la revoir. La reine pleure. On put croire que, pour cette fois, la paix était faite sincèrement entre la Mère et le Fils (1).

Quant à Richelieu, il assistait avec un sourire à ce qui était, cette fois encore, son œuvre. Luynes, était venu vers lui et avait rendu les armes, en lui annonçant que le Roi mettait, en post-scriptum au traité, la promesse ferme du chapeau; en effet, dès le lendemain, le Roi dépêchait à Rome un courrier « qui portoit ordre à l'ambassadeur de déclarer au Pape que Sa Majesté nommait M. de Luçon au cardinalat, et d'en poursuivre le plus promptement possible la solution (2) ».

Ce n'est pas tout. Luynes était si convaincu qu'il fallait, à tout prix, désarmer l'opposition de son rival, qu'il lui offrait d'unir leurs deux familles par le mariage de son neveu, M. de Combalet, avec la nièce de Richelieu, M^{lle} de Vignerod de Pont-Courlay. C'est Richelieu qui, avant d'accepter, se faisait prier, et ne consentait que sur les instances pressantes de la reine mère.

Luynes eut alors avec l'évêque une conversation qu'il eût voulu décisive et où, selon l'erreur de ceux qui parlent bien et qui sont habitués à plaire, il crut avoir triomphé. Richelieu fut prodigue de promesses; mais il fit observer que, « pour que l'intelligence proposée fût de durée, il importoit que chaque partie fût en sa place naturelle et qu'il convenoit que ceux qui doivent tenir le rang principal dans l'État l'occupent ». Cela signifiait que, si la Reine revenait près du Roi, elle devait reprendre son ancienne influence. Voilà justement la seule chose à laquelle Luynes ne pouvait consentir; car c'eût été mettre son rival à sa place et se supprimer lui-même de ses propres mains. Il fallait que Richelieu fût bien sûr de soi pour tenir un pareil langage.

Il n'avait d'ailleurs qu'à se louer de tout ce qui venait de se passer. On eût dit que, de toutes parts, les événements avaient tra-

(1) Voir les *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 234 et suiv.), reproduisant une relation de Marillac. *Affaires étrangères* (vol. 773, f^{os} 88, 96).

(2) AUBRAY, *Histoire* (t. I, p. 37). — *Correspondance* (t. I, p. 655, et surtout t. VIII, p. 20). Il y a une erreur dans la première date.

vaillé pour lui. Sa situation s'améliorait de jour en jour. Le parti des pacificateurs, les moines, les prêtres, les gens de robe tournaient les yeux vers lui, comme vers leur plus chère espérance. Pour tous, à commencer par Luynes, Condé triomphant était l'ennemi. L'évêque avait reçu cette promesse du cardinalat pour laquelle il avait remué le pays : c'était la perspective désormais assurée d'une situation qui le mettrait à l'abri d'un revers de la fortune. Du côté de la reine mère, il avait tout écarté, tout remplacé : Ruccellai, Chanteloube, les grands, d'Épernon, Soissons, Vendôme et les protestants.

De son passage dans le camp des rebelles, il lui restait, en outre, une expérience qu'il précise lui-même, avec sa netteté ordinaire : « Je reconnus, en cette occasion, que tout parti composé de plusieurs corps qui n'ont aucune liaison que celle que leur donne la légèreté de leurs esprits, qui, en leur faisant toujours improuver le gouvernement présent, leur fait désirer du changement sans savoir pourquoi, n'a pas grande subsistance ; que ce qui ne se maintient que par une autorité précaire n'est pas de grande durée : que ceux qui combattent contre une puissance légitime sont à demi défaits par leur imagination ; que leur imagination, qui leur représente *les bourreaux* en même temps qu'ils affrontent les ennemis, rend la partie fort inégale, y ayant peu de courages assez serrés pour passer par-dessus ces considérations avec autant de résolution que s'ils ne les connoissoient pas (1). »

Bourreaux : voilà le mot terrible prononcé ! Et Richelieu l'écrit à propos de ses amis, les partisans de la reine mère, ses complices dans une aventure dont, seul, il aura tiré profit et qui, pour toujours, lui aura servi de leçon.

(1) *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 226).

LIVRE TROISIÈME

LA CRISE EUROPÉENNE

DE 1621

LIVRE TROISIÈME

LA CRISE EUROPÉENNE

DE 1621

CHAPITRE PREMIER

LE PROBLÈME PROTESTANT EN EUROPE;
LES AFFAIRES DE LA VALTELINE

I

Luynes l'emportait.

Maître de la Cour depuis longtemps, il devenait, par la victoire des Ponts-de-Cé, le maître du royaume. Le parti des Grands s'était brisé au premier choc. La reine Marie de Médicis et son favori, l'évêque de Luçon, savaient maintenant ce que pesait leur appui : la Mère n'avait, décidément, d'autorité dans le royaume que celle que lui laissait la condescendance du Fils. Celui-ci avait fait l'épreuve de sa puissance. Rouen, Caen, Angers avaient ouvert leurs portes. Les provinces avaient acclamé son passage. En son absence, Paris n'avait pas bougé. Le Roi était à la tête d'une armée peu nombreuse, mais solide et dévouée.

Luynes eût dû se sentir rassuré : il restait troublé et inquiet. Son succès même l'effrayait. Il craignait tout ; il appréhendait que Louis XIII ne prit goût à son métier de roi ; il redoutait ses adversaires de plus en plus nombreux, déclarés ou cachés, et non moins ses

amis, les zélés, les violents et surtout les tortueux, cherchant parmi les aventures quelque chemin obscur pour leurs ambitions, Condé l'appuyait trop; les catholiques l'entraînaient; et puis il s'était mesuré avec ce dangereux évêque que la voix publique lui donnait pour rival et pour successeur. Deux fois, il avait cru l'abattre; deux fois, à Angoulême et à Brissac, il avait dû recourir à lui.

Et voilà que Richelieu sortait encore à son honneur de cette affaire des Ponts-de-Cé! Les habiles avaient les yeux fixés sur un homme qui savait tirer un tel profit de ses défaites. Parmi ses agitations politiques, le pays s'est toujours intéressé à ces vaincus redoutables qui, selon l'expression de Bossuet, « semblent se soutenir seuls et menacent les favoris victorieux de leurs tristes et intrépides regards ».

Mais, surtout, le trouble où était Luynes venait de la situation exceptionnelle où le progrès fatal de ses ambitions l'avait porté. Il était le maître absolu; tout dépendait de lui. Il n'était pas seulement le favori, mais bien le ministre. On ne pouvait plus agir que par lui. La Cour et le royaume ne demandaient qu'à lire dans ses yeux sa volonté: mais sa volonté se cherchait elle-même. Il avait le vertige de sa propre grandeur. L'habile fauconnier voyait le cercle des responsabilités s'élargir trop pour son envergure. Assez intelligent pour suivre les affaires, trop ombrageux pour ne pas les retenir toutes, il était trop indécis pour les trancher, prendre un parti et courir le risque.

Des deux confidents qui l'avaient soutenu d'abord, il avait dû congédier le plus habile, Déagent; l'autre, Modène, « le gros Modène », comme on l'appelait, était une fidélité, mais non une force. Le fameux Ruccellai s'était attaché à lui, en abandonnant décidément le parti de la reine mère. Mais il avait le mauvais œil, il attirait les inimitiés, et il était suspect. Quant aux ministres, selon le mot de Fontenay-Mareuil, « ils lui servaient plutôt de couverture que de guide ». Il était donc seul et obligé de tout tirer de lui-même. Sa gravité, son charme discret, sa séduction attentive pouvaient faire illusion au Roi et à la Cour. Il ne se trompait pas lui-même, et il hésitait; car sa prudence était supérieure à sa capacité.

Pourtant, le moment était arrivé de s'arracher à ces éternelles temporisations. Au dedans et au dehors, les difficultés s'annonçaient; une agitation sourde parcourait l'Europe, comme de ces coups de vent rapides qui se lèvent à l'approche des orages.

Les affaires intérieures sont toujours liées aux affaires extérieures : rarement elles le furent autant qu'à cette époque. La France, comme l'Europe, était divisée en deux camps, et ces deux camps ne pouvaient plus prolonger la trêve que la lassitude seule, à la fin du siècle précédent, avait souscrite. Les cœurs reposés, étaient de nouveau gonflés de haine, les esprits et les courages prêts à la lutte : tant le monde supporte mal le repos ! (1)

Revenons un peu en arrière. Au commencement de l'année 1617, le jeune prince palatin du Rhin, Frédéric V, gendre du roi d'Angleterre Jacques I^{er}, et l'un des chefs du calvinisme en Allemagne, voulant être renseigné exactement sur la situation de l'Empire, avait envoyé deux ambassadeurs, l'un en Bohême et l'autre en Autriche. Au retour, l'un de ces ambassadeurs, Christophe de Dohna, avait déclaré « que la monarchie autrichienne était en pleine décomposition et qu'après la mort de l'empereur Mathias, elle serait démembrée (2) ».

L'Autriche traversait, en effet, une crise et où son existence était en jeu.

Les peuples qui composent l'Empire sont de races différentes; ils parlent des idiomes divers; ils sont attachés à des religions rivales. Aucun centre important ne se subordonne les provinces. Ni la mer, ni les montagnes, ni les vallées n'imposent à ces peuples une étroite union géographique, économique

(1) « On constate dans les masses, peu avant la guerre de Trente Ans, un sentiment de malaise et d'appréhension. Les feuilles périodiques, les discours, assombris par des considérants inquiets, expriment une même humeur chagrine, interprètent les choses dans le sens de prévisions néfastes, grossissent les événements; chacun tire de la situation présente un horoscope mauvais; il en est qui croient à la fin prochaine du monde. » FREYTAG, *Le peuple Allemand à l'époque de la Guerre de Trente Ans*, trad. A. MERCIER, Plon, in-8°, 1901 (p. 25).

(2) CHARVÉRIAT, *Histoire de la Guerre de Trente Ans*, Paris, Plon, 18, in-8° (t. I, p. 109.)

ou politique ; le lien qui les attache menace toujours de se rompre.

En 1617, l'unité de l'Empire ne paraissait plus dépendre que de la vie de l'empereur Mathias. Celui-ci avait arraché successivement à son frère Rodolphe les couronnes de Bohême, de Hongrie, d'Autriche, et enfin lui avait succédé à la couronne impériale (13 juin 1612). Mais le cadet s'était montré presque aussi incapable que l'aîné. Il avait déjà dépassé soixante ans ; il était de santé débile ; il n'avait pas d'enfants. Sa mort, que l'on sentait prochaine, allait tout mettre en question. Les lois de l'hérédité et celle de l'élection n'étaient ni assez claires ni assez autorisées pour qu'on fût assuré que les vastes possessions sur lesquelles régnait Mathias passeraient sans trouble aux mains de ses successeurs.

Ce grave problème politique se compliquait de la plus redoutable question religieuse. L'Allemagne subirait-elle l'influence du Nord protestant, ou bien resterait-elle attachée à la religion catholique qui dominait dans les provinces du Sud ? Le procès était pendant, depuis Charles-Quint. La paix d'Augsbourg n'avait été qu'un armistice. Le débat relatif aux biens ecclésiastiques n'était pas réglé : les laisser aux détenteurs protestants, c'était dépouiller des propriétaires qui se proclamaient légitimes ; les réclamer, c'était déchaîner la guerre. En fait, des rancunes et des luttes sans nombre entretenaient, de part et d'autre, dans le détail de la vie journalière et locale, des sentiments hostiles. L'Allemagne souffrait d'un désaccord universel. Les doctrines, les intérêts généraux et les intérêts particuliers, tout se heurtait, et, pour comble, leur discorde provoquait, au dedans et au dehors, un effroyable choc de passions rivales. Les catholiques appelaient à l'aide la papauté et l'Espagne ; les protestants, l'Angleterre et les puissances du Nord.

Face à face, sur un large front de bandière qui prenait en écharpe toute l'Europe, les deux camps se mesuraient du regard. Ils surveillaient l'agonie de l'empereur Mathias avec la perspective et l'appréhension, dès qu'il serait mort, d'une effroyable mêlée. Lui, goutteux, et tellement affaibli qu'il fallait le

nourrir comme un enfant, abattu par la mort de sa femme, se promenait parmi les œuvres d'art de ses collections, regardant ses mains pâles, toujours en larmes, comme s'il pleurait d'avance sur les misères effroyables que sa mort allait déchaîner. Il mourut le 20 mars 1619.

Avant de mourir, il avait connu les douleurs dont il avait accablé lui-même les dernières années de son frère Rodolphe. Il avait vu sa succession dépecée en quelque sorte de son vivant, et il avait dû, par respect pour les intérêts de la maison de Habsbourg, assurer, autant que possible, la succession de ses trois couronnes, Bohême, Hongrie et Autriche, à un cousin qu'il détestait, Ferdinand de Styrie.

Mais sa mort ouvrait une question plus haute. L'empire était électif ; il s'agissait de savoir si la couronne impériale serait maintenue dans la famille des Habsbourg, alors même qu'il n'y avait plus de descendance directe. Le protestantisme, maître de l'Allemagne du Nord, sentait que l'occasion était unique pour briser l'unité du parti catholique dans l'Empire et arracher celui-ci à l'influence des provinces du Sud. Il eût voulu imprimer, dès lors, à l'Allemagne le mouvement de bascule que la main d'un grand homme d'État devait déterminer deux cent cinquante ans plus tard (1).

L'homme que les circonstances désignèrent pour tenter l'entreprise était Frédéric V, comte palatin du Rhin. Ce jeune prince, né en 1596, avait succédé, en 1610, à son père Frédéric IV, petit-fils lui-même de Frédéric *le Pieux*, qui avait embrassé la religion réformée et s'était allié, pendant tout le cours des guerres de religion, avec les protestants de France. Ces comtes palatins régnaient à Heidelberg. Leur magnifique château, planté sur la colline, dominait le cours du Neckar et « cette agréable campagne que le fleuve le plus noble va arrosant (2) ». En religion, les

(1) Sur l'ensemble de la politique européenne à cette époque, il faut avoir sous les yeux l'exposé très complet, très lucide et très renseigné que Vittorio Sini a mis en tête de son *Mercurio* (t. 1, p. 10-20).

(2) *Mémoires sur la Vie et la Mort de LOYSE JULIANE, palatine, née princesse d'Orange*. A Leyde, chez Jean Maire, 1645, in-4° (attribué à Spanheim) (p. 50).

princes palatins s'étaient attachés plus particulièrement au calvinisme (1). Leur histoire était mêlée, depuis cinquante ans, à celle du protestantisme français et à celle des protestants de Hollande. Allemands, ils étaient donc, par leur situation et par leurs relations, un peu extérieurs à l'Allemagne.

La mère du comte palatin Frédéric V, Loyse Juliane, appartenait à cette illustre famille d'Orange-Nassau qui réunissait en elle toutes les gloires de la Réforme occidentale. Son père étant mort en 1610, il avait eu pour tuteur son parent et voisin Henri de la Tour d'Auvergne, comte de Turenne, duc de Bouillon et prince de Sedan, chef reconnu du protestantisme français.

Ce dernier était un personnage considérable. Converti à la religion réformée, autant par ambition que par conviction, il s'était, par son mariage avec Charlotte de la Marck, héritière des Bouillon, et par la condescendance du roi Henri IV, assuré de la forte place de Sedan que sa femme, en mourant, après deux ans de mariage, lui avait léguée. Installé dans ce pays de « marche » qui avait su garder son indépendance, il avait épousé, en secondes noces, Elisabeth de Nassau, fille de Guillaume d'Orange, et ainsi il servait de trait d'union entre les différentes familles souveraines, toutes calvinistes, qui dominaient les régions d'entre Meuse et Rhin.

Il est difficile de démêler ses ambitions secrètes. Homme d'État renommé, il caressait probablement, en ses méditations profondes, le souvenir de cette maison de Bourgogne qui, un moment, s'était taillé un empire entre l'Allemagne et la France. Son génie inquiet intriguait sans cesse dans les affaires des deux pays voisins. Conjuré toujours prêt, mais jamais sûr, le protestantisme lui était un précieux auxiliaire. Il avait lié partie avec ses parents, les Nassau de Hollande, et il était en communication constante avec les directeurs de tout le mouvement anticatholique

(1) Il y avait eu quelque hésitation. Frédéric III avait embrassé le calvinisme, Louis VI l'avait proscrit et Frédéric IV l'avait rétabli. On ne comprend pas bien l'histoire d'Allemagne si on ne s'attache pas à débrouiller ces rivalités confessionnelles entre les deux grandes branches du protestantisme.



HENRI, DUC DE BOUILLON.

D'après un dessin de Dauoustier. — Cabinet des Estampes de la Bibl. Nationale.

en Europe. Il avait vécu en mauvaise intelligence avec Henri IV. Mais celui-ci l'avait ménagé. Le Roi craignait l'humeur turbulente du duc et, l'autorité qu'il savait prendre sur les esprits. Bouillon, en effet, parlait bien, dissertait abondamment, et prodiguait les conseils hardis, tout en se réservant lui-même (1).

Pour un tel homme, c'était une chance rare que l'ascendant qu'il exerçait sur le jeune comte palatin. Il mettait ainsi la main dans les affaires de l'Empire. Au point où en étaient les choses, peu de temps avant la mort de l'empereur Mathias, Bouillon voyait quelque ouverture pour réaliser le projet qu'il avait conçu de poser la couronne impériale sur la tête d'un prince protestant. Ce n'est pas qu'il se fit illusion sur son neveu le comte palatin Frédéric. Celui-ci, joli blond, à la moustache fine, était pour le moins, un téméraire : « Bon prince, disait de lui Bouillon, et tout au plus propre à gouverner un petit État comme le sien. » Mais il n'avait pas d'autre instrument et son imagination aventureuse laissait, dans ses calculs, une part à l'imprévu (2).

Ainsi le prince palatin, flatté et excité par ses deux oncles, le comte Maurice de Nassau et le duc de Bouillon, « politiques aussi pénétrants et aussi raffinés qu'il y eût alors en Europe »,

(1) Voir la lettre du P. Joseph, citée par FAGNIEZ (t. I, p. 160). — Il n'existe pas une histoire satisfaisante de ce duc de Bouillon, père du grand Turenne. On a, sur lui, l'*Histoire de Henry de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon*, par M. MANSOLLIER, Paris, 1719, in-12, livre incomplet, quoique non sans mérite. — On a publié aussi les *Mémoires du duc de Bouillon*, M. BAGUENAUT DE PUCHESSE en a donné, récemment, une édition excellente dans la Collection de la Société de l'histoire de France ; mais il n'a pu rencontrer la fin des *Mémoires*, qui cependant, d'après certains bibliographes, aurait existé en manuscrit. — Les archives de Bouillon, après diverses vicissitudes, sont passées, en partie, aux Archives Nationales R³ 53-54. Voir, en particulier, les lettres du duc de Bouillon avec les rois et reines (1620-1623). On trouverait aussi des traits fort intéressants sur cette physionomie singulière, dans les *Mémoires* et la *Correspondance* de DUPLESSIS-MORNAY, et dans les *Mémoires* de ROHAN : « Le maréchal de Bouillon, grand de courage et d'entendement, capable de procurer à un État de grands biens et de grands maux et qui avait été tenu en bride par le feu Roi... etc. ». ROHAN, éd. 1646 (p. 4). — Voir, enfin, LAUGEL, *Le duc de Bouillon d'après les documents inédits. Revue des Deux Mondes*, décembre 1876-janvier 1877. — Le beau portrait du duc que nous reproduisons d'après un dessin de Demonstiers est à la B. N., cabinet des Estampes.

(2) Voir LEVASSOR, *Histoire de Louis XIII*, (t. II, p. 170), et CHARVÉRIAT (t. I, p. 131).

animé par sa femme, l'ambitieuse fille de Jacques I^{er}, rêvait les plus hautes destinées.

Une situation exceptionnelle qu'il occupait parmi les protestants d'Allemagne lui imposait d'ailleurs des responsabilités particulières. En 1608, quelques-uns des princes réformés, effrayés des progrès de la contre-révolution catholique, s'étaient rassemblés et avaient jeté les bases d'une « Union » qui, dans leur pensée, devait grouper toutes les forces du protestantisme en Allemagne. Elle n'entraîna pas, il est vrai, les éléments luthériens, et elle resta calviniste; mais elle avait su se concilier des appuis à l'étranger. Henri IV et Jacques I^{er} l'introduisirent, comme un élément précieux, dans le calcul de leurs combinaisons politiques. Aussi obtenait-elle une certaine influence internationale. Elle disposait d'une armée; les éléments qui la composaient étaient actifs et entreprenants; elle s'était déclarée hostile à la monarchie des Habsbourg. En somme, c'était une force. Or, cette Union avait pris pour directeur le comte palatin du Rhin.

Frédéric V, élevé dans les idées de ses oncles de Hollande et de France, avait donc les meilleures raisons de se considérer comme destiné à jouer un rôle décisif dans le conflit politique et religieux qui menaçait l'Allemagne. En 1617, persuadé, comme le lui avait rapporté son ambassadeur, le comte de Dohna, que c'en était fait de la maison d'Autriche, il se fit l'instrument de la vaste conjuration calviniste et libérale dont il se croyait le chef.

Il avait affaire à forte partie. Avant la mort de Mathias, la maison d'Autriche avait pris ses précautions et, par de sages arrangements de famille, elle avait ramassé tous les titres et toutes les chances sur la tête d'un de ses membres, cousin de l'Empereur, Ferdinand de Styrie. Celui-ci était le héros catholique par excellence. Sa mère, Marie-Anne, était fille de cet Albert V, duc de Bavière, qui avait tant fait pour la cause romaine en fondant, à Ingolstadt, le premier collège de Jésuites (1555). Ferdinand était lui-même élève des Jésuites. On peut dire que c'est le triomphe

de l'Ordre d'avoir nourri deux princes comme Ferdinand d'Autriche et Maximilien de Bavière. A eux deux, ils changèrent certainement les destinées de l'Allemagne. Les progrès du protestantisme dans cette contrée avaient été tels, en effet, que Rome avait pu croire, un moment, que sa cause était perdue là comme dans tous les pays du Nord. Ce furent les Jésuites qui se jetèrent en travers du torrent et qui l'arrêtèrent. Loyola avait écrit, en 1553 : « Notre Compagnie doit se porter avec un dévouement particulier, d'après la faible mesure de nos forces, au secours de l'Allemagne que le mal de l'hérésie expose au plus grand danger. » Le succès avait dépassé ses espérances (1).

Ferdinand était un prince froid, concentré, impassible, inébranlable, plein de confiance dans son droit, dans sa cause et dans sa mission. Au cours d'un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, il avait fait vœu de maintenir la religion catholique dans ses États : Dieu ne pouvait l'abandonner. C'était un mystique calculateur. Il avait la figure longue et forte, le menton des Habsbourg avec la moustache et la barbiche, le front haut et couturé, l'œil terne et intérieur. Homme de cabinet et de confessionnal, il se livrait, par une volonté réfléchie, à la direction des Jésuites et assurait ainsi l'unité des vues à la campagne entreprise, partout à la fois, contre le protestantisme. Vienne, Madrid, Lisbonne, Paris et Rome étaient en communication constante par les allées et venues des Pères, qui se déplaçaient rapidement, se dépaysaient facilement, se mêlaient de tout, se renseignaient sur tout, connaissaient l'intérieur des familles, les secrets des consciences royales, se substituaient, autant qu'ils le pouvaient, aux anciens ordres en s'attribuant leurs richesses, montraient aux peuples la face rose et souriante d'une religion nouvelle, et, par les prédications et surtout par les collèges, préparaient les générations futures.

Ferdinand étant à eux, ils étaient à lui. Ce fut une belle lutte que celle qu'ils engagèrent ensemble, sous la direction de Rome, pour le salut de l'Allemagne. La mémoire du grand empereur catholique

(1) PHILIPPSON, *La contre-révolution religieuse en Europe au XVI^e siècle*, Paris. Germer-Baillière, 1884, in-8°. — Cfr. G. HANOTAUX, *Études historiques sur le XVI^e et le XVII^e siècle en France*, Hachette, 1886 (p. 89 et suiv.).

en réclame l'honneur et en porte la responsabilité : « Les Habsbourg, dit un écrivain protestant, visaient à faire de l'Empire leur chose. Ferdinand II, dans son fanatisme, brocha sur le tout : le fauteur moral de la guerre, c'est lui (1). »

L'empereur Mathias ne l'aimait pas. Cependant, bon gré mal gré, il avait dû, dès le mois de juin 1617, le proposer comme héritier présomptif et comme roi à la Diète de Bohême, et Ferdinand avait été couronné en cette qualité. On avait pris une précaution analogue pour le royaume de Hongrie et le même Ferdinand avait été élu roi par les États rassemblés à Presbourg, le 16 mai 1618. Par lui-même, l'archiduc était souverain de la Styrie, de la Carniole et de la Carinthie; l'Autriche devait lui échoir par héritage à la mort de Mathias. Ainsi la réunion de la plupart des États de la maison de Habsbourg avait été refaite, pour ainsi dire, entre ses mains, avant même que la vacance se produisit. Mais il n'était pas élu roi des Romains. Mathias étant mort, il lui restait à obtenir l'Empire.

D'après la Constitution et la fameuse Bulle d'Or, l'Empereur était nommé, à la majorité, par le collège des sept princes électeurs : trois ecclésiastiques, les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, et quatre laïcs : le comte palatin du Rhin, le duc de Saxe, le margrave de Brandebourg et le roi de Bohême. En 1619, de ces sept électeurs, les trois ecclésiastiques étaient, naturellement, catholiques; des laïques, trois étaient protestants : c'étaient le Palatin, le duc de Saxe et le margrave de Brandebourg. On peut donc dire qu'au point de vue religieux, le roi de Bohême était maître de l'élection. Or, quoique Ferdinand eût été élu et couronné roi de Bohême, le 19 juin 1617, à Prague, dans les formes accoutumées, son élection était contestée par les protestants de Bohême, qui formaient, dans le royaume, un parti redoutable. Ils avaient donné la mesure de leur énergie par la fameuse *Défénestration de Prague* du 23 mai 1618, et avaient ainsi ouvert les hostilités qui devaient, pendant trente ans, ensanglanter l'Allemagne.

(1) Sur Ferdinand de Styrie, voir HUNTER, *Geschichte Kaiser Ferdinandi II und seiner Eltern*, Schaffouse, 1850, 8 vol. in-8°. — Cfr. CRÉTINEAU-JOLY, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, 1846, in-12 (t. III, p. 297).

Toute la cause protestante et le sort de la maison d'Autriche étaient pendus, en quelque sorte, aux événements qui se déroulaient en Bohême.

Cette formidable forteresse de la race slave, établie au cœur du monde germanique, sera toujours un élément de trouble dans l'histoire de l'Allemagne. Quand cette population s'agite, — et elle s'agite souvent, — tout s'émeut autour d'elle. A cette époque, il n'y avait encore, en Bohême, qu'un Allemand contre neuf Slaves. Aussi les sentiments d'autonomie naturels à la race tchèque, les vieilles traditions religieuses remontant à la guerre des Hussites, l'hostilité provoquée par les tentatives de restauration catholique et par le retour des Jésuites, le libéralisme de l'aristocratie et de la bourgeoisie des villes, enfin l'éclat terrible de la rupture accomplie par l'attentat contre les fonctionnaires impériaux, tout concourait à engager les États de Bohême dans les résolutions extrêmes (1).

Donc, aux deux bouts de l'Allemagne, en Bohême, d'une part, et, d'autre part, dans le Palatinat, des sentiments violents s'amassaient contre la maison d'Autriche. Dans la pensée des chefs du mouvement, le rôle du jeune comte palatin devait être de les rapprocher et de combiner leur explosion.

Le duc de Bouillon énumérait, dans son esprit, les forces qui pouvaient entrer en ligne, au cas où il faudrait recourir aux armes : les protestants de Bohême étaient prêts (2) ; l'armée de l'Union, commandée par le terrible Mansfeld, pourrait immédiatement leur prêter la main ; un autre appoint se préparait dans l'ombre : Bethlen Gabor, prince de Transylvanie, zélé calviniste, rassemblait une armée formidable et comptait

(1) Voir FREYTAG, *loc. cit.* (p. 333). — GINDELY, *Geschichte des Böhmisches Aufstandes*. — M. Ernest DAVIS, dans ses deux ouvrages : *Les premiers Habsbourg ; la Défenestration de Prague et La Bohême depuis la Montagne Blanche*, a présenté un exposé complet et excellent du point de vue politique et du point de vue religieux dans les affaires de Bohême. — Je mentionnerai aussi l'important ouvrage de M. le chevalier von CHLUMECKY, *Carl von Zierotin und seine Zeit*, Brunn, 1862, in-8°, 1 vol. de texte et 1 vol. d'appendice.

(2) Voir la lettre adressée à Louis XIII par les barons et les villes de Bohême pour lui exposer les motifs de leur haine contre les Jésuites, 16 juin 1618. Bibl. de l'Institut, fonds Godefroy (vol. XV, pièce 35).

bien, le cas échéant, se tailler sa part, à la mort de l'empereur Mathias. Enfin, on pouvait tabler sur des concours étrangers. L'Angleterre, la Hollande, la France n'abandonneraient pas un parti qui aurait pour programme la ruine de la maison d'Autriche. Plus on creusait l'idée, plus le succès paraissait probable. Pour des esprits profonds et imaginatifs, il y avait une séduction puissante dans la grandeur même de l'entreprise. Détruire le Saint-Empire romain, c'eût été ébranler Rome une seconde fois.

C'est donc la Bohême qui avait donné le signal. En chassant les fonctionnaires impériaux et en expulsant les Jésuites, les protestants de Bohême avaient manifesté ce que tant d'autres avaient dans le cœur : qu'on en avait assez, et qu'on était résolu, s'il le fallait, à en venir aux coups. La Diète de Prague s'était proclamée « diète provinciale » ; elle avait confié le gouvernement à un « directoire » ; elle avait levé une armée qu'elle avait placée sous le commandement d'un des principaux chefs de la conjuration, le comte Henri Mathias de Thurn.

L'empereur Mathias, pris au dépourvu, s'était montré hésitant. Il avait fallu que Ferdinand, visé personnellement, intervint et prit la direction de la résistance.

Une armée, levée en hâte, avait été mise sous les ordres du comte de Bucquoy. Les hostilités s'étaient poursuivies, entre Thurn et Bucquoy, avec diverses alternatives, pendant l'hiver de 1618-1619. Cependant, peu après la mort de l'empereur Mathias, et au moment où l'élection à l'Empire était en suspens, Thurn avait battu Bucquoy ; il était aux portes de Vienne, et on escomptait la prochaine et définitive victoire des armées bohémiennes. La joie et la confiance gonflaient le cœur des chefs de la grande conjuration (1).

Et c'est précisément à cette heure que la voix dont Ferdinand disposait en sa qualité de roi élu de Bohême, allait lui assurer la couronne impériale!... Les électeurs étaient convoqués à Francfort, pour le 28 juillet. Les catholiques, joignant leurs votes à

(1) CHARVÉRIAT (I, p. 173).

ceux du nouveau roi de Bohême, étaient maîtres de l'élection. Que faire? Les chefs du mouvement n'hésitèrent pas. Avant tout, il fallait empêcher le scrutin ou, du moins, l'entacher de nullité. A tout prix, il fallait enlever à Ferdinand la voix qui ferait de lui un empereur. La Diète de Bohême se réunit donc, à Prague, au mois de juillet 1619. Puisqu'il le fallait, on irait jusqu'au bout. Ferdinand fut déposé le 17 août, et on fixa la date de l'élection d'un nouveau roi au 26 août suivant.

Il était déjà bien tard. En effet, les électeurs impériaux étaient réunis à Francfort, depuis le 28 juillet, l'élection à l'Empire devant avoir lieu le 28 août. Le 28 août, Ferdinand votait pour lui-même, en qualité de roi de Bohême, et il obtenait, dans des conditions qu'il faut rappeler maintenant, l'unanimité des suffrages.

Les trois électeurs ecclésiastiques, en tant que catholiques, lui étaient naturellement acquis. Mais les trois électeurs laïques étaient protestants. Comment se décidèrent-ils à donner leur voix au chef avéré de la cause catholique en Allemagne (1)?

Quelle que fût l'ardeur de leurs ambitions, les chefs de la cause protestante avaient compris qu'il n'était pas possible d'enlever, du premier coup, la couronne impériale pour un des leurs. L'élection d'un empereur protestant, à supposer qu'elle réussit, eût été probablement la fin de l'Empire. On voulait seulement, pour cette fois, arracher le sceptre à la maison d'Autriche. Tout concourait : l'empereur Mathias mourait sans héritier direct; Ferdinand de Styrie n'avait pas été élu roi des Romains. Les peuples souffraient et leur inquiétude était grosse d'un changement. Dans ces conditions favorables, il était possible, il était habile, et il était suffisant d'opposer à Ferdinand un prince, fût-il catholique, à la condition qu'il ne fût pas un Habsbourg. La difficulté était de trouver un candidat.

(1) Voir la correspondance de Baugy, résident français à Vienne, aux Archives des Affaires Étrangères, Allemagne, t. V. — Cfr. la correspondance de Puisieux, secrétaire d'État aux Affaires Étrangères. Bibl. Nat., Mss. français, vol. 4124. — Cfr., pour cette même diète, d'autres lettres de Baugy et des résidents en Allemagne, conservées à la Bibl. Nat., Mss. fr., vol. 4115, et notamment la lettre de Baugy du 24 juillet 1619, (f° 60).

Du temps de François I^{er}, dans des conditions analogues, on avait pensé au roi de France. Henri IV eût peut-être osé; mais il ne pouvait être question de son frère et timide héritier. Il y avait bien, en Europe, un prince qui muguetait tous les bons morceaux et notamment ceux qui provenaient du lent délabrement de la maison d'Espagne : c'était Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Il avait l'appétit très éveillé du côté de l'Allemagne; il rappelait volontiers ses origines germaniques et son titre de vicaire de l'Empire en Savoie et en Piémont, ce qui le rattachait suffisamment à la hiérarchie germanique; dans le secret, il soutenait de ses subsides l'armée de Mansfeld qui pouvait être d'une singulière utilité à l'heure opportune; mais il était Italien; son frère était cardinal et les protestants endurcis ne lui pardonnaient pas son manque de foi et ses entreprises répétées à l'encontre de la Rome huguenote, Genève (1).

Il y avait, enfin, un candidat qui eût eu les plus grandes chances : c'était Maximilien de Bavière. Par la situation de ses États en Allemagne, par son autorité personnelle, par l'unanime attention qui se tournait vers lui, il était comme désigné. On n'attendait qu'un signe de sa part. Mais la Bavière, sous sa direction, allait jouer, une fois de plus, le rôle ambigu qui lui est réservé en Allemagne, entre le Nord et le Midi, suscitant bien des espérances, n'en réalisant que peu et ne tirant, en fin de compte, de son avantageuse position et de sa double politique, qu'un bien mince profit : « Bavière, comme dit le document contemporain, prompte à changer de roupille et à faire un demi-tour à gauche inopinément (2). »

Politique moins simpliste que Ferdinand, Maximilien était aussi un élève des Jésuites. Son père, Guillaume V, s'était démis en sa faveur, et il avait pris la couronne ducale, en 1598, à l'âge de vingt-cinq ans; c'était un homme svelte, au long nez, les cheveux bouclés, une tête à la don Quichotte, des yeux perçants et pleins de flamme; d'une piété insigne, il s'était, par

(1) CHARVÉRIAT (I, p. 131). — Cfr. Erdmann SOEFFER, *Karl Emmanuel von Savoyen und der deutsche Kaiserwahl von 1617*. Leipzig, 1882.

(2) *Mémoires de LOYSE JULIANE* (préface).

un engagement écrit de son sang et qu'il portait toujours sur lui, voué à la Vierge. Ses mœurs étaient pures; il n'aimait guère, sur terre, que les affaires, les fleurs et la chasse. Dans toute la force du terme, un homme d'action; instruit, de jugement prompt, il était excellent au conseil, excellent à la guerre; écoutant, consultant, mais se décidant par lui-même. Comme sa famille et comme la Bavière tout entière, il restait fermement attaché au catholicisme; cependant, il était toujours disposé à accueillir les ouvertures d'où qu'elles vinssent et cherchait des voies diverses pour arriver à ses fins qui étaient immuables: en cela, digne élève des Jésuites (1).

Tout l'effort du protestantisme n'en consista pas moins à essayer de le séparer des Habsbourg, par l'alléchante tentation de la couronne impériale. Il n'était pas électeur; mais son frère, l'électeur de Cologne, lui eût donné sa voix. Si, en outre, les trois électeurs protestants votaient pour lui, l'élection était faite. Il est vrai qu'il était le propre beau-frère de Ferdinand de Styrie. On eût passé outre. Mais — et c'était là le principal — ses dessein et ses ambitions étaient ailleurs.

Il ne se nourrissait pas de fumée. Avec son camarade Tilly, qui n'était pas non plus un songe-creux, il armait et se tenait prêt pour intervenir, au besoin, dans les mouvements qu'il était facile de prévoir. En 1609, il s'était mis à la tête de la *Ligue catholique* allemande constituée spécialement pour défendre le catholicisme contre l'*Union protestante*. Ainsi, il était exactement à l'opposite de son voisin, le comte palatin. Or, celui-ci, suivant l'idée de détruire l'unité du parti catholique, ne cessait de le harceler pour lui offrir la couronne impériale. Maximilien accueillait d'un sourire le bouillant jeune homme et le laissait dire, pensant, à part soi, que la dignité électorale de Frédéric V et même tout ou partie du Palatinat feraient parfaitement son affaire. Ainsi, tandis que le Palatin s'employait si activement à le faire élire empereur, il ne songeait qu'à dépouiller le Palatin. Jamais le chat n'a joué plus froidement avec la souris.

(1) Sur Maximilien de Bavière, consulter SCHREIBER, *Maximilian I der Katholische und der dreissigjährige Krieg*, Munich, 1868, in-8°.

Maximilien de Bavière était trop bien renseigné sur les pensées intimes des différents princes allemands pour croire à l'unité de vues chez les électeurs protestants. Une scission, qui subsiste toujours à l'état latent dans le protestantisme, prenait à cette époque, les proportions d'une crise terrible. En lutte contre l'Église romaine, le protestantisme sera toujours embarrassé de déterminer le point exact où il doit s'arrêter pour constituer une église à son tour. S'il verse dans l'individualisme, il n'est plus une religion; s'il invoque une discipline, il reconstitue, qu'il le veuille ou non, la tradition. Dans ce doute, il a fini, le plus souvent, par lier son sort à celui de la puissance temporelle; mais, du même coup, il a diminué son principe et limité son action. Luthériens contre calvinistes, modérés contre intransigeants, arminiens contre gomaristes, le protestantisme était et sera toujours divisé en deux camps. Ayant rejeté la solution de la monarchie spirituelle, il est ballotté entre les princes et les peuples.

Les haines entre frères sont les plus violentes. La Hollande, qui donnait alors le branle à toute la cause protestante, était déchirée par des partis atroces et elle venait d'assister à l'horrible supplice de Barneveldt (13 mai 1617). Ces querelles avaient leur répercussion en Allemagne. Saxe et Brandebourg étaient luthériens. Ils n'avaient nulle envie de se mettre à la remorque du calviniste comte palatin et des princes de la maison de Nassau. Maximilien n'avait donc aucune certitude au sujet de leur vote en sa faveur; bien au contraire. Aussi, au lieu de se risquer dans une dangereuse compétition à la couronne impériale, se rapprochait-il de son beau-frère Ferdinand de Styrie, quitte à lui vendre le plus cher possible son concours.

Ainsi sont très brièvement expliqués les incidents qui se produisirent à Francfort, le 28 août 1619. Les trois électeurs ecclésiastiques désignèrent Ferdinand de Styrie. L'ambassadeur du Palatin vota d'abord pour le duc de Bavière, Maximilien; l'ambassadeur de Jean-Georges de Saxe, voyant la majorité se dessiner, se prononça pour Ferdinand, et enfin l'ambassadeur de Jean-Sigismond de Brandebourg, faisant observer que Maximilien de

Bavière n'était pas candidat à l'Empire, vota comme la Saxe. Ferdinand, en qualité de roi de Bohême, vota pour lui-même, le dernier. On demanda alors à l'ambassadeur du comte palatin s'il persistait dans son vote. Il déclara que, puisque la majorité était acquise à Ferdinand, il avait pour instruction de s'y rallier. Ferdinand était donc nommé à l'unanimité. Quel succès pour la maison de Habsbourg et pour la cause catholique !

On apprit, il est vrai, aussitôt après l'élection, que Ferdinand avait été déposé, en sa qualité de roi de Bohême, par la Diète, le 17 août, et qu'il avait été, le 26 août, remplacé par le comte palatin, Frédéric. Cette mesure pouvait fournir un argument aux polémistes pour plaider la nullité de l'élection impériale à laquelle le prince déposé avait pris part. Mais il était bien tard, et en somme, Ferdinand gagnait la partie à Francfort.

Il était sur le point de la perdre à Vienne. En effet, le comte de Thurn, commandant en chef de l'armée bohémienne qui, avant la mort de Mathias, avait une première fois pénétré jusqu'à la capitale de l'Autriche, avait su, après une courte période de revers, reprendre l'offensive. Le 27 août, la veille de l'élection, il avait battu, à Znaïm, Dampierre, l'un des généraux impériaux, et il marchait de nouveau sur Vienne, à la tête d'une armée de 50 à 60 000 hommes, ayant donné rendez-vous, sous les murs de cette ville, à son redoutable allié, Bethlen Gabor.

Celui-ci, s'appuyant sur les Turcs, appelant les protestants à l'aide, avait réuni une puissante armée et envahi la Haute-Hongrie. Il convoquait une diète qui aurait à décider si Ferdinand avait été élu régulièrement roi de Hongrie et il marchait sur Vienne, bousculant tout devant lui. Au début de l'automne, une double armée de 122 000 hommes menaçait la ville. Le 18 novembre, la Diète réunie à Presbourg déposait Ferdinand comme roi de Hongrie, et elle allait bientôt nommer Bethlen Gabor « prince et chef du pays ». Jamais partie plus critique et plus compliquée ne s'était jouée sur un plus vaste espace et n'avait remué à la fois de plus graves intérêts.

Voici donc quelle était la situation du nouvel empereur, Ferdinand II. Son élection à l'Empire était discutée. La Bohême et

la Hongrie rejetaient son autorité et réclamaient leur indépendance, les armes à la main; une bonne partie de ses États autrichiens, répondant au mot d'ordre protestant, s'étaient soulevés. En Allemagne, l'Union des protestants se prononçait contre lui; enfin son rival, Frédéric, palatin du Rhin, était élu, à sa place, roi de Bohême.

Des armées puissantes, commandées par des chefs comme Thurn, Bethlen Gabor, Mansfeld, opéraient contre lui; sa capitale était bloquée. Il était presque sans ressources, sans troupes, sans argent. Et cependant il ne désespéra pas. Dans un moment aussi critique, il avait prié Dieu, et entendu une voix qui lui disait : « *Ferdinande, non te deseram*; Ferdinand, je ne t'abandonnerai pas ».

Il comprit vite que sa seule chance de salut était auprès de Maximilien de Bavière. Celui-ci l'avait sauvé, une fois déjà, en déclinant la candidature à l'Empire. Il fallait obtenir de lui quelque chose de plus, son concours effectif contre les protestants et contre le Palatin. Lui seul avait une armée assez puissante et une autorité suffisante pour contre-balancer, en Allemagne, les efforts combinés de tous les adversaires de la maison d'Autriche.

Huit jours après son élection, Ferdinand quittait Francfort pour se rendre en Bavière. Le 28 septembre, il se rencontrait avec Maximilien, venu au-devant de lui, à Augsbourg et, le 8 octobre, un traité secret était signé à Munich, par lequel Ferdinand s'engageait « à lui rembourser tous les frais de la guerre, à lui laisser en gage, en attendant, tout ce qu'il enlèverait aux rebelles, à le dédommager en Autriche de toute perte de territoire; enfin, il promettait, verbalement il est vrai, de lui transférer la dignité électorale du Palatin ». Maximilien avait dévoilé ses trames et perçu ses arrhes.

Ferdinand s'adressait, en même temps, à tous les princes catholiques de l'Europe, au Pape, au roi d'Espagne pour demander des secours en hommes, ou du moins des subsides. Il envoyait des ambassades auprès des princes hésitants, en Allemagne, et hors d'Allemagne, c'est-à-dire en Saxe, en Danemark, en Pologne. Mais, surtout, il recourait à la France. Dès le mois d'oc-

tobre 1619, le comte Wratislas de Furstenberg fut désigné pour se rendre à Paris avec mission de solliciter auprès de Louis XIII non seulement la neutralité, mais l'intervention effective de la France en sa faveur. L'ambassadeur avait été reçu en audience solennelle par Louis XIII, le 5 décembre (1).

Ainsi, le nouvel Empereur, le chef de la lignée impériale d'Autriche, en était réduit à implorer le fils de ce roi Henri IV qui avait fait trembler sa maison et qui avait prétendu la ruiner. Au milieu de l'Europe attentive, et dans le silence qui précède les grandes crises, tous les yeux étaient tournés vers Paris. Le conflit religieux qui divisait les puissances était traduit au tribunal de la France. Après de longues guerres inutiles, elle ne s'était pas prononcée entre les deux causes et s'était ralliée, la première, au principe de la tolérance. Sa neutralité faisait sa force. Le sort de l'Europe était entre ses mains (2).

On pense bien que, de leur côté, les adversaires de l'Empire, les protestants de Hollande et d'Allemagne, et surtout le Palatin, élu récemment roi de Bohême, n'étaient pas restés inactifs. Le Palatin avait hésité longtemps avant d'accepter cette couronne de Bohême qui lui était offerte dans des circonstances si précaires. L'ambition le poussait : mais, si mince que fût son jugement, il ne pouvait se dissimuler les risques de l'aventure. Il consultait tout le monde. Son conseil même était partagé : cette résolution, qui devait ébranler le monde civilisé, se débattait entre quelques perruques et quelques jupes, au château d'Heidelberg. La mère du Palatin, cette touchante Loyse Juliane, le dissuadait : « ses larmes y effaroiënt ses pensées, et ses soupirs ses appréhensions ». Mais sa femme, Élisabeth d'Angleterre, l'excitait, disant « qu'elle aimait mieux manger de la choucroute avec un roi que du rôti avec un prince (3) ».

(1) *Mercuré français* (t. VI).

(2) *Mémoires de Fontenay-Mareuil* (p. 142). — Cf. LEVASSOR (t. II, p. 116). — V. la lettre de l'ambassadeur vénitien du 24 décembre 1619. — Voir aussi la discussion de VICTOR COUSIN, *Journal des Savants*, juin 1861 (p. 361).

(3) *Mémoires de Loyse Juliane*.

Enfin, il avait pris son parti et avait accepté (1). Comte palatin, chef de l'Union protestante et roi de Bohême, gendre du roi d'Angleterre, neveu du duc de Bouillon et du comte Maurice de Nassau, il devenait le lien vivant de toutes les oppositions contre la maison d'Autriche. Mais, non moins que l'empereur Ferdinand, il avait besoin de la France.

Aussi, il se hâta d'écrire au roi Louis XIII pour lui exposer les motifs de sa décision (2) : il insistait particulièrement sur la nécessité où étaient lui et ses alliés de défendre « la liberté commune » contre les progrès menaçants de la maison d'Autriche; il rappelait au Roi l'alliance qui, du temps de Henri IV, avait uni la France et les protestants d'Allemagne. Il réclamait conseil, appui, secours.

Dans une lettre à Bouillon qu'il nommait « mon père », il s'expliquait avec plus de confiance encore : « Je vous supplie de croire que cette résolution ne procède d'ambition ou désir d'agrandir ma maison, mais que mon unique but est de servir à Dieu et à l'Église... » Lui aussi, comme son rival Ferdinand, croyait à sa mission, tant la religion est indulgente aux passions humaines : « C'est une vocation divine laquelle je ne dois rejeter... » « Je vois bien force incommodités et traverses devant les yeux... Mais il s'agit d'abattre cette maison d'Autriche qui a toujours tâché d'opprimer l'Église de Dieu... » Il rappelait aussi les raisons qu'il avait d'espérer : il se promettait l'alliance de son beau-père, Jacques I^{er}; il escomptait le concours de tous les princes de l'Union; il tablait sur les succès de Bethlen Gabor qui allait, disait-il, se faire couronner roi de Hongrie, à Presbourg. Il invoquait maintenant, comme décisive, l'intervention du roi Louis XIII, ou du moins la promesse de rester neutre. Il faisait appel à toute l'amitié de Bouillon pour disposer en sa faveur les sentiments de la cour de France (octobre 1619).

(1) Voir l'exposé général des raisons et des griefs du Palatin, dans la déclaration solennelle qu'il fit en acceptant la couronne, *Mercur françois* (t. VI, p. 156).

(2) Deux lettres du comte Frédéric Palatin au Roi de France, l'une du 2 octobre 1619, l'autre du 21 mars 1620, sont publiées dans les *Mémoires de VILLENVOY*, édit. 1623, in-16 (t. V, p. 238 et 241). La lettre du même au duc de Bouillon datée du 27 octobre 1619 est à la page 219.

Bouillon était l'artisan de la machination : il ne pouvait manquer à son pupille. Si bien qu'en décembre 1619, et dans les premiers jours de l'année 1620, avant que le roi Louis XIII eût pris le parti de briser par la force la coalition des Grands et de la reine mère, il avait vu plaider en quelque sorte devant lui la cause politique et religieuse qui partageait l'Europe, le comte de Furstenberg parlant au nom de l'empereur Ferdinand et des catholiques, le duc de Bouillon parlant au nom du Palatin et des protestants.

Le débat était solennel. Les défenseurs de l'une et de l'autre thèse ne furent pas inférieurs à leur tâche. Non seulement la cour de France, mais l'opinion publique était saisie. Paris était rempli d'agents plus ou moins avoués qui se glissaient partout et cherchaient à remuer les passions; des libelles sans nombre circulaient; les deux mémoires soumis au Roi furent immédiatement répandus dans le public.

L'évêque de Luçon, ancien secrétaire d'État aux Affaires étrangères, suivait le procès avec une attention singulière; car c'est à ce moment précis que se déposent en lui les premiers germes de ce qui sera, plus tard, la politique européenne du cardinal de Richelieu.

Le mémoire présenté au nom de l'Empereur par le comte Wratislas de Furstenberg avait été rédigé, paraît-il, par le vieux baron Alerimand Conrad de Friedenbourg (1). Sur un ton de burgrave, il rappelait son âge de quatre-vingt-trois ans passés, son indépendance, ses services; il se vantait d'avoir, « depuis la journée de Pavie jusqu'en l'année 1586, continuellement porté les armes, reçu vingt-cinq plaies le visage tourné vers l'ennemi et été récompensé treize fois extraordinairement ». C'est ce Nestor qui dévoile, en un large tableau, tout le plan de campagne du parti qui agite et soulève l'Europe. Par une vue profonde, il découvre la politique où la foule ne voit que la religion.

(1) Voir toute la pièce dans le *Mercur françois*, année 1619 (tom. VI, p. 342-370). Elle est intitulée : « Exhortation aux Roys et princes sur le sujet des guerres de ce temps pour la conservation de leurs Etats et monarchies par le comte de Friedenbourg. »

Pour lui, il s'agit non pas tant d'une lutte de doctrines que d'une compétition pour le pouvoir. La conjuration est toute républicaine; c'est aux trônes et aux couronnes qu'on en a (1).

Il signale le péril au Roi Très-Chrétien et développe, point par point, tous les éléments du complot. Venise est l'origine; la Hollande est le foyer. On prétexte la religion; mais ces deux républiques, qui sont de religion différente, se soutiennent. Les Suisses en sont aussi, et ce sont des républicains; en Italie, c'est Gènes, c'est Pise, Florence, Lucques; en Allemagne, ce sont les villes hanséatiques et les villes libres dont l'indépendance énerve l'Empire: protestantes ou catholiques, elles n'ont d'autres visées que de secouer la domination des Princes: « une seule espérance les nourrit, de pouvoir, en brief, chasser les rois d'Europe ». Si la noblesse d'Allemagne s'engage dans le même parti, c'est que l'aristocratie est volontiers républicaine.

Le vieux comte interpelle les membres de la conjuration: « Quelle peut donc être la cause qui vous y a invités? La haine seule que vous portez à la royauté et l'amour que vous avez pour établir l'aristocratie et la démocratie. » C'est là la véritable raison de la levée de boucliers universelle contre la maison d'Autriche, ou plutôt contre l'Empire: car, à leurs yeux, il est le principal et le plus ferme boulevard de la monarchie en Europe. Les monarchies elles-mêmes sont englobées dans cette immense machination. Le prince palatin et ses alliés en sont les instruments aveugles et en seront les premières victimes. Partout la conjuration a pénétré: « Ceux qui traitent aujourd'hui les grandes affaires au conseil secret des Princes sont volontiers contraires aux monarchies et principautés et n'approuvent que le gouvernement de plusieurs. »

Pour détruire les monarchies, ils emploient des moyens divers: les calomnies par lesquelles ils rendent les monarques odieux, les séditions qu'ils allument en leur pays et les guerres

(1) Il n'est pas étonnant qu'après les guerres du xvi^e siècle qui avaient constitué en Europe plusieurs républiques nouvelles, la question de la solidarité monarchique ait été posée dans les conseils des princes, comme elle le fut à la fin du xviii^e siècle, pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. On trouverait mille traits lumineux, sur toute cette politique, dans la vie très indécise et très intellectuelle d'un Jacques I^{er}, roi d'Angleterre.

par lesquelles ils font saccager les peuples; la religion est un manteau : « tous leurs desseins ne tendent qu'à réduire les royaumes et les principautés en *Ordres* et *Estats*, afin que ceux qui seront *élus* par le peuple aient le commandement absolu ».

Par un coup droit à l'adresse du roi de France, le défenseur de la cause impérialiste cite l'exemple des huguenots de France : « Que prétendent-ils donc, aussi? N'ont-ils pas ensemblement conspiré, fait des assemblées secrètes et collectes de deniers afin d'ébranler, s'ils pouvaient, le royaume de France et de rendre la puissance des rois énervée? » Et il conclut avec force : « Qui défend les rebelles, il apprend à ses propres sujets à se révolter. Qui prête l'oreille aux étrangers qui calomnient leur magistrat, il ouvre la porte aux séditions intestines, et, si vous portez secours aux rebelles contre leur Roy, quand ils auront vaincu leur naturel seigneur, ils armeront les vôtres contre vous. »

Un exposé aussi complet et aussi pénétrant de la situation générale de l'Europe, un appel aussi grave à la solidarité monarchique et catholique, ne pouvaient être réfutés que par la considération des intérêts particuliers et pratiques de la politique française. C'est ce point de vue réaliste que Bouillon développa dans le mémoire extrêmement adroit et véritablement diplomatique qu'il soumit à Louis XIII. Il se garde de découvrir toute sa pensée : On vous trompe, Sire; on veut transformer une lutte d'intérêts, à laquelle vos ancêtres ont pris part, en un débat de doctrines. La vérité est que la maison d'Autriche, accablée sous le poids des hostilités que son ambition a suscitées, prête à succomber, fait appel aux principes, quand la force lui manque. La bête est aux abois; un seul effort, et la grande campagne engagée contre elle va s'achever par un succès éclatant. Elle essaye d'échapper par cet habile subterfuge. Quelle témérité de joindre le sort de la religion catholique ou de la cause monarchique à celui de la maison d'Autriche! En ce moment, un prince qui fut, de tous temps, des alliés de votre maison, poursuit la campagne commencée par les François I^r, les Henri II, les Henri IV. Aidé de ses alliés, il traque son adversaire et le tient sous ses pieds. Est-ce le moment que vous allez choisir

pour venir en aide à votre mortel ennemi? On vous prie d'intervenir : d'accord, intervenez. Demandez la tenue d'une Diète, recherchez, du commun consentement, les moyens les plus propres à établir la paix, à rassurer les consciences, s'il le faut, même à raffermir l'autorité de l'Empereur ébranlée; mais que cela soit fait par vous, sans rien changer à la ligne politique adoptée par vos ancêtres, sans rien abandonner de votre système et de vos alliances. Soyez, comme vous l'avez été, le pacificateur et le protecteur des « communes libertés du pays » (1).

L'idée d'une intervention conciliatrice et, en quelque sorte, arbitrale (le mot est prononcé) de la France était lancée par Bouillon avec une habileté consommée. Dans les affaires, les propositions les plus douces sont les plus facilement accueillies : si le Roi suivait ce conseil, il était presque fatalement amené à prendre, tôt ou tard, position contre la maison d'Autriche. Bouillon, par ce mémoire d'une très haute portée pratique, insinuait en quelque sorte la politique protestante dans la politique française; il les mêlait l'une et l'autre dans la mesure où elles peuvent s'unir; il signalait, pour la première fois, ce rôle savant d'arbitre intéressée et de protectrice attentive que la France pouvait jouer dans les affaires germaniques.

Ces vues ne furent pas adoptées par le Conseil du Roi. C'est ici que se précisent les responsabilités de Luynes. Né dans le comtat Venaissin et, par conséquent, soumis dès l'enfance à l'autorité pontificale, ayant à compter avec les influences religieuses qui s'exerçaient autour du Roi et notamment celle du confesseur, le Père Arnoux (2), soucieux de s'assurer la bienveillance de la jeune reine Anne d'Autriche, d'autant plus qu'il était en rupture ouverte avec la reine mère, Marie de Médicis, et, par-

(1) « Lettre du Maréchal de Bouillon au Roi sur le sujet de l'ambassade envoyée en France par l'Empereur », *Mercurie françois*, 1619 (t. VI, p. 371-377). L'attribution au duc de Bouillon n'est pas tout à fait formelle. Mais il me paraît difficile de ne pas reconnaître dans ce document, sinon la main, du moins l'inspiration de l'habile homme d'Etat.

(2) Sur l'influence particulière de Père ARNOUX, voir FONTENAY-MARREUIL (p. 121) : « Ce bon père oyant M. de Luynes fort touché de l'état auquel Dieu l'avoit mis... lui fit faire vœu de travailler à la ruine des Huguenots autant qu'il pourroit, et jusques à leur faire la guerre, s'il en trouvoit l'occasion... »

dessus tout, appréhendant la coalition des grands et des protestants qui se formait contre lui, à l'intérieur du royaume, il avait toutes les raisons de chercher son point d'appui du côté catholique et espagnol. Il s'en défendait pourtant, au début de sa faveur, « de peur que l'accusation qu'il faisoit contre la Reine et les ministres qui avoient gouverné sous son autorité d'avoir trop incliné vers l'Espagne ne fût rétorquée contre lui-même (1) ». Mais la force des choses et sa propre inclination l'avaient emporté sur les hésitations de cet esprit précautionneux qui eût voulu éviter de se prononcer, par souci de ménager tout le monde.

Le nonce du pape, Bentivoglio, avait sur lui un réel ascendant. Rome, naturellement, était, plus que toute autre puissance, en éveil sur les projets de Bouillon et elle avait pris, de bonne heure, ses mesures pour les contrecarrer. Dès le mois de mai 1617, deux ans avant la mort de l'empereur Mathias, une lettre du nonce près de l'électeur de Cologne, transmise confidentiellement à Bentivoglio, lui avait dénoncé tout le plan de la conjuration; il avait reçu, en même temps, les instructions nécessaires pour y parer : « On dit ici, écrivait le nonce de Cologne, comme venant de Hollande, que la mort du maréchal d'Ancre est sortie de la boutique de Bouillon et du comte Maurice. Leurs adhérents dans les conseils du Roi ont pour but d'amener une rupture entre la France et l'Espagne, de façon à réussir par l'intrigue, là où les armes ont échoué. Sous le prétexte de faire suivre par le Roi les conseils de son père, on l'engagera dans les affaires d'Allemagne de façon à débarrasser la France de ses humeurs intestines et à faire poursuivre, pour son roi, l'Empire ou le titre de Roi des Romains. D'où l'alliance avec les hérétiques d'Allemagne. Le Roi, joignant ses forces aux leurs et à celles des Hollandais, pourra, sans grande difficulté, exécuter le dessein, dès longtemps caressé, d'abaisser la maison d'Autriche. Ainsi se trouverait bouleversé tout l'état actuel de la Chrétienté. Il faut travailler à mettre la Chrétienté à l'abri de si grands malheurs (2)... »

(1) *Mémoires* de RICHELIEU (t. I, p. 183).

(2) La lettre du nonce de Cologne est publiée dans les lettres de BENTIVOGLIO : « La

Évidemment, Bouillon, entouré d'agents suspects, avait trop parlé. Parmi les plus chauds défenseurs de la cause protestante, il y en avait qui étaient en relations étroites avec l'archevêque de Cologne. Rome était instruite par ce canal. Bentivoglio, averti de longue date, avait eu tout le temps de prendre ses mesures dans la cour de France, dans le Conseil, et notamment auprès du favori. Il disposait de celui-ci à son gré; ce n'est pas seulement Rohan qui l'affirme avec une précision difficilement contestable, c'est la correspondance de Bentivoglio qui le prouve (1).

Luynes s'était lié les mains, en quelque sorte, par une décision capitale qu'il avait prise, dès le mois de février 1618 : celle d'accorder aux Jésuites l'autorisation d'enseigner à Paris, autorisation qu'ils n'avaient pu obtenir, malgré une insistance journalière, depuis l'année 1604, où Henri IV les avait rétablis. En ouvrant le collège des Jésuites, malgré l'opposition désespérée de l'Université et du Parlement, Luynes avait, en connaissance de cause, assumé une haute responsabilité; un acte pareil est de ceux qui engagent.

Nunziatura di Francia » (t. I, p. 327). Rome, renseignée, s'appliqua à faire échouer le plan de Bouillon. — Fancan, dont nous parlerons plus loin, était à la fois dans la confiance des chefs protestants et de l'archevêque de Cologne. — Sur l'influence prise par Bentivoglio sur Luynes, voir encore *Nunziatura...* (t. I, p. 463-70); et sur les affaires d'Allemagne, au moment précis où le comte de Furstemberg est à Paris, voir une conversation du Nonce avec le Roi lui-même et ses démarches incessantes auprès de toute la cour, dans sa lettre du 18 décembre 1619 (t. IV, p. 21). — Rohan dit dans ses *Intérêts des princes* : « En France, avec l'aide du Nonce, on gagne le duc de Luynes : lequel ayant empiété auprès de Louis l'autorité que Marie y possédait, en prit aussi les mêmes maximes, de s'appuyer sur l'Espagne... » etc. *Mémoires de ROHAN*, éd. 1646 (p. 49). — Voir aussi VITTORIO SIRI, *Memorie recondite* (t. I, p. 10-20). — Le Nonce Corsini, qui succède à Bentivoglio, est tout aussi formel au sujet des sentiments et surtout de la politique « catholique » de Luynes : « Ce que je trouve de louable en lui, jusqu'à présent, le voici : c'est la fermeté de son catholicisme; je ne me fonde point, pour le dire, sur ses entreprises présentes : il y a été poussé, en partie par ses intérêts particuliers, en partie par l'ambition, en partie pour enlever les affaires à ceux qui voulaient travailler contre lui; je le dis d'après ses actions qui sont celles d'un bon chrétien et d'après la voix commune. » Cité par B. ZELLEN, *Le Connétable de Luynes* (in-8°, p. 8).

(1) FONTENAY-MAREUIL insiste sur l'intérêt particulier qui détermina les frères Luynes et notamment le maréchal de Cadenet à se prononcer en faveur de la politique catholique et impériale, et il ajoute : « Il est étrange qu'en une affaire de si grand poids, M. de Luynes ait osé prendre, de son chef, sans autre garant que le pouvoir que le Roi lui donnoit d'user de toutes choses à sa volonté, une conduite si contraire à toutes les anciennes établies comme des lois fondamentales. » *Mémoires* (E. Mich. et Pouj., p. 143).

Il était donc dans la logique de son rôle quand il imprimait à la politique extérieure une impulsion analogue et qu'il l'inclinait vers le parti catholique, autrichien et espagnol en Europe.

Aussi, quand les deux thèses rivales furent soumises à la délibération du Conseil, chacun savait-il d'avance, quelle était l'opinion du favori. On se régla sur elle. D'ailleurs la thèse catholique ne comptait, auprès du Roi, que des partisans convaincus. Personnellement, le Roi était porté vers elle : assurément, il n'aimait pas « l'Espagnol » ; les impressions qu'il avait recueillies du vivant de son père n'étaient pas entièrement effacées de son esprit ; mais, jeune, ignorant et timide comme il était, il n'avait guère d'autres ressources intellectuelles et morales que celles de la religion et il était sans défense contre l'action journalière qu'exerçait sur lui un entourage tout ecclésiastique : son confesseur, le Jésuite Arnoux, les cardinaux de La Rochefoucauld et de Retz, membres influents du Conseil, le Père Bérulle, le Père Joseph, et bien d'autres qui, sous des prétextes divers, avaient continuellement accès auprès de lui (1).

La reine Anne d'Autriche était tout naturellement favorable à la couronne d'Espagne ; sa nouvelle patrie lui donnait trop peu de satisfaction pour qu'elle n'eût pas les yeux sans cesse tournés vers son passé et vers la cour dont l'ambassadeur, duc de Monteleone, était, auprès d'elle, l'assidu représentant.

Le prince de Condé était absolument acquis à la cause catholique et son premier acte, en sortant de prison (2 janvier 1620), avait été d'écrire au Pape une lettre solennelle pour l'assurer de son filial dévouement. Parmi les ministres, Sillery était, depuis son ambassade à Rome (et cela remontait au règne d'Henri IV), l'homme de la Papauté ; son fils, Puisieux, secrétaire d'État chargé des Affaires étrangères, et qui eût dû éclairer ses collègues, était un de ces hommes médiocres dont l'habileté consiste à écouter le vent : « Vis-à-vis de ceux avec qui il négocie, il le fait avec tant

(1) *Mémoires de Richelieu* (t. I, p. 182). — Cfr. ce passage de la *Chronique des Favoris* : « La cour de Rome usait de son influence, notamment auprès de ces deux cardinaux ; elle leur écrivait au sujet des affaires d'Allemagne. » — V. aussi BENVI-VOGLIO, *Nunzi.*, déc. 1619 (t. IV, p. 18).

d'incertitude et d'irrésolution que, quelle que soit l'issue d'une affaire, il veut faire paraître qu'il a tout prévu; car il est jaloux de conserver au moins l'apparence de son autorité (1). » Le garde des sceaux, du Vair, était un ennemi déclaré des huguenots. C'était un sectaire avec une éloquence pompeuse et une très belle barbe. Arrivé à la fin d'une longue vie laïque, il avait la bizarre ambition de se faire nommer évêque et même cardinal, et il multipliait les preuves de son dévouement à l'Église pour obtenir, de Rome, les dispenses nécessaires (2).

Restait le plus sage et le plus expérimenté des ministres, le président Jeannin. Seul, l'illustre négociateur de la trêve des Provinces-Unies eût pu, avec l'autorité attachée à ses services, tenir les esprits en suspens. Mais il était bien vieux, bien timoré; il avait bien des intérêts à ménager pour assurer la fortune de ses enfants; il était à bout de force et de vie. Ce n'était plus qu'un fantôme. On le consulta, mais pour l'engager. On sut couvrir de son nom la décision qui fut prise. On le chargea, en effet, de rédiger l'avis du Conseil qui trancha le différend solennel soumis au roi Louis XIII et qui détermina la politique de la France (3).

La fortune voulut que la France, à cette heure décisive, fût conduite par un adolescent ignorant, un favori inquiet et des ministres timorés. Le choix qu'ils firent sauva la Maison d'Autriche.

Le président Jeannin était trop avisé pour ignorer et trop loyal

(1) Sur le rôle de Puisieux, voir la correspondance du nonce CORSINI, dans ZELLER, *Luynes* (p. 4).

(2) Les historiens contemporains sont d'accord pour attribuer une grande importance à l'attitude prise dans la question religieuse par le garde des sceaux, du Vair. Or celui-ci avait envie d'être cardinal. Pour ceux qui aiment à découvrir le fond des choses, il n'est pas sans intérêt de relever la curieuse démarche qu'il fit faire auprès du nonce Bentivoglio, le 17 janvier 1620, au moment même où la question d'Allemagne était en délibération au conseil. *Lettres de BENTIVOGLIO* (t. IV, p. 78).

(3) BENTIVOGLIO (t. I, p. 448). — Sur l'état d'esprit des « vieux ministres », voir un judicieux passage de Fontenay-Mareuil (p. 129). — Cfr. LEYASSON (t. II, p. 180). — Sur le rôle particulier de la coterie « catholique », voir FAGNIEZ, *Le Père Joseph et Richelieu* (t. I, p. 160-172). Le duc de Nevers fit, à cette époque, un voyage en Allemagne et en Pologne et on le considérait comme le défenseur attitré de la cause impériale à la Cour de France. Voir, surtout, un très curieux passage de la correspondance du nonce BENTIVOGLIO (t. IV, p. 19) sur une intrigue particulière conduite par le Père Joseph dans le même sens.

pour dissimuler la portée de la question soumise au Conseil. Son mémoire constate d'abord « que la Maison d'Autriche est montée à un si haut degré d'autorité et de pouvoir qu'elle en est devenue formidable, odieuse et suspecte à tous les autres souverains de la chrétienté » ; il reconnaît le danger que font courir aux autres puissances, et notamment à la France, les ambitions et les appétits territoriaux de la couronne d'Espagne. Mais, aussitôt, il tourne court et il affirme que la France ne peut pas l'abandonner dans les circonstances critiques qu'elle traverse. Il s'appuie sur une seule considération, celle de la religion : « Sa Majesté est obligée de secourir la Maison d'Autriche contre un si grand nombre d'ennemis fort puissans qui ne peuvent être les maîtres par une victoire absolue, sans que la religion dont Elle fait profession ne soit en très grand danger. » Il serait à craindre, en effet, que la victoire des protestants en Allemagne n'encourageât les huguenots de France : « et peut-être que Sa Majesté ne seroit, elle-même, exempte de ce danger en ses États ». C'est bien la solidarité monarchique et religieuse. Le vieux ministre avait oublié le temps où Henri IV soutenait, contre l'Espagne, les républicains de Hollande !

Il insiste beaucoup sur l'idée que la Maison d'Autriche est maintenant trop abattue pour remporter un succès complet et qu'en tout cas, elle restera toujours très affaiblie. Le mémoire contient une erreur d'appréciation sur la force respective du Palatin et de la Maison d'Autriche : « La puissance du nouvel élu roi de Bohême doit être plus suspecte que celle de la Maison d'Autriche, à cause des grands appuis qu'il a, tant en Allemagne qu'au dehors, tandis que la maison d'Autriche vieillit, ayant déjà passé le temps de son accroissement et étant sur le déclin : au contraire, la grandeur du Palatin est en son orient et n'a pas encore atteint sa vigueur : par ainsi, est plus à craindre. »

Le président Jeannin ne manque pas d'invoquer le fameux argument, traditionnel alors, qui groupait l'Europe chrétienne en une solidarité du moins nominale contre les Turcs, et ainsi, il se conciliait le duc de Nevers, le Père Joseph et les confidants intimes qui remuaient, une fois encore, l'illusoire dessein d'une nouvelle croisade. « C'est donc avec une grande raison que le Roi doit

désirer de voir cette guerre finie par quelque composition et accommodement tolérable plutôt que par quelque victoire absolue » ; et, le président résumait en ces termes l'avis du Conseil : envoyer en Allemagne une ambassade solennelle qui s'efforcera de prendre autorité sur les belligérants, de pacifier le différend et de mettre fin aux hostilités. Il ajoutait même que, si l'ambassade ne réussissait pas, le Roi devait se préparer à secourir effectivement l'Empereur, soit par des subsides, soit même par une intervention armée. « La religion, ajoute-t-il, en manière d'argument réitéré et décisif, y invite Sa Majesté et l'oblige à mépriser toute considération contraire (1). »

Ne pas négliger les affaires d'Allemagne ; confier à une ambassade la mission de s'entremettre pour la paix, telle était donc la conclusion du vieux Jeannin. Or, c'était précisément le conseil qu'avait donné Bouillon. Mais les deux avis, identiques dans la forme, étaient diamétralement opposés au fond. Bouillon ne voyait, dans le roi de France, que « le protecteur des libertés germaniques » ; le président Jeannin réclamait, pour le roi, l'honneur de sauver l'Empire. Ce fut naturellement l'opinion de Jeannin qui rallia tout le Conseil. Ainsi la cause catholique et impériale l'emportait auprès du roi de France, fils de Henri IV. Que les temps étaient changés !

Le nonce Bentivoglio, quand il apprit, de la bouche de Puisieux, la résolution du Conseil approuvée par le Roi, s'écria : « C'est un miracle et une volonté manifeste de la Providence divine. »

A la tête de l'ambassade solennelle qui se rendait en Allemagne fut placé Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, un des plus hauts personnages du royaume et traité en cousin par le Roi. On lui adjoignit deux diplomates expérimentés, le comte de Béthune, frère du duc de Sully, et l'abbé de Préaux, prieur de l'Aubespine et de Châteauneuf. Leurs instructions leur

(1) Le mémoire, daté de février 1620, est publié, le plus souvent, à la suite des *Négociations du Président JEANNIN*. On le trouvera dans la collection Michaud et Poujoulat (t. XVIII, p. 688).

prescrivaient de gagner l'Allemagne par la Lorraine, en voyant sur leur route les princes, magistrats des villes et autres souverains, de travailler partout à la paix et surséance d'armes, « pour faire comprendre à tous, avec plus d'efficacité, le trouble et péril certain et inévitable auquel le pays de Germanie est porté à tomber, si, par une prévoyance générale, un concert prompt et unanime, les intéressés ne s'efforcent de pourvoir à ce désordre, et déposant les considérations privées, n'embrassent vivement les publiques, pour éviter un si grand désordre et malheur (1) ».

Les ambassadeurs devaient le plus tôt possible arriver près de l'Empereur, le féliciter de son assumption à l'Empire « dont les épines et difficultés présentes seront bientôt, s'il plaît à Dieu, changées en contentement ». A l'Empereur, ils déclareront qu'il doit compter le Roi au nombre de ses amis, et qu'il pourra se servir de la bonne volonté et des forces de Sa Majesté, s'il entre dans les voies de l'entente et de la conciliation que l'ambassade est chargée de préparer entre tous les princes de l'Allemagne. Les instructions ajoutaient, d'ailleurs, que la cour de France refusait de reconnaître le Palatin en qualité de roi de Bohême; celui-ci était le seul que les ambassadeurs dussent s'abstenir de visiter.

On voit quel réconfort ce dut être pour la cour impériale de recevoir de pareils encouragements dans une heure critique et, au contraire, quel désastre pour les calvinistes, stupéfaits de recevoir un tel coup d'une telle main.

Les princes de l'Union protestante étaient réunis à Ulm; les ambassadeurs s'y rendirent en hâte; ils entrèrent dans cette ville le 6 juin 1620. Les deux armées étaient en présence et sur le point d'en venir aux mains. Les protestants d'Allemagne étaient résolus à combattre pour secourir leurs frères de Bohême: « L'un d'eux nous dit, écrivent bientôt les ambassadeurs, qu'il fallait que les armes fussent teintes du sang de quel-

(1) Voir les « Instructions données à MM. le duc d'Angoulême, de Béthune et de Préaux, ambassadeurs extraordinaires pour Sa Majesté vers l'Empereur, princes et potentats d'Allemagne, datées de Fontainebleau, le 8 avril 1620 », dans *Mémoires de Villenoy*, édit. 1723, pet. in-12 (t. V, p. 257-283). Toute la négociation est publiée à la suite. C'est un document des plus précieux pour l'histoire de l'Europe.

ques-uns, devant que les articles d'une paix pussent être accordés, et qu'elle ne pouvait se faire qu'entre deux armées (juin 1620) (1). »

C'est cette disposition des protestants allemands qui tenait tout en suspens. L'Empereur suppliait Maximilien de Bavière de l'aider en Autriche et en Bohême. Mais celui-ci, après avoir promis, ne bougeait pas. Il déclarait qu'il ne s'engagerait à fond que s'il avait préalablement toute sécurité au sujet de ses possessions héréditaires. Il craignait, en effet, que, s'il s'avancait au secours de l'Empereur en Bohême, les armées de l'Union ne le prissent à revers et ne pénétrassent dans ses États.

Avec une habileté profonde, il s'efforçait de séparer l'affaire de Bohême des affaires d'Allemagne et de rompre le faisceau que l'habileté contraire de Bouillon avait su nouer par l'élection du Palatin. Déjà, l'électeur de Trèves, soufflé par Maximilien, avait dit aux ambassadeurs du Palatin : « Qu'ils se battent en Bohême, tant qu'ils voudront ; nous autres, nous resterons bons voisins en ces quartiers. » Cela voulait dire qu'on travaillait à isoler le Palatin, à le réduire à ses propres forces. La partie diplomatique qui se jouait, à Ulm, entre les deux renards, était donc décisive (2).

C'est à l'ambassade française que fut dû le succès. A peine rendue à Ulm, elle s'emploie avec une activité singulière auprès des membres de l'Union protestante, pour leur faire accepter l'idée d'un armistice s'appliquant aux princes allemands *seuls*, et laissant *l'Empereur et la Bohême en dehors*.

La diplomatie du Palatin, dirigée par un ministre avantageux et imprudent, ne vit pas le piège ; on dit même qu'un des principaux chefs de l'Union, le margrave d'Anhalt, se laissa corrompre par l'argent du roi de France. D'ailleurs, les princes protestants d'Allemagne n'étaient pas sans inquiétude pour leurs propres États. Ils craignaient de tirer les marrons du feu au profit du Palatin. Celui-ci n'était ni aimé, ni craint.

Donc, sous l'autorité du Roi de France et suivant les conseils

(1) *Négociations* (loc. cit., p. 178).

(2) Voir les détails de la négociation dans *Mémoires de VILLEROY* (t. VI, p. 2).

subtils de Maximilien, on signa, à Ulm, un traité par lequel les princes protestants et les princes catholiques allemands s'engageaient respectivement à ne pas recourir aux armes les uns contre les autres. Et par les termes mêmes du traité, l'Empereur et la Bohême étaient formellement exclus de cet arrangement.

Laissons les ambassadeurs expliquer eux-mêmes la portée de cet acte : « La paix est confirmée parmi tous les États de la Germanie, sans priver toutefois l'Empereur de porter ses armes et celles de ses parents et amis qui sont de la Ligue catholique dans le Palatinat, et lui, garde, par contre, la faculté d'être secouru en Bohême de toutes ses forces levées par ladite Ligue. »

Les princes protestants déposaient les armes. Bavière était rassuré. Le Palatin demeurait seul. Ses ennemis l'avaient à leur merci. Les ambassadeurs purent se vanter d'avoir rempli les vues de la cour de France : l'Empereur était sauvé par leur entremise ; la cause catholique avait, désormais, tous les atouts dans la main.

Les ambassadeurs annoncent ces bonnes nouvelles à Paris (1). Mais le traité d'Ulm était à peine signé, le 3 juillet 1620, qu'ils virent se développer, sous leurs yeux surpris, ses funestes conséquences.

Dès le 5 juillet, Maximilien, rassuré pour ses propres États et n'ayant plus rien à craindre des protestants d'Allemagne, se met en marche à la tête de l'armée admirablement exercée qu'il avait préparée avec Tilly et il se porte au secours de l'Empereur.

Un mouvement général d'offensive des forces impériales se dessine alors. Le roi d'Espagne, qui avait hésité à intervenir, donne l'ordre à Spinola de quitter Bruxelles avec une armée de 25000 hommes parfaitement organisée et d'envahir le Bas-Palatinat. L'électeur de Saxe, quoique protestant, pénètre en Bohême par la Lusace dont il comptait s'emparer pour arrondir ses États.

(1) « Sire, c'est par votre seule autorité que les deux armées qui étoient ici ne sont venues aux mains, encore qu'elles fussent campées si près l'une de l'autre. » *Négociations* (lettre du 7 juillet 1620).

Bethlen Gabor, appréhendant, à ce qu'il semble, une intervention polonaise, vient de signer un armistice, et sa défection a contraint le comte de Thurn à abandonner Vienne et à se replier sur la Bohême. Mansfeld, lui-même, reste neutre à Pilsen, attendant les événements. Maximilien fait alors sa jonction avec le comte de Bucquoy et tous deux, à la tête d'une armée de 50000 hommes, s'avancent sur le Palatin réduit à ses seules forces en Bohême.

Les ambassadeurs de France, un peu inquiets du succès si rapide de leur intervention, quittent Ulm pour se rendre à Vienne. Ils n'ont pas oublié que leur mission est de devenir, en Allemagne, les arbitres de la paix. Ils ont désarmé les protestants; ils veulent obtenir le même avantage auprès des Impériaux. Mais ils s'aperçoivent bientôt qu'on ne les écoute plus; on les tient à l'écart; on les traite en suspects; on craint d'éveiller les susceptibilités de l'ambassadeur d'Espagne. Laissons-les parler: « Dès lors, nous commençâmes à connaître que l'on nous avait dit vrai, étant certain que l'ambassadeur d'Espagne est si puissant dans les conseils de cette Cour qu'il ne s'y agit plus que par ses seuls avis, pour ne pas dire par ses ordres (7 août 1620). »

L'Espagne marche, tandis que la France parle. Au moment où les ambassadeurs écrivent cette lettre, Spinola quitte l'archiduc Albert et commence la campagne d'invasion du Palatinat (1). Au fur et à mesure que les événements se précipitent, les ambassadeurs, ballottés entre des sentiments contraires, se sentent inutiles, un peu ridicules. Ils en sont encore à prêcher la paix, tandis que le bruit des armes retentit de toutes parts; ils voudraient prendre et surtout faire prendre au sérieux ce rôle d'arbitre de l'Allemagne que la Cour de France s'était si légèrement attribué. Pour cela, ils frappent à toutes les portes. On refuse d'examiner leurs propositions. On les traite. Ils languissent. L'Empereur ne les voit que dans des audiences d'apparat et sans confiance. Et encore, il se plaint de ne pas recevoir le secours que le roi de France lui avait fait espérer.

(1) *Négociations* (p. 227). — Sur l'influence de l'Espagne à la Cour de Vienne, voir GISELBY, *Geschichte der Böhmischem Aufstandes* (t. I, p. 8-49).

Leur cœur éclate : « Toutes ces considérations nous font croire, écrivent-ils au ministre Puisieux, que vous aurez soin, comme nous vous en supplions, de nous envoyer avec diligence les ordres et commandemens du Roi afin que son autorité ne paraisse pas ici languissante et inutile (2 septembre 1620). » Ils essayent de poursuivre la négociation de la paix avec Bethlen Gabor. L'Empereur répond à leurs ouvertures d'une façon dérisoire : « Pour ne rompre pas, nous fûmes obligés de dissimuler notre ressentiment... » « L'ambassadeur d'Espagne dit tout haut que nous ne viendrons pas à bout de la paix et que l'autorité du Roi son maître ne peut permettre que l'autorité du Roi réussisse les affaires... » « Nous pouvons dire, en vérité, que nous sommes, ici, sans aucune consolation ni satisfaction que celle de servir au gré de notre maître (1). »

Et encore, ce maître ou, du moins, ses ministres ne sont pas contents. De la cour, on les accuse de voir les choses en noir, de se laisser influencer par l'ambassadeur d'Angleterre. Puisieux leur écrit, assez naïvement, de persévérer, qu'ils vont réussir, que la saison qui approche « est plus propre aux traités qu'aux combats (2) ».

Or, au même moment, ils apprennent et ils annoncent à la cour l'inévitable catastrophe : le prince palatin a été battu, à plate couture, à la Montagne Blanche, près de Prague. Tandis que le prince d'Anhalt, général de l'armée bohémienne, réduit à une armée de 24 000 hommes, par suite de la neutralité de Mansfeld, essayait de se dérober, Maximilien de Bavière, sur les conseils de Tilly et contrairement à l'avis de Bucquoy, l'avait attaqué résolument. La déroute fut complète. Neuf mille Bohémiens restaient sur le carreau. Le duc Ernest de Weimar et le jeune prince d'Anhalt, celui-ci grièvement blessé, étaient prisonniers. Le prince palatin, « roi d'un hiver », ne s'était pas battu. Surpris par la défaite, il avait fui, en abandonnant Prague. Le 9 novembre 1620, l'armée catholique entra dans la ville, et bientôt toute la Bohême faisait sa soumission (3).

(1) *Négociations*, lettres du 2 septembre (p. 257), du 23 septembre (p. 279), du 4 novembre (p. 303) du 11 novembre (p. 329).

(2) *Ibid.*, (p. 317), et lettre de Puisieux du 20 octobre 1620.

(3) CHARVÉRIAT (t. I, p. 231). ERNEST DENIS, *Les premiers Habsbourg* (p. 554).

Les ambassadeurs de France ne pouvaient en croire leurs yeux. Mais le fait était là ; il fallait bien comprendre sa portée.

Alors, ils sentirent leur devoir grandir avec leurs responsabilités. Dans une lettre magistrale adressée au Roi, ils osèrent dévoiler l'erreur commise et conseillèrent de prendre exactement le contrepied de la politique à laquelle ils avaient, jusque-là, travaillé : ils montrent la grandeur de la Maison d'Autriche, soudain reconstituée : ils demandent qu'on l'arrête dans son triomphe ; ils rappellent leur gouvernement aux traditions qui, en France, depuis François I^{er} et Henri IV, ont passé pour maximes d'État : « Car, enfin, si la Maison d'Autriche manioit à son gré et sans aucune contradiction le sceptre de l'Empire, elle répandroit la terreur par toute la Chrétienté. Chacun devoit être en garde contre le projet ambitieux et chimérique de la monarchie universelle. Il faut prévenir ce juste sujet de crainte par une résolution ferme et hardie de rompre l'entreprise sur le Palatin. »

Ils en sont là, maintenant. Ces gens envoyés pour secourir l'Empereur demandent qu'on l'arrête et qu'on l'attaque au besoin. Ils prévoient, de loin, ce qui doit se passer, c'est-à-dire l'agrandissement de la Bavière assuré par la protection de la Maison d'Autriche et, par conséquent, toute l'Allemagne du Centre placée sous l'influence de Vienne : « Ce qui seroit encore plus à craindre et à regretter seroit de voir porter la dignité électorale sur la tête du duc de Bavière, acquis depuis si longtemps, de père en fils, à la Maison d'Autriche. » Ils s'en prennent à « ceux qui voudroient voir régler les affaires d'État par les seuls intérêts et avantages de la religion catholique ». Ils affirment que l'intérêt du roi Louis XIII est de maintenir les « alliances » du roi Henri IV. Ils conseillent, enfin, d'intervenir en faveur du Palatin, et, au besoin, par les armes : « Le Roi, par les raisons précédentes, de son intérêt est convié et même tenu de favoriser le Palatin et de le sauver d'une ruine quasi inévitable. Il le doit, par le titre glorieux qu'il possède d'arbitre de la Chrétienté. Sa Majesté est conviée par toutes sortes de considérations d'amitié, d'honneur et de raison d'État à entrer dans sa querelle, à le secourir, et, si son entremise auroit peu profité, il doit tâcher d'y amener *par de*

justes armes ceux que des raisons et prières n'auroient pu fléchir, appelant et surveillant sous son autorité, *par une conspiration nécessaire*, toutes les puissances de l'Europe intéressées en ce fait et directement opposées au dessein d'Espagne (1). »

Luynes recevait donc cette lettre de Vienne et, en même temps, la nouvelle de la bataille de Prague; cette dure leçon des faits était encore plus éloquente que la parole des ambassadeurs. La Maison d'Autriche rétablie; l'Espagne maîtresse du Rhin et menaçant l'Alsace dont elle avait tant envie; la Hollande, inquiète, cherchant de toutes parts du secours; le Palatin chassé de la Bohême et traqué dans ses États; l'Europe envahie, soudain, par l'ombre grandissante de l'empire de Charles-Quint reconstitué : tels étaient les résultats de l'habile manœuvre diplomatique accomplie à Ulm!

Si encore on avait su ce qu'on voulait, où on allait; si on avait fait payer à la maison d'Autriche ce secours inespéré; mais non; on avait été surpris, même par le succès. Le roi de France était battu par sa propre victoire. On avait tout compromis, même l'honneur. Le dessein avait été nul, les actes étaient dérisoires, les hommes restaient ridicules. Ulm sera, pour la mémoire de Luynes, une tache ineffaçable (2).

L'histoire, abusée par les témoignages contemporains et mal renseignée d'ordinaire sur le secret du cabinet, est d'ailleurs si négligente qu'elle sait à peine démêler, dans l'entassement des

(1) Ce document, un des plus considérables que nous connaissons sur la politique extérieure de la France sous l'ancien régime, est daté du 25 novembre 1620. Il est publié dans les *Négociations* du duc d'ANGOUÛME etc. *Mémoires* de VILLEROY, éd. 1723 (t. VI, p. 368). Il fut probablement rédigé par M. de Béthune, frère de Sully, qui tenait la plume pour la mission. Mais il ne faut pas oublier que le duc d'Angoulême était un homme autorisé, intelligent et instruit.

(2) Les contemporains ne s'y trompèrent pas. Voir le jugement que porte FONTENAY-MAREUIL sur cette politique de Luynes (p. 142 et suiv.). — Rohan plus passionné, mais dont le puissant esprit juge les faits et les conséquences, dit : « Luynes possédait absolument la faveur de son maître... Monté par d'indignes moyens au suprême degré de la puissance, il s'en servit pour régner; il mourut en la continuant et il laissa le conseil du Roi dans un embarras capable de causer la ruine de la France. » *Mémoires*, liv. II. — C'est contre cette opinion, traditionnelle en quelque sorte, que M. Cousin s'est élevé dans les articles du *Journal des Savants* que nous avons souvent cités. Voir, notamment, le numéro de juin 1861 et surtout la lettre de l'ambassadeur vénitien du 24 décembre 1619, citée en partie en note.

faits qui la sollicitent, ceux qui sont d'une importance décisive. D'ailleurs, quand il s'agit de politique internationale, les conséquences des résolutions prises ne se produisent que lentement. Il faut des années pour que le germe se développe ; il y a beau temps que ceux qui l'ont déposé ont disparu de la scène du monde !

Si, dans cette crise de 1621, qui est à peine mentionnée par nos histoires, la France eût eu à sa tête un gouvernement ferme ou prévoyant, les maux de trente ans de guerre eussent probablement été évités. A cette date, une parole dite par le roi Louis XIII, une attitude, un langage ferme tenu par ses ministres, eussent changé le cours des choses. Par la suite, il a fallu la double et étonnante carrière d'un Richelieu et d'un Mazarin, il a fallu le génie militaire des Gustave-Adolphe, des Condé et des Turenne pour réparer le mal que la négligence ou l'incapacité d'un Luynes ou d'un Puisieux, soucieux uniquement de se maintenir au pouvoir, ont, sans même l'apercevoir, laissé commettre.

L'art de la diplomatie est un art secret ; s'il fait bien, il est peu apprécié, ses succès restant cachés dans le mystère des archives et dans une heureuse suite d'événements prospères qu'on attribue au cours naturel des choses ou à la fortune. S'il fait mal, ses fautes, qui ont des conséquences incalculables, ne sont aperçues que par quelques-uns et, quand ils parlent à temps, on ne les croit pas. Il est bien rare que les catastrophes se précipitent avec une rapidité telle que les Cassandre aient la douleur de voir leurs prophéties funestes se réaliser et de contempler le mal qu'ils ont prévu et annoncé.

La Maison d'Autriche, sauvée par Luynes, en 1621, imposa à la France plus d'un siècle de sanglants efforts. Le favori ne pouvait guère se douter de la portée d'une détermination qu'il avait prise en se jouant.

Pourtant les faits se chargeaient bientôt de dévoiler même à son aveuglement d'autres suites non moins graves et immédiatement préjudiciables aux intérêts du pays. Un plus habile eût peut-être ouvert les yeux et se serait repris ; mais la sottise ne se corrige pas ; il s'enfonça dans son erreur ; et il ajouta une

nouvelle honte et de nouvelles fautes à la première honte et aux premières fautes : c'est ce qu'il faut essayer d'expliquer maintenant.

II

La France, si petite en Europe, avait en face d'elle, au xvii^e siècle, l'une et l'autre dynastie héritière de Charles-Quint, la Maison d'Autriche et la Maison d'Espagne. L'Espagne était véritablement l'ennemie héréditaire. Au temps de la Ligue, elle avait mis le royaume à deux doigts de sa perte. Elle était partout, sur nos frontières : du côté des Pyrénées, où la grave question de la Navarre et du Béarn, pas plus que celles du Roussillon et de la Catalogne, n'étaient entièrement réglées; du côté des Alpes, où elle occupait le Milanais, sans compter que, par son établissement dans le royaume de Naples, d'où elle nous avait chassés, elle dominait la péninsule; en Franche-Comté et dans les Flandres, où elle détenait la partie la plus importante et la plus grasse de l'héritage de Bourgogne.

Elle était, alors, à l'apogée de sa puissance et elle poursuivait, dans ses fameux Conseils, le fastueux dessein de la monarchie universelle : ses intérêts étaient si nombreux dans le monde qu'elle n'aurait eu de repos que dans la conquête du monde. Le roi qui s'appelait « catholique » n'avait-il pas, d'ailleurs, une sorte de mandat universel? Partout, en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique, il prenait position de défenseur attitré de l'Église romaine. De cette immense domination et de cette orgueilleuse prétention, il subsiste encore, aujourd'hui, le fait considérable que, sur la surface du globe, de vastes contrées restent attachées à la religion catholique.

Or, ces trois intérêts de la royauté espagnole, héritage de Bourgogne, monarchie universelle, défense de la catholicité, étaient engagés dans la crise germanique. Non sans un amer regret, la branche espagnole des héritiers de Charles-Quint avait dû, au moment où la succession de l'empereur Mathias était en sus-

pens, renoncer aux États autrichiens, à la Bohême, à la Hongrie et surtout à la couronne impériale. Évincée par l'hostilité des peuples et par l'habileté de Ferdinand, elle avait prétendu faire ses conditions : elle avait réclamé le Tyrol et cette province d'Alsace, voisine de son comté de Bourgogne et de ses États de Flandre. Obtenir ces provinces, c'eût été, en effet, assurer la continuité de sa domination européenne depuis l'Italie jusqu'aux Pays-Bas, et fermer le cercle autour de la France.

La négociation relative au Tyrol et à l'Alsace n'avait pas réussi. On avait objecté, alors, que les sentiments des peuples n'étaient pas favorables (1). Mais l'ambitieuse politique ne se décourageait, pas. Habitée à compter avec les hésitations et les lenteurs de la fortune, en raison même de l'immensité d'un Empire qui couvrait toute la planète, elle attendait patiemment une occasion nouvelle.

Le massif des Alpes opposait un obstacle naturel à ces projets. Les Républiques suisses avaient, depuis le temps de Charles le Téméraire, une réputation militaire qui les gardait, non moins sûrement que leurs montagnes. Mais, si cet obstacle ne pouvait être emporté de haute lutte, encore pouvait-il être tourné, et le gouvernement espagnol avait toujours les yeux fixés sur cette fameuse vallée de la Valteline qui forme, au pied de la Bernine, comme un étroit corridor, assurant les communications entre le Milanais et le Tyrol.

Par ce couloir, l'Italie essayait, depuis longtemps, de se glisser en Allemagne. Mais, en sens inverse, par ce même couloir, l'Allemagne s'efforçait de descendre en Italie. La France, de son côté, avait un intérêt capital à ce que ni l'une ni l'autre de ces communications ne s'établît d'une façon durable. De sorte que, la géographie, l'histoire, la politique et la religion s'en mêlant, elles avaient, toutes ensemble, embrouillé à plaisir la toile compliquée que la diplomatie internationale filait dans les détours de cette étroite vallée.

(1) Sur les ambitions particulières de l'Espagne pour obtenir l'Alsace, notamment au moment où la branche espagnole renonce à l'Empire, voir les négociations racontées par GINDELY, *Geschichte des Böhmisches Aufstandes* (t. I, p. 8, 26, 49).

La Valteline n'a guère que vingt lieues de long sur à peine une lieue de large. Se dirigeant de l'Ouest à l'Est, elle remonte le cours de l'Adda depuis son embouchure, dans le lac de Côme, jusqu'à sa source, non loin de Bormio; elle se rapproche, alors, par un coude vers le Nord, de la vallée de l'Engadine et de l'Inn supérieur. Elle est le nœud d'un continent; d'après la parole d'un contemporain, « elle est l'enfant né des relations de l'Italie et de l'Allemagne (1) ».

Les Valtelins prétendaient se rattacher aux Étrusques. Jusqu'au début du xvi^e siècle, ils dépendaient du Milanais. Après les guerres où la France prit part et où le sort du Milanais fut si longtemps disputé, les Valtelins, par une cession du duc Maximilien Sforza (1513), devinrent les sujets ou, du moins, les vassaux des Trois Liges Grises. Cette région éminemment italienne fut donc détachée de l'Italie et subordonnée à des populations plus septentrionales.

Les Grisons étaient d'une autre race : c'étaient des gens rudes, vivant en république démocratique. Si près des Italiens, ils pouvaient, par comparaison, passer pour des barbares. Tandis que les Valtelins étaient restés catholiques, les Grisons, plus voisins de l'Allemagne, s'étaient faits protestants. Les ministres grisons, les « prédicans », disaient « qu'ils étaient prédestinés pour aller planter leur religion en Italie »; ils affirmaient que,

(1) Cette affaire de la Valteline a encombré les archives et les bibliothèques des documents et des publications qui s'y réfèrent. Elle fut considérée, avec raison, par les contemporains, comme la plus importante des affaires européennes. Voici, à titre d'indication, les principaux documents consultés pour l'exposé très succinct qui se trouve au texte. Je citerai d'abord, comme l'ouvrage le plus utile, l'excellent livre de M. Edouard Rott : *Henri IV, les Suisses et la haute Italie*, Paris, Plon, 1882, in-8°. Les cartes annexées sont des plus claires. — Voir, comme documents contemporains, le recueil intitulé *Histoire de la Valteline et Grisons, contenant les mémoires, discours, traités etc. depuis l'an 1620 jusqu'à présent*, Genève, R. Albert, 1632, in-12. — Un autre recueil : *La Valteline, mémoires, traités, etc.*, 1631, in-12. — Je possède un autre recueil qui contient les pièces suivantes : Récit véritable de l'État lamentable de la Valteline, 1623. — Remonstrance d'un chevalier castillan au duc d'Albe, Lyon, 1623. — La trompette de la Valteline, 1623. — Constitution de N. S. P. le pape Grégoire XV. — Histoire véritable de ce qui s'est passé en la Valteline, 1625. — Discours sur l'affaire de la Valteline et des Grisons (attribué à Fancan), 1625. — Il faut surtout suivre ces négociations dans les lettres des Nonces et dans celles des ambassadeurs vénitiens et, bien entendu, dans les manuscrits conservés aux Affaires Étrangères.

par eux, la réforme prendrait racine à Venise et que, de là, elle s'épandrait par toute la péninsule. Leur prosélytisme était audacieux et heureux. Si on n'y mettait une bonde, la religion nouvelle pouvait couler, par là, sur toute l'Italie. Cette bonde, l'Espagne l'avait appliquée, si j'ose dire, en construisant, en territoire espagnol, mais au débouché de la vallée sur le Milanais, le fort Fuentès. Cela se passait en 1603.

Les Grisons connaissaient bien l'importance de la vallée dont ils étaient les suzerains. L'eussent-ils ignorée, que les hautes compétitions qui se disputaient l'alliance de ces « Honorables Seigneurs » la leur eussent enseignée. Depuis le temps où les rois de France avaient commencé de recruter des soldats en Suisse, c'est-à-dire depuis le temps de Charles VII et de Louis XI, ils avaient des relations particulières avec les Grisons. En 1509, une alliance formelle avait été conclue, à Crémone, avec les Trois Lignes Grises. Pendant les guerres d'Italie, nos rois avaient apprécié tout particulièrement l'importance de cette entente traditionnelle qui leur assurait, à la fois, un excellent recrutement pour leurs armées et le privilège exclusif du passage. La France est, de tous les pays de l'Europe, le plus intéressé à la neutralité suisse. Rien ne lui est plus utile que l'amitié de ces montagnards qui forment la plus solide de toutes les gardes alpines. Aussi l'argent français se répandait-il, comme une manne annuelle, parmi ces populations très pauvres; les traités avaient été renouvelés avec soin, et, après une courte interruption vers la fin du xvi^e siècle, ils avaient été renoués par Henri IV, à Soleure et à Coire, en 1602.

Les Italiens n'étaient qu'à demi satisfaits d'une combinaison qui livrait à un prince étranger, puissant et entreprenant, les clefs de la maison; Venise surtout, dont la politique avait de la mémoire, n'oubliait pas les temps du roi Louis XII qui l'avait mise à deux doigts de sa perte. Elle travaillait obstinément, depuis un demi-siècle, à s'assurer la domination d'une vallée qui était comme un pistolet visant au cœur la République. Venise avait un autre intérêt non moins considérable. Posée sans défense et sans territoire sur la rive Adriatique, enveloppée de toutes

paris par les possessions de la Maison d'Autriche et de la Maison d'Espagne, elle était toujours en péril. Quoique catholique, elle représentait, en Italie, l'opposition à l'Espagne et à la Papauté, de même qu'elle représentait, en Europe, l'idée républicaine et le libéralisme. Or, ses lagunes, son port, sa flotte, ses palais, ses richesses, sa prudente et dangereuse propagande libérale, tout était à la merci d'un coup de main.

En cas de péril, elle n'avait qu'une ressource; faire appel aux Suisses et aux protestants du Nord et de la Hollande : car la France, elle-même, n'était pas une amie sûre pour elle. Mais le secours suisse, le secours hollandais, le secours anglais, ne pouvaient arriver jusqu'à Venise que par la vallée de la Valteline. La Valteline, c'était donc, pour les Vénitiens, et le danger de tous les jours et le salut des heures critiques.

Ainsi, quatre intérêts contraires se coupent et se recourent sur cet étroit territoire : l'Espagne veut rejoindre ses possessions du Nord avec celles de l'Italie; le protestantisme essaye de s'ouvrir cette voie vers le Sud, tandis que le catholicisme voudrait lui barrer le chemin; la République de Venise prétend assurer ses communications avec l'Europe septentrionale. Quant à la France, elle veut maintenir, sous sa protection, le *statu quo* et l'indépendance des populations locales.

Au moment où Henri IV avait renouvelé le traité d'alliance, Venise était au mieux avec le Bourbon qu'elle avait aidé de ses ressources et de son argent. La République avait profité de ces circonstances pour obtenir des Grisons, par le traité de Davos, conclu le 5-15 août 1603, la promesse d'un secours militaire, en cas de besoin, et, en plus, le bénéfice du passage à travers les montagnes; elle portait ainsi quelque atteinte au privilège de la France; mais, surtout, elle détruisait toutes les espérances de l'Espagne.

Le gouverneur du Milanais, qui avait la garde des intérêts espagnols dans cette région, répondit donc à cette offensive par la construction du fort Fuentès. L'influence de l'Espagne avait même été assez grande pour déterminer l'envoi à Milan d'une ambassade des Grisons, et cette ambassade, en échange de la pro-

messe de démolir le fort Fuentès, était entrée dans une sorte de confédération avec l'Espagne. La réplique était terrible pour la diplomatie vénitienne. Les Grisons eux-mêmes comprirent le danger. Ils désavouèrent l'ambassade et se retournèrent du côté de la France. Il est vrai qu'en même temps, ils se préparaient (1612) à déchirer le pacte avec Venise; somme toute, à la fin du règne de Henri IV, tout était rentré dans l'ordre. Mais le fort Fuentès restait debout.

Les gouverneurs qui administraient le Milanais au nom de l'Espagne se transmettaient, comme un devoir impérieux, le projet d'arracher la Valteline et, si possible, les Lignes Grises, aux influences rivales. La construction du fort avait été, à la fois, un coup d'audace et un coup de parti. En interdisant, par le moyen de ce fort, toute communication et tout commerce entre le Milanais et les Lignes Grises, on prenait celles-ci par la famine. Si bien qu'en l'année 1617, la faiblesse et la négligence du gouvernement du maréchal d'Ancre ayant un instant laissé ces graves questions sans surveillance, le gouverneur du Milanais, au contraire, ne les perdant pas de vue un seul instant, celui-ci avait su obtenir des Grisons un nouveau projet de traité qui livrait à l'Espagne le privilège des passages et celui du recrutement, en échange du simple engagement renouvelé par elle de démolir le fort.

Ce fut la répétition de ce qui s'était passé dix ans plus tôt. Le projet fut rédigé; mais il ne fut jamais ratifié. Les brigues, la cupidité, les passions, les haines agitèrent terriblement ces populations que leur pauvreté et leur pays même eussent dû préserver de ces maux. A partir de 1617, la vie, dans ces vallées, fut intolérable. Bientôt, des signes célestes annoncèrent les catastrophes prochaines. La fameuse comète de 1618 jeta l'effroi dans les âmes; la ville de Pleurs [Plärs], dont le nom parut prédestiné, fut écrasée par une montagne, et la plupart des habitants périrent (1). Enfin, en mai 1619, les ministres protestants ayant décidé d'instituer une église de la Religion à Sondrio, les passions atteignirent au paroxysme.

(1) Voir *La Valteline ou mémoires...* (p. 110).

Protestants et catholiques, Espagnols, Vénitiens et Français, les partisans des diverses factions se subdivisèrent en des partialités atroces : on ne pouvait plus se tolérer. On en vint aux armes. Les catholiques eurent le dessous d'abord. On condamna et on exila les deux frères Planta, qu'on accusait d'aspirer à la tyrannie (1). Avec leurs compagnons ou leurs complices, ils durent se réfugier au Tyrol. Mais là, à l'abri en territoire autrichien, encouragés et stipendiés sous main par l'Espagne, ils préparèrent leur revanche. Le 19 juillet 1620, les catholiques, commandés par un certain Robustel, parcoururent le pays d'un bout à l'autre, de l'Est à l'Ouest, en traquant et massacrant les protestants. Ce fut une Saint-Barthélemy. Plus de quatre cents personnes furent tuées; les familles furent détruites ou dispersées, les maisons des huguenots brûlées ou démolies, les biens confisqués. La Valteine se retrouvait tout entière catholique et italienne.

Les Grisons, furieux, prétendirent la traiter en insurgée. Ils passèrent tumultueusement les montagnes. Mais leur indiscipline causa leur ruine. Les rebelles Valtelins, soutenus ouvertement par le duc de Feria, gouverneur du Milanais, contraignirent leurs suzerains à la retraite. Une seconde campagne, tentée en septembre avec l'appui d'une petite armée levée dans la Suisse protestante, n'eût pas plus de succès. Le désastre subi à Tirano par les Zuricois et les Bernois alliés des Grisons, précipita la conquête de la Valteine par l'Espagne. En octobre 1620, cette dernière puissance était entièrement maîtresse des défilés (2).

C'était le moment même où Louis XIII battait Marie de Médicis aux Ponts-de-Cé, et c'était le moment où Maximilien de Bavière, marchant au secours de la Maison d'Autriche, commençait la campagne qui allait décider du sort de l'Allemagne.

Il y avait donc un immense mouvement d'offensive simultanée de toutes les forces catholiques sur le large front de ban-

(1) *La Valteline* (p. 125).

(2) Sur la politique très énergique de l'Espagne, voir les instructions données au marquis de Mirabel, dans CAZEVIGUE, *Richelieu et Mazarin* (t. I, p. 278-284).

dière qui partageait l'Europe. Comme naguère la Maison d'Autriche, maintenant c'était le parti adverse qui implorait le roi de France. Les Grisons invoquaient les vieilles alliances. Venise oubliait sa querelle particulière pour ne plus songer qu'au péril commun. Le duc de Savoie hésitant armait, en toute occurrence.

En Europe, tout ce qui était attaché à la cause libérale, tout ce qui s'était compromis contre la Maison d'Autriche ou contre la Maison d'Espagne, se sentait menacé. Les ministres du roi de France ne pouvaient rester indifférents; c'était de leur cause qu'il s'agissait : les intérêts français étaient visés directement. L'occupation de la Valteline par les Espagnols, ce n'était pas seulement une humiliation, c'était une blessure et une diminution.

L'ambassadeur de Venise nous tient au courant des démarches qu'il multiplie auprès du gouvernement français : Sillery, qui était à Paris, tandis que le Roi et le duc de Luynes marchaient dans l'Ouest, à la tête de l'armée, rendait compte à la Cour de ces démarches. Sous le coup de la première émotion, il déclare lui-même que « le Roi ne peut tolérer cela ». Mais bientôt il se modère; il a eu probablement quelque nouvelle des sentiments du favori; en tout cas, il ne veut pas s'engager. Il louvoie, fait appel à la conciliation, à l'équité : « J'ai dit au Nonce que le Roi ne pourrait souffrir que les protestants suisses et grisons se rendent maîtres du pays pour opprimer notre religion et les catholiques. Mais il ne voudrait pas non plus que les Espagnols se saisissent des passages et de ce qui appartient à ses alliés. »

C'est bien faible... En un mot, à Paris, on gagne du temps, en attendant que Luynes se prononce (1).

Il faut se représenter maintenant la situation de Luynes et l'importance de la décision qu'il va prendre. Il est à Brissac, au lendemain de la bataille des Ponts-de-Cé. Le Roi est à la tête d'une

(1) Voir la correspondance originale de Sillery, conservée aux Affaires Étrangères, *Mém. et Doc.* (vol. 773, f° 127, et suiv.). — Cfr. la correspondance des *Ambassadeurs Vénitiens*, et BENTIVOGLIO (t. IV, p. 354, 390).

armée forte et disciplinée. Les uns lui conseillent de s'enfoncer dans le Midi et de marcher sur les protestants français. Les autres sont d'avis qu'il se retourne vers la frontière de l'Est et qu'il menace la Valteline.

Le grand problème qui se débat au dehors, en Bohême et sur les Alpes, il est posé devant lui, au cœur de la France : ce sont les mêmes principes qui sont en lutte; ce sont les mêmes camps qui sont en présence; ce sont presque les mêmes troupes qui luttent. Bouillon, installé sur la frontière, à cheval sur les deux pays, mentor du Palatin et général-généralissime des protestants français, surveille le combat engagé sur les deux ailes.

Une fois encore, Luynes a le sort de l'Europe entre les mains (1). S'il entame la lutte contre les protestants de France, il se dérobe à l'appel de nos alliés d'Allemagne; il retient en France une partie des forces qui se porteraient à la défense du Palatin; il accorde à la Maison d'Autriche l'appui moral de la politique française; il décourage la Hollande, l'Angleterre, tout ce qui serait tenté de secourir les protestants d'Allemagne, et, surtout, il laisse sans vengeance l'affront fait à la France, par l'audace milanaise, en Valteline.

S'il suspend seulement sa marche, et s'il fait mine de marcher sur la frontière des Alpes, tout change, tout s'incline, sur ce seul mouvement. L'Espagne n'est pas prête; elle n'insistera pas. L'Autriche, inquiète, hésitera à s'enfoncer vers ses possessions orientales de Bohême et de Hongrie. Toutes les puissances indépendantes reprendront une vigueur soudaine, comme si le soleil réapparaissait sur les nuages.

Luynes hésite.

Comprend-il l'importance du duel? Non. Son esprit léger, son savoir-faire superficiel n'ont pas de ces préoccupations, ni de ces tourments. Mesure-t-il de l'œil les deux camps? Voit-il le heurt magistral du Nord et du Midi et la conjuration républicaine qui menace les rois? Se rend-il compte du rôle de la

(1) Il faut ajouter que la révolte du duc d'Ossuna dans le royaume de Naples compliquait encore la situation de l'Espagne. LEYASSON affirme que le duc d'Ossuna ne se désista de son projet de se proclamer roi de Naples que parce que la France (sous Luynes) ne voulut pas le soutenir (t. II, p. 194-195).

France entre les deux partis? Elle peut arracher le sceptre à la Maison d'Espagne; mais c'est le donner à l'Angleterre. Elle peut consolider, dans le monde, la tradition romaine et latine; mais c'est sa vicille rivale catholique, la Maison d'Espagne, qui recueillera le bénéfice.

Se glisser entre les deux causes et les deux forces rivales, les laisser s'user l'une par l'autre, s'établir sur leur ruine, introduire dans le monde le règne de la modération et de la tolérance, et dans la politique internationale, au lieu des violences sectaires, la loi d'un équilibre bienveillant : cela, elle le peut. L'heure est favorable : la France peut avoir sa politique à elle, choisir sa destinée, devenir l'ouvrière de sa propre grandeur. C'est un de ces moments où sa carrière se décide. Parmi les peuples rivaux et parmi les principes contradictoires et excessifs elle deviendrait l'arbitre de l'humanité, la conseillère et l'inspiratrice de la sagesse, elle se manifesterait *France*.

Ces vues sont trop longues pour le regard d'un Luynes. Il hésite. Il consulte. Son attention est fixée sur les affaires du dedans. Le sort de l'Europe se ramène pour lui à sa situation entre les partis et à sa faveur auprès du Roi. Il écoute tout le monde. Surtout, il regarde dans les yeux de ce jeune homme morose qui est le Roi; il essaye de deviner cette pensée absente, cherche à démêler un caprice là où il eût dû imprimer une direction.

Nous avons le récit d'un de ses confidents. Nous voyons à nu son âme : « Tous les anciens conseillers lui disoient que la guerre contre les protestans étoit non seulement sa ruine assurée, mais celle de l'État, alléguant l'expérience des autres guerres civiles sous les trois derniers rois... Pour son particulier, ses créatures lui disoient que, dans la guerre, il n'auroit plus ni autorité, ni argent... et qu'il perdrait assurément la faveur du Roi... Il demuroit tout interdit et ne savoit à quoi se résoudre... enfin, il se découvrit à un gentilhomme de ses amis; il lui dit que *Sa Majesté vouloit absolument aller à l'armée* (1)... »

Cette raison parut décisive! Luynes craignait que le jeune roi,

(1) *Mémoires de CHABANS.*

aveuglé par la facile victoire des Ponts-de-Cé, ne lui échappât, s'il s'opposait à la guerre, et que les partisans de la guerre contre les huguenots, les catholiques, le prince de Condé, ne le ruinassent dans la faveur royale, s'il hésitait à suivre les impressions qu'ils avaient su faire naître dans l'esprit de Louis XIII.

Il pourrait, il est vrai, faire luire aux yeux du jeune roi l'honneur d'une intervention contre l'étranger, la hardiesse d'une campagne brusque contre l'envahisseur de la Valteline, la gloire de devenir effectivement l'arbitre de l'Europe et de réparer d'un seul coup l'échec d'Ulm et l'affront de la Valteline. Tous, les hommes qui, autour de lui, ont gardé la tradition de la politique française, le supplient, lui montrent la route et lui crient le devoir.

Mais il n'a ni le cœur assez haut, ni l'esprit assez large pour assumer de telles décisions. Il n'est pas un homme de guerre, il n'est pas un homme d'État; il reste ce qu'il est, un favori, un faconnier. La pression du parti catholique, l'assiduité du Nonce, l'habile et tortueuse politique de l'Espagne, la crainte du risque, et, il faut bien le dire, la funeste et inexplicable témérité du parti protestant, tout le pousse dans le sens où il s'est engagé déjà.

Il se détourne donc de l'affaire de la Valteline; il biaise là, comme il a biaisé dans l'affaire d'Allemagne.

Pour les gouvernements à court de résolution, l'envoi d'une ambassade est un moyen de gagner du temps. On a déjà une ambassade en Allemagne : quel est son succès? Nous le savons! Une autre partira pour l'Angleterre et une autre pour l'Espagne.

S'il s'agit de négocier, l'Espagne est sur son terrain. En attendant, elle détient le gage, elle garde la Valteline; le temps va désormais travailler pour elle; elle peut voir venir les événements : car Luynes, faisant largesse à sa propre erreur, immobilise pour longtemps les forces royales dans une grave difficulté intérieure, celle du Béarn.

Au moment même où une intervention énergique en Europe assurerait la prépondérance de la France, le déplorable favori rouvre la période des discordes civiles et, bientôt, l'ère des guerres de religion.

CHAPITRE DEUXIÈME

LUYNES ET LE PARTI PROTESTANT EN FRANCE

La Rome catholique avait hérité de l'autorité qui appartenait à la Rome impériale. De toute antiquité, l'Italie savait comment on conduit les peuples. D'ailleurs, que ne savait-elle pas?

Elle continuait à se servir de cette langue latine qui depuis des siècles dictait la loi. Les sciences, les arts, les traditions, les secrets, elle connaissait tout. Belle et mystérieuse, demi-morte, demi-vivante, étendue dans des linceuls parfumés, toute enveloppée de l'encens universel, elle gardait la magie, le mystère des choses où il y a beaucoup de passé.

« Il suffit aux Italiens que vous regardiez dans un miroir pour qu'ils puissent vous tuer. Ils peuvent vous ôter tous les sens par de secrets poisons. En Italie, l'air est pestilentiel. La nuit, on ferme exactement les fenêtres et on bouche les portes. » Voilà l'idée que Luther, le Saxon, se faisait de l'Italie.

Oui, ces Italiens étaient plus habiles que tous les autres. Ils avaient pris le monde à leur savoir, à leur beau langage, peut-être à leurs maléfices. L'argent du monde coulait vers Rome. Les moines vendaient des indulgences et délivraient les âmes du Purgatoire pour embellir la fameuse cité et bâtir Saint-Pierre. Les pays les plus riches étaient les plus exploités.

La résistance vint de là. L'argent est soupçonneux. Les hommes d'argent sont de terribles épilucheurs de comptes. L'Allemagne, qui crevait de richesses, se lassait de donner. L'empereur lui-même, au début, avait dit : « Le jeu va commencer contre les prêtres ; prenez soin du moine. » Avant même que le moine ne parlât,

l'électeur de Saxe avait dit aussi, parlant à Staupitz, « qu'il ne connaissait de règles de foi que les propres paroles de l'Écriture ». La noblesse pensait de même : Ulrich de Hutten répandait la raillerie des *Lettres des hommes obscurs*, qui excitait les nobles et les bourgeois contre les prêtres. Les lettrés pensaient de même : Reuchlin, Érasme, Mutian aiguisaient sur la tiare leurs ongles cicéroniens. Le peuple en avait assez, et s'était soulevé et criait : *Bundschau, Bundschau!* Hans Sachs, le cordonnier, chantait « le rossignol » de Wittenberg...

Voilà le protestantisme. Les peuples qui avaient été les plus dévoués à Rome se dressèrent les plus furieux contre elle. Luther, entraîné par le mouvement qu'il a déchainé, le définit, simplement et fortement, en une triple formule : « chacun de nous est *prêtre* par le baptême (c'est-à-dire plus de prêtres); l'*Évangile* suffit (c'est-à-dire plus de tradition et, par conséquent, plus de papauté); la *grâce* est nécessaire pour le salut, c'est Dieu qui nous justifie (c'est-à-dire pas d'autre lien entre l'homme et Dieu que la foi) ».

Ne songeant pas à nier Dieu, ce nouveau Mahomet l'enferme dans le farouche isolement du déterminisme. Le Verbe est dépouillé de son humanité : il est rejeté dans l'Infini.

La vie du moine révolté s'achève sur le terrible serment : « Je ne puis plus prier sans maudire; si je dis : *Que ton nom soit sanctifié*, il faut que j'y ajoute : Maudit soit le nom des Papistes et de tous ceux qui blasphèment. Si je dis : *Que ton royaume arrive*, je dois ajouter : Maudits soient la Papauté et tous les royaumes qui sont opposés au tien; si je dis : *Que ta volonté soit faite*, je dis encore : Maudits soient et périssent les desseins du papiste et de tous ceux qui te combattent! » Il prolonge la malédiction jusqu'au delà de sa mort, par le vers qui résume toute son action :

Pestis eram vivens, moriens ero mors tua, Papa!

« Vivant je suis la peste, mort, je serai la mort pour toi, Pape! »

C'est le *No popery*. La moitié de la chrétienté vit sur cette formule, depuis trois siècles.

La France a été un grand sujet d'étonnement pour le protestantisme. Celui-ci n'a jamais compris pourquoi elle lui échappait si complètement.

La France, en effet, est d'esprit libre et hardi; les nouveautés ne lui font pas peur; elle n'a jamais été ultramontaine; de tous temps, elle s'est méfiée du gouvernement des prêtres. On eût donc pu la croire acquise, d'avance, aux idées de la Réforme. Un français, Calvin, a été le second père du protestantisme. Des français, comme Théodore de Bèze ou l'amiral de Coligny, comptent parmi les plus beaux esprits ou les plus illustres héros de la Cause. Et malgré tout, la France n'a pas suivi le mouvement.

A quoi tient l'échec du protestantisme en France? Probablement à ceci qu'au temps des réactions locales contre la Papauté, il n'a pas rencontré l'heure de devenir, chez nous, religion nationale. En Angleterre, en Allemagne, il a revêtu ce caractère. Mais la France, avant Luther, avait cru rencontrer sa solution particulière du problème religieux dans ses relations avec la politique : le gallicanisme la dispensa du protestantisme (1).

Il est vrai qu'au sein du catholicisme, le gallicanisme ne pouvait être qu'un expédient : il périt. Mais l'heure du protestantisme était déjà passée. Ce qu'il traîne avec lui de scolastique médiévale est une entrave pour l'esprit moderne. Dès le temps de Montaigne, la liberté d'examen conduit, en France, à la libre pensée.

D'ailleurs, ce peuple aime les situations nettes et les solutions claires. L'âme française répugne à l'indécision : or, la solution protestante, cette demi-mesure ou cette demi-révolution qui ébranle tout, sans courir le risque suprême, ne lui paraît pas franche.

Enfin, précisément parce que le protestantisme est devenu la religion nationale pour d'autres peuples, il a, pour nous, une teinte étrangère prononcée. Aussi la doctrine protestante, au lieu de s'étendre à toute la nation française, resta l'apanage de quelques âmes fières, originales ou indisciplinées.

Les chefs du protestantisme n'en ont pas pris aisément leur

(1) Pour plus de développements, voir mon *Essai sur le Gallicanisme*, en tête du *Recueil des Instructions données aux Ambassadeurs de France à Rome*, tome I^{er}.

parti. Ils comprenaient quelle aide la conquête de l'âme française prêterait à leur propagande. Le monde eût basculé sur une telle adhésion. Ils ne se résignèrent que lentement et, tant qu'il resta une ombre d'espoir, un levain de révolte ou un atome de force, ils luttèrent.

Au moment où se produisait le mouvement offensif qui marque les années 1620 et 1621, la France devait donc les préoccuper beaucoup. D'ailleurs, l'action du protestantisme français était un précieux appoint, alors que l'assaut était livré, dans toute l'Europe, par la grande armée protestante à la grande armée catholique. Bouillon et les princes de Nassau étaient écoutés à la Rochelle aussi bien qu'à Heidelberg. L'affaiblissement du pouvoir en France, la jeunesse du Roi, la médiocrité et la versatilité du favori, tout pouvait faire croire que la situation et les événements du xvi^e siècle se reproduiraient avec plus de chance de succès. Donc, le branle-bas général qui soulevait tous les partisans de la « Cause » en Europe devait émouvoir aussi la France.

Entre le roi de France et ses sujets protestants, l'Édit de Nantes n'avait été qu'une trêve politique et un armistice militaire. Le parti était toujours, au milieu du royaume, campé et en armes. Le Roi avait dû lui laisser la jouissance de cent cinquante places de sûreté et lui assurer lui-même les ressources nécessaires à leur entretien.

Durant les troubles de la régence de Louis XIII, on avait vu que l'existence du parti protestant était une menace perpétuelle pour l'unité nationale. Il s'était allié trop souvent aux ennemis de la couronne. La royauté devait sans cesse avoir l'œil sur lui, négocier avec lui, ou lutter contre lui. Tant qu'il subsistait comme organisation politique, l'unité du royaume restait en suspens; tant qu'il subsistait comme organisation militaire, aucune entreprise de longue haleine au dehors n'était possible.

Tout le monde le savait; le Roi le savait, et ses Conseils ne cessaient de lui signaler l'entrave qu'était, pour lui, le danger toujours imminent d'une rébellion protestante. Sillery disait à l'ambassadeur de Venise qui suppliait le Roi d'intervenir dans les affaires de la Valteline: « Le mal est dans notre sang, dans nos

entrailles... Le Roi dissimule autant qu'il le peut;... si Sa Majesté se met en marche pour aller hors de son royaume, il est certain que le roi d'Espagne fomentera davantage leur rébellion et qu'il leur donnera de l'argent pour mettre le feu à la maison (1). »

Les ennemis de la France le savaient mieux encore. Sous prétexte de religion, l'Angleterre se mêlait insolemment de nos affaires intérieures. Le roi Jacques, en sa qualité de successeur d'Élisabeth, était en relation constante avec les chefs du parti huguenot; il payait pension aux ministres et, si zélé royaliste qu'il fût, ce roi ne se faisait pas scrupule d'entretenir chez son voisin le levain de la démagogie protestante. Celle-ci, en retour, était aux pieds de ce roi étranger. A cette époque, l'idée religieuse obscurcissait l'idée de patrie : « Ces Calvinistes exaltés appartenaient à une race, comme dit un de leurs historiens, qui mettait la cause de la religion au-dessus de tout autre intérêt, et ils professaient les principes qui, depuis le milieu du xvi^e siècle, poussaient les adhérents de la même religion à se porter mutuellement secours sans égard aux frontières qui séparent les États et les nationalités (2). »

L'Angleterre le savait; mais une puissance autrement redoutable pour la France le savait également : c'était l'Espagne. Un autre écrivain protestant, historien très averti, très perspicace et même très passionné, Levassor, dévoile l'habileté avec laquelle la Cour d'Espagne se servait de ce moyen pour affaiblir sa dange-

(1) Cité par ZELLER, *Le connétable de Luynes* (p. 39). — Cfr. le passage du *Perrottiana* : « Il y a une chose qui nous empêchera toujours de rien faire au dehors de la France, qui est la crainte que nous avons, qu'au dedans, il se fasse aucun remuement pour la religion » (p. 151).

(2) Sur les relations du parti protestant avec l'Angleterre, voir SCHYBERGSON, *Le duc de Rohan et la chute du parti protestant en France*, Paris, 1880, in-8° (p. 42). — J'emprunte la citation du texte au même auteur commentant une lettre du duc de Rohan au roi d'Angleterre, (p. 55). — Dès 1621, l'assemblée de la Rochelle avait offert cette ville au roi d'Angleterre. ZELLER, *Luynes* (p. 23). — Voir encore les chapitres si expressifs de l'Histoire de Rullman, cités par ANQUEZ, Récit 117° : « Quelle fin tragique ont fait la plupart des chefs du parti tant de l'une que de l'autre religion, qui ont introduit l'étranger en France... » Récit 135° : « Quelle a été la cabale du duc de Rohan pour fortifier son parti et faire éclater le dernier soulèvement; sa ligue avec l'Anglais... » etc. ANQUEZ, *Un nouveau chapitre de l'histoire des Réformés en France* (p. 346).

reuse rivale en Europe. « Les émissaires de la Cour de Rome et du Conseil de Madrid usaient de toute leur adresse pour allumer une guerre de religion en France... Le moyen le plus sûr d'arrêter les Français dans leur pays, c'était de faire en sorte que le Roi attaquât ses propres sujets. Dès lors, la Maison d'Autriche était en repos du côté de la France, sa plus puissante et sa plus dangereuse ennemie (1). »

Ce que cet historien devrait ajouter, c'est que le parti huguenot était bien téméraire et bien fou de se faire, pour la satisfaction de ses ambitions ou de ses passions immédiates, le complice de la puissance catholique qui était, à la fois, l'ennemie de la France et l'auxiliaire le plus redoutable de la Papauté. Ici, le prétexte de la religion ne peut plus servir; tout au contraire. Cependant les négociations directes avec l'Espagne sont un fait constant; les papiers de La Miletière ne laissent aucun doute à ce sujet (2).

D'ailleurs, ce rôle périlleux, réservé au corps des protestants de France, n'apparaissait à personne plus clairement qu'aux protestants eux-mêmes. L'étroite relation entre les affaires du dehors et les affaires du dedans était, pour eux, une continuelle préoccupation. Ils avaient le souci du drame qui se déroulait sur le vaste champ de bataille européen; ils se seraient volontiers sacrifiés au succès général de la « Cause », comme un corps

(1) Voir LEVASSON, *Histoire de Louis XIII* (t. II, p. 158). — Sur la mission confiée à La Rousselière auprès du cabinet de Madrid, et sur les divers avis au sujet de l'importance de cette mission, voir SCHYBENKSON (p. 47). — Sur les intrigues de l'ambassadeur d'Espagne auprès de la Cour, voir BOUFFARD DE MADIANE, *Mémoires sur les guerres du duc de Rohan* (p. 12).

(2) Voir un lot de documents très importants qui présentent une sorte de tableau en raccourci de la politique extérieure du parti protestant de 1621 jusqu'à 1627 et intitulés : « Extrait d'un paquet trouvé entre les papiers de La Miletière touchant la négociation des Pays-Bas. » Au dos est écrit : « Extrait des papiers de La Miletière, 1627. Employé ». Ce dernier mot indique qu'ils ont fait partie du cabinet de Richelieu et ont servi à la rédaction des *Mémoires*. L'analyse de ces documents est de la main de Nicolas Fouquet. Je ne citerai, pour le moment, que les deux documents suivants, tous deux de 1621 : « Instructions aux sieurs de La Chapelière et de La Miletière députés de l'Assemblée générale des Églises réformées de France et souveraineté de Béarn tenant à La Rochelle vers messieurs les Estats des Provinces-Unies des Pays-Bas, en mai 1621. — Instructions au sieur d'Épinay député de l'Assemblée générale, etc., vers le sérénissime Roi de la Grande-Bretagne, du 14 août 1621. » — Voir tout cet ensemble aux Affaires Étrangères, *Pays-Bas*, Supplément, vol. II. — La procuration aux sieurs de La Chapelière et Miletière portait le fameux sceau : *pro Christo et Rege*.

d'armée consent à périr pour le gain de la bataille. Ils comprenaient parfaitement que, par l'intermédiaire de leur généralissime et principal homme d'État, Bouillon, leurs efforts se reliaient à l'ensemble de la lutte engagée alors en Europe; malgré bien des méfiances à son égard, ils continuaient à le reconnaître comme leur chef, alors même qu'il ne leur disait pas tout le secret (1).

Bouillon était notamment en relation avec les protestants de Hollande, et c'était par là surtout que les protestants français étaient en contact avec le dehors. Les Hollandais, par l'héroïsme dont ils avaient fait preuve contre la Maison d'Espagne, étaient les véritables épigones et patrons de la cause. Ils avaient, eux, si misérables et si faibles, sauté à la gorge de la Bête. Ils avaient souffert, ils avaient persévéré, ils avaient vaincu : ils avaient porté le fardeau pour tous les autres. Or, dans ces longues années d'épreuves, ils étaient descendus en eux-mêmes, ils s'étaient donné une foi, formé une conscience. Ils avaient découvert dans leur âme ces raisons de fond qui surgissent, quand on offre sa vie pour enjeu. Parmi les meilleurs, ils apparaissaient comme les premiers; ils avaient conquis l'autorité. C'étaient des gens de naturel grave, habitués à la méditation et capables de mettre l'action au bout de leur résolution. Avec de telles qualités, on ébranle le monde. La Hollande a toujours été funeste aux vastes dominations (2).

La conduite des Provinces-Unies était donc une leçon vivante et permanente. Or, elles vivaient en République. Ces gens, qui avaient beaucoup réfléchi, non seulement sur leurs propres des-

(1) Voir BOUFFARD DE MADIANE, *Mémoires*. — Les catholiques avaient bien la même opinion. En 1622, l'auteur de l'*Apologie en faveur du Roy* écrivait que, par suite de l'attitude des protestants, le Roi ne « pouvait empêcher le dessein des Espagnols sur la Valteline » (p. 66-67). — Dans une lettre adressée au baron de Brissac, Lescun, dont on connaît le rôle dans les assemblées protestantes, indiquait, par la phrase suivante, comment les affaires intérieures sont reliées aux affaires extérieures du parti : « La paix est faite en Savoie. On va faire la guerre aux protestants d'Allemagne. On parle ici d'un tiers parti... etc. » La lettre est publiée dans PUJOL, *Béarn* (p. 470).

(2) FANGAN, qui fut un des plus intelligents défenseurs du point de vue protestant à l'époque de Richelieu (voir ci-dessous, livre IV, chap. III, p. 465), célèbre dans ses pamphlets « ce petit État de Hollande qui, par sa généreuse conduite, culbuta, par mer et par terre, cette orgueilleuse maison de Castille »; cité dans GELEY (p. 166).

tinées, mais sur celles de leurs coreligionnaires et sur celles de l'humanité, philosophes, publicistes, hommes d'État et hommes d'épée, aboutissaient tous à la même conclusion : le gouvernement des Assemblées.

Tels étaient les enseignements que recevaient directement, de Hollande, les huguenots du royaume de France et les protestants d'Allemagne. C'est de là que venait le mot d'ordre de la vaste entreprise « républicaine » que le comte de Friedenbourg dénonçait, en 1620, au roi de France. Il y avait déjà *quarante-deux ans* (en l'an 1578) que Bouillon, le même Bouillon, accompagné de quatre ministres français, avait été envoyé en Allemagne, par le synode de Sainte-Foy, pour « traiter de l'Union des Calvinistes et des Luthériens, qui se liait à des projets de République fédérative » ; cette même politique, quarante-deux ans plus tard, — en 1620, — Bouillon, le même Bouillon, en poursuivait encore la réalisation (1).

Le protestantisme français suivait donc ces exemples et ces autorités. Ses tendances étaient républicaines ; il ramassait, dans cette aspiration un peu vague, les sentiments d'indépendance qui, à des titres divers, gisaient au cœur des populations dévouées à la « Cause » : aristocrate et féodal avec les seigneurs et les grands, il était bourgeois et séparatiste avec les municipalités du Midi, et avec celles de l'Ouest il était démocrate et fédéraliste.

Tout cela se confondait en une seule et même formule : indépendance et autorité des communautés ; mais cette formule était précisément contraire à l'unité du royaume et à l'autorité des rois. Levassor définit en ces termes la position prise, en politique, par la plus grande partie de ses coreligionnaires, vers l'année 1620 : « Ils applaudirent sottement à leurs assemblées, qui commençaient à parler au pluriel et à dire : *Nous*. Flattés de je ne sais quelle chimère de République, ces gens imaginaient qu'un corps semblable, disaient-ils, aux États-Généraux du

(1) Voir MARSOLIER, *Histoire du duc de Bouillon* (t. I, p. 247). — Ouvré, dans son intéressant ouvrage sur *Tubery de Maurier*, dit : « c'est lui que le Synode de Sainte-Foy (2-14 février 1578) délégua avec *quatorze* ministres (c'est une erreur, il faut lire *quatre*) pour traiter, en Allemagne, de l'union des Calvinistes et des Luthériens qui se liait à des projets de république fédérative ».

royaume, et composé des députés de la noblesse, du clergé et du tiers-état de la Réformation, ferait infiniment mieux qu'un prince-protecteur (1). »

Il est vrai que, dans le protestantisme même, les esprits étaient partagés. Des hommes pondérés et rassis comprenaient que, si le parti s'élevait contre l'unité nationale et contre la royauté qui représentait alors cette unité, il périrait. Ceux-ci n'oubliaient pas qu'ils avaient été les fidèles soldats d'Henri IV; ils voulaient rester les fidèles sujets de Louis XIII; ils supputaient les ressources du parti et ne pensaient pas qu'il fût de force à emporter la victoire. Nombre d'entre eux avaient les yeux ouverts sur le danger de subordonner les intérêts du protestantisme français et de la paix française aux intérêts généraux de la « Cause » en Europe. Les grands seigneurs, les magistrats, la bourgeoisie étaient généralement portés vers ces idées. Il est vrai qu'on les accusait d'être tièdes, achetés, corrompus; dans le Midi, on les traitait d'*escambarlats* (2).

Mais ces modérés voyaient se dresser contre eux, plus exigeante

(1) C'était une idée courante alors que le parti protestant avait en vue la constitution d'une sorte de République et d'un gouvernement ou populaire ou aristocratique contraire au principe monarchique en France. Voir, dans MANSOÏEN, tout le passage cité ci-dessus. Ce sont aussi les propres paroles de BENTIVOGLIO dans sa lettre à la reine mère, publiée dans le *Mercur françois* : « L'unique but de ceux qui font profession de l'hérésie dans ce royaume, c'est de former un gouvernement populaire directement opposé à la monarchie du Roi, de même qu'ils en ont déjà formé un directement contraire à la monarchie spirituelle de l'Église »; cité par LEVASSOR (t. II, p. 201). Levassor combat cette thèse, peut-être avec raison; il fait observer que le parti protestant en France était plutôt aristocratique. — « Le roi (Henri IV) avait fait la découverte que les huguenots de son royaume tramaient secrètement avec le comte Maurice et d'autres, afin de pouvoir se mettre en république, si la guerre se rallumait entre les deux couronnes (France et Espagne). Il en eut quelque vent à l'occasion de leur assemblée de Gergeau. Il ne pouvait cacher la douleur que cela lui causait. » Passage de V. SURI, (t. VIII, p. 25-26; cité par PUYOT. *Béarn*, p. 106). — Tout ce que j'indique au texte sur la double tendance qui divisait le parti protestant a paru, je ne sais pourquoi, une nouveauté. J'ai cité surtout des auteurs protestants, et je pourrais multiplier les citations.

(2) Pour bien connaître la vie intérieure du parti, il faut suivre dans les histoires locales, à Montauban, à Montpellier, à Nîmes, le détail minutieux des luttes journalières. Le document le plus clair et le plus facile à consulter, c'est le *Journal de BOUFFARD DE MADIANE* qui appartient au parti modéré et qui connut intimement le duc de Rohan. Voir aussi, à l'appendice de ces *Mémoires*, les correspondances des contemporains. — Cfr. la courte mais solide étude de M. SCHVERGSON : *Sur les Mémoires de Buffard de Madiane*, Helsingfors, 1901. — Voir LEVASSOR (t. II, p. 334). — On trou-

et plus insensée à mesure que les difficultés augmentaient, la démocratie calviniste des « fous du synode », des « Nathans », des « loups-cerviers », dont parle Madiane, qui cédaient à leurs passions, suivaient les voies tracées par des correspondances occultes, et qui eussent fait sauter le pays et la « Cause » elle-même, pour ne rien abandonner des conceptions fanatiques de leurs étroits cerveaux.

La France était, ainsi, exposée à un double péril, plein d'obscurité et de contradiction : les puissances rivales, et même les puissances catholiques, suscitant chez elle les partis et soutenant, au besoin, les excès du parti protestant, et les protestants invectivant les ministres du Roi, si on n'agissait pas vigoureusement, en Europe, contre ces mêmes puissances dont ils étaient, sous-main, les auxiliaires, sinon les alliés.

Dans les conseils du gouvernement, tout le parti espagnol et catholique criait au Roi qu'il fallait en finir avec les protestants. Le parti protestant criait au Roi qu'il fallait se ruer sur l'Espagne et en finir avec la Maison d'Autriche, quitte à se soulever dès que les hostilités seraient ouvertes. Entre ces deux politiques, à laquelle s'arrêter ?

Il y avait de bonnes raisons pour l'un ou l'autre choix. Mais, pour ne pas choisir et mener à bien, en même temps, les deux tâches contradictoires, pour abattre la catholique Espagne, tout en contenant les protestants, il eût fallu autrement d'habileté, de vigueur. Il eût fallu un génie supérieur pour s'arracher aux influences particulières, les dominer, les opposer l'une à l'autre, les annuler l'une par l'autre, ou les soumettre, l'une et l'autre, au joug du bien public. Il eût fallu une autorité sans pareille pour demeurer ferme en un tel dessein, sans souci des intrigues, des oppositions, des échecs apparents ou secondaires, en se refusant même l'aide et le réconfort d'expliquer au pays le but secret vers lequel on l'eût conduit, parmi tant et de si périlleuses traverses.

voilà l'exposé complet de ces graves divisions entre le parti de l'aristocratie et celui de la démocratie, dans BENOIT : *Révocation de l'Edit de Nantes* (t. I, p. 19). — Cfr. SCHYBERGSON, *Rohan* (p. 34). — Voir aussi les *Mémoires* de FABAS, Paris, Aubry, 1868.

Luynes n'était pas l'homme d'une telle situation, et il ne pouvait être l'ouvrier d'une telle œuvre. Il avait peur des événements; les événements le poussaient, il se laissa porter par eux. Il se décida ou plutôt il s'inclina selon ses tendances personnelles, selon ses intérêts particuliers, selon le calcul de sa faveur. Une fois son parti adopté, il suivit la pente jusqu'au bout. On trouve, ainsi, dans ses actes, une sorte de logique qui n'a rien de commun avec la sage ordonnance des nécessités successives et des contradictions nécessaires que plus de pénétration et plus de courage lui eussent apprise.

Cette double question, — unité politique à l'intérieur, et lutte contre la Maison d'Espagne au dehors, — se pose, en 1620, à propos d'une seule et même affaire dont il est facile de comprendre, maintenant, la gravité : il s'agit du Béarn et de la Basse-Navarre (1).

Jusque dans les dernières années du xvi^e siècle, la Navarre avait formé un royaume assez vaste, à cheval, en quelque sorte, sur les Pyrénées, et se développant, au Sud, dans la péninsule ibérique et, au Nord, dans les vallées qui descendent vers la Gascogne. Quand l'Espagne et la France devinrent de grands royaumes, la Navarre fut menacée par une double conquête. Cependant, l'Espagne d'Isabelle et de Ferdinand le Catholique étant la plus forte, la Navarre avait cherché un appui du côté des rois de France. Mais les rois d'Espagne avaient invoqué une bulle, plus ou moins authentique, du pape Jules II pour envahir la Navarre pé-

(1) Sur l'affaire du Béarn, voir un bon exposé dans FONTENAY-MARREUIL, *Mémoires* (p. 123). — Le recueil si important des *Mémoires et Correspondance du maréchal de LA FORCE*, publiés par le MARQUIS DE LA GRANCE, Paris, 1843, 4 vol. in-8°. — *Le Mercure françois*, t. VI et VII. — Le livre de MARCA, *Histoire de Béarn*, 1650, in-f°. — L'intéressant ouvrage de l'abbé PUYOL, *Louis XIII et le Béarn*, 1872, in-8°. — Les études si remarquables de M. ANQUEZ, *Histoire des assemblées politiques des réformés de France (1575-1622)*, Paris, Durand, 1859, in-8°, et *Un nouveau chapitre de l'histoire politique des Réformés de France (1621-1626)*, Paris, 1865, in-8°. — Sur la question de souveraineté du Béarn, il faut consulter : DUPUY, *Traité des Droits du Roi*. — Bibl. Nat., Ms. *Cinq-Cents Colbert*, volume 481. *Mémoires et titres pour le royaume de Navarre* (vient de Galland), et Bibl. Nat., f. fr., vol. 16 810.

ninsulaire; en 1512, le duc d'Albe l'avait subjuguée pour le compte du roi Ferdinand et avait ainsi dépouillé la famille régnant en Navarre des quatre cinquièmes de ses États.

Ces populations de montagnards, filles des plus vieilles races de l'Europe, sont indépendantes et fières : en disposant de leur sort sans leur consentement, Rome les avait frappées au cœur. Aussi, quand le protestantisme s'approcha de ces contrées et qu'il s'y glissa, par la fine et séduisante influence de Marguerite d'Angoulême, sœur de François I^{er}, et par l'habile tactique de l'évêque d'Oloron, Gérard Roussel, il trouva le terrain tout préparé (1). La partie éclairée et riche de la population se donna de grand cœur. Les passions étaient si vives, qu'après une période de lutttes violentes, sous le règne de Jeanne d'Albret, le calvinisme devint religion d'État. La religion catholique fut bannie; les biens ecclésiastiques furent réunis au domaine et même, en partie, vendus et dispersés. Le Béarn fut ainsi, sur les Pyrénées, la citadelle du protestantisme en pays latin et l'arc-boutant de la « Cause » dans ce Midi où subsistaient encore quelques traces de l'hérésie albigeoise.

En haine de l'Espagne, la famille qui continuait à régner sur ce qui restait de la Navarre prit ses alliances en France. Henri d'Albret avait épousé Marguerite d'Angoulême. Jeanne d'Albret, leur fille, épousa Antoine de Bourbon. Or, de ce mariage, naquit cet Henri de Navarre qui fut notre Henri IV. Ainsi, par le hasard des circonstances, en trois générations, l'héritier de la Maison de Navarre devint le roi de France : il était protestant; mais il se convertit au catholicisme.

En raison de son accession à la couronne, une double question se posait : ses États pyrénéens allaient-ils être, *ipso facto*, réunis à la France? Qu'allait-il advenir des mesures qui, dans ces mêmes États, interdisaient l'exercice du culte catholique?

Cette double question embarrassa le Conseil, divisa les légistes et passionna les intéressés. Henri IV, ingénieux comme un vrai

(1) Voir SCHMIDT, *Gérard Roussel, prédicateur de la reine Marguerite de Navarre. Mémoire servant à l'histoire des premières tentatives pour introduire la réformation en France*, Strasbourg, 1845, in-8°.

Béarnais, s'enliza pourtant lui-même dans l'affaire du Béarn. Il ne put que la proroger par une savante tactique de concessions marchandées et de solutions provisoires.

Sur le point de *souveraineté*, on reconnaissait que les terres « mouvantes de la couronne » devaient être incorporées au domaine par le fait seul de l'avènement de leur maître au trône de France. Mais en était-il de même des « principautés indépendantes » ? Et la Navarre, le Béarn étaient-ils terres mouvantes » ou « principautés indépendantes » ? On pouvait discuter, là-dessus, indéfiniment. En 1606, Henri IV avait réuni, par un édit spécial, le Foix, le Bigorre et plusieurs parties du Languedoc. Il avait eu, à ce moment, l'intention de faire de même pour le Béarn. Mais La Force, son lieutenant dans la province et l'un de ses plus fidèles compagnons d'armes, l'en avait dissuadé, en affirmant que ce serait provoquer une révolution dans le pays (1).

En ce qui concernait la difficulté religieuse, Henri IV était pris de plus court encore. Il avait obtenu du pape son absolution sous la condition expresse « qu'il restituerait l'exercice de la religion catholique dans le Béarn, qu'il y nommerait, au plus tôt, des évêques catholiques et que, jusqu'à ce que leurs biens pussent être restitués aux églises, il donnerait et assignerait du sien, aux deux évêques, de quoi s'entretenir dignement ». Il faut reconnaître que, du moment où le roi Henri, roi très chrétien et fils aîné de l'Église, assurait aux protestants, par l'Édit de Nantes, la liberté de conscience et même une situation politique privilégiée dans son royaume de France, il lui était absolument impossible de maintenir les mesures qui interdisaient l'exercice de la religion catholique dans son domaine de Béarn, où, d'ailleurs, la population catholique était, incontestablement, en majorité. Donc, sous l'instante pression de la cour de Rome et du clergé français, le roi avait, comme on disait, « rétabli la messe en Béarn », et il avait pourvu à l'entretien des deux évêques chargés du gouvernement des deux diocèses. Mais, devant la résistance opiniâtre de ses chers Béarnais, il s'en était tenu là.

(1) Voir lettre de LA FORCE à sa femme du 30 nov. 1606 (t. I, p. 413 et suivantes).

Très ennuyé de cette affaire, il faisait tête des deux côtés à la fois. Les deux évêques le harcelaient et ne quittaient pas la cour ; le clergé de France l'admonestait. Il répondait doucement : « Vous m'avez exhorté de mon devoir ; je vous exhorte du vôtre : faisons donc bien, vous et moi... Mes prédécesseurs vous ont donné des paroles ; mais, moi, avec ma jaquette grise, je vous donnerai des effets. Je suis tout gris au dehors ; mais je suis tout d'or au dedans. » C'était justement, comme on disait alors, « des paroles dorées ». Et, quand il s'adressait aux parlementaires qui lui reprochaient ses concessions, il leur disait, plus rudement : « Vous n'êtes pas les fils aînés de l'Église ; moi, je le suis. »

En somme, il avait légué la difficulté à son successeur.

Là où le roi Henri IV avait échoué, ce n'était pas le gouvernement de Marie de Médicis qui pouvait réussir. La régente subissait notoirement les influences catholiques ; elle n'avait pas les mêmes raisons que le feu roi de ménager la cause des protestants et, en particulier, des Béarnais. Les vieux ministres étaient, il est vrai, expérimentés, conciliants, et, avant tout, désireux d'éviter des complications intérieures. Mais leur prudence passait pour de la faiblesse et enhardissait les violences.

Au fond, il y avait impossibilité de vivre sur les données de l'Édit de Nantes. Un pays dont l'œuvre magistrale, la volonté tenace, était de constituer sa propre unité, ne pouvait tolérer dans son sein, et sur la frontière, un parti de fidélité douteuse, n'obéissant qu'à ses chefs particuliers, armé jusqu'aux dents et toujours prêt à faire usage de ses armes. La lutte était inévitable.

Ce fut le parti protestant qui prit l'offensive. Tous les historiens sont d'accord : l'assemblée de Saumur, en 1611, fut une faute. Or, la faute se précise en ce qui concerne les affaires du Béarn : c'était là, en effet, un des points particulièrement douloureux dans un état de malaise général. Les églises de Béarn crurent qu'il était habile de s'unir, en cette occasion, au corps des Réformés de France. Leurs délégués vinrent à Saumur ; ils prirent séance. L'Assemblée décida que « le Béarn, uni depuis le temps

de la reine Jeanne avec les églises de France en doctrine, discipline et souffrances pour la même foi », serait admis à toutes les délibérations (1).

Mais, s'il en était ainsi, comment les mêmes Réformés de Béarn pouvaient-ils revendiquer l'autre partie de leur thèse, à savoir que le Béarn, n'étant pas réuni à la couronne de France, n'était pas soumis aux lois générales du royaume?

Les réformés se disaient *Français* dans l'offensive et *Béarnais* sur la défensive. Il eût fallu opter. On ne manqua pas de leur reprocher cette contradiction : « La reine fut fort piquée contre ceux de la Religion du Béarn et leur fit mander que, puisqu'ils avoient des députés à l'assemblée de Saumur, c'étoit sans doute qu'ils vouloient être unis aux Églises de France et que, puisque cela étoit, elle uniroit aussi le Béarn à la France. » C'était la logique même. Il est vrai que, pour le moment, ces menaces n'eurent pas d'autre effet.

Mais la faute n'en était pas moins commise. A défaut du gouvernement, ce fut la nation elle-même qui la releva. Elle voulait être *une*. Aux États-Généraux de 1614, les trois ordres, et en particulier, le Tiers-État, réclamèrent instamment la réunion du Béarn à la France : « En conséquence de Votre déclaration du mois de Juillet 1607, enregistrée en Votre Cour du Parlement, Votre Majesté est très humblement suppliée déclarer non seulement le royaume de Navarre et principauté de Béarn, mais aussi toutes terres souveraines qui se trouveront appartenir aux Rois lors de leur avènement à la couronne, unis inséparablement à icelle. » On sentait bien le péril de voir ces pays, frontière de l'Espagne, livrés sans défense et sans surveillance à leurs propres forces; on n'avait aucune confiance dans la fidélité d'une aristocratie locale turbulente et à demi indépendante, et enfin, la loi salique ne s'appliquant pas en Navarre et en Béarn, on craignait, en cas de mort du Roi sans héritier direct, de voir ces pays séparés de nouveau de France à laquelle une circonstance inespérée les avait rattachés (2).

(1) Sur l'assemblée de Saumur, voir les *Mémoires de ROHAN*, édit. 1646 (fol. 248 et suiv.). — *Vie de Duplessis Mornay*, édit. 1647 (p. 347 et suiv.).

(2) V. *Mémoires de V. CHARAIX*, et lettre d'Estienne PASQUIER, dans les *Œuvres de Nicolas PASQUIER*, in-f° (t. II, p. 1350-1368).

Toute la polémique du parti protestant, les revendications béarnaises, plus ou moins fondées en droit ou en fait, l'agitation soulevée autour de cette question par les intérêts généraux ou particuliers, tout devait se heurter à ce parti pris. Sur ce point, l'opinion, en France, était ferme comme un roc : on ferait l'Unité !

Le clergé eut l'habileté de joindre la cause du catholicisme à celle du patriotisme. Il s'empara du mouvement de l'opinion et le fit servir à ses desseins. Les violents du parti protestant, au contraire, ne voulurent pas comprendre qu'ils mettoient contre eux l'instinct national. Le vent qui soufflait de Hollande et d'Allemagne leur tournait la tête et leur gonflait le cœur. Un historien du temps le dit, parmi cent autres : « Ces gens se mettaient en degré de souveraineté contre le Roi, ils croient que toutes choses leur sont licites. Si le Roi fait un arrêt, ils en font un autre. Il n'y eut jamais de rébellion plus apparente (1). »

Une fois lancés dans cette direction, ils sont perdus. Une lettre très importante et très nette, qu'un homme pondéré, s'il en fut, faisant profession de tolérance, ennemi déclaré des Jésuites, Estienne Pasquier, écrivit sur le sujet, reflète exactement la pensée de tout ce qui avait le souci du bien public, à cette époque : « A en parler rondement, cet État formé dans l'État est un prodige en France. C'est félonie qu'une poignée de sujets donne la loi... En ce mouvement, il ne s'agit pas du fait de religion, mais de l'obéissance... Dès l'heure que je vis qu'à l'assemblée de Saumur, ils dressèrent des Conseils en chaque province pour délibérer de leurs affaires,... je dis à plusieurs personnes de qualité de la Religion qu'ils bâtissoient une République en notre monarchie laquelle, tôt ou tard, produiroit leur ruine. »

Plus on confondait l'affaire du Béarn avec la cause des réformés, plus on compromettait l'une et l'autre, et les protestants de France les confondaient avec ostentation.

Cependant, malgré les sollicitations des évêques, malgré la passion de l'opinion, malgré la tension et l'exaspération croissante de part et d'autre, le gouvernement hésitait toujours. Il sentait qu'il

(1) BERNARD, *Histoire de Louis XIII*, in-8° (p. 155).

jouait une partie bien dangereuse en risquant de faire renaitre les guerres de religion. Dans les derniers temps du ministère Barbin, sur un arrêt rendu par le Conseil d'État, Mangot avait préparé l'édit de réunion du Béarn à la couronne. Au dernier moment, on avait sursis.

Le maréchal d'Ancre disparu, Marie de Médicis écartée, Luynes étant à la fois le favori et le ministre, l'alliance de celui-ci avec la maison de Montbazou et avec les Rohan avait donné quelque espoir de voir les choses s'arranger. On le savait hésitant, inquiet, amateur de combinaisons et d'arrangements; il ne cherchait pas à se créer des ennemis; il entraînait volontiers en pourparlers et ne marchandait ni les belles paroles, ni les promesses, ni même les concessions, s'il les croyait profitables.

Le parti protestant renouvelle alors et aggrave la faute de 1611. En février 1617, le bruit se répand, une fois encore, que l'intention de la Cour est de procéder à la réunion du Béarn. Aussitôt, les États de la province se rassemblent et ils protestent solennellement contre toute mesure pareille, « la constitution du Béarn ne permettant pas aux souverains le droit de toucher à la loi fondamentale, sans l'agrément des États ». La question politique est ainsi posée. Mais à qui s'adresse-t-on? A l'Assemblée des Réformés de France, c'est-à-dire aux représentants d'une doctrine religieuse.

Et que font ceux-ci? Entraînés par l'éloquent et téméraire Lescur, l'Assemblée de la Rochelle décide, le 11 mars 1617, que la cause protestante fait sienne, désormais, la cause béarnaise. L'Assemblée adresse aux membres du Conseil des Églises réformées du Béarn la communication suivante : « On prétend procéder à la réunion du royaume de Navarre et souveraineté de Béarn à la France, afin qu'étant ainsi réunis et vivans sous mêmes lois, les édits soient exécutés partout, et notamment l'Édit de Nantes qui remet les ecclésiastiques en leurs biens et revenus. Or, nous avons voulu vous témoigner par celle-ci que nous nous ressentons fort intéressés en votre cause comme étant la nôtre et qu'en cette considération, nous n'omettrons aucune chose pour faire qu'il ne soit rien changé ni altéré en votre pays ni que, sous quelque pré-

texte que ce soit, on ne ravisse, de vos mains, ce dont vous jouissez. » Ce cartel d'union était une déclaration de guerre à la royauté (1).

L'affaire se précisait, on le voit, sur un point particulièrement délicat : la restitution des biens ecclésiastiques confisqués au temps de Jeanne d'Albret. Or, ce fut sur ce point que le parti catholique porta immédiatement tout son effort. Henri IV avait pris des engagements formels. On somma le jeune roi de les tenir. La délibération de la Rochelle posait la question. On exerça une pression suprême sur Louis XIII. On lui dit qu'il y allait, à la fois, de sa conscience, de son honneur et de son autorité : « L'hérésie de Calvin, affirmait-on, est une extrémité tout opposée à la religion catholique, et la République que les huguenots tâchent de former ici est une autre extrémité non moins opposée à la monarchie française. »

Les plus éloquents et les plus autorisés parmi les prélats le haranguèrent; son confesseur, le jésuite Arnoux, aussi ardent que le Père Cotton était prudent, ne lui laissa pas de repos. Luynes fut mis en demeure. Sa faveur n'était pas alors entièrement consolidée : il avait encore pour rival, auprès du Roi, le jeune Montpoullan, fils du protestant La Force, lieutenant du roi en Béarn. Les vieux ministres eux-mêmes, qui pendant toute la durée de la Régence avaient temporisé, furent ébranlés, probablement par l'exemple et la volonté de Luynes. Une insistance si universelle, arguant de l'attentat contre l'autorité souveraine commis par l'Assemblée de la Rochelle, l'emporta, et le Conseil d'État, par un arrêt du 25 juin 1617, rendu à Fontainebleau, décida que tous les biens ayant appartenu aux ecclésiastiques du Béarn leur seraient rendus (2).

C'était un coup d'autorité. Pour en adoucir la rigueur et en atténuer la portée, le même arrêt stipulait, très sagement, que le

(1) La date exacte (11 mars 1617) n'est pas précisée dans ANQUEZ (p. 307). — La lettre publiée, d'après les *Mémoires de Lescus*, dans PUYOL (p. 289), émane du maire et des habitants de la Rochelle. Elle est antérieure à la réunion de l'assemblée — Cfr. *La vie de Duplessis-Mornay* (p. 462).

(2) Cette mesure appartient en propre au roi Louis XIII et à ses conseillers intimes. Les vieux ministres eussent préféré gagner du temps. Voir PUYOL, *Béarn* (p. 376).

Roi lui-même indemniserait, sur son domaine, tous les propriétaires actuels.

Pour les intérêts, la transaction était honorable. Quant aux principes, la cause protestante avait le dessous. Le parti ne voulut pas se résigner à cet échec. Lescun était enragé de sa défaite. Il s'écriait en une formule classique : « Si je ne puis fléchir les dieux, je soulèverai les enfers ! » Dans le Béarn même, La Force, d'ordinaire plus sage, — mais irrité par la disgrâce de Montpouillan, — soufflait sur le feu. Les États de Béarn firent opposition à l'édit de mainlevée. Le commissaire du Roi, Renard, envoyé dans la province pour l'exécution de l'arrêt, est chassé ignominieusement (1).

Ainsi, parmi les troubles et les agitations que le parti de la reine mère et le parti des grands suscitaient dans le royaume, la querelle avec les protestants s'aigrissait. L'année 1618 s'était passée dans ces discordes. Au début de 1619, l'Assemblée des protestants, qui siégeait en permanence, avait été transférée à la Rochelle. La paix ou la guerre sont entre ses mains.

En présence du danger imminent, les sages du parti se jettent en travers des violents. Ils les supplient de réfléchir encore. Bouillon, qui craint qu'un coup de tête ne trouble l'exécution de ses vastes projets, se prononce énergiquement pour la paix. Lesdiguières adresse à l'Assemblée des paroles sages. Rohan et Soubise eux-mêmes conseillaient la patience. Duplessis-Mornay, avec sa longanimité ordinaire, négociait un compromis. Un instant, l'Assemblée de la Rochelle donna son adhésion. Mais l'intransigeance de Lescun et des Églises de Béarn rompit tout (2).

Une nouvelle Assemblée, autorisée par le Roi qui voulait tenter toutes les voies de la conciliation, se réunit à Loudun, le

(1) *Mémoires de La Force* (t. II, p. 10).

(2) Il y avait des intérêts particuliers importants engagés. Les biens ecclésiastiques avaient été vendus, partagés, revendus, en un mot, ils avaient changé de mains. La question n'était pas sans quelque analogie avec celle de la restitution des biens nationaux après la révolution. — Et. PASQUIER donne des détails assez précis sur la mesure et sur ses conséquences. Il affirme que les biens représentaient un revenu de 78.000 livres. Il blâme avec raison l'insistance des évêques à rentrer en possession des biens eux-mêmes et trouve très imprudente la mesure prise par Louis XIII (*loc. cit.*).

24 mai 1619. Lescun la domine. Elle demande le retrait de l'arrêt relatif au Béarn; elle réclame la prorogation du brevet des places de sûreté; elle rappelle la Cour à l'exécution des édits. C'est un ultimatum (1).

Il est très difficile de déterminer les raisons qui poussèrent le parti, malgré les avis de tous les hommes autorisés et expérimentés, à cet excès d'imprudence. J'ai indiqué déjà la scission qui s'affirmait parmi les protestants du Midi. Dans les villes, la démocratie gouvernait, se substituant à l'aristocratie et à la haute bourgeoisie. Elle était violente et sans frein, à la merci des orateurs populaires, en proie à une passion mystique qui, parfois, touchait à la folie. Des nouvelles circulaient au sujet des frères de Bohême et d'Allemagne qui souffraient pour la cause. Il fallait les secourir : Dieu combattrait pour les siens. Ces sentiments obscurs apparaissent dans la correspondance de Lescun et dans ses conversations avec les principaux ministres : « J'ai su tout cela par Messieurs Durant et Dumoulin. Ils sont d'avis, comme aussi tous les gens de bien, qu'il faut que l'église de Béarn tienne roide la discipline contre les traitres à l'Église... et que nous nous opposions tous vigoureusement à la ruine qu'on nous prépare par ladite main-levée. Ils assurent que toutes les Églises de France s'y porteront très volontiers, d'autant qu'on voit bien qu'on veut nous perdre et qu'il vaut mieux qu'on nous entreprenne pendant que nous sommes entiers qu'après nous avoir affaiblis en divers endroits. La paix est faite en Savoie. On va faire la guerre aux protestants d'Allemagne, etc. (2). »

Il faut suivre ces dessous si importants dans les correspondances secrètes des réformés entre eux, dans les récits de Bouffard de Madiane : « Les factieux, dit-il, dont le nombre excédoit celui des sages, les uns par zèle inconsidéré, les autres par espérance de profiter du trouble, prirent le frein aux dents... » Il fait le tableau de ces conférences, de ces assemblées où les pacifiques, résistant aux « factieux », soutenaient « que les remèdes violents seroient funestes au parti et qu'il falloît se contenir, dans les négocia-

(1) ANQREZ, *Assemblées politiques* (p. 314).

(2) Publiées dans PUYOL, *Béarn* (p. 470).

tions, avec modération et respect pour obtenir quelque adoucissement ».

Ces « enragés », ces « loups-garous », il les énumère. C'est, à Montauban, Chamier, « accrédité factieux », et Berault, « qui ne se pesoit pas ». Dans le Haut-Languedoc, c'est Voisins et Baulx, « fusils, allumettes de guerres, instruments très pernicieux de faction, auteurs de grands malheurs tombés sur les pauvres églises, principaux organes de leur ruine et désolation ». Il incrimine aussi le député de la noblesse, Fabas, « extrêmement intéressé dans ses affaires », et d'une vaste ambition, qui compromit la cause dans les plus dangereuses intrigues.

Un autre sage, parmi les Réformés, parle des mêmes hommes avec la même sévérité : « Je ne sais quelle conscience et religion peuvent avoir tant de pasteurs que nous avons qui, au lieu de détourner les peuples de tant d'imaginaires appréhensions qu'on leur donne sous mille faux prétextes, les y portent avec fureur. Sans ceux-là, véritablement, les gens de guerre auroient fort peu de pouvoir. Dieu veuille inspirer chacun au bien (1) ! »

De tous les grands seigneurs du parti, un seul pousse les Églises réformées à la lutte : c'est La Force. Mais il s'agit de sa propre cause : il était furieux de la disgrâce de son fils, Montpouillan ; il craignait de perdre toute influence sur ses coreligionnaires du Béarn. Et, surtout, se tenant très exactement au courant de tout ce que traitait le parti des Grands et de la reine mère, il pensait que l'autorité du Roi était affaiblie pour longtemps et qu'elle était impuissante

(1) BOUFFARD DE MADIANE (p. 11). — Cfr. lettre d'un autre réformé du temps, publiée d'après les archives de Lacger (*ibid.*, p. 14, note), et LEYASSON (t. II, p. 282). — Voici sur le parti, en 1614, l'opinion du vieux Sully : « Quant à ceux de la religion, nul ne saurait dire ce qu'ils feront, tant chacun abonde en son sens ; il est hors de leur puissance de prendre une résolution générale, ni de bien ni de mal, qu'il y ait un autre ordre parmi eux ; car, autant de têtes, autant d'opinions ; et autant de gens de service, autant de présomptueux. Chacun pense mieux valoir que tout autre ». SULLY à LA FORCE, 22 fév. 1614. *Mémoires de LA FORCE* (t. II, p. 386). — D'AUBIGNÉ dit que « le baron des Adrets avait quitté le parti, parce que M. l'amiral (Coligny) avait disposé de la guerre par des maximes ministérielles et vouloit donner les discours pour juges aux faiseurs » (t. I, p. 154.). — OUVRE (p. 25.) — Rohan lui-même n'est pas moins sévère. Impatienté par l'opposition des ministres de Nîmes, il leur dit « qu'ils tranchoient tous du Roy, qu'ils étoient des républicains et leurs peuples des séditeux et qu'il aimeroit mieux conduire un troupeau de loups qu'une troupe de ministres ». ANNE RULLMAN, 1^{re} *narration*. Cité par ANQUEZ. *Nouv. chap.* (p. 387).

à se faire obéir dans les lointaines Pyrénées. Il se croyait à l'abri dans ces montagnes et se voyait installé, pour des années, en vice-roi, dans son Béarn, comme Lesdiguières dans son Dauphiné (1).

Grande fut la surprise de tout le monde, quand on apprit que le Roi avait quitté Paris à la tête d'une armée opérant contre le parti de la reine mère, et qu'on apprit, coup sur coup, les nouvelles de ses rapides succès : la Normandie soumise, toutes les places du Nord-Ouest à discrétion, les troupes du Roi grossies par celles de Bassompierre, la marche sur Angers, la bataille des Ponts-de-Cé, et, enfin, le traité de Brissac, qui rompait les mesures de la rébellion et laissait au Roi le chemin libre pour s'avancer dans le Midi.

Nous voici donc en août 1620. Le Roi part de Brissac. Il se porte sur Poitiers, à la tête de son armée victorieuse. Luynes l'accompagne. Celui-ci est embarrassé dans sa victoire. Il sent, autour de lui, le parti de la guerre qui grandit. Il est aux écoutes de ce qui se passe en Allemagne ; il appréhende le résultat de la fameuse ambassade qu'il a envoyée au secours de l'Empereur. Les nouvelles de la Valteline sont mauvaises. Que faut-il faire ? Marcher sur le Midi, c'est peut-être la rupture suprême et la guerre civile. Renoncer, rentrer à Paris, c'est s'incliner devant la superbe des huguenots et laisser périliter l'autorité du Roi (2).

Un moment, les Réformés du Béarn, avertis par les succès du Roi, comprennent leur erreur. A Poitiers, on voit leurs délégués arriver, le 8 septembre. Ils se soumettent. Avant tout, il faut empêcher le Roi de venir lui-même dans la province briser les résistances. Comme le langage est soudain changé : « Sire, nous nous rangeons auprès de vous et vous rapportons entièrement notre intégrité et protestons à Votre Majesté que nous sommes prêts à recevoir vos commandemens, à suivre vos volontés et rendre le bien (c'est-à-dire les biens ecclésiastiques) dont nous avons joui jusqu'à présent. »

Mais alors, c'est le tour du parti catholique. Victorieux, il ne

(1) *Mémoires de LA FORCE* (t. III, p. 122).

(2) Voir le *Journal d'HÉROARD* (t. II, p. 250).

lâche pas sa proie. Condé le représente auprès du Roi. Il réclame hautement l'achèvement de la campagne par l'anéantissement des réformés du Béarn. Toutes les fortes têtes du parti sont mobilisées pour agir sur le Roi. Le nonce accourt de Paris. On sait que Bérulle exerce un ascendant particulier sur l'esprit de Louis XIII. C'est lui qui parlera au nom de tous. Ce courtisan consommé est un fervent, un mystique, un voyant. Il traduit les conseils de Rome en phrases inspirées : « C'est Dieu lui-même qui invite le Roi à ne pas laisser l'œuvre inachevée; puisque la Providence vient de remettre la paix dans le royaume et dans la maison royale, le Roi doit à Dieu, par reconnaissance, de rétablir le culte des autels et ses ministres dans un pays où l'hérésie a banni depuis soixante ans l'exercice du culte catholique. » Le cardinal de Retz, le cardinal de La Rochefoucauld, le Père Arnoux, tous les ecclésiastiques ont un mot d'ordre, tiennent le même langage. Il y a bien la reine mère et son évêque qui voudraient empêcher le voyage. Mais, battus de la veille, ils osent à peine chuchoter quelques timides objections (1).

Luynes cherche à lire dans les yeux du Roi les desseins de la politique française. Or, ces cavalcades pacifiques et glorieuses amusent le jeune homme que tant de têtes respectables ont d'ailleurs convaincu. On décide que l'on ira, du moins, jusqu'à Bordeaux.

Tandis que le Roi parcourt ces provinces que le protestantisme, jusque-là, traitait en maître, tandis qu'il occupe Saint-Jean-d'Angély dont il retire le gouvernement au duc de Rohan, tandis qu'il s'avance sur Blaye, et qu'il est de séjour à Bordeaux, alors même qu'il marche jusqu'à Polignac, sur la route du Béarn, c'est un long marchandage avec lui. La Force fait le voyage de la Cour à Pau et de Pau à la Cour, promettant toujours une soumission complète qu'il n'obtient jamais. Les exigences du Roi croissent au fur et à mesure qu'il approche, et les Béarnais pensent toujours qu'il ne poussera pas jusqu'à eux. Il

(1) *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 230). — HOUSSAYE, *Bérulle et l'Oratoire* (p. 339). PUYOL (p. 489). — V. FAGNIEZ (t. I, chap. II).

quitte Bordeaux, traverse les Landes, atteint Grenade sur les frontières du Béarn.

Là, on espère encore le faire rebrousser par des paroles. Le Conseil de Béarn vient le supplier de s'arrêter. Mais c'est fini, maintenant. Le Roi dit : « Puisque mon Conseil de Pau a voulu me donner la peine d'aller moi-même vérifier mes Édits, j'irai et je le ferai plus amplement. » La Force insiste encore et se porte garant de l'entière soumission des Béarnais, et Louis XIII lui répond, d'un mot à la Henri IV : « La Force, vous avez intérêt à ce que j'aie à Pau appuyer votre faiblesse (1). »

A la délégation des Béarnais qui se présente, en grand nombre, au-devant de lui, à Arzac, près de Pau, il fait connaître, sur les deux points en litige, son irrévocable volonté : « Je n'entrerai à Pau que comme souverain du Béarn (voilà pour la question politique), et s'il y a une église pour y descendre (voilà pour la question religieuse). » Il fit son entrée à Pau, le 15 octobre 1620, au milieu d'une foule silencieuse (2).

Les États furent convoqués pour le 19.

Mais, dès le 17, le clergé avait pris possession de l'église Saint-Martin, rouverte au culte catholique après cinquante ans. Le même jour, le Roi se porte sur la place de Navarreins, qui est la véritable citadelle du parti réformé, en Béarn. Il l'occupe sans coup férir et remplace le vieux gouverneur, du Lau, par un royaliste ardent, ennemi juré de La Force, le baron de Poyanne.

Ces succès réitérés, ces actes de fermeté décident les habitants, qui jusque-là n'avaient osé se montrer. Dans les campagnes, les catholiques étaient nombreux. Ils ne contenaient plus leur joie, se sentant délivrés d'une si longue oppression : « En revenant de Navarreins, le Roi arriva à Pau, trouvant tous les chemins couverts de peuples qui lui rendaient mille grâces de son voyage et lui souhaitaient toutes sortes de prospérité en leur langage (3). »

(1) Voir *Mémoires de RICHELIEU* (p. 231). — Cf. *Mercur françois*, ANQUEZ, PUYOL, etc.

(2) Voir *Relation inédite du voyage du roi au Béarn*, aux *Affaires Etrangères*, vol. 773 (f° 203.)

(3) *Relation inédite* (*loc. cit.*, f° 203).

Le 19, la situation politique du Béarn était définitivement réglée. Pour briser toute résistance éventuelle à main armée, « on supprime la milice des Persans, qui sont comme colonels de la milice dudit pays qui revient jusqu'au nombre de huit mille hommes armés pouvant être convoqués sans la permission du Roi ». C'est le dernier rempart de l'autonomie de la province qui s'écroule (2).

L'Assemblée des États fut reconstituée et les évêques et abbés y reprirent leur place ancienne et notamment la présidence des séances. La Navarre et le Béarn furent déclarés, par édits immédiatement vérifiés, unis et incorporés à la couronne de France. On créa, à Pau, un parlement ayant juridiction sur la nouvelle province. Les députés des États prêtèrent serment à genoux entre les mains du roi de France.

Messe, procession, cérémonies religieuses, fondation d'un couvent de capucins, installation d'un collège de Jésuites, la victoire fut complète et cimentée pour l'avenir. C'était deux siècles d'histoire effacés sur la terre de Jeanne d'Albret; c'était la maison de Bourbon désavouant elle-même, au berceau de Henri IV, l'erreur de ses ancêtres. Mais c'était aussi une nouvelle province fondue dans l'unité nationale; c'était une frontière, hier dangereusement ouverte, soumise désormais à la vigilance et à la discipline royale; c'était le Béarn, huguenot et séparatiste, absorbé par la conquête française, tolérante et centralisatrice (2).

Le roi Louis XIII quittait Pau, et, faisant chemin en hâte, il rentrait à Paris, le 7 novembre, à l'improviste; il y était reçu, comme bien on pense, par l'acclamation universelle. Ce fut un beau moment pour Luynes. Il trouvait à Paris sa jeune femme qu'il adorait saluant en lui, le maître, le vainqueur, l'homme heureux. Quelques jours auparavant, elle avait mis au monde un fils, l'espoir de sa race. La fortune le comblait.

Mais il était assez clairvoyant pour comprendre, lui, que ses

(1) *Relation inédite (ibid.)*.

(2) Voir « Arrêt pour la réunion de la couronne de Navarre et pays souverain du Béarn à la couronne de France » et les autres documents y relatifs, dans *Affaires Étrangères, Fonds FRANCE. Mémoires et Documents* (vol. 773, n° 147 et suiv.).

embarras ne faisaient que commencer et que cette entreprise trop prompte et trop facile sur le Béarn aurait des suites. Il connaissait la force de résistance du parti qu'il venait de provoquer. Il ne pouvait se tromper sur le levain de haine laissé dans les cœurs. Cette affaire des protestants soulevée par lui, — malgré lui, — l'enveloppait et le menaçait de toutes parts.

Le 7 novembre 1620, Louis XIII rentra à Paris de la tournée victorieuse, signalée par la rencontre des Ponts-de-Cé et par le règlement de la question béarnaise. Or, c'est le 9 novembre que la bataille de la Montagne-Blanche décide du sort de l'Allemagne.

A Paris, l'ambassadeur vénitien, las des attermoiements de Puisieux, se précipite, si je puis dire, sur Luynes, pour tâcher d'obtenir une réponse au sujet de la Valteline, en suspens depuis le mois d'août.

Luynes est plus absolu que Puisieux, mais il n'est pas plus résolu. La difficulté du choix entre les deux politiques l'obsède. Sa grandeur l'élève, mais elle l'isole. Selon la belle expression de Richelieu, il ressemble « à un homme qui est en haut d'une tour ». Il sent le vide se faire et le danger s'accroître; il ne sait plus s'il doit se confier à la fortune qui l'a soutenu jusqu'ici, ou se méfier d'elle et d'un revirement soudain.

Autour de lui, tout se transforme. Le Roi est changé : un peu de maturité et de confiance lui étaient venues. Il avait pris conscience d'une certaine supériorité sur son favori. Relativement, il se juge brave et décidé, tandis qu'il voit l'autre toujours timide et inquiet. Comme il avait pris goût aux chevauchées à travers le royaume et aux expéditions dont il ne connaissait encore que l'agrément, pour se maintenir, le courtisan devait se faire moins sédentaire, plus militaire et plus actif. Bientôt, les oiseaux de volière ne suffiraient plus.

Condé avait surpris habilement ces dispositions nouvelles du Roi. Pénétrant, hardi et sans scrupules, il flattait ce goût d'adolescent. Ce rebelle de la veille, cet ancien allié des huguenots était maintenant plus Jésuite que les Jésuites et plus catho-

lique que le Pape. Il jurait et sacrait, quand il s'agissait des protestants. On n'en faisait jamais assez contre eux. C'était une tactique. Condé ajoutait, par politique, à l'exaltation religieuse du parti catholique (1).

Luynes était débordé. Il eût bien voulu gagner du temps et laisser les affaires se débrouiller d'elles-mêmes. C'était dans sa manière, fertile en petits moyens, pauvre en résolutions. Cette méthode peut, à la rigueur, suffire pour quelque temps dans les affaires extérieures, qui sont secrètes et vont d'un pied boiteux. Mais les affaires intérieures sont plus pressées.

Pour se débarrasser d'abord des deux grandes questions pendantes au dehors, celle d'Allemagne et celle de la Valteline, il a recours, nous l'avons dit, au procédé classique de l'envoi d'une ambassade. De nouveaux visages ne changent rien aux intérêts, ni aux situations, mais leur survenue amuse le tapis.

Cadenet, frère de Luynes, est désigné pour l'Angleterre. Jacques I^{er} est le beau-père du Palatin battu à la Montagne-Blanche : Cadenet a pour mission de ménager, si possible, avec le roi d'Angleterre, un arrangement qui sauve le gendre et qui rétablisse les affaires d'Allemagne. Obtenir de tels effets par le voyage d'un homme, cet homme fût-il le beau-frère d'un favori, ce serait trop facile. D'autant qu'on voudrait, en même temps, persuader au roi Jacques d'abandonner les huguenots de France.

Pour le gagner, on lui offre de marier le prince de Galles, qui vient d'échouer en Espagne, avec la sœur de Louis XIII, Henriette de France. A cette ambassade de Cadenet, on donne une ampleur extraordinaire. Une escorte nombreuse, choisie parmi la fleur de la noblesse française, lui est attachée. Le Roi, pour lui faire honneur, l'accompagne jusqu'à Calais. Mais l'ambassadeur improvisé n'a d'autre mérite que la faveur de son frère. Il reviendra quinaud. Le roi Jacques le paye en belles paroles et en dissertations théologiques (2).

Pour l'affaire de la Valteline, même procédure. L'ambassadeur,

(1) Sur Condé, voir BENTIVOGLIO, lettre 2444.

(2) Sur la mission de Cadenet, V. ses instructions, B. N., f. fr., vol. 4112 (f^o 214); sa correspondance, B. N., f. fr., vol. 15 989. — Cfr. *L'Ermite du Mont-Valérien* dans GELEY, (p. 95).

de ce côté, c'est Bassompierre. On l'envoie en Espagne : il eût préféré le commandement d'une armée en Suisse. Quoi qu'il en soit, il part le 10 février 1621. Il a pour instruction de réclamer l'évacuation de la Valteline et de tâcher d'obtenir un arrangement : « Sa Majesté ayant voulu tenter toute voie amiable pour parvenir à son but,... ce que ledit sieur de Bassompierre déclarera audit roi d'Espagne et à ses principaux conseillers, en termes qui ne puissent être imputés à menace, et néanmoins à une signification bien claire et précise de l'intention de Sa Majesté en cet endroit ».

Luynes, comme on le voit, y mettait des formes.

Cependant, Bassompierre sera plus heureux que Cadenet. Quoique la mort du roi Philippe III ait, un instant, ralenti les négociations et modéré sa fougue diplomatique, il enlèvera d'assaut un traité en règle : c'est le *traité de Madrid*, signé le 25 avril 1621, par lequel la Cour d'Espagne s'engage à retirer ses troupes de la Valteline. Mais elle subordonne cet accord, conclu avec la France, à l'adhésion des cantons suisses et des Grisons, et Bassompierre, si fier qu'il soit de son succès, sait bien que cette clause rend la convention illusoire; il écrit à Luynes, quelques jours avant de signer : « Je ferai un traité, et je le ferai avantageux pour le service du roi : car il est fort vrai que les gens ici ne veulent pas rompre avec la France, ains nous donner tout contentement, afin que nous leur laissions chastier à leur aise les princes d'Allemagne à qui ils en veulent maintenant;... enfin, Monsieur, je les ferai obliger par écrit. Mais, s'ils ne veulent pas payer, j'espère, par votre moyen et faveur, être un des sergens qui les ira exécuter et je serai là où je me promets de réussir mieux qu'à faire l'ambassadeur... » Et, tout de suite après la signature de l'acte, il écrivait encore : « Si on retarde l'exécution de ce traité, que nos affaires se changent et que les Espagnols puissent trouver quelque sujet de délai, assurément ils ne restitueront pas la Valteline; car elle leur est de grande conséquence (1). »

(1) On a publié l'*Ambassade du maréchal de Bassompierre en Espagne*. A Cologne (Elzevier, 1668, in-12). — Cfr. son *Journal* (éd. Société de l'histoire de France t. II, in fine), et ZELLER, *Le Connétable de Luynes* (p. 203).

Pour un homme qui avait dans sa poche la promesse de restitution, c'était une foi bien mince dans l'acte qu'il avait signé. Il est vrai qu'il ajoute immédiatement, avec un grand bon sens : « Cela m'oblige à vous donner l'avis de retarder pour quelques mois votre dessein de la guerre huguenote, jusqu'à ce que les Grisons soient en possession, et puis, ayant gagné notre procès en la Valteline, nous en ferions, tout à loisir, payer les espèces aux huguenots rebelles de qui il faut châtier l'insolence. »

La « guerre huguenote », c'était toujours là l'enclouure. Et, en effet, à l'intérieur, les événements se précipitaient ; mais Luynes prenait la voie contraire à celle que les hommes qui voyaient la France du dehors lui conseillaient. C'était le moment où nos ambassadeurs à Vienne, le duc d'Angoulême, Béthune et Châteauneuf le suppliaient de faire volte-face et de s'arranger avec les protestants de France pour conserver toute sa liberté d'action en Allemagne (1). Bassompierre, on le voit, tenait le même langage.

Or, Luynes, à ce moment, disait aux ambassadeurs vénitiens qui le harcelaient au sujet de la Valteline : « Laissez-moi un peu manœuvrer tout seul dans cette affaire, et, de grâce, n'en parlez à personne d'autre. Nous cachons en nous des choses d'importance » ; et, comme ses interlocuteurs le pressaient, il ajoute, à leur grande surprise : « Les choses que nous cachons en nous regardent moins l'Italie qu'elles ne concernent ce royaume ; je vais vous le dire, mais je vous en prie, gardez cela pour vous : nous finirons par nous débarrasser des affaires domestiques et de contenir les huguenots ; après cela, on se mettra vigoureusement aux affaires du dehors. » C'était justement le contre-pied de ce qu'attendaient les ambassadeurs.

Il est vrai que les protestants avaient fait, de leur côté, tout ce qu'il fallait pour lui forcer la main. Le Roi n'avait pas quitté le Béarn, qu'ils convoquaient une assemblée à La Rochelle pour pourvoir aux intérêts du parti. Une déclaration royale du 22 octobre interdit cette assemblée. On passa outre. C'était déjà

(1) On sentait tellement, à Paris, combien était fautive la situation à Vienne pour le roi de France que l'on donnait ordre au duc d'Angoulême et à son ambassade de quitter cette capitale en toute hâte. *Mém. de VILLEROY* (t. VI).

la désobéissance : ce fut bientôt la rébellion. A Montauban, on expulse les catholiques de la ville. Dans le Béarn, on fait une tentative pour reprendre Navarreins. L'Assemblée « illicite » se réunit à la Rochelle, le 25 décembre 1620. La municipalité la reçoit, malgré l'ordre formel du Roi. Elle est composée de soixante-cinq membres, représentant toutes les provinces de France où il y avait des protestants (1).

L'Assemblée prend, dès le début, l'attitude d'un Comité de salut public. On décide que les votes auront lieu par têtes et non par provinces; les députés ne pourront voter que conformément aux instructions émanant de leurs églises respectives : c'était donc une sorte de mandat impératif et la haute direction remise aux violents des démocraties communales; enfin, le bureau sera renouvelé tous les trois mois.

Ces mesures affirmaient la prépondérance de l'élément démocratique et des ministres. C'était déjà un gouvernement qui se constituait.

Le 4 janvier 1621, l'Assemblée enjoignit à MM. de Chandollan, de Sully et du Plessis de prendre toutes les précautions nécessaires pour la conservation des places les plus exposées, Marrans, Jargeau, Saurmur et Sancerre; le 8, on étendit la mesure à toute les places de sûreté : on en était, maintenant, à une sorte de mobilisation générale des forces du parti. Le 13 janvier, on vote la constitution d'un fonds destiné à subvenir aux besoins les plus pressants; le 19, l'Assemblée désigne six de ses membres pour assister « au conseil extraordinaire établi près le maire de La Rochelle, afin d'aviser aux affaires les plus importantes; » enfin, dans les derniers jours du mois de février, les hostilités furent ouvertes par l'enlèvement, de vive force, de la ville de Privas. Le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, et le duc de Ventadour, lieutenant du roi, font, sur l'ordre de la Cour, de vains efforts pour reprendre la place (2).

(1) LEVASSOR (t. II, p. 270) et ANQUEZ (p. 310 et suiv.). — Une assemblée préparatoire avait eu lieu à Milhau, le 12 nov. 1620. — Voir les décisions prises dans cette assemblée, *Affaires Étrangères*, vol. 773 (f° 158).

(2) Sur l'affaire de Privas, qui ouvre les hostilités, voir *Mercurie François*, et ZELLEN, *Luynes* (p. 31).

Cependant, parmi les protestants eux-mêmes, tout ce qui réfléchissait était effrayé des conséquences d'une nouvelle guerre. Le désaccord qui s'était produit à propos du Béarn se renouvelait, en s'aggravant. A l'exception de La Force, tous les grands seigneurs conseillaient à l'Assemblée de se dissoudre, pour obéir aux ordres du Roi. Quelques-uns d'entre eux s'étaient même réunis à Niort : ils voulaient se consulter et donner plus de poids, par une action commune, à leurs conseils modérés. Bouillon faisait savoir qu'il se séparerait du parti, si on poussait les choses à l'extrême; La Trémoille, Châtillon ne laissaient aucun doute sur leur intention d'abandonner leurs coreligionnaires, si la guerre éclatait. Lesdiguières écrivait, le 1^{er} février, à l'assemblée de la Rochelle, une lettre qui était le bon sens même : « Quant aux occasions de vos assemblées, elles sont si petites qu'elles me paraissent fort peu... Je presse votre séparation, parce que, sans elle, je me vois avec déplaisir privé du moyen de vous aider et servir auprès du Roi. » Rohan écrivait encore, le 21 février : « Pour moi, je n'emploierai jusqu'au bout, pour apaiser les choses. » Duplessis-Mornay négociait désespérément (1).

Il semble bien que l'Assemblée elle-même serait entrée volontiers dans les voies pacifiques. Mais, à ce moment, elle délibérait sous la menace. L'émeute était à ses portes. La commune, ou, pour être plus exact, la populace de la Rochelle s'était emparée de la direction effective. Le 27 février, la foule avait envahi l'As-

(1) Voir la *Vie de DUPLESSIS-MORNAY* (p. 367). — Voici quelques passages de la lettre du 1^{er} février 1621, par laquelle Lesdiguières conseille à l'assemblée de la Rochelle de se séparer : Il examine les griefs de ses coreligionnaires : « Quant aux occasions de vos assemblées, elles sont si petites qu'elles paroissent fort peu »... Vous réclamez Lectoure, on va vous le rendre. Quant aux places de sûreté, « vous savez que les conseillers ont reçu le brevet des places délivré, qu'il ne reste donc que les états desdites places à nous bailler; ce n'étoit pas un fait si pressé qu'il fallût vous assembler pour en faire la demande; car nous les tenons et ne nous sont point contestées... Je scay bien que la clameur de ceux de Béarn a donné un puissant motif à votre assemblée... Il eût mieux valu s'adresser à M. de Châtillon et à moi et réclamer notre entremise auprès du Roi... Votre réunion précipitée et sans autorisation du Roi est une offense pour Sa Majesté... » etc. *Affaires Étrangères, France, 173* (f^o 264). — V. aussi l'intéressant ouvrage de M. DUFAYARD sur le *Connétable de Lesdiguières*.

semblée et lui avait enjoint de rejeter toute proposition d'accommodement (1).

Peut-être, malgré tout, l'Assemblée aurait-elle hésité encore à en venir à la guerre si elle n'eût rencontré, dès lors, le concours d'un homme dont les ambitions secrètes et le réel mérite allaient prolonger et illustrer l'agonie du parti expirant, Henri de Rohan. Si la Cause avait pu être sauvée, c'est par cette main qu'elle l'eût été.

Rohan est un héros admirablement représentatif. Il possède, au plus haut degré, toutes les qualités et les vertus du protestantisme français : mœurs pures, esprit appliqué, volonté réfléchie et obstinée, instruction étendue. Dans cette belle nature, il y avait de l'amertume, du pessimisme, et même une certaine bizarrerie, qu'il tenait de sa mère, Catherine de Parthenay, et qui n'est pas rare, parmi les membres de cette fière minorité. Il parlait peu, mais avec une chaleur concentrée; il écrivait beaucoup et bien. Il se contrôlait sans cesse, se contenait, savait plier au besoin, ayant d'ailleurs, sous ses façons détachées, un goût vif pour l'acclamation et la popularité. Au physique, c'était « un homme de taille moyenne, fort droit, bien proportionné, plus brun que blanc, les yeux vifs et perçants, le nez aquilin, extrêmement chauve, fort, agile, dispos et adroit à tous les exercices du corps (2) ». Il était d'un tempérament froid et de complexité peu amoureuse; il n'était pas heureux en ménage, sa femme, Marguerite de Béthune, fille du vieux Sully, étant d'un tempérament toute différent du sien.

Dans l'action, il était prompt, vif, lucide, toujours maître de soi. Même aujourd'hui, il est difficile de lire les pages qu'il a laissées sans être séduit par l'éclat de cette intelligence, adouci par l'ombre du malheur et du désenchantement. Écrivain militaire distingué, la théorie, chez lui, dépassait peut-être encore la pratique. L'ensemble de ses qualités et la curieuse contexture de sa vie en font une des physionomies les plus frap-

(1) ANQUEZ (p. 336).

(2) BOUFFARD DE MADIANE, *passim*.

pantes de notre histoire. Il serait le César de la cause protestante, si on pouvait s'imaginer un César huguenot.

Son habileté à cacher ses projets sous le voile des doctrines et des principes était telle qu'on recherche encore aujourd'hui les motifs qui le déterminèrent à se séparer des autres chefs protestants et à précipiter son parti dans la lutte suprême où il devait périr. Sa formule, à lui, était « qu'il était décidé à défendre toujours les saintes résolutions de l'Assemblée »; mais ce sont les ambitions les plus dangereuses que celles qui savent prendre le fil des passions populaires. On a dit qu'il n'avait fait qu'obéir à l'appel de sa conscience et de sa foi; mais il s'agissait de politique beaucoup plus que de religion, et il avait montré, notamment lors de la faveur du maréchal d'Ancre et dans les premiers temps de celle de Luynes, qu'il avait assez de souplesse dans l'esprit pour s'accommoder aux circonstances.

Il avait, il est vrai, hérité de ses ancêtres, les d'Albret, et de sa mère, Catherine de Parthenay, quelque chose de cette roideur qui se rencontre dans la fière devise des Rohan; il avait été élevé par un ministre intraitable, un « front d'airain », Durant de Haute-fontaine; son frère, le téméraire Soubise, exerçait sur lui une réelle influence et l'entraîna souvent; on peut admettre, enfin, qu'au moment où tous les héros des grandes guerres du xvi^e siècle, les Bouillon, les Lesdiguières, les Sully, vieillissaient ou se dérobaient, il fut séduit par la perspective de jouer un rôle digne de ses capacités et de son génie militaire; mais il ne me semble pas possible de négliger entièrement une considération qu'il dut rouler longtemps dans ses pensées secrètes.

Il savait, lui, que par sa grand'mère, Isabel d'Albret, fille de Jean d'Albret, roi de Navarre, il était héritier de la couronne de Navarre et de Béarn, au cas où les enfants de Henri IV disparaîtraient sans postérité. Or, Louis XIII n'avait pas d'enfant. La réunion du Béarn et de la Navarre au domaine inaliénable des rois de France le lésait donc directement. A cette époque où l'hérédité causait la souveraineté, les questions successorales étaient d'un intérêt prédominant. On avait vu les Bour-

bons revendiquer et obtenir légitimement, après quatre siècles, le trône de Saint-Louis... Le sort du Béarn et de la Navarre étant réglé par un acte de l'autorité royale, Rohan se tut; mais il agit (1).

Luynes le connaissait bien; car il était son allié, et ils avaient d'abord marché ensemble, accordant leurs ambitions. Aussi l'inquiétude du favori dut s'émouvoir, quand il sut qu'il aurait affaire à un tel adversaire. Mais les événements étaient plus forts que sa volonté : on ne pouvait laisser sans réponse les exigences et les menaces du parti protestant. Le parti catholique, excité par Rome, qui appréhendait une intervention armée de la France en Allemagne ou dans la Valteline, soufflait sur le feu. Dans le conseil, Condé, les cardinaux, le confesseur, les ministres, tout le monde, excepté le président Jeannin, criait que la situation était intolérable et qu'il fallait en finir. C'étaient des railleries sanglantes sur l'irrésolution et la pusillanimité du favori.

Il dut se résigner à la guerre.

Mais ceux qui la conduiraient ne seraient-ils pas bientôt les maîtres de l'esprit du Roi? En chevauchant auprès de lui, quelque Condé ou quelque Bassompierre se glisserait, par les périls partagés, à la faveur.

Luynes agitait en lui-même cet autre problème, le plus grave de tous à ses yeux : il connaissait Louis XIII et savait qu'il ne fallait pas le quitter d'un pas, sous peine de le perdre.

C'est alors qu'une idée, vaguement conçue, se précisa en son esprit, celle de se faire nommer connétable : la fonction était vacante depuis la mort du connétable de Montmorency, en 1614. Ainsi, il parait à tout. Il satisfaisait une ambition suprême; il restait l'arbitre de la paix et de la guerre; il accompagnait le Roi aux camps, si les hostilités éclataient; enfin, il croyait tout dominer du jour où il aurait accaparé tout. Pour que

(1) Je m'étonne que l'on n'ait pas remarqué le fait que, par sa parenté avec les d'Albret, Rohan était héritier éventuel de la Navarre et du Béarn. Sa conduite est singulièrement éclairée par cette observation. Voir un curieux passage des *Economies Royales* de son beau-père le duc de Sully cité par LAUGEL (p. 34). — Voir, à la Bibliothèque Nationale, f. fr. vol. 4012, le recueil des *Lettres et Mémoires* du duc de Rohan.

personne ne fût plus fort que lui dans le royaume, il crut habile, comme le dit bientôt Louis XIII lui-même, de « faire le roi (1) ».

Le voilà donc, le 2 avril 1621, armé de cette épée de connétable, le plus noble insigne de l'autorité dans une monarchie militaire; le voilà chargé de ce fardeau, accablé de cette suprême responsabilité, devant la France, surprise qu'on puisse commander les armées, sans aucun service sur le champ de bataille.

Maintenant, il décide de tout, et il hésite encore. Le Roi, dans ce même moment, quitte Paris pour se rendre à Fontainebleau. On dit qu'il va se mettre à la tête de son armée, et l'on ne sait encore si c'est pour aller en Poitou, faire la guerre aux huguenots, ou si c'est pour marcher, par Lyon, droit sur les Alpes, au secours des Grisons (2).

Luynes dispose donc, encore une fois, du sort de l'Europe. Mais on dirait qu'une destinée supérieure arrange, à ce moment, les péripéties haletantes du drame.

Luynes, qui croit encore à la paix, se laisse arracher l'une après l'autre les résolutions qui rendent la guerre inévitable. Le 12 avril, le Roi fait vérifier, au Parlement, l'édit de vente de 400 000 livres de rentes sur les gabelles, en fondant la nécessité de cet acte sur la résolution de faire la guerre « contre les rebelles du dehors et du dedans ». Montmorency, à la suite de l'affaire de Privas, met le siège devant Vallon en Vivarais. A Tours, le temple est ruiné et des huguenots massacrés; le député des Églises, Favas, a soumis au Roi, dès le 24 mars, les demandes dernières du parti; c'est un ultimatum.

Le Roi ne peut plus reculer. Il refuse de répondre au cahier

(1) Voir ZELLER, *Luynes* (p. 46).

(2) Sur les hésitations et les délibérations si curieuses de Luynes, voir notamment *Histoire de la Guerre des Huguenots faite en France sous le règne de Louis XIII* (1620-1629), par M. le baron de CHABANS, Paris, 1634, in-4° (p. 47). Luynes comprenait que le Roi, aveuglé par la facile victoire des Ponts-de-Cé, lui échappait, s'il s'opposait à la guerre, et que les partisans de la guerre, en particulier le Prince de Condé, le ruineraient dans l'esprit du Roi.

tant que l'Assemblée, qui désobéit à ses ordres, ne se sera pas dissoute. Un conseil, tenu à Fontainebleau le 17 avril, opine pour la guerre. On lèvera une armée de 40 000 hommes de pied et de 6000 chevaux (1).

Cependant, le Roi hésiterait peut-être encore à prendre les armes, par crainte des complications extérieures. Mais c'est l'heure où le Conseil d'Espagne, avec une habileté consommée, fait la concession apparente du traité de Madrid (25 avril.)

Est-ce donc la main de la diplomatie espagnole, experte à ce double jeu, que l'on trouve dans les exigences croissantes des protestants de France? Quoi qu'il en soit, de leur côté, ils marchent vers l'abîme avec un aveuglement effroyable. Le 12 avril, l'Assemblée de la Rochelle charge neuf de ses membres, choisis parmi les plus violents, de travailler à « l'ordre général », c'est-à-dire, selon le vocabulaire du temps, au plan de campagne. Et c'est cet « ordre général », voté le 10 mai, qui contient la fameuse division de la France en huit départements ou huit cercles, et qui organise le pays tout entier en une sorte de confédération politique et militaire, debout en face de la royauté.

L'Assemblée générale s'empare des fonctions de la souveraineté. Elle décide de la paix et de la guerre, donne des commissions pour lever des troupes, nomme le général en chef et les officiers, lève des auxiliaires étrangers, perçoit les deniers royaux, et administre, avec l'aide des conseils provinciaux, les provinces arrachées à l'autorité du Roi. C'est, pour le temps de guerre du moins, une proclamation d'indépendance politique.

L'Assemblée scellait ses résolutions d'un sceau à ses armes. Elle fondait, comme les catholiques le lui ont tant reproché : « la République des Prétendus Réformés », ou, plus exactement, selon la parole de Richelieu, elle créait *un État dans l'État* (2).

Ce fut comme un cri de rage par toute la France, quand on apprit que l'unité du royaume était, une fois encore, compromise. Jusque dans le parti protestant, il y eut une heure de terrible angoisse. La portée d'un tel acte n'échappait à personne.

(1) *Mercurie françois.*

(2) ANQUEZ (p. 340 et suiv.).

C'était la guerre civile, au moment où la France avait besoin de toutes ses forces pour agir au dehors.

Le sort en était jeté. Personne n'était plus maître des événements. Le 1^{er} mai, le Roi quitte Fontainebleau et se met en route pour aller, à Orléans, où il prend le commandement de son armée. Le 27 mai, par une proclamation datée de Niort et enregistrée le 27 juin à Paris, il déclare tous ceux de ses sujets qui se joindront à l'Assemblée de la Rochelle, criminels de lèse-majesté au premier chef, et il ordonne contre eux les mesures d'exécution accoutumées en tel cas; il enjoint à ses sujets de quelque qualité qu'ils fussent, « aux villes et communautés faisant profession de la Religion Réformée, de comparaitre en personne ou par délégués devant les juges royaux pour désavouer l'Assemblée de la Rochelle, ainsi que toutes autres, et jurer d'aider le Roi contre elles (1) ».

C'est la guerre, la plus affreuse de toutes, la plus inattendue, la plus absurde et, de part et d'autre, la moins préparée. Au moment où le sort de l'Europe dépend de la France, la France, en proie à une fureur obscure, se déchire de ses propres mains.

(1) Sur les mobiles de la conduite de Luynes, le Nonce et l'Ambassadeur de Venise, quoique attachés l'un et l'autre aux deux thèses contraires, reconnaissent que le connétable se laissait guider par les intérêts de sa faveur et de sa situation particulière. Dans ZELLER (p. 8 et 27).

LIVRE QUATRIÈME

RICHELIEU CARDINAL ET PREMIER MINISTRE

LIVRE QUATRIÈME

RICHELIEU CARDINAL ET PREMIER MINISTRE

CHAPITRE PREMIER

LA GENÈSE DES IDÉES POLITIQUES DE RICHELIEU

I. — La ruse de Luynes

La série des événements accumulés pendant les huit mois qui s'écoulaient depuis la bataille des Ponts-de-Cé (août 1620) jusqu'à l'ouverture des hostilités contre les protestants (avril 1621), était suivie avec une attention passionnée par l'évêque de Luçon. La guerre d'Allemagne, l'imbroglio de la Valteline, les incidents du Midi, c'était, pour lui, matière à de profondes réflexions. Il voyait le lien de ces grandes choses entre elles; il embrassait d'un coup d'œil le vaste champ de bataille qu'était alors l'Europe. Il tournait vers ces faits considérables, l'inutile impatience de son génie politique et le travail de ses propres ambitions. Il prenait la mesure de son rival.

Battu aux Ponts-de-Cé, il avait pu, par une habileté suprême, sauver la situation de la reine mère. Luynes était obligé de le ménager. Il sentait cependant que si l'on avait traité avec lui, c'était parce qu'on n'avait pas osé l'abattre.

Mais combien de temps cela durerait-il? Sa force est dans la faiblesse de ses adversaires. Si, un jour, ils prennent le dessus, ils en auront vite fini avec sa fragile et redoutable opposition. L'exemple du maréchal d'Ancre prouve que ces gens ne sont pas

de ceux qui reculent devant un coup de main. Aussi, l'évêque de Luçon suit avec une anxiété silencieuse la marche, trop lente à son gré, des événements qui se précipitent pourtant.

Au début, il avait jugé prudent de ne pas se refuser à un rapprochement et il avait consenti à unir sa fortune à celle du favori : « Les réconciliations sont entières, écrivait-il quelques jours après le traité ; je crois que, comme la raison les a faites, elle les maintiendra. » Un an plus tard, revenant sur ce passé, il écrivait encore : « Les deux premiers mois, nous avons vécu en espérance d'un accommodement parfait, c'est-à-dire d'une confiance réciproque et assurance que chacun ne voudroit pas faire du mal à son compagnon (1). »

L'intérêt de Luynes était d'opposer ses adversaires les uns aux autres et de n'en pousser aucun à bout, d'entretenir, dans la Cour, le calme par l'espérance et, par les espérances rivales, le désaccord. Promettre était, pour lui, tout l'art du gouvernement.

Il s'était donc répandu en protestations solennelles sur son désir de faire vivre la mère en bonne harmonie avec le fils et, selon le mot de Richelieu, il en avait eu « de diverses envies » ; il mettait dans ce jeu une certaine bonne foi, les faibles étant habiles à se faire des sincérités successives avec leur mobilité même.

Luynes avait offert son amitié à l'évêque de Luçon ; il avait serré les nœuds d'une union plus intime et plus durable par un mariage entre les deux familles ; enfin, il avait pris un engagement formel au sujet du chapeau. On se souvient que, dès l'entrevue de Brissac, le Roi avait dépêché à Rome un courrier avec ordre à l'ambassadeur de déclarer au Pape que « Sa Majesté nommoit Monsieur de Luçon au Cardinalat et d'en poursuivre le plus tôt qu'il se pourroit la solution ». Nous avons les lettres du Roi au marquis de Cœuvres, son ambassadeur, au cardinal secrétaire d'État et au Pape lui-même.

Pour donner une preuve de la sincérité de son désir, le Roi confiait à un ami particulier de Richelieu, l'abbé de La Cochère,

(1) *Correspondance* (I, 654).

le mandat officiel de hâter à Rome, la promotion qui devait attribuer à la France deux chapeaux, l'un pour l'archevêque de Toulouse et l'autre pour l'évêque de Luçon (1).

Luynes était aux petits soins pour dissiper la méfiance. Sa correspondance ne tarit pas : « Vous devez être assuré, par les dernières paroles que je vous ai tenues, et que mes promesses vous devront être comme titres très assurés. Je ne vous les ferai plus longues, puisque les paroles ne sont rien en ce siècle, je me résumerai aux effets (2). »

L'évêque de Luçon, pour ne pas gêner, laissait aller les choses et ne faisait aucun mouvement; car la promotion au Cardinalat eût été, pour lui, un succès tel qu'il retenait son souffle, crainte de déranger l'œuvre à laquelle son rival s'employait avec un zèle si démonstratif.

Il avait conseillé à la reine mère d'accompagner le Roi jusqu'à Poitiers, autant pour donner, de son côté, une preuve de zèle et de confiance que pour surveiller de plus près l'exécution des promesses du favori. Ainsi, il avait été au courant des délibérations où l'on avait résolu le voyage de Béarn. Il le désapprouvait, au fond. Mais il se taisait. La reine mère, toujours mécontente, avait fini par quitter la cour et par s'en retourner à Paris.

Le nonce du Pape était accouru, de Paris à Poitiers, pour agir de son côté (3). Or, Luynes et Puisieux, sur le point de partir avec le Roi pour le Midi, avaient profité de la présence du nonce, pour avoir avec lui, en secret, au sujet de l'évêque de Luçon, une bien curieuse conversation : « Le Roi a désigné Luçon pour le chapeau de cardinal, avaient-ils dit; la reine mère est tellement engouée de cette idée, qu'on n'a pu lui opposer un refus. Mais, de vous à nous, il faut qu'il soit bien entendu que cette proposition n'est que pour la forme. Notre ambassadeur lui-même ignore et ignorera notre véritable pensée. Nous le laissons faire les démarches auprès du Saint-Siège. Mais vous,

(1) AUBERT, *Histoire* (t. I, p. 265), et *Correspondance* (t. VIII, p. 20).

(2) *Affaires Étrangères*, vol. 773 (f^o 117-121).

(3) BENTIVOGLIO, *Nunciatura* (t. IV, p. 423).

vous savez la vérité et vous pouvez l'écrire à Rome ; le Roi entend empêcher, à tout prix, cette nomination. D'ailleurs, il envoie là-bas un émissaire secret, Chazan, avec des lettres de sa main pour qu'on n'ait aucun doute sur ses intentions... Vraiment, cet évêque est fou ! C'est lui qui a mis le royaume sens dessus dessous ; il est la cause de tout le mal. De son exil d'Avignon, il fomentait cette terrible révolte dont nous avons eu tant de peine à venir à bout, et ce serait lui qui recueillerait maintenant tout le bénéfice !... Et quelle ingratitude ! avait ajouté Luynes qui ne se contenait plus. J'ai tout fait pour lui. Je l'ai sauvé au moment de la mort du maréchal d'Ancre ; je l'ai maintenu près de la reine mère ; et il reste, malgré tout, mon plus furieux ennemi ! On va le mettre en observation ; si, vraiment, il s'est corrigé, nous verrons ; il sera toujours temps de le faire cardinal. Mais pour le moment, qu'il attende ! Tout cela, bien entendu, entre nous et dans le plus grand secret ; le Roi en a assez de récompenser toujours les plus brouillons parmi ses sujets (1). »

Le nonce ne témoigne nulle surprise. Détestant lui-même Richelieu, il entre avec joie dans les vues de Luynes, et il en écrit de bonne encre à la cour pontificale : ce sont ses lettres qui nous renseignent.

Avant de quitter Poitiers, la reine mère demande au nonce de venir la voir ; elle l'accable de protestations et le supplie de faire tout le possible pour obtenir une solution prompte en faveur de son cher évêque. Bentivoglio va, tranquillement, répéter ces propos au ministre Puisieux, qui lève les épaules et sourit. Six semaines après, à Paris, Bentivoglio reçoit la visite de l'évêque de Luçon qui veut protester de son dévouement au Saint-Siège. Le nonce est l'instrument joyeux de la fourberie de Luynes. Il se moque agréablement du solliciteur : « C'est une proposition extravagante, écrit-il à Rome. Il faut que la Reine soit hors de sens. Quant à cet évêque, c'est le plus effréné des ambitieux. Dieu le mortifiera. Quel déboire quand il se verra exclu ! »

(1) Lettre de BENTIVOGLIO du 6 septembre, *Nunziatura* (t. IV, p. 414). — Pour tous les autres détails, voir les lettres du 7 octobre, du 13 octobre, etc.

Plus la Reine insiste, plus le nonce s'amuse. L'ambassadeur de France à Rome a vent de quelque chose. Il craint qu'on ne lui fasse jouer un rôle ridicule. Il envoie en France un de ses secrétaires, nommé Mesmin, pour débrouiller l'intrigue. Mais les trois compères rient sous cape et le laissent marcher, tandis que Rome est prévenue.

Rome hésite. Elle connaît la valeur de l'évêque de Luçon et craint peut-être, en trempant dans une pareille intrigue, de se faire un irréconciliable ennemi. Cependant, au fur et à mesure que Luynes, s'avançant vers le Béarn avec le Roi, voit le succès s'affirmer, le favori pousse vivement le nonce et insiste sur l'exclusion *secrète, secrétissime*, mais formelle.

Richelieu finit par se douter de quelque chose. On l'avise d'autre part. Son fidèle ami, Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orléans, lui écrit : « Vous ne trouverez pas mauvais d'être averti qu'un chevalier de l'Ordre me dit, hier, que votre promotion n'est pas encore assurée et que le Pape était bien averti de trois choses qui vous peuvent nuire : qu'aviez juré avoir l'âge à Rome et que ne l'aviez pas; que, durant votre charge de secrétaire d'État, aviez fait le pis contre le Saint-Siège que vous aviez pu; que, nouvellement, vous aviez recherché les huguenots pour prendre les armes et servir avec la reine mère; qu'on aurait envoyé un exprès à Rome pour les tenir avertis de cela (1). » Son inquiétude est donc en éveil. D'ailleurs, il sèche d'impatience, et l'impatience est ombrageuse.

Pourtant, comment croire à tant de malice? Luynes est si affirmatif, si cordial. Il écrit encore à l'évêque, le 17 octobre : « Je suis extrêmement content de quoi vous auriez reconnu le soin que j'ai pris de vous servir en votre affaire de Rome... Nous continuerons à faire les mêmes instances que nous avons faites. » Et puis, de Fontainebleau, le 12 novembre : « Si je recogne jamais de ce que je vous ai promis, que je meure plus tôt! Fiez-vous donc à moi. Je le dis parce qu'on m'a dit que vous aviez quelque méfiance... »; et encore, le 19 décembre : « Ne vous met-

(1) Pièce citée par AVENEL, *Revue des Questions historiques* (1^{er} juillet 1870, p. 116). L'original est aux Affaires Étrangères.

tez plus en peine d'imprimer en mon esprit l'affection que vous avez pour moi, puisque je ne suis nullement en doute... Il faut donc, désormais, faire et ne plus rien dire, puisque nos cœurs sont hors de soupçon. » Et cela, même quand il s'éloigne. De Boulogne, où il accompagne le Roi, pendant le voyage de Calais, il écrit encore, le 25 décembre 1620 (1).

Un tel empressement finit par avoir raison des doutes de la Reine et de ceux de l'évêque de Luçon. D'ailleurs, Luynes, par une dernière habileté, ou une dernière faiblesse (car il n'a même pas le courage de sa perfidie), change encore de manège. Le comble de l'art serait de se dégager de toute responsabilité et de tout faire retomber sur Rome. Aussi, quand l'époque de la promotion approche, que la reine mère multiplie ses démarches avec une sorte de fièvre, et aussi quand les choses recommencent à se brouiller dans le royaume, il parle au nonce dans des termes sensiblement différents : « Il change d'avis tous les jours, écrit celui-ci; un jour, il veut; un jour, il ne veut pas. » Le nonce évente le piège. Il veut une parole ferme et il pousse Luynes dans ses derniers retranchements. Celui-ci, mis au pied du mur, est bien obligé de découvrir sa véritable pensée : « Si on le nomme cardinal, ce sera bien, dit-il à la fin; mais si on ne le nomme pas, ce sera mieux. »

Voilà les hommes qui conduisent la France! Bentivoglio lui-même n'en revient pas. « La vérité, écrit-il, c'est qu'ils se détestent tous (2)! »

La promotion des cardinaux parait, le 11 janvier 1621. Le nom de La Valette y est compris. Celui de Richelieu n'y figure pas.

Il est facile de deviner les sentiments de l'évêque. Une fois encore, il était joué par ce perfide. Il eût pu éclater. Il se contient. Il écrit au Père Joseph une lettre demi-souriante pour lui faire part de la nouvelle, — et de l'opinion un peu naïve du bon La Cochère, qui n'a rien deviné, à Rome, et qui espère toujours une prochaine promotion. Mais il n'ajoute aucun commentaire. La vengeance est

(1) Affaires Étrangères (vol. 773, f^o 139, 161, 163, etc.).

(2) BENTIVOGLIO, lettre du 12 décembre (vol. IV, p. 495 et aussi p. 536). — Cfr. *Correspondance* (t. I, p. 661-663) et t. VIII (p. 189).

un plat qui se mange froid. Richelieu écrit, à propos de cet incident : « En France, le meilleur remède que l'on puisse avoir, c'est la patience. »

« Perdre Luynes par la violence, dit-il encore, était un si mauvais moyen pour gagner le cœur du Roi que la Reine fut toujours déconseillée d'entendre aux propositions qui lui furent faites sur ce sujet. » Mais l'évêque guette le favori, et il l'attend à la première faute ou au premier échec.

Luynes est entré dans l'ère des grands embarras et des lourdes responsabilités. On avait cru d'abord que le voyage du Béarn était une fin, et ce n'était qu'un commencement. Il fallait maintenant faire la guerre aux huguenots, et cela au moment où les adversaires du nouveau connétable lui reprochaient sa double erreur dans les affaires de l'Allemagne et dans celles de la Valteline.

Sentir rôder autour de soi, à la Cour, dans les Conseils, partout, l'inimitié muette et justement exaspérée d'un homme comme Richelieu, ce n'est pas une médiocre gêne. La reine mère est l'instrument bruyant de cette hostilité désormais implacable : « Après cela, est passé un temps, écrit Richelieu, où, nos désirs étant restés les mêmes, nos espérances se sont grandement refroidies, la Reine ayant tenu presque pour constant qu'on ne voulait point d'intelligence avec elle. » C'est un combat à mort. Marie de Médicis déçue, furieuse, fait sonner sa colère. Tout est sujet de plaintes, de récriminations, d'exigences croissantes et querelleuses. Avec une insistance maternelle qui tourne à la persécution, elle réclame la place qui lui est due auprès du Roi. Elle a l'affection agressive. Elle veut entrer dans les Conseils, disant qu'une mère comprend mieux que personne les intérêts d'un fils. « La reine mère commence à se montrer de nouveau mécontente, écrit le résident florentin, ... son mal n'est point de ceux qui cèdent à des calmants... Dieu veuille qu'à la fin, on n'apprenne pas quelque nouveau coup de tête (2) ! »

Autour de Luynes, on s'inquiète sérieusement. Là aussi, la

(1) Les choses en sont à un point tel que Richelieu, dans ses *Mémoires*, accuse Luynes d'avoir conçu le dessein de vouloir « le faire mourir » (t. I, p. 218).

(2) Cité par ZELLER (p. 58). — Voir aussi *Correspondance* (t. VII, p. 514).

colère gronde. Un habile et sage intermédiaire avertit Richelieu, et, parlant au nom du favori, emploie, après la caresse, la menace : « Vous avez été dans les Conseils et vous savez où portent les soupçons et à quoi la sécurité des États oblige les princes. En telle matière, pour remédier à une ombre et souvent commencement de mal, *on est forcé de venir aux voies de fait*. Ce qui peut-être sera entrepris d'une part pour sûreté, sera pris de l'autre pour conspiration... Nous avons affaire à un homme qui est de cette àmeur de vouloir contenter un chacun. Il saura toujours garder le respect et les devoirs selon la considération des personnes... Mais hâtez-vous donc, Monsieur, hâtez ce désiré retour et venez contribuer au bien commun, ce qui est en votre pouvoir (1). »

On veut Richelieu à la Cour. On le veut en otage. Pour lui, il est résolu : la Reine ne sera près du Roi que si elle a ses entrées dans le Conseil. Si on ne veut pas écouter ses avis, elle les donnera quand même. Elle a un entretien avec le Roi. C'est à l'heure critique où se décide la guerre contre les Réformés. Elle parle ; elle s'oppose à la rupture ; elle demande, elle exige « l'union de tous », c'est-à-dire la paix (2).

Elle parle d'union et de paix. Or, c'est la guerre. On méprise ses conseils : il faut donc frapper ailleurs. Richelieu prend le chemin de toutes les ambitions non satisfaites, de toutes les oppositions désespérées. Il s'adresse à l'opinion.

Ce jeune évêque se morfondait, depuis cinq ans, loin du pouvoir. Il s'épuisait en des efforts stériles pour conquérir sinon la faveur, du moins la confiance du Roi ! Sa carrière était traversée par celle d'un homme jeune aussi, maître de la volonté royale et qui, selon toute apparence, pendant des années encore, lui barrerait la route. Il n'avait qu'une issue : le cardinalat. On la fermait. La politique du silence et de la réserve lui réussissait mal. Il en adopte une autre.

(1) Cette lettre est de du Perron, archevêque de Sens, frère du fameux du Perron. Voir sa correspondance en original aux Affaires Étrangères, vol 773 (f^o 249-254).

(2) Voir la correspondance entre Marie de Médicis et Louis XIII, 13 avril-7 juillet 1621, Bibliothèque Nationale, fonds Gaignères (f. fr., 20435), analysé dans *Correspondance* (t. VIII, p. 21).

II. — Le recours à l'opinion

Il n'est pas de régime politique qui ne soit obligé de compter avec l'opinion. Mais, dans une monarchie, l'art de concilier les idées de gouvernement avec les sentiments populaires est particulièrement difficile, parce que les intérêts dynastiques et la volonté propre du prince compliquent encore les données du problème.

Un homme public qui, pour agir sur le souverain, prend le détour de s'adresser à l'opinion risque beaucoup. D'abord, il faut qu'il parle : or, dans le gouvernement, il y a un secret. En parlant, il s'engage : or, la première loi que doit se faire un ministre fidèle est de n'avoir d'autre engagement que le service du monarque. Enfin, en se prononçant, avec liberté, sur les actes qui s'accomplissent par la volonté du prince (fût-elle séduite ou égarée), il risque de s'aliéner pour toujours la faveur royale.

Ayant mesuré ces difficultés, Richelieu, poussé à bout, entre cependant dans les voies périlleuses de l'appel à l'opinion; mais avec quelle prudence, quel tact, quelle magistrale sûreté! Les grandes affaires qui agitent le monde sont toutes présentes à son esprit au moment où il dessine son premier mouvement comme chef de l'opposition et où il soulève, devant le public, les voiles qui recouvrent encore la politique qui sera bientôt celle du premier ministre et de l'homme d'État.

D'ailleurs, il parle à peine; on l'entend à demi-mot. L'opposition, connaissant le prix d'un tel concours, se précipite vers lui, l'entoure, le presse. Lui, écoutant beaucoup, laisse percer son sentiment; et cela suffit. Son cabinet devient rapidement le centre d'un mouvement d'opinion dont les vibrations se répandent de proche en proche et vont agiter tout le royaume.

En l'année 1621, le problème protestant et le problème monarchique étaient posés, en France et en Europe, de telle sorte qu'il fallait opter : faire la guerre au dehors ou faire la guerre au dedans. Luynes, au nom du principe monarchique et

du principe catholique, se prononçait pour la guerre intérieure. L'évêque de Luçon, non seulement par situation et par caractère, mais surtout par une intelligence plus large des choses, eût préféré la guerre extérieure. En agissant ainsi, chacun des deux partenaires était dans son rôle.

Les esprits élevés ont cette fortune que les esprits moindres ne démêlent jamais les grands services, même dans les grandes circonstances. La capacité se révèle au choix et à la portée des entreprises. Les esprits médiocres se tiennent aux occasions médiocres et aux chemins battus. Ils croient qu'ils ont beaucoup fait quand ils n'ont rien compromis. Il était naturel que Luynes fit passer avant tout la difficulté intérieure qui le touchait directement : sa faveur n'était-elle pas la principale affaire de l'État? Il était naturel aussi que Richelieu portât ses vues sur la difficulté extérieure, qui demandait une tout autre largeur d'esprit. Il savait, lui, que les affaires intérieures s'arrangent toujours, tandis qu'à l'extérieur, les occasions ne se retrouvent pas et que les fautes ne se réparent pas.

Par le simple fait que son opinion différait de celle du favori, il ralliait à sa cause tous ceux qui, par intérêt, par situation ou par principe, étaient opposés à la politique de Luynes. Celui-ci, ayant pour système de ménager tout le monde, avait mécontenté tout le monde. Maintenant que, pour conserver la faveur royale, il prenait un parti, il ameutait contre lui tous ses adversaires déclarés et, en plus, les ennemis nouveaux que sa nouvelle politique lui faisait.

Et ce n'étaient pas, tant s'en faut, des adversaires silencieux! Il y eut donc, soudain, une telle recrudescence de polémique contre le pouvoir que les indifférents eux-mêmes en furent frappés. « Au commencement de cette année 1620, on ne voyait que libelles contre celui qui possédait la faveur du Roi (1). »

Les libelles, c'était la presse du temps. Le bourgeois de Paris qui descendait sur le Pont-Neuf les voyait, pour ainsi dire, naitre autour de lui. Pamphlets de quelques pages, qui se glissaient

(1) *Mercur françois*, année 1620 (p. 263).

sous le manteau, ils visaient à l'esprit, sans dédaigner le plus vulgaire et le plus grossier. On disait que beaucoup d'entre eux étaient imprimés en Allemagne : ce qui est certain, c'est que la presse de Hollande commençait à les multiplier dès lors, dans ses formats réduits et sous son candide vélin.

Les protestants avaient été les initiateurs de cette redoutable petite guerre. Les premiers livrets répandus par les colporteurs devinrent, contre l'Église romaine, des armes plus dangereuses que les *in-folio* des théologiens. Les fameuses *Lettres des hommes obscurs* avaient pénétré partout. En France, la *Franco-Gallia* d'Hotman, les traités réunis dans les *Mémoires du temps de Charles IX*, et les *Vindiciæ contra tyrannos* avaient posé devant les peuples les plus hardis problèmes de la religion et de la politique. Les pamphlétaires de la Ligue avaient imité ces exemples, et, en plus, ils avaient parlé au bourgeois dans sa langue. Bientôt, le succès de la *Satire Ménippée* ayant multiplié les imitateurs, il ne fut plus question que de « *Catholicons* ». La faveur du maréchal d'Ancre avait amené une recrudescence trop facile et trop fastidieuse.

Après une accalmie, la polémique reprenait donc, tout aussi violente, contre Luynes et ses deux frères. En somme, cette littérature est peu de chose. Les turlupinades sur les propriétés de l'*Aluyne* (c'est l'absinthe, et on prononçait l'*Aleine*), ou sur les ruines occasionnées par les *Luynes*, le facile amusement des *Contrevérités de la Cour*, des *Qu'as-tu vu de la Cour*, ou des *Tout en tout de la Cour* :

Le Roy simple donne tout,
Monsieur de Luynes ruine tout,
Et ses deux frères rallent tout,

le discours du *Chien à trois têtes* (à cause des trois frères), la *Requête présentée à Pluton contre Luynes par Conchine*, les dialogues où l'on fait parler Henri IV, les prosopopées que l'on met dans la bouche de la France, les *Prédictions de la Sibylle*, les *Méditations de l'Hermitte Valérien*, les plaisanteries de *Mathurine* et de *Gros-Guillaume*, tout cela constitue une lit-

térature fort vulgaire et dont il ne faut pas exagérer l'importance (1).

Toutefois, dans cet éphémère fatras, il est quelques pièces qui méritent d'être examinées avec attention. Ce sont celles qui, entre les excès de la thèse catholique et de la thèse protestante, préconisent une politique plus mesurée, plus sage, plus tolérante, une politique exclusivement nationale, mettant au-dessus de tout les intérêts de la couronne de France, et dont les adhérents se décernent assez à propos le nom de *Bons Français*.

On ne peut pas dire qu'il y eût groupement politique et parti constitué. La doctrine même était flottante, plus empreinte de catholicisme chez les uns, plus nuancée de protestantisme ou de « libertinage » chez les autres. Nulle organisation publique ou secrète, nul chef reconnu : tout au plus des conciliabules, des conversations chez quelque bourgeois bien posé, dans quelque boutique de libraire ou dans quelque étude bien close et abritée contre l'indiscrétion du dehors.

La causticité de la bourgeoisie parisienne raillait, plaisantait, chansonnait. Tout en se jouant, elle rencontrait des critiques justes, des traits piquants, des observations fondées. Le bon sens alerte faisait le reste. Le mouvement si sincère des esprits à Paris, la communion des cœurs dans un sourire, l'entente prompte et à demi-mot, donnaient quelque saveur à cette

(1) Je n'essaierai pas de dresser ici une bibliographie de ces publications éphémères. On la trouvera dans la *Bibliothèque historique* du PÈRE LÉLONG et dans le *Catalogue des Imprimés de la Bibliothèque Nationale*. — Une étude complète sur ces livrets serait intéressante, notamment au point de vue littéraire et philologique : Ces « petites lettres » sont, en somme, les aïeules des « Lettres provinciales ». L'un des recueils les plus complets est celui qui a été formé, dans le temps même, sous le titre : *Recueil des Pièces les plus curieuses qui ont été faites pendant le règne du Connétable de Luynes*. J'ai sous les yeux une édition de 1625, marquée : troisième édition. Celles de 1628, 1632 sont plus belles et plus complètes. — M. FAGNIEZ a consacré à ces polémiques deux études excellentes, l'une parue dans la *Revue des Questions historiques* et intitulée : *L'opinion publique et la polémique au temps de Richelieu* (année 1896, p. 442), et l'autre parue dans la *Revue d'Histoire diplomatique* (année 1900, p. 352) et intitulée : *L'opinion publique et la presse politique sous Louis XIII*. — Il faut avoir sous les yeux le livre de l'abbé DEBOUVRES : *Le Père Joseph polémiste, ses premiers écrits, 1623-1626*, Picard, 1895, in-8°; livre où une véritable érudition est consacrée à soutenir une thèse bien fragile. — V. aussi la thèse de M. HUBAULT, *De politicis in Richelium lingua latina libellis*, et surtout le livre, incomplet, mais suggestif, de M. GELEY : *Faucan et la politique de Richelieu*, 1894, in-8°.

petite guerre menée rondement et gaiement du Pont-Neuf à la Place Royale. Dans la ruelle de « l'accouchée », les commères caquetaient et répandaient la plaisanterie à la mode qui, par les antichambres, entrait au Louvre et se glissait parfois jusqu'aux oreilles du Roi (1).

Et c'est là qu'est le danger. Si sûr de la faveur que soit un courtisan, il n'est pas à l'abri de ces piqûres, qui irritent d'abord et qui finissent par de durables blessures.

Or, à un moment précis qu'il est facile de déterminer, cette polémique si vive et si dangereuse s'attaque obstinément et cruellement à la faveur de Luynes. Évidemment, il y a campagne menée. L'arme existait; quelqu'un la manie; et il est facile de deviner d'où vient le mot d'ordre. Il vient des entours de la reine mère.

Au printemps de l'année 1620, un peu avant la bataille des Ponts-de-Cé, une sorte de pamphlet à demi officiel, intitulé *les Vérités chrétiennes au Roi très chrétien*, connu aussi sous le nom de *Manifeste d'Angers*, sonne la charge. Il est attribué, avec toute apparence, à Mathieu de Morgues, prédicateur de la reine mère, — esprit caustique, plume redoutable, — que Richelieu ménagea longtemps, mais qui, après avoir été son familier, devint, par la suite, son plus dangereux ennemi. *Les Vérités chrétiennes* sont d'un style âpre et net. C'est la pensée de la reine mère, c'est la politique de l'évêque de Luçon, qui y sont développées : « Croyez, Sire, qu'il y a beaucoup plus de favoris ingrats que de mères sans amour pour leurs enfans... » D'après Mathieu de Morgues lui-même, le manifeste fut « grandement approuvé » par l'évêque de Luçon.

Un autre familier taille sa plume. Celui-ci, Richelieu le rencontrera aussi dans tout le cours de sa carrière. Déjà, il est son ennemi caché auprès de la reine mère. C'est un gentilhomme, un homme d'épée, un personnage avec qui il faut compter,

(1) Parmi ces livrets, le goût littéraire a fait survivre l'intéressant recueil intitulé : *Les Caquets de l'accouchée*. Voir l'*Introduction bibliographique* publiée en tête de l'édition parue dans la *Collection Elzévirienne* JEANNER. — Une lecture attentive de ces morceaux charmants, qui sont de l'année 1623, permet de les rattacher à la polémique qui recevait, plus ou moins directement, l'inspiration de Richelieu et de son groupe.

Chanteloube. En décembre 1620, trois mois après la bataille des Ponts-de-Cé, il publie le *Comtadin Provençal*, qui prend Luynes directement à partie et qui procède contre lui méthodiquement. Le favori est accusé de six vices notables, savoir : incapacité, lâcheté, ambition furieuse, avarice insatiable, ingratitude non pareille, et d'être homme ni de foi ni de parole. On lui reproche sa naissance non française, puisqu'il est né à Mornas, au Comtat d'Avignon; on lui reproche ses débuts si modestes, lui et ses frères n'étant bons, d'après leur premier protecteur, le comte de Lude, « qu'à dénicher des geais verts »; on s'étonne de cette fortune d'un petit fauconnier, « qui, depuis son hors de page jusqu'au 24 avril 1617, n'avait gouverné autre chose que des esperviers ». Tous les traits portent. La langue est vive, mordante, et la querelle aboutit toujours à la même conclusion : « Le souhait de la Reine est d'être auprès du Roi; ces noms de mère et de fils ne peuvent souffrir de division. Le bien des affaires du Roi et du public requiert cela. Au contraire, le bien des affaires de Luynes et de ses parens est que Leurs Majestés soient divisées, et voilà la source de tout le mal... » Or, c'est encore ici la thèse de l'évêque de Luçon : « Donnez l'entrée au Conseil, dit-il sans cesse à Luynes, au nom de la reine mère, et tout est arrangé. »

Mais voilà que le champ de la polémique s'élargit. C'est le moment où, dans le débat politique et religieux qui agite la France et l'Europe, Luynes a pris parti, — c'est-à-dire vers février ou mars 1621, — et à l'heure précise où l'évêque de Luçon sait que son nom ne figure pas sur la liste de promotion des cardinaux. Il n'a plus de ménagements à garder.

D'ailleurs, les intérêts vitaux de la France sont en cause : malgré son avis, on a décidé la guerre à l'intérieur. C'est donc sur la politique de Luynes et non sur sa personne seulement que la polémique va porter. Cette fois, « la France » elle-même prend la parole. Elle s'adresse à Louis XIII par *Le Discours salutaire et avis de la France mourante au Roi*.

C'est une adjuration au Roi et à ses conseillers de ne pas déchaîner la guerre civile dans le royaume; c'est un appel « à tous

les bons François ». « Je reviens à vous, mes enfans; quel bien prétendez-vous de mon nom? Quel profit du sang de vos frères?... » C'est une invocation aux vieux ministres, ce Sillery, « ce sage oracle de tous les François », au Parlement « colonne de l'État », aux Grands, à la Noblesse, à l'Église, aux « catholiques françois ». Le Roi, à son tour, est pris à témoin. On lui rappelle l'exemple funeste des guerres antérieures, la résistance de son père, Henri IV, aux conseils « venus de Rome et d'Espagne », et le mot de Henri III à Messieurs du Parlement : « J'ai grand'peur qu'en voulant perdre le prêche, nous ne hasardions fort la messe. »

Le pamphlet conseille la tolérance dans des termes que l'auteur de la *Réponse aux ministres de Charenton* n'eût pas désavoués : « Les âmes et les consciences ne se peuvent forcer; elles se moquent du fer, des gibets et des flammes... Laissez Dieu pardessus vous, ô mon Prince, laissez-lui et la force de sa parole, et le régime des consciences. Il n'y a point de religion en la force. » Voici maintenant la défense des Réformés : on loue leur fidélité. C'est à tort qu'ils sont accusés de rébellion : « En effet, lorsqu'ils s'assemblent, c'est sur la promesse qu'on dit que Votre Majesté leur en avoit donnée; ils vous supplient d'ouïr leurs plaintes avant que de condamner leur cause et leurs personnes. Ils ne cherchent pas d'autres armes que leurs larmes, s'il platt à votre bonté royale d'y avoir quelque égard. » Pour un peu, le plaidoyer serait si chaleureux qu'il verserait dans le « huguenotisme », et ce trait même est assez notable; car il classe, presque certainement, ce pamphlet auprès d'un autre, plus considérable encore, qui parut quelques mois plus tard, après la mort de Luynes, mais qui, écrit de son vivant, expose la thèse complète de ses persévérants adversaires. C'est la *Chronique des Favoris*.

Ici, le ton s'élève encore. Ce ne sont plus seulement les incriminations particulières contre Luynes et ses frères; ce n'est plus seulement la défense de la reine mère et des grands : c'est toute la crise européenne; c'est la politique extérieure aussi bien que la politique intérieure; ce sont les conséquences fu-

nestes de la résolution si grave prise par Luynes quand il a voulu la guerre : « Nous voyons clair, maintenant ; des lièvres tremblans nous ont fait peur. Nous nous sommes jetés à l'eau pour échapper à des foudres de guerre qui n'étaient eux-mêmes que des poltrons : voilà toute l'histoire des Ponts-de-Cé. » Tous nos maux viennent, une fois de plus, de nos ennemis, c'est-à-dire des Espagnols : « Nos voisins, vrais Argus, s'avisèrent qu'une guerre civile en France seroit bien à propos, pour leur permettre de venir à bout des révoltes d'Allemagne et de l'usurpation qu'ils prétendoient faire, tant au Palatinat, Juliers, qu'en la Valteline. » De là tout le mal ; et nous nous sommes laissé prendre au piège ! « Ils ont ramassé tous les vieux haillons de la Sainte Ligue pour faire un beau manteau de religion doublé bien finement par les Pères de la Société, et de tout cela, ils ont fait un présent à ce beau favori, qui n'y a vu qu'un moyen de parvenir à la connétablie... » Tous les dévots sont arrivés à la rescousse ; les cardinaux, l'archevêque de Sens, le Garde des sceaux Du Vair, qui comptaient aussi sur leur chapeau rouge, et le Père de Bérulle, et « jusqu'à la marquise de Maignelay ». Le roi Henri IV s'inquiète, aux enfers, de ce qui se passe là-haut ; il apprend l'état où l'on a mis son royaume, son fils mal conseillé et à demi découronné. Il demande pourquoi la mère ne l'a pas tiré de ce mauvais pas ; on lui répond qu'elle est elle-même chassée de la Cour ou traînée aux camps comme une « femme à lansquenets. »

Personne n'est plus à sa place ; tout l'or du royaume est gaspillé ; le peuple est ruiné, la noblesse périt dans des combats inutiles, et tout cela pourquoi ? Pour enrichir une famille d'incapables et d'intrigants, dont l'ambition insatiable a tout détruit dans ce florissant royaume : « De haute lutte, ils ont fait passer depuis quatre ans, toutes les affaires importantes par leurs seuls avis. Ils ont fait marcher le Roi, en tous lieux, où leurs intérêts particuliers les appeloient. En faveur de Castille, Luynes a négligé toutes les vieilles alliances de la couronne. Il a laissé perdre le Palatinat et les Grisons, afin de se rendre l'Espagnol favorable. La reine mère avoit conservé Juliers sous la

protection des armes du Roi, et ces trois marauds l'ont laissé bloquer par Spinola à la honte de votre glorieuse mémoire. Le même Père Dominique, qui avoit béni les armées impériales, à la veille de la bataille de la Montagne-Blanche, on l'a fait venir pour bénir les armées du Roi à la veille de l'assaut de Montauban! Nous sommes donc bien les soldats de l'Espagne; nous ne faisons plus qu'un avec elle. Voilà ce que ces traitres ont fait de la France. L'ennemi traditionnel a dirigé leur politique et a profité seul de leur incapacité! »

Ainsi, la politique nationale s'affirme contre la politique catholique et espagnole de Luynes. La bourgeoisie parisienne, avertie par les fautes mêmes qu'elle a commises au temps de la Ligue, se méfie maintenant. Elle n'a plus de goût pour les Saint-Barthélemy; elle n'a pas oublié l'assassinat de Henri III et celui de Henri IV. Quand on lui parle de recommencer les guerres de religion, elle se demande d'où viennent les conseils. Elle voit, autour du favori, le nonce du Pape, les cardinaux, le parti des dévôts et surtout l'ambassadeur d'Espagne.

Et l'Espagne — on le sait — n'a qu'un but. Sous le prétexte de la religion, elle poursuit obstinément sa campagne pour la domination universelle. Les moines sont ses favoris et ses estafiers. Tout le monde obéit au : *Yo el Rey*. Si l'on veut rester des patriotes, la première prudence est de se méfier de tous ces cosmopolites. Jamais on n'en a tant vu à Paris. Les Jésuites, en moins de vingt ans, ont restauré leur Compagnie, ont fondé partout des collèges, se sont emparés de la Cour, se sont imposés au confessionnal du Roi et tiennent en bride le favori. Or, les Jésuites sont à la fois les serviteurs et les maîtres de la Maison d'Autriche. Ferdinand I^{er} et Maximilien sont leurs élèves. La victoire de la Montagne-Blanche est une victoire jésuite.

Et les vaincus, qui sont-ils? Ce sont les vieux alliés de la couronne de France; ce sont ceux qui ont aidé le roi Henri IV à reconquérir sa couronne; ce sont les princes allemands indépendants, et, au premier rang, le Palatin. Les Hollandais sont, menacés de nouveau, depuis que la trêve conclue sous les auspices du roi Henri est terminée et dénoncée; les Vénitiens, le

duc de Savoie, les Grisons, Mansfeld, tous nos amis crient au secours et personne ne vient à leur aide.

Comme la situation de la France est changée, depuis l'assassinat de Henri IV! Tous les maux qu'on avait prévus se réalisent. Divisée au dedans, au dehors elle n'a plus d'alliés! La confédération qui s'était groupée autour du vainqueur de Fontaine-Française s'est dissipée. En évoquant habilement de soi-disant principes religieux, on nous a isolés en Europe. L'Angleterre nous a abandonnés et la voilà qui recherche maintenant elle-même l'alliance d'Espagne. Nous n'avons pas su profiter des occasions favorables. Nous avons laissé périr sans secours le duc d'Ossuna à Naples; et, au moment où cette vieille adversaire était écrasée par nos alliés de la veille, loin de l'achever, nous l'avons sauvée, à Ulm.

Demain, restaurée et raffermie, ayant eu raison, isolément ou successivement, de tous ses adversaires, elle se dressera de nouveau devant nous; elle marchera sur nous; elle retrouvera des Farnèse; il lui reste des Spinola; et elle nous prendra, de nouveau, en flagrant délit des discordes intestines où sa redoutable habileté nous aura, encore une fois, précipités.

La France n'a pas de plus cruel ennemi qu'elle-même. Ce sont ses divisions qui font la force de ses adversaires. Tous ceux qui n'étaient pas aveuglés par la passion catholique comprenaient que c'était là le danger national; et c'est pourquoi ils se donnaient, avec une assurance qui déconcertait leurs adversaires, le nom de « bons François ».

Ces aspirations, ces sentiments, étaient-ils partagés par le cardinal de Richelieu, ou, pour préciser, appartenait-il au parti des « bons François »? Sur bien des points, il était certainement en communauté de vues avec ce groupe d'hommes sensés, influents et actifs. Il était frappé du danger que faisait courir au royaume l'abandon de la politique traditionnelle de Henri IV. Il voulait la France grande. Or, alliée et satellite de l'Espagne dans la campagne de restauration catholique, elle ne pourrait être que subalternisée et diminuée. Il était partisan déclaré de la tolérance religieuse. Son titre d'évêque et même sa candidature au cardina-

nalat n'étaient pas des obstacles : on citait bien des hommes publics, comme le cardinal Duprat et le fameux cardinal Georges d'Amboise, à qui leur indépendance envers le Saint-Siège n'avait pas si mal réussi.

Mais, de tout cela, fallait-il conclure que ce prélat, cet ami de la reine mère, ce porte-parole du clergé dans les États de 1614, allât jusqu'à lier sa fortune à celle des ennemis déclarés de la politique catholique? Pensait-il à prendre réellement, au dedans et au dehors, la défense des huguenots?

Si oui, quelle imprudence, et que de contradictions! Si non, comment expliquer ses relations journalières avec les pamphlétaires qui se réclamaient de lui? Comment nier la présence, dans son cabinet, de personnages louches qui se donnaient pour ses inspireurs et pour ses confidents? Grand embarras pour les contemporains; et même, il faut l'avouer, réelle difficulté pour l'histoire.

III. — Les conseillers intimes. — Fancan et le Père Joseph.

A demi perdue jusque-là dans l'entourage de l'évêque, une figure apparaît, à cette époque, qui mérite d'être mise en pleine lumière. Il s'agit d'un personnage singulier, énigmatique. En raison de l'importance des affaires auxquelles il a été mêlé et de la puissance des ressorts qu'il fit agir, on peut se demander s'il ne fut pas, en France, un des agents occultes de l'un des grands partis rivaux qui, à cette époque, divisaient l'Europe.

Homme actif, entreprenant et ingénieux, écrivain de verve, interlocuteur persuasif et entraînant, politique fécond en ressources, en ruses, en tours et détours, touchant à tout, — touchant partout, — curieux, perspicace, d'allure ardente et d'un rare sang-froid, gardant, au milieu de ses transformations et de ses avatars cachés, une manière d'autorité et un ton de conviction, il occupe, auprès de l'évêque de Luçon, une situation telle qu'elle lui permet de s'adresser en termes familiers à un homme qui, pourtant, n'encourageait pas la familiarité : il s'appelait Dorval-Langlois

sieur de Fancan ; il était chantre et chanoine de l'église Saint-Germain l'Auxerrois (1).

Il venait d'Amiens. Il avait été attaché d'abord à la famille très catholique des Longueville, c'est-à-dire aux Soissons et aux Guise, et il avait su gagner la confiance de cette fameuse comtesse de Soissons qui était l'intrigue en personne, et dont, pendant quelques années, il avait géré les affaires. Habile à s'insinuer, il s'était fait charger, vers 1617, par M. de Longueville, d'une mission en Suisse, pour y traiter une affaire particulière à laquelle le duc de Savoie était également intéressé. Était-ce là qu'il avait pris une première teinture des affaires extérieures et un premier contact avec les protestants du dehors ? Ce qui est certain, c'est qu'il avait manigancé, à cette époque, un rapprochement entre messieurs de Berne et le duc de Savoie et que, quoiqu'il fût clerc et familier d'une puissante maison catholique, il se prononçait très crânement contre la politique pontificale ; il écrivait, dès lors : « Dieu nous garde du conseil des bigots ! » Son langage imprudent avait attiré l'attention, et peu s'en fallut que le roi de France ne donnât à son ambassadeur en Suisse l'ordre de le faire arrêter.

Rentré en France, il avait d'abord humé le vent de la faveur, et il avait essayé de se glisser dans les bonnes grâces de Luynes, devenu, par suite d'un échange avec le duc de Longueville, gouverneur de la Picardie. Mais ses services n'avaient pas été agréés ; et, par dépit peut-être, il s'était jeté dans l'opposi-

(1) Avec une sagacité remarquable, un historien mort prématurément, M. GELEY, a démontré l'importance du rôle joué par FANCAN, il l'a même, à ce qu'il me semble, quelque peu exagérée. Voir son livre sur *Fancan et la politique de Richelieu*. — M. FAGNIEZ a étudié avec soin la physionomie de Fancan dans les études citées ci-dessus et aussi dans son grand ouvrage sur *le Père Joseph et Richelieu*. Enfin, cet ensemble de travaux s'est complété de la façon la plus heureuse par la publication qu'a faite M. TH. KÜGELHAUS, de Berlin, de l'inventaire des papiers saisis chez Fancan, inventaire dressé par Nicolas Fouquet, et que M. Kügelhaus a fait paraître, avec un classement par ordre d'affaires, dans l'*Historische Vierteljahrsschrift*, Leipzig, 1899 (tirage à part). — Ce document est conservé à la Bibliothèque Nationale (Manuscrits, f. fr. Supplément, vol. 6651). On rencontre aussi, dans ce volume, d'autres documents relatifs à Fancan, notamment « l'Extrait des papiers trouvés au cabinet du sieur Langlois » (frère de Fancan), et la déposition d'un sieur de Lion qui travaillait pour Fancan à la rédaction des libelles et qui collabora à l'« *Advis salutaire au Roi* ».

tion, probablement au moment où la comtesse de Soissons et M. de Longueville, quittant la Cour, s'étaient réfugiés à Blois, auprès de la reine mère.

Est-ce à ce même moment, et dans le tumulte des semaines où on armait à Angers, qu'il s'insinua auprès de l'évêque de Luçon? C'est ce qu'il est difficile de préciser. Quoi qu'il en soit, son frère, Dorval-Langlois, était l'intendant des affaires particulières de l'évêque; il semble que celui-ci avait été présenté au futur cardinal par les Bouthillier, dont les origines, comme celles des La Porte, étaient picardes; depuis longtemps d'ailleurs, un Langlois était, comme on disait alors, de la domesticité des Richelieu (1).

En 1618, Fancan apparaît, auprès de l'évêque de Luçon, comme un adversaire ardent de Luynes, comme un tenant de la cause des « bons François », et, surtout, comme un homme parfaitement renseigné sur les affaires d'Allemagne : il les traitait d'un ton de connaisseur. Il faisait valoir ses nombreuses relations au dehors et il était au courant de ce qui se passait un peu partout. Chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois depuis 1614, et sur le point d'être promu à la haute dignité capitulaire de chantre de la même église, il ne cachait pas son inclination vers la cause protestante, et il ne tarissait pas sur les dangers que la politique catholique de Luynes faisait courir au pays. Fancan fut, dès cette époque, un des rédacteurs principaux des libelles imprimés contre le favori. C'est lui qui écrivait les mauvais vers du pamphlet, célèbre alors, sur les *Admirables propriétés de l'Aluïne* :

Voulez-vous piper la jeunesse,
Mener en triomphe un grand Roy?
Voulez-vous blesser la noblesse,
Et aux princes donner la loy?
Faites que toujours votre haleine
Sente l'odeur de l'Aluïne.

.....

(1) Voir, à ce sujet, le rarissime ouvrage intitulé : *Discours des Hiéroglyphes Aegyptiens*, par Pierre LANGLOIS, escuyer, sieur de Bel-Estat, Paris, 1583, in-4°. La seconde partie, « Tableaux hiéroglyphiques », est dédiée au Grand Prévôt de Richelieu, père du Cardinal.

Voulez-vous piper un prince,
 Attraper un gouvernement,
 Acheter toute une province
 Pour y régner absolument ?
 Frottez-vous le nez de la Graine
 Ou du jus de l'*Aluyme*.

.....
 Voulez-vous que la Roynne-Mère
 Demeure toujours en prison
 Et que le Roy soit en cholère
 Contre elle sans droit ni raison ?
 Faites toujours que votre haleine
 Sente l'odeur de l'*Aluyme*.

On peut lui attribuer également la rédaction de certains pamphlets autrement intéressants, notamment de la *Remontrance au Roy importante pour son État*, et de la *Chronique des Favoris* qui avait, nous l'avons vu, la portée d'un manifeste. Ce qui caractérise ces pamphlets, et d'autres qu'il écrira par la suite, c'est une argumentation puissante, une véhémence parfois éloquente, une verve souvent grossière et, toujours et par-dessus tout, un fort parfum de huguenoterie.

Fancan n'était pas un isolé dans l'entourage de l'évêque et de Marie de Médicis. Il était étroitement lié avec toute la bande des spéculateurs en mécontentement qui s'attachaient à la cause de la reine mère. Succédant aux Tantucci et aux Ruccellai, il rencontrait là les Chanteloube, les Mareel, les Mathieu de Morgues. Une lettre de celui-ci nous montre bien quels genres de services on pouvait attendre de ces gens : ils répétaient les nouvelles, agitaient les passions, forgeaient les épigrammes, insinuaient les calomnies, espionnaient, colportaient, rapportaient, hommes à toutes besognes et à toutes mains, se répandant, selon leurs propres expressions, « en beaucoup de visites chez des personnes considérables, pour donner de bonnes impressions et effacer les mauvaises que d'autres avaient données (1) ». C'est ce qu'on appelait, dès lors, des « mouches », espèces bourdonnantes et malfaisantes qui se croyaient nécessaires et que l'on croyait utiles, parce que, dans

(1) Sur Mareel, auteur du pamphlet *le Roy du Roy*, voir *Correspondance* (t. II, p. 239) et la lettre de Morgues, dans *Correspondance* (t. VIII, p. 33).

ces temps-là, tout, même les grandes choses, se préparait dans l'intrigue du cabinet.

Il est incontestable que ce Fancan pénétra très avant dans la familiarité, sinon dans la confiance de l'évêque de Luçon. Ses compagnons, qui avaient intérêt à compromettre Richelieu, ont dit, par la suite, qu'il avait écrit ses principaux pamphlets sous l'inspiration directe de celui-ci. Mais l'idée protestante y est trop évidente pour que cette assertion puisse être reçue sans contrôle (1). Fancan était auprès de Richelieu, cela est certain. Il avait avec lui une liberté de langage qui indique d'étroites et intimes relations, voilà tout ce que l'on peut dire.

De ces rapports intimes, il nous reste une preuve d'une authenticité incontestable, dans une lettre écrite à Richelieu, en août 1621, lettre que l'on a attribuée à un autre confident de Richelieu, le Père Joseph, et qu'on peut, sans risque d'erreur, restituer à notre Fancan. Ce sont des conseils donnés de haut, par un politique raffiné, à une ambition dont les inquiétudes et les calculs sont devinés et ménagés sous les formes d'une apparente rudesse : « Souvenez-vous donc, s'il vous plaît, que le bien des affaires de la Reine consiste, pour l'heure, en l'établissement d'une vie privée et au mépris des tracasseries de la Cour... Ne demandez rien au Roi pour votre fait particulier, mais importunez le librement en ce qui regardera les nécessités de la Reine sa Mère... Surtout, montrez discrètement que vous n'êtes de facile croyance à toutes les promesses que l'on pourra faire, les réduisant toutes à l'effet, non aux paroles... N'ayez pas honte de publier que la Reine est extrêmement nécessiteuse; supposez des dettes, faites saisir son revenu... Sa misère, opposée à l'opulence orgueilleuse de ses ennemis, frappera un grand coup pour elle dans les corps des communautés, quand on considérera une grande reine, veuve et mère de deux grands rois, réduite à une vie privée et nécessiteuse par l'insolence d'autrui... Ceux auxquels vous avez

(1) Sur la réserve que Richelieu mit toujours dans ses relations avec le monde protestant, voir un bon passage de Fagniez, *Père Joseph* (I, p. 269). — M. Avenel cite une lettre du duc de Rohan où il est dit que l'emprisonnement de Fancan est de mauvais augure. *Correspondance* (t. III, p. 611).

affaires veulent tout tenir sous leur puissance; c'est ce qu'il vous faut prévoir d'heure et n'avez que le prétexte d'une vie à demi conventuelle pour échapper de leurs mains... Il sera aussi à propos de faire courir le bruit que la Reine est, à présent, fort opiniâtre en ses résolutions, se laissant parfois emporter à des fantaisies dont on ne peut aisément la détourner; qu'elle se forme des mécontentemens, tantôt contre les uns, tantôt contre les autres de ses plus familiers, et que cela soit semé parmi les domestiques, tantôt feignant qu'il y en a de disgraciés, tantôt travaillant pour les rétablir en grâce; tout cela bien joué... ainsi on gagnera du temps... » Et enfin, ces conseils directs sur l'affaire qui tient le plus au cœur à l'évêque de Luçon, celle du cardinalat : « Si vous n'avez pas présentement vos expéditions de Rome, il semble que ne devez vous embarrasser davantage à la poursuite... Il faut alors que la Reine et vous acquériez du crédit parmi les bons François, que vous ne fassiez point paroître d'avoir une intelligence avec les maisons ou religions qui sont suspectes à la France (les Jésuites), et la Reine ne feroit pas peu pour ses affaires, si elle prenoit quelquefois un bon docteur de Sorbonne et quelque bon chartreux pour se confesser et, pour prédicateur, quelqu'un qui fût d'un autre habit que le P. Arnoux... Il vous en réussira un plus grand bien qu'il ne semblera à plusieurs; il y a de grandes particularités à vous entretenir là-dessus (1)... »

Quelle singulière hardiesse, quelle complexité et quelle fécondité de ressources, quelle astuce déliée et impudente, quel irrespect et quel scepticisme dans ce langage tenu à un évêque par un prêtre, quelle assurance détachée dans ces aphorismes que l'auteur de la lettre appelle de lui-même des « maximes d'État » ! Qui donc osait parler ainsi, en face, à Richelieu ?

Fancan, il est vrai, était téméraire. Il aimait à donner des conseils qu'on ne lui demandait pas. Il tranchait volontiers du Machiavel. Il écrivait beaucoup, comme un homme à qui les écritures coûtent peu, et rapportent. Cependant, pour tenir un

(1) Ce document si curieux est publié par M. Avenel dans *Correspondance* (t. I, p. 685). — Cfr. FANCAN, *Père Joseph* (t. I, p. 90).

tel langage, il fallait qu'on lui eût laissé prendre d'autres libertés. Un peu plus tard, quand Richelieu parvint au ministère, Fancan lui adresse encore des « avis », des mémoires politiques. Le ministre les recevait avec plaisir; il les demandait même. Fancan était donc admis dans son cabinet, travaillait avec lui; il écrivait pour lui, et notamment sur les sujets de politique extérieure.

Et c'est ici que la difficulté se complique encore. Il faut lever maintenant le dernier voile qui couvre cette étrange personnalité. Nous pénétrons, ce qui est si rare en histoire et en politique, dans le domaine ténébreux où s'agitent les agents occultes de la politique internationale. Nous avons dit que, si Fancan avait pris de l'influence sur Richelieu, c'est certainement par la connaissance, rare en ce temps-là, qu'il avait des affaires européennes. L'évêque était avide d'entendre un homme qui savait bien les choses et qui avait l'art de les expliquer.

Or, ce conseiller, cet agent, ce confident, avait les raisons les plus particulières d'être bien renseigné. Car il représentait, en France, des intérêts étrangers. Il avait, certainement, les relations les plus étendues avec tout le monde protestant et, par un double jeu où les ténèbres se recouvrent de ténèbres, il était aussi en rapport avec le parti adverse. Fancan restera, dans l'histoire, un type remarquable de l'agent secret : adresse, hardiesse, sang-froid, duplicité, immense et permanente intrigue, avec l'intensité d'action et d'émotion que donne un si délicat et si redoutable maniement.

Quelques années plus tard, quand Richelieu le fit mettre à la Bastille, — où il ne tarda pas à mourir bien inopinément — on saisit ses papiers, et on dressa un inventaire; or, voici ce qu'on découvrit : Fancan entretenait une correspondance des plus actives avec les chefs du protestantisme dans les Pays-Bas, en Suisse, en Hollande, en Angleterre. Et quelle correspondance! Il offre ses services au Palatin. Il écrit à Mansfeld, le chef des armées huguenotes, disant « qu'il ne lui écrit souvent, *crainte que les lettres ne tombent en mains étrangères*; dit encore qu'il appuie tant qu'il peut ses intérêts, mais que, souvent, il se trouve

faible contre les factions contraires; dit qu'il a assez fait connaître à l'ambassadeur d'Angleterre combien les ennemis le redoutent, etc. »

S'il s'agit de l'Angleterre, voici ses correspondants de Londres qui le félicitent de « ses lettres pleines des témoignages ordinaires de son ardeur et affection au public ». Voici les lettres de Carlisle, ambassadeur d'Angleterre en France. Voici d'autres lettres adressées à un haut personnage anglais, où Fancan dit qu'il *contribue de tout son pouvoir à l'alliance d'Angleterre contre l'Espagne*. Voici toute une vaste correspondance sur ce sujet et sur tant d'autres. Voici des renseignements sur les flottes et sur les troupes de secours pour la Rochelle.

Mais c'est surtout du côté de l'Allemagne qu'il s'emploie. Pour qui travaille-t-il? Ceci est plus obscur. Nous avons vu le rôle affirmé et patent, en quelque sorte, en faveur des protestants, les pamphlets, les correspondances avouées ou secrètes, les mémoires remis à Richelieu. Tout cela se tient.

Mais voici qu'il est mention également des relations suivies avec des princes catholiques, avec les princes bavarois, avec l'archevêque de Cologne et, surtout, avec l'allié de Ferdinand II, avec le vainqueur de la Montagne-Blanche, avec Maximilien de Bavière!

C'est par lots entiers que l'on compte les liasses de ces correspondances, bien suspectes pour un Français, et, dans ces liasses, il y a des reçus! « Paquet de plusieurs papiers et lettres concernant le maniement de 36000 livres pour le baron de Rechem (c'est un des ministres de cet archevêque de Cologne qui est le frère de Maximilien). Entre lesdits papiers, il y a une quittance du baron de Rechem de 45000 livres de maniement qu'avait eu le sieur Fancan. » « Maniement » : le mot est trop clair. Aucun doute ne peut subsister. Fancan était à la solde d'un des partis, peut-être des deux.

Je sais bien que les princes de la maison de Bavière, quoique catholiques, jouèrent souvent un double jeu, qu'ils hésitèrent longtemps entre les deux causes, et qu'ils furent plus d'une fois tentés de former en Allemagne ce qu'on appelait alors un

tiers-parti. Je sais bien que la France s'intéressa à cette politique et que Richelieu y employa même, notoirement, les services de Fancan (1). Mais si celui-ci montra tant d'ardeur à servir cette cause, son ardeur ne le rend que plus suspect, car il n'était pas libre et il recevait de l'argent de l'étranger.

Richelieu sut à quoi s'en tenir, quelques années plus tard, et voici le terrible réquisitoire qu'il insère dans ses *Mémoires*, sur l'homme qui avait si adroitement forcé son intimité : « Le Roi fit arrêter un nommé Fancan, pour lui faire expier une partie des crimes qu'il avoit commis. De tous temps, il s'étoit déclaré, plus ouvertement que ne pouvoit un homme sage, ennemi du temps présent. Rien ne le contentoit *que les espérances imaginaires d'une République qu'il formoit selon le dérèglement de ses imaginations...* Son exercice ordinaire étoit de composer des libelles pour décrier le gouvernement, de rendre la personne du prince contemptible, les Conseils odieux, exciter à sédition, chercher de beaux prétextes pour troubler le repos de l'État, *et, sous le nom de bon François, procurer la perte du royaume...* En cette considération, il avoit pris, de tout temps, *intelligence avec les protestans étrangers, auquel il servoit de fidèle espion, d'autant plus à craindre que sa condition le rendoit moins suspect. Il se servoit envers eux de l'entrée qu'il avoit en diverses maisons des ministres, pour, sous prétexte de bons avis, leur donner de fausses alarmes pour les armer contre l'État (2)...* »

Cet « espion », c'est dans le cabinet de Richelieu qu'il espionnait. On colportait en dehors ce qui se disait au dedans « pour donner de fausses alarmes ». On fomentait des désordres dans l'État par des avis perfidement calculés. Richelieu ne pardonna pas d'avoir été trompé, ou il ne voulut pas dire jusqu'à quel point il lui avait déplu de se laisser tromper. Fancan lui avait été utile; Fancan devenait dangereux; Fancan, ses avis et sa mémoire disparurent dans l'ombre et le secret de la Bastille.

(1) Fancan fut chargé par Richelieu, devenu ministre, d'une mission en Bavière dont les documents subsistent aux Affaires Étrangères, *Bavière*, t. I; nous y reviendrons.

(2) *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 453).

Mais, en 1621, au moment où il recevait de ce même Fancan les conseils hardis contenus dans la lettre intime qu'il se laissait adresser; au moment où il lisait, avant qu'ils parussent, des livrets comme les *Remontrances au Roi* et la *Chronique des Favoris*; au moment où il étudiait les mémoires si précis et si documentés sur les affaires d'Allemagne, l'évêque de Luçon ne cherchait pas à démêler les mobiles du zèle dont cet officieux faisait étalage. Obligé alors de ménager le parti protestant, l'évêque avait tout avantage à s'instruire exactement des intérêts qui étaient en jeu dans les conflits internationaux. Cet homme était pour lui un éducateur, un indicateur, et peut-être un intermédiaire.

Mathieu de Morgues et, d'après lui, des écrivains plus récents ont été plus loin et ont attribué à Fancan le rôle d'un inspirateur. L'exagération ou l'erreur sont évidentes. Le parti pris de Fancan en faveur de la cause protestante est si déclaré qu'il est facile de distinguer ses idées personnelles de celles de l'évêque. L'agent représente une doctrine qui ne fut jamais celle de Richelieu, celle qui se résume en cette formule : « A bas le papisme ! » On trouve dans l'inventaire des papiers de Fancan la mention d'un dossier qui devait être particulièrement curieux; le commissaire royal qui rédigea l'inventaire, Nicolas Fouquet, l'analyse en ces termes : « *Le grand secret du grand Dessein* ». C'est un livre in-folio, « qui contient environ cent pages, écrites à la main, contre les Jésuites, lequel surpasse, à mon sens, tout ce qui a été écrit contre eux ». Si l'on voulait savoir le dernier mot sur la personnalité de Fancan, c'est dans ce « Mémoire », s'il subsiste, qu'il faudrait le chercher. On y reconnaîtrait probablement tout l'esprit de la Conjuración.

Les idées de Richelieu étaient beaucoup plus complexes. Il n'a jamais aimé les Jésuites; mais il avait des raisons très sérieuses de ne pas rompre avec eux. Si les « bons François », si l'opposition protestante elle-même avaient les yeux tournés vers lui, si, comme il arrive dans toutes les coalitions, l'évêque avait des accointances diverses, il est certain que les « catholiques », les « dévots », n'avaient, d'autre part, aucune raison

de le traiter en ennemi, ou en suspect. C'est là que s'observent ce sens de la mesure et cette sagesse qui seront le secret et la force de toute son activité politique. Le sentiment du bien public le guide parmi les excès qui l'environnent et assure à son caractère une position si haute que même ceux qui le craignent ne peuvent pas ne pas l'estimer. Évêque, il était trop soucieux de sa dignité pour se laisser compter au nombre des adversaires publics ou cachés de l'Église; candidat à la pourpre, son intérêt l'eût mis en garde contre toute manifestation qui eût alarmé Rome.

Si la tactique de son opposition contre Luynes le portait à se séparer des catholiques ultra; si sa clairvoyance le préservait de l'illusion, généralement partagée, qu'on en finirait avec le parti huguenot en une seule campagne; s'il appréhendait la guerre civile; si son génie politique lui découvrait les conséquences de la faute commise à Ulm, de l'abandon du Palatin, de l'invasion de la Valteline, il était pourtant assez maître de soi pour ne pas aller au delà.

Il se proposait surtout de rentrer dans la faveur du Roi. Or, Louis XIII était trop bon catholique pour confier jamais les affaires à un homme dont les sentiments à l'égard de l'Église n'eussent pas été sûrs. Marie de Médicis était dévouée, corps et âme, aux idées romaines. Enfin, l'évêque de Luçon faisait sa société habituelle de personnages appartenant au haut clergé et que leur foi active et leur ardeur religieuse recommandaient particulièrement à la faveur du Roi, à la piété des fidèles et à la confiance du Saint-Siège.

Au premier rang, les cardinaux de Retz et de La Rochefoucauld; puis son ami, l'archevêque de Sens, frère du cardinal du Perron, qui s'employait sans cesse à un raccommodement avec Luynes et à un rapprochement avec la Cour; puis le confesseur du Roi, ce bruyant et intempérant Père Arnoux qui, après l'avoir combattu, s'était pris tout à coup d'un beau zèle pour lui et ne se gênait pas pour le proclamer le futur chef du gouvernement (1); puis le fondateur d'une de ces congrégations qui allaient

(1) Le Père Arnoux lui écrit un peu plus tard : « Quand un nouveau chevalier fait

tant contribuer à restaurer en France la pureté des mœurs et de la doctrine parmi les membres du clergé, le fameux Père de Bérulle; enfin, par-dessus tout, l'ami des premiers jours et des heures mauvaises, l'homme dont l'autorité, la valeur, le désintéressement, le prosélytisme fougueux eussent fourni, au besoin, caution suffisante, le Père Joseph.

Essayons de préciser, dès maintenant, le rôle du Père Joseph. C'était un homme de foi, un enthousiaste, un imaginaire. Ses vertus religieuses dépassent la mesure commune. Il fut un fondateur d'ordre, un directeur de conscience admirable, un écrivain abondant et souvent heureux; et, en plus, il reste, auprès de son ami, une très remarquable personnalité politique. Il consacra la première partie de sa vie à la réalisation d'une entreprise qui n'aboutit pas et qui ne pouvait pas aboutir, une croisade nouvelle contre le Turc. Mais la seconde partie, il la dévoua à l'exécution des desseins du grand ministre qu'il avait su reconnaître, avant tout le monde, et auquel il demeura, seul peut-être, fidèle jusqu'à la fin. Il fut, pour Richelieu, un appui sans pareil et un instrument unique, — puissant et souple. On dit que Fancan écrivit sous l'inspiration du prélat : et le Père Joseph? Les archives sont pleines des documents où sa plume ferme et prompt donne le tour à la pensée de l'ami (1).

A partir de l'époque où ses conseils influents ramenaient

aux fauxbourgs de Saint-Jean d'Angely sur la tranchée nous aura donné sa place effectivement (il s'agit de Luynes), personne n'en sera plus aise (et je n'en excepte personne, pas même le Père Joseph en qui je cède à vos affections) que moi ...» Affaires Étrangères (vol. 774, f° 35).

(1) La personnalité du Père Joseph a été tirée récemment de l'obscurité maligne où l'avaient plongée les racontars des contemporains et surtout les trois livres contradictoires de l'abbé RICHARD (*Histoire de la vie du R. P. Joseph Le Clerc du Tremblay, capucin*, Paris, 2 vol.; 1702, *Le véritable Père Joseph, capucin, nommé au cardinalat*, 1704, 1 vol. in-12, et *Réponse au livre intitulé le Véritable Père Joseph*), par l'excellent ouvrage de M. G. FAGNIEZ, *Le Père Joseph et Richelieu*, 2 vol. gr. in-8°, Paris, Hachette, 1894. — Consulter aussi les ouvrages de l'abbé DENOUVRES: *Le Père Joseph devant l'histoire*, 1892; *Le Père Joseph polémiste*, Paris, 1895, in-8°. — Une thèse de M. Parmentier sur un « Supplément à l'Histoire de Richelieu » a mis en lumière, par les discussions qu'elle a provoquées, le « Supplément à l'Histoire de France » de LEPRÉ-BALAIN, manuscrit précieux rédigé d'après les papiers du Père Joseph, maintenant conservé au British Museum, fonds Egerton, n° 1673, et auquel nous ferons de larges emprunts dans les études qui vont suivre.

l'évêque de l'exil d'Avignon pour traiter de la paix à Angoulême, il ne le quitte plus, et les rapports de ces deux hommes froids sont empreints d'une calme et joyeuse cordialité. Richelieu lui donnait, en riant, le sobriquet d'« Ezechieli », probablement à cause de ses airs de prophète. Sur le même ton plaisant, il l'appelait encore *tenebroso-cavernoso* (1).

Le capucin était, en effet, terriblement sérieux avec tout le monde. Mais auprès de l'évêque, son cadet, il se déridait, et son âme attentive se penchait sur cette jeune et élégante destinée, comme sur celle d'un enfant cher : « Tenez pour vrai, écrivait-il aux capucins, que le bon personnage duquel vous me parlez et auquel je fis ouverture de l'affaire de Dieu (la croisade contre les Turcs) est *in visceribus meis ad convivendum et ad moriendum*. Faites près de lui (de Dieu) qu'il croisse chaque jour en la sainte résolution d'employer pour lui les talents considérables qu'il lui a donnés... J'ai vu cet aiglon pendu à l'ongle et approcher des rayons du soleil sans cligner les yeux. » On voit bien, dans ces paroles si rares, que ce qui séduit le Père Joseph, c'est la beauté extraordinaire de cette intelligence, de ce caractère hardi, de cette organisation puissante, ailée et forte, où il reconnaissait une des œuvres les plus parfaites du Créateur. Le bon Père se croyait tenu, en conscience, d'admirer et d'aimer (2).

Dans son dévouement à la personne de Richelieu, le Père Joseph mettait l'abandon, le renoncement, l'esprit de sacrifice habituels aux fortes passions. Sa propre intelligence et sa propre volonté, si belles pourtant, se perdaient, en quelque sorte, dans l'intelligence et dans la volonté de son ami. On était étonné de voir, chez un homme d'un tel mérite, une telle abnégation. Rome, habituée au dévouement aveugle des religieux, ne cachait pas sa surprise : « Ce capucin, écrira bientôt le cardinal Spada, est peut-être un homme de bien ; c'est certainement un négociateur habile ; mais sa façon de négocier est pleine de réticences et de faux-fuyans. Il ne fait qu'un avec Richelieu ; mais si, dans cette union intime, l'amitié est égale des deux côtés, l'influence ne

(1) *Correspondance* (t. I, p. 639).

(2) *FACNIEZ* (t. I, p. 93).

l'est pas, le religieux subissant celle du cardinal plutôt qu'il n'essaye de la soumettre à la sienne (1). »

Cette appréciation portée sur le rôle et la personnalité du Père Joseph laisse, comme on le voit, subsister quelque doute sur certains côtés obscurs du caractère de l'homme. Les ennemis du Père se sont expliqués plus durement; Mathieu de Morgues, qui est un adversaire acharné, fait de lui ce portrait sanglant : « C'est le bon Père qui crève d'ambition dans un sac de pénitence; qui veut tirer à soi les plus grandes dignités de l'Église avec une grosse corde et qui a caché, sous un rude capuchon, le désir d'avoir un bonnet d'écarlate. C'est un homme qui a voulu fonder autrefois, sur une révélation feinte, une chevalerie qui ne dura que six mois, et qui devait prendre le Grand Turc dans un an : c'est un esprit petit, inquiet, qui parle beaucoup et ne dit rien de bon (2). »

Voilà qui nous rapproche davantage du Père Joseph de la légende. Reconnaissons que la vie du Père Joseph, trop souvent contradictoire, fuyante, insaisissable, autorise parfois un si noir crayon.

Il ne faut tomber dans aucun excès, ni vouloir faire de lui un trop grand homme, ni un trop saint homme. Ce fut une Ame très chaude, une imagination très puissante, une intelligence très déliée; ce fut surtout un incomparable ami. Mais son amitié et sa conscience protesteraient, si l'on exagérait son rôle auprès du ministre qu'il avait accepté pour chef et qu'il servit, comme il le dit lui-même, « à la vie, à la mort ».

Dans la période qui précède l'arrivée de l'évêque de Luçon au cardinalat et, pour la seconde fois, au ministère, le Père Joseph représentait, auprès de lui, le parti catholique. Il était comme la contre-partie de Fancan. Celui-ci lui accordait parfois, du bout des lèvres, le nom de « capucin bon françois ». Ils s'employaient ensemble, selon les vues de l'évêque, soit à la polémique contre Luynes, soit aux affaires d'Allemagne, et notamment à certaines intrigues du côté de la Bavière où d'autres

(1) *Ibid.* (p. 196).

(2) *Diverses pièces pour la défense de la reine mère*, 1637, éd. in-f° (p. 58).

capucins étaient mêlés. Mais il n'y avait, probablement, dès cette époque, entre eux aucune sympathie. Cette froideur réciproque devait se transformer, un jour, en une hostilité déclarée.

Le Père Joseph n'aimait pas ce chanoine si hardiment huguenot et ce « bon François » si dévoué aux intérêts de l'étranger. Sa perspicacité et ses soupçons étaient en éveil. Il comprenait que Richelieu ne pouvait que perdre en compromettant sa dignité d'évêque catholique dans ces relations et ces menées louches. Si son ami se fût laissé entraîner par les astucieux conseils du Machiavel obscur il l'eût retenu d'une main vigoureuse, avec cette brutalité familière permise à l'ami et au capucin.

Mais de cela il n'était nul besoin : malgré l'opposition de l'évêque à la politique de Luynes, malgré les indices qui révélaient sa participation à la guerre de libelles, malgré le ton assuré de Fancan et de ses amis, aucun doute n'était émis au sujet des sentiments scrupuleusement corrects de Richelieu. Les catholiques le considéraient, unanimement, comme un de ces prélats illustres appelés, par leurs vertus, leurs mérites et une désignation quasi providentielle, à prendre dans les Conseils du roi de France la place qu'avaient occupée, aux siècles passés, tant de lumières de l'Église. Rome même, toujours si bien renseignée, n'avait aucun doute. Au moment où la lutte était acharnée entre les deux partis, en dépit de l'animosité des ministres et malgré les mauvaises dispositions de Bentivoglio, le Pape recommandait au nouveau nonce, Corsini, parlant pour Paris, de se confier surtout au cardinal de La Rochefoucauld, « et à l'évêque de Luçon (1) ».

IV. — Les Idées de Richelieu.

L'année 1621 est climatérique dans l'histoire de l'Europe; elle est décisive dans la vie de Richelieu. L'importance des événements qui se déroulent, la grandeur extraordinaire des pro-

(1) ZELLER, *Luynes* (p. VII).

blèmes qui se posent, la vivacité des passions qui se heurtent, tout l'excite; il est en pleine force et le cortège des amis et des admirateurs lui crie, de partout, que son heure est proche. Il arrête ses résolutions et ses projets; car son clair esprit ne peut supporter, surtout en lui-même, la moindre obscurité.

Il est gentilhomme; il est soldat; il est prêtre; un cœur français bat en lui. Les siens ont toujours servi la cause royale. Sa jeunesse avait connu les misérables temps de la Ligue et sa brillante adolescence avait vu les dernières et heureuses années du règne de Henri IV. Ses mérites éclatants avaient attiré l'attention de ses collègues, puis celle des assemblées, enfin la faveur de la Reine : il était entré, une première fois, au ministère. Il avait pu croire, un instant, que la valeur saisit et arrête le succès. Une terrible catastrophe l'avait ramené à une plus juste appréciation des réalités. Le comble de la fortune s'était abîmé devant ses yeux, pour lui servir de leçon. Il devait garder, de cette heure, le souvenir et, un peu, le tremblement.

Il n'avait fait que passer au ministère; mais il y était resté assez longtemps, pour connaître l'aspect qu'ont les hommes et les affaires, quand on les voit de haut. Désormais, quoi qu'il advint, il était ministre et responsable pour la vie. Pour ces sortes de natures l'investiture du pouvoir est une désignation qui les consacre à jamais. Il se devait donc au pays, à la France. Ce sont là de ces vocations exigeantes qui ne laissent plus de place à aucun autre engagement humain. Entre de tels hommes et les générations qui les voient paraître, il y a un contrat tacite. Celles-ci savent qu'elles peuvent disposer, sans réserve et sans scrupules, de ces serviteurs que la destinée leur envoie. Même si elles les frappent injustement, elles les retrouveront toujours. Ils s'inclinent devant la volonté du maître, c'est-à-dire du pays. On dit ces natures ambitieuses : leur ambition est de servir.

A cette époque, il n'y avait qu'une façon de servir la France : servir le Roi. Louis XIII, faible, timide, bègue, presque impuisant, avait montré cependant, dans l'affaire du maréchal d'Ancre,

qu'il était le maître. Ce jeune homme dissimulé était de ceux qui ont le dernier mot. D'ailleurs, les qualités ou les défauts du prince s'absorbent, en quelque sorte, dans sa dignité. Les grandes situations et les grandes responsabilités soutiennent les esprits médiocres; et, quoique Louis XIII fût d'une intelligence assez courte, il avait le cœur royal : haut, ferme et froid.

Pour être et pour agir, il fallait donc se tenir au plus près de la personne du prince. Le Roi représentait, dans son royaume, l'unité, l'autorité, l'avenir; il était le seul pouvoir permanent et obéi. Il n'existait d'ordre que par lui. D'où il suit qu'il n'y avait pas d'autre façon d'être quelqu'un, pas d'autre façon d'être utile, pas d'autre façon de se consacrer à la France que d'être royaliste. Et royaliste à fond, sans réticence; royaliste de foi, d'âme, royaliste passionné : la passion royaliste était la passion patriotique.

La nation n'était unie au dedans, forte au dehors que si le Roi était absolu. On l'avait bien vu au temps de la Ligue; la désobéissance était le commencement de tous les maux. Obéir c'était le rôle et l'honneur de la nation tout entière et de chacun, des sujets.

Un homme qui avait été ministre, et qui espérait le redevenir bientôt, n'avait en somme qu'à se féliciter du respect extraordinaire dont l'autorité royale était entourée. Car, disposant de cette autorité, il avait en mains une puissance sans pareille pour l'exécution de ses desseins.

Le pivot d'une vie politique étant la confiance du Roi, le premier art de la politique était l'art de la faveur. Épernon sous Henri III, Sully sous Henri IV, Concini sous la Reine-régente, Luynes depuis quelques années, tels étaient les exemples les plus récents livrés aux méditations des courtisans. Or, ces hommes avaient dû la faveur dont ils avaient joui à leurs défauts plus encore peut-être qu'à leurs qualités : d'Épernon à son insolence, Sully à son humeur, Concini à son audace, Luynes à sa douceur hypocrite. Que cet art est difficile!

Richelieu, au moment où il se sentait le plus éloigné de

la faveur du Roi, avait cette sorte de fierté qui le poussait à ne vouloir la conquérir que par ses mérites réels et par l'évidence de sa supériorité. Chemin dangereux, entreprise téméraire, mais qui, si elle réussissait, pouvait fixer la fortune pour toute une vie.

Donc, l'évêque était dans la nécessité d'avoir toujours raison. Il fallait qu'il eût raison si fortement que l'attention d'un homme aussi ordinaire que Louis XIII fût frappée. En outre, il devait avoir toujours raison dans le sens royal. L'intérêt royal devait être la ligne de conduite unique et imperturbable du ministre. Il fallait qu'il fût la raison d'État incarnée pour devenir l'homme de l'État, et par là, bon gré mal gré, l'homme du Roi.

Ses idées se précisaient, et il dégagait, de l'ensemble des circonstances où il vivait et des complexités de cette année 1621, le triple dessein dont la réalisation devait occuper son ministère : réduire les Grands, détruire la puissance politique des huguenots, abattre la Maison d'Espagne. Laissons-le parler lui-même : « Lorsque Votre Majesté se résolut de me donner, en même temps, et l'entrée de ses Conseils et grande part en sa confiance..., je lui promis d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plaisoit me donner pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des Grands et relever son nom dans les puissances étrangères au point où il devoit être (1)... » Il comprenait avec une lucidité merveilleuse que cette triple tâche était l'œuvre royale par excellence.

Les Grands étaient les adversaires permanents de l'autorité monarchique. L'évêque les avait vus de près. Il avait travaillé avec eux dans cette entreprise générale de rébellion qui avait abouti à la rencontre des Ponts-de-Cé. Il les connaissait. Il savait leur égoïsme imprévoyant, leurs divisions atroces, leur turbulence avare. Il savait que, parmi eux, il en était bien peu qui eussent au cœur le souci du bien public. Survivants d'une aristocratie qui avait autrefois soutenu l'édifice compliqué du

(1) « Succincte narration des grandes actions du Roi », en tête du *Testament Politique*, édit. donnée par FONCEMAGNE : *Maximes d'État ou Testament politique d'Armand Du Plessis cardinal duc de Richelieu*, Paris, 1764, in f° (p. 1).

régime féodal, ils ne songeaient plus qu'à sauver les débris d'une autorité inutile et épuisée. Ils combattaient sans chef, sans programme et sans espoir; leur agitation n'était qu'une opposition vaine. Toujours prêts à se conjurer, mais toujours disposés à se vendre individuellement, ils formaient à peine un parti.

Cette étrange aristocratie n'était même plus libérale. Les fils des illustres familles du siècle précédent, les Condé, les Guise, les Châtillon, étaient prêts pour la servitude; seulement ils voulaient la servitude dorée. Pour les tenir, on prodiguerait l'or; mais, si quelque ambition exigeante ou quelque fierté tardive se montrait intraitable, on saurait, comme Tarquin, raccourcir les têtes pour assurer la tranquillité publique. Richelieu, au lendemain de la déroute des Ponts-de-Cé, avait déjà calculé, nous l'avons vu, ce que cette rébellion, à laquelle il avait participé, eût pesé devant la menace du « bourreau ». Grand niveleur, et précurseur de l'œuvre démocratique, il abolirait ces « pouvoirs intermédiaires », qui obstruaient, de leur dangereuse inutilité, les relations entre le Roi et les peuples.

Avec les protestants, le problème était singulièrement plus compliqué. Pouvait-on leur laisser la paisible jouissance des avantages politiques que la gratitude de Henri IV et la lassitude du pays leur avaient accordés temporairement, à la fin des guerres de religion? Ils se réclamaient sans cesse de l'Édit de Nantes: mais l'Édit de Nantes n'était qu'une trêve, un engagement à temps, renouvelable et modifiable à chaque échéance.

La France ne pouvait être forte, tant qu'elle renfermerait dans son sein un corps organisé, en pleine paix, sur le pied de guerre, avec chefs indépendants, cadres militaires, places de sûreté, budget et justice à part, armée toujours prête à prendre la campagne. Fallait-il reconnaître l'existence d'un État dans l'État? Pouvait-on admettre que des Français nombreux et ardents eussent toujours la menace à la bouche et la rébellion dans le cœur? tolérerait-on leur perpétuel et insolent recours à l'étranger? Un État ne saurait subsister, s'il est ainsi divisé contre lui-même. Pour assurer l'unité du royaume, pour ramasser toutes les forces nationales, en vue des

luttés extérieures qui se préparaient, il fallait donc ruiner le corps des huguenots de France ou l'amener à composition.

Mais une double et grave difficulté surgissait. Si l'existence d'un tel parti était un péril évident, une guerre qui paraîtrait avoir la religion pour prétexte serait toujours odieuse. On ne force pas les consciences ; Richelieu le savait, et, sur ce point, son opinion était arrêtée. Il se rattachait à l'école de ceux que les luttes du xvi^e siècle avaient instruits, à l'école de Bodin, de Montaigne, de Charron, et, pour faire court, de Henri IV. Il savait que les guerres d'anéantissement sont sans issue, surtout quand il s'agit de guerres intestines. Mais comment dissiper l'habile confusion que la cause protestante avait intérêt à entretenir entre la politique et la religion ? C'était là une première difficulté : il y en avait une autre.

Ce parti, composé de Français énergiques, vigoureux, intelligents, était un précieux appoint pour la royauté, si elle entraît en lutte avec la Maison d'Espagne. Toutes les relations du parti au dehors étaient avec les ennemis de cette monarchie. Par eux, on s'assurait le concours des puissances protestantes, l'Angleterre, la Hollande, les princes allemands, et même Venise et la Savoie. Si on les attaquait, au contraire, ce groupe naturel des alliances françaises — les alliances de Henri IV — se retournait contre nous.

De telle sorte que la deuxième partie du fameux programme : *ruiner le parti protestant*, semblait en contradiction avec la troisième : *abattre la Maison d'Espagne*. Or, cette dernière entreprise était certainement celle à laquelle Richelieu comptait se consacrer surtout.

L'idée de la lutte contre la Maison d'Espagne était si répandue en France qu'un homme d'État n'avait, pour en concevoir le dessein, qu'à se laisser porter par l'opinion. Mais comment se dissimuler les obstacles presque insurmontables que rencontrerait sa réalisation ? Pour les contemporains, la Maison d'Espagne était à son apogée. Il fallait une singulière perspicacité pour deviner son prochain et rapide déclin. Elle disposait des richesses du monde. Les deux branches de la dynastie, tant celle

qui dominait la péninsule ibérique que celle qui régnait sur l'Allemagne, étreignaient la France. On savait ce que valaient les vieilles bandes des Farnèse et des Spinola : elles connaissaient le chemin de Paris. Les rois d'Espagne nous avaient chassés de l'Italie. Ils s'étaient maintenus dans les Flandres ; la bataille de la Montagne-Blanche venait de rendre à la branche autrichienne, avec l'Empire, ses États électifs et héréditaires d'Allemagne. Par l'avènement de Ferdinand et par l'unité de la campagne de restauration catholique, l'empire de Charles-Quint était, en quelque sorte, reconstitué. Qui oserait s'attaquer à un tel adversaire ?

La France ne trouvait même plus, en Europe, les concours qu'Henri IV avait rencontrés. En Angleterre, Jacques I^{er} avait remplacé Élisabeth ; la Hollande, ayant clos la période héroïque de son histoire, était en proie aux plus graves discordes intestines ; les princes protestants d'Allemagne étaient divisés et leurs divisions avaient préparé leur ruine.

Aussi, on s'inclinait devant la sagesse des vieux ministres de la Régente, qui, prenant le contre-pied de la politique de Henri IV, s'étaient rapprochés de l'Espagne. Le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche avait scellé cette politique prudente et avait valu à la France une longue période de paix dont tout le monde se félicitait.

Les peuples n'aiment pas la guerre ; la politique générale et les vues lointaines les laissent indifférents. Leur résignation — ou leur ignorance — attend l'avenir, la tête penchée vers la terre. Rouvrir la période des hostilités, des hasards, des dépenses, des sacrifices, peut-être des défaites et des invasions, pour des craintes ou des visées incertaines et apparemment chimériques, c'était risquer beaucoup. Il fallait être bien sûr de ses propres idées, bien sûr du succès, bien sûr de la volonté royale, pour concevoir, même de loin, une entreprise si complexe et si hasardeuse.

Et quel *tolle* dans toute la chrétienté ! Les Turcs menaçaient toujours l'Europe. L'Empire luttait contre toutes les forces hérétiques ; et c'est ce moment que l'on choisirait pour prendre à revers la grande puissance catholique ! Trahison, impiété, lèse-

chrétienté, violation de toutes les lois divines et humaines ! On mettait le Pape, et Dieu, contre la France !

En France même, quelle plainte, quelle désolation ! Ce peuple était religieux, et, tout récemment, ligueur. Que sa bourgeoisie fût sceptique et frondeuse, cela n'entamait pas les sentiments des masses. La Cour, comme le roi lui-même, était non seulement catholique, mais dévote. A quoi bon les vœux à la Vierge et les pèlerinages à Notre-Dame des Ardilliers, si c'était pour aboutir à une telle catastrophe ? Les peuples aiment la paix ; les dévots veulent la paix catholique ; ceux qui s'appellent les « bons François » ne sont qu'une minorité bruyante. Comment susciter de pareilles complications, quand le pays ne dispose ni d'une armée, ni d'une flotte, ni de généraux expérimentés, ni de ressources pécuniaires, et quand on est, soi-même, un évêque en passe de la pourpre ?

Les seuls sur qui on pût s'appuyer, les seuls qu'une pareille conduite comblerait de joie, ce seraient précisément les hommes et les partis qui, de près ou de loin, se rattachaient à la cause protestante. Mais alors, la contradiction fondamentale apparaissait de nouveau. Ces deux politiques, celle de la lutte contre les protestants et celle de la guerre contre la Maison d'Espagne s'excluaient. Si on voulait réduire la Rochelle, il fallait s'arranger avec Madrid ; si on voulait combattre l'Autriche et l'Espagne, il fallait, au dedans et au dehors, s'allier et se confier aux protestants. C'était un dilemme.

Luynes l'avait compris. Contraint de choisir, il avait choisi. Il avait adopté l'une des deux politiques avec toutes ses conséquences, et, en somme, la décision prise par lui était conforme aux traditions nationales qui voulaient, avant tout, l'unité intérieure, conforme aux instincts religieux de la majorité du pays, et conforme, enfin, à l'idéal suprême de la royauté capétienne, descendante de saint Louis, fille aînée de l'Église et soldat du Christ !

C'est parmi ces difficultés et ces opinions diverses que Richelieu cherchait sa voie, ou, pour être plus exact, qu'il s'affermissait en son dessein. Aucune objection ne lui échappait. Mais son esprit pénétrant apercevait des conciliations intimes entre les thèses con-

traies en apparence : il démêlait les nécessités premières, leur subordonnait les autres, ordonnait d'avance dans sa pensée les exécutions et les succès ; il classait, sériait, combinait, et passait tant d'idées diverses au crible du bon sens et de la réflexion.

Il se disait, tout d'abord, que la pire des solutions, c'était l'inaction. Si l'on ne va pas au-devant des événements, ils marchent sur vous et vous surprennent. Or, au point où en étaient les choses, en France et en Europe, l'ère des tergiversations était close. Luynes même avait dû prendre parti. Tout autre, à sa place, eût été contraint de se prononcer.

La France ne pouvait se désintéresser du conflit qui divisait l'Europe. S'il se terminait sans elle, il se résoudrait contre elle. Les coalitions la menacent toujours. Sa situation est telle qu'elle ne peut indéfiniment s'abstenir. Mais, d'autre part, cette même situation lui impose une autre règle de conduite : elle ne doit s'attacher absolument à aucun système général de politique européenne, parce qu'un succès ou un revers absolu lui serait également funeste. De toutes les puissances européennes, elle est la mieux située et la plus exposée. Il faut donc qu'elle sache, à la fois, se livrer et se réserver. La politique d'équilibre est essentiellement la politique française.

Ce sont ces principes qui guident Richelieu. La France n'est pas le champion de la cause catholique ; elle n'est pas le champion de la cause protestante. Pourquoi assumerait-elle l'un ou l'autre rôle ? La sagesse d'un homme d'État doit consister à saisir, dans l'un ou l'autre système, tout ce qui peut servir ses vues et ses intérêts.

La lutte contre la Maison d'Espagne, qui est sa pensée dominante, prouvera qu'il n'entend nullement faire, par sa politique ou par ses armes, œuvre de religion ; la lutte contre les protestants à l'intérieur fournirait, au besoin, la même preuve en sens contraire. Si on l'accuse de favoriser les protestants, il prendra la Rochelle ; si on l'accuse de persécuter les hérétiques, il se proclamera l'allié du Palatin, des Pays-Bas et de la Suède. D'ailleurs, il ne s'agit pas de répondre à de vaines objections. Pour cette besogne, il y aura toujours des plumes dévouées ; il s'agit des destinées du pays.

Dans la passe redoutable où la France est engagée, elle a besoin de toutes ses forces et de toute sa prudence pour parer à un double danger. Avant tout, la crise extérieure, la frontière, la Valteline, l'Allemagne. La France ne peut laisser les Espagnols achever, à ses dépens, l'entreprise de la domination universelle : elle a donc besoin des protestants et elle devra ménager leur concours. Ceux-ci peuvent troubler la paix intérieure : on tâchera de les gagner ; mais, s'il est nécessaire, on n'hésitera pas à les attaquer en s'appuyant sur les catholiques.

C'est cette politique, cette politique française, cette politique royale, que Richelieu fait sienne, alors qu'il est encore dans l'opposition. Il attellera à son char les passions de tous pour faire, par leur ardeur même, le bien de tous. La religion — catholique ou protestante — devient, pour lui, à la fois fouet et frein. Il conduira tout le monde, d'une main ferme, selon ses propres expressions, « au but qu'il s'est proposé pour le bien de l'État ».

Il jouera donc à la fois les deux jeux, se tiendra à égale distance des deux thèses, n'inclinera vers l'une ou vers l'autre que selon la nécessité pressante des circonstances ou le besoin urgent de l'action. Sa vertu suprême est la mesure. La politique française sera faite de souplesse, de finesse, de pondération, et sa force sera dans sa précision. Il attendra, louvoiera, hâtant ou retardant la marche selon le temps, le vent ou les étoiles ; il aura pour mission — affreuse existence ! — de longer les précipices, de supporter les orages, de remonter les courants. Pour employer une autre de ses expressions, il devra « comme les rameurs, aller au but en lui tournant le dos ». Le phare qu'il suit, c'est l'intérêt de la France : il ne voit rien autre chose, et, en bon pilote, il sait où il va, tandis que l'équipage s'irrite et se plaint dans la nuit.

Le double reproche que cette savante audace suscitera, il le brave. Il sait qu'il aura contre lui les violents des deux partis et que ce sera un cri universel. Mais il tiendra droit le timon ; car la contradiction apparente se résout, pour lui, dans la résolution arrêtée de ne verser dans aucun excès. Les protestants vaincus seront de meilleurs Français, et on les traitera comme tels. L'Espagne abattue, c'est la papauté et la cause catholique libérées en Europe.

L'Allemagne du Nord contiendra l'Allemagne du Sud ; elle sera contenue elle-même par les populations catholiques du Centre.

La France combattra une entreprise de domination universelle, mais sans poursuivre, à son tour, de si folles ambitions. Elle gagnera ses frontières naturelles sans les dépasser ; elle s'attachera, par une conquête d'affection, les provinces nécessaires qui se fondront volontairement dans son unité. Au dehors et en elle-même, sa loi sera l'équilibre ; et, si la fortune dont un tel ministre est digne lui vient en aide, si la faveur royale ne l'abandonne pas, il pourra laisser au monde, avec la paix, un exemple parfait d'effort maîtrisé et de victorieuse modération.

Mais, pour atteindre ce but à peine entrevu, que d'obstacles, que de contrariétés, que de périls ! L'homme qui ose concevoir de tels desseins aura contre lui la médiocrité générale, les jalousies, les passions basses, et puis la difficulté des réalisations, toujours si lentes quand les vues sont si promptes, et puis la longueur du temps, et puis l'incertitude de la faveur que les services rendus ébranlent tout autant que l'intrigue.

Cette montagne d'obstacles, qui ferme son horizon, le jeune évêque la mesure du regard. Mais il n'hésite pas ; son cœur résolu n'a jamais tremblé. Et, plus haut que son cœur, son intelligence plane. Elle a tout calculé, tout pesé. Elle voit le succès au bout de la route obscure où elle s'engage ; car cet esprit puissant éclaire au loin l'avenir devant lui et cet étonnant génie a cette portée sans pareille « d'avoir eu les intentions de tout ce qu'il fit ».

CHAPITRE DEUXIÈME

RICHELIEU CARDINAL

I. — Le siège de Montauban. — La fin de Luynes.

La guerre étant décidée contre le parti protestant, le Roi avait quitté Fontainebleau, le 1^{er} mai 1621, pour se rendre à Orléans, puis à Blois, puis à Tours. Il descendait la Loire en bateau.

A Bourgueil, il avait reçu, le 16 mai, la visite de la reine mère. Celle-ci était très embarrassée (1). Accompanyerait-elle le Roi dans sa campagne contre les protestants? Le faire, c'était s'atteler en quelque sorte au char du connétable. Mais laisser le Roi, c'était abandonner la partie. Elle se décide à suivre l'armée, sans trop s'écarter cependant des bords de la Loire, où elle se plaisait. Elle alla jusqu'à Saumur, place forte dont le gouverneur était Duplessis-Mornay.

Luynes, en agissant par l'intermédiaire de Villarnould, gendre de Duplessis-Mornay, obtint, pour le Roi, l'entrée dans la ville et il sut se faire ouvrir également les portes du château. Le vieux huguenot fut plus mécontent que surpris. Il espérait que, le Roi une fois parti, on lui rendrait le gouvernement de la place; mais il n'en fut rien. On la lui emprunta par un acte en bonne et due forme, avec le ferme propos de la garder. La ville fut donc perdue pour les protestants. Les plus violents accusèrent Duplessis d'être le complice de la fraude dont il était la victime. Sa faiblesse ou sa prudence passèrent pour de la trahison. Il ne survécut guère à sa peine (2).

(1) *Correspondance* (t. VII, p. 934).

(2) Voir tout l'incident dans *Histoire de la Vie de Messire Philippes de Mornay, seigneur du Plessis-Marly*, édit. Elzevir, 1647, in-4° (p. 598 et suiv.).

Dès Saumur, les dégoûts commencèrent pour la reine mère. On ne prit même pas la peine de lui assigner un logement et Luynes occupa celui qui devait lui être réservé. Le Roi, quittant Saumur, se dirigea sur Saint-Jean d'Angely où commandait Soubise, le frère du duc de Rohan. Soubise, sommé de se rendre, s'avança sur la muraille, le chapeau à la main, pour entendre le héraut d'armes, et il déclara « qu'il étoit là de la part de l'assemblée et que l'exécution des commandemens du Roi n'étoit pas en son pouvoir ». Le siège commença. On avait des nouvelles très satisfaisantes du reste du royaume. Sauf dans le Sud-Ouest, les protestants étaient contenus partout. Bien loin de se mettre en campagne, ils ne pouvaient même pas se réunir en troupes armées; la plupart des villes ouvraient leurs portes au vu des ordres du Roi (1).

Marie de Médicis félicitait amèrement le connétable. Bientôt, elle n'y tint plus, et, pour se reconforter, elle se résolut à aller passer quelques jours dans l'intimité de son cher évêque. Elle se rendit, avec lui, dans l'étroit prieuré de Coussay. C'était une faveur si extraordinaire que les documents publics contemporains l'ont tue. Quant à Richelieu, en recevant, dans ce modeste manoir où s'étaient écoulées les années pénibles de sa jeunesse et de son évêché « crotté », la reine veuve de Henri IV et mère du Roi, en la sentant si près dans cette solitude aux longs horizons mélancoliques, il ne se possédait pas de joie, comprenant à quel point une telle démarche engageait la Reine et avertissait la Cour (2).

Dans le tête-à-tête, on arrêta tout le plan de conduite à suivre à l'égard de Luynes. Pour le moment, on ne quitterait pas le Roi. La reine mère le rejoignit devant Saint Jean d'Angely, vers le 12 juin. Elle fut logée au château de Matha, à quelques lieues de la ville; mais là, les dégoûts recommencèrent.

On lui reprocha de fortifier Angers, comme si elle se préparait à soutenir un nouveau siège. On répandit le bruit que, sui-

(1) *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 242).

(2) *Correspondance* (t. I, p. 671).

vant les conseils de l'évêque de Luçon, elle travaillait à constituer dans le royaume « un tiers-parti » qui se poserait en arbitre entre le Roi et les protestants (1). Richelieu faisait étalage de son zèle auprès de Luynes en dénonçant les armements des protestants dans la région (2). Mais ces habiletés ne trompaient personne. On était en des brouilleries perpétuelles; on s'épuisait en négociations vaines.

La Reine perd de nouveau patience. Saint-Jean d'Angely capitule le 25 juin. Elle laisse le camp et vient apaiser son cœur ulcéré chez son ami; mais, cette fois, à Richelieu, non plus à Coussay. L'évêque affecte une parfaite sérénité; de là, il écrit à l'archevêque de Sens des lettres où il affirme que « la Reine et le connétable ne se sont jamais séparés en meilleure intelligence ». C'est une feinte. Cependant, comme le Roi quitte ces régions pour s'enfoncer dans le Sud, on le rejoint, on l'accompagne encore et l'évêque écrit que si la Reine trouvait un « Couzières » sur sa route, « elle en mesurerait volontiers les allées pour huit ou dix jours ». Elle va jusqu'à Blaye. Puis elle se dégoûte définitivement; elle s'éloigne de l'armée et rentre lentement vers le Nord, par Angers.

C'est, de nouveau, la rupture complète. Luynes, voyant tout céder devant lui, est au comble de l'orgueil. Il écrit à son beau-père une lettre qui n'est qu'une gasconnade impudente : « Quelle est la chose que Dieu ne peut quand il veut donner son assistance à un grand Prince? Vous le voyez par tout ce qui s'est passé. Il ne nous manque que les jambes pour aller plus vite; car elles ne peuvent point suffire au chemin qu'il nous faut faire... Il ne reste plus à M. de La Force qu'à capituler. Je ne sais pas encore de quelle farine sera le pain. M. de Rohan est à Montauban, lui, bien épouvanté, je crois, et nous bien résolus d'aller bientôt et courageusement lui donner l'assaut... Si les

(1) Le reproche de vouloir former un « tiers-parti » est celui qui s'adressa désormais à la reine mère et à son conseiller. V. *Correspondance* (t. VII, p. 435) et ZELLEN, *Luynes* (p. 124).

(2) *Correspondance* (t. VIII, p. 21). Lettre du 8 juillet écrite par l'évêque et datée « de Richelieu, lieu riche de nom et non d'effet », à l'archevêque de Sens. *Correspondance* (t. VII, p. 489).

choses continuent à aller comme maintenant, nous aurons bien vite expédié le tout et vous pouvez dire que vous avez un gendre qui n'a pas été sans vous faire honneur; car il a exposé sa vie pour son Dieu, pour son roi, pour le devoir de sa charge... » Vantardise d'autant plus ridicule que, de l'avis commun, Luynes n'aimait pas beaucoup à s'exposer au feu (1).

On dirait que les succès de son adversaire ne font que roidir l'évêque de Luçon. Jusqu'alors, il avait essayé de couvrir les mécontentements réciproques entre la reine mère et le favori. Maintenant, il ne dissimule plus. On peut croire qu'il a fait son deuil de l'affaire du chapeau. A Rome, La Cochère s'aperçoit de ce changement et se plaint de « l'excès de retenue » dans l'attitude et les démarches de l'évêque.

Mais celui-ci prétend garder, avant tout, sa dignité et son franc parler. La reine mère, sur son conseil, envoie au camp royal M. de Marillac en mission confidentielle. Les instructions sont rédigées par Richelieu. Elles le prennent de haut au sujet de cette affaire des fortifications d'Angers, « tant célèbre dans l'histoire ». Ce ne sont d'ailleurs que plaintes, récriminations de toutes sortes et celle qui fait toujours le fond de la querelle, à savoir qu'on ne donne pas à la reine mère entrée au Conseil (2).

Même langage, et plus accentué encore, dans les lettres adressées, presque chaque jour, au bon archevêque de Sens qui sert d'intermédiaire. Le Reine se plaint que le connétable « méprise d'avoir son amitié ». Tandis que Luynes écrit encore à l'évêque de Luçon, le 9 juillet, avec ses phrases excessives : « Je voudrois avoir donné de mon sang et que vous fussiez avec nous », l'évêque réplique sur un ton très haut : « M. le connétable me fait l'honneur de me mander que quelques-uns philosophent sur le voyage de la Reine; et il me le mande obligeamment pour Sa Majesté vu qu'il dit qu'il en fait un jugement contraire. » Les deux hommes se mesurent à ce simple rapprochement (3).

Luynes prétend se servir encore de la tentation du chapeau;

(1) Voir la lettre dans ZELLEN, *Luynes* (p. 299).

(2) *Correspondance* (t. VII, p. 493, 500, 935).

(3) Cfr. BASSONPIERRE, *Journal* (t. II, p. 275).

il en parle à Marillac : Richelieu répond en communiquant des nouvelles de Rome où La Cochère lui dit combien la cour de France travaille mollement à la promotion, et il ajoute simplement : « Mon intérêt n'est nullement considérable; celui de la France ne l'est pas peu, qui recevrait deux affronts de suite. Sur tout cela, je vous laisse faire ce que vous estimerez à propos (1). »

La mission de Marillac n'arrange rien, et Richelieu le fait encore savoir à Luynes dans une lettre extrêmement polie, mais nette : « La Reine vous tient *très bon*; ce sont ses paroles; mais elle croit que vous vous rendez facile à recevoir de mauvaises impressions en ce qui la touche et que vous êtes détourné par autrui, et non par vous, de beaucoup de choses qui pourroient lui apporter contentement (2). »

En même temps, l'archevêque de Sens reçoit une bordée terrible de la Reine elle-même. En vérité, on dirait qu'on entend la grosse femme : « Le sieur de Marillac m'a rapporté que mon cousin le connétable lui avoit dit que quelques-uns faisoient mauvais jugement de mon voyage : Je me moque de leurs jugemens... Si c'est faute d'être inutile dans les chaleurs du Languedoc, j'ai tort, mais pas autrement. Si j'étais utile à ce qui se fait je mépriserois ma santé... mais je ne puis digérer le mépris; j'ai le cœur grand; je ne suis point trompeuse, je ne le serai jamais. »

Richelieu ajoute à la lettre de la Reine un commentaire froid, à sa manière : « J'ai vu un temps que la Reine appréhendoit les mauvais rapports; mais depuis quelque temps, elle ne s'en soucie plus... Entre vous et moi, je ne puis vous céler que le porteur ne m'ait dit une chose qui ne me plait aucunement qui est qu'on persuade à M. le connétable que la Reine lui veut un extrême mal. » Tout cela doit passer sous les yeux de Luynes.

Les choses, comme on le voit, sont au pire. Luynes sent qu'il a

(1) *Correspondance* (t. I, p. 691, et t. VII, p. 502-503).

(2) Les correspondances aigres-douces entre tous ces personnages sont conservées aux Affaires Étrangères, vol. 773, et en partie publiées dans *Correspondance* (t. I et t. VII).

forcé la mesure. Il a quelques procédés aimables pour l'évêque de Luçon, dans des questions secondaires, permutation d'abbayes, etc. L'évêque envoie un nouvel émissaire, des Roches, pour le remercier. Mais le ton reste le même. Voici d'abord pour l'affaire du cardinalat : « Si M. le connétable parle de l'affaire de M. de La Cochère ou que M. de Marillac et lui jugent à propos d'en parler comme d'eux-mêmes, ils se souviendront qu'il y a lieu maintenant de le faire et qu'on sait assurément de Rome que si on le veut absolument la chose est faite, mais qu'Amadeau (c'est Richelieu) n'en veut faire ni pas, ni planche, d'autant qu'il sait assurément que, si on le veut, cela sera, et que si on ne le veut pas, il ne le veut pas lui-même, ne désirant rien qui se fasse avec mécontentement... »

Voici maintenant pour ce qui concerne les sentiments de la Reine : « Se gouvernant comme elle le fait, elle tiendrait à grande injure qu'on pensât qu'elle fût capable de machiner quelque mal et qu'elle en voulût produire en quelque lieu qu'elle fût, sa bonne conduite étant attachée à sa personne et non aux conseils qu'on peut lui donner et à la nature des lieux. »

Quant à l'évêque, ses dispositions sont résumées en quelques phrases : « Le but qu'il a est qu'on ne trouve rien à redire à ses actions; la Reine est tellement jalouse de sa liberté, qu'on ne peut dire d'avance ce qu'elle fera... Ce qui est certain, c'est que l'évêque aimeroit mieux mourir que de manquer de fidélité à la Reine. »

Pour prendre les choses sur ce ton hardi, quand il s'agissait d'un favori dont tout dépendait dans le royaume, il fallait que l'on fût bien sûr de son hostilité irréductible et il fallait qu'on eût des raisons sérieuses de ne pas la craindre. Sur ces deux points, en effet, Richelieu savait à quoi s'en tenir. Pour l'affaire du chapeau, Luynes n'avait en rien modifié les intentions qu'il avait fait connaître à la cour de Rome. Corsini, qui avait remplacé Bentivoglio, écrivait encore, le 4 novembre 1621 : « Si l'on considère les sentiments particuliers du connétable, il ne veut certainement pas que l'évêque de Luçon ait le chapeau... J'ai vu que le connétable ne se soucie pas, au fond, de l'évêque de

Luçon ; mais il désire que personne ne puisse découvrir le fond de sa pensée. Il m'a dit qu'il désire plutôt être agréable à Votre Illustrissime Seigneurie qu'à Luçon et nous sommes convenus ensemble que vous, lui, Modène et moi, serions seuls au courant de l'affaire (1). »

Quant à la situation du favori, elle était bien changée. Les événements avaient réalisé les prévisions de l'évêque. L'assurance grandissante de celui-ci vient de la joie contenue qu'il éprouve, au fur et à mesure qu'il reçoit, de Marillac resté auprès du Roi, les nouvelles de ce qui se passe dans le Midi.

Tandis que le Roi, quittant les provinces où l'autorité royale était respectée, s'avancait vers les régions où la cause protestante était en force, il se rendait compte, à la fois, de la difficulté de l'entreprise et de l'imprudence de ceux qui l'avaient décidée sans la préparer. Pas d'argent. Les 800 000 écus votés par l'assemblée du clergé n'étaient qu'une goutte d'eau. L'armée se constituait lentement ; elle n'atteignit jamais la moitié du nombre d'hommes que l'on avait prévus. Le commandement exercé par un courtisan qui portait le titre de connétable, mais qui n'était qu'un militaire dérisoire, manquait d'autorité et de suite. On allait devant soi, comme pour une promenade, mais de plus en plus pénible. Tantôt on parlait d'attaquer la Rochelle, tantôt de se porter sur Montauban.

L'armée royale avait devant elle des adversaires autrement redoutables. Rohan qui avait pris la responsabilité de la rupture, assumait celle du succès. Auprès de lui, La Force, soldat expérimenté et vieilli sous le harnais, jouait sa dernière carte et prétendait réparer les fautes commises dans l'affaire du Béarn. Ses enfants et gendre, Castelnaut, d'Orval, Montpouillan, faisaient comme une couronne de jeunesse autour du vieil athlète des guerres de religion. Un autre ami de Henri IV, le duc de Sully, qui ne devait jamais se consoler de sa chute, très riche et maître de quelques places très fortes, songeait, paraît-il, à profiter des

(1) Voir l'étude d'AVENEL dans *Revue des Questions Historiques*, année 1870, 1^{er} juillet (p. 120).

circonstances pour se tailler une principauté indépendante dans la région (1).

C'étaient là des noms considérables. Mais surtout l'armée royale avait affaire à une population ardente, passionnée, soulevée par le fanatisme et, disons-le pour être complet, excitée par des intérêts particuliers. Depuis près d'un siècle, en effet, les biens des catholiques, dans la plupart des villes du Midi, avaient passé aux mains des calvinistes. Les luttes politiques, parmi ces populations après et sans frein, avaient abouti à une sorte d'éviction générale. Or, l'exemple du Béarn prouvait que la restauration du pouvoir royal était suivie infailliblement de la restitution des biens usurpés, et notamment des biens ecclésiastiques. Les intérêts travaillaient donc dans le même sens que le zèle religieux (2).

Partout les prédicateurs remuaient les foules et ne faisaient que traduire leurs sentiments en les exagérant. Toutes les questions étaient débattues dans les temples ou sur les places publiques. Dans chaque ville, le parti formait un véritable gouvernement populaire. Ces tribuns étaient des hommes austères, froids, vêtus de la robe noire, se répandant en paroles abondantes et mêlant les citations de l'Écriture à la savoureuse et drama-

(1) Sur l'attitude du duc de Sully, de son fils d'Orval et de La Force, voir les *Mémoires* de LA FORCE et notamment *Mémoires* de CASTELNAUT (t. IV, p. 320). — Cfr. un très curieux passage du président de GRAMOND : *Historiarum Galliarum ab excessu Henrici IV, libri XVIII*, édit. L. Elzévir, 1653, in-8° (p. 462).

(2) Cette question de l'éviction des biens ecclésiastiques, qui joue un si grand rôle dans les affaires de religion, du moins dans les provinces du midi, mériterait d'être éclaircie. J'ai consulté aux Archives de la préfecture de Tarn-et-Garonne des documents extraits du *Cartulaire Devals* que je dois à l'obligeante communication de mon confrère M. Maissonobe, archiviste à Montauban : Livre noir, f° 31 r°, 7 juillet 1586 : Don des fruitz et revenus du bien des catholiques absens de la ville de Montauban fait par le Roy de Navarre en faveur de ladite ville pour l'année MC^oIII^oXXVI. — f° 32 : Don des fruitz etc... pour l'année 1587. — 12 novembre 1588 : Procès-verbal de l'enquête sommaire faite par le lieutenant principal de la judicature de Villelongue sur les excès et les usurpations commis par les calvinistes de Montauban et de Gascogne envers les ecclésiastiques et les catholiques du Quercy, Gascogne et Languedoc, etc. (Archives de Montauban. Titre de l'évêché, original en parchemin). — Deux autres documents analogues pour mars et décembre 1593. — Pour tous ces événements, les documents les plus précieux sont réunis à la Bibliothèque nationale, dans le fonds de dom Vaissette. Voir notamment les volumes 93 et 94. Je signalerai aussi le manuscrit de la bibliothèque de M. Foucaud contenant un « Journal de ce que M. le duc de Rohan a fait en Languedoc es années 1621-22 » (vol. 94, f° 109).

tique improvisation méridionale. Ils agitaient les esprits et les précipitaient vers les solutions extrêmes, remplissant les villes de rumeurs, les esprits de méfiances et les délibérations de surprises longuement ménagées. L'excitation de la parole, l'engagement des déclarations publiques, l'aigreur du soupçon, le courage naturel à ces peuples, l'ardeur de la foi, l'ivresse du péril, tout contribuait à les jeter — orateurs et auditeurs — dans une sorte de folie tumultueuse qui souvent touchait à l'héroïsme (1).

Rien de tel dans l'armée royale. On se battait pour Luynes, et cette idée n'était pas de celles qui suscitent l'enthousiasme. Une plaisanterie constante tournait autour du pauvre homme. La noblesse de la cour, légère et téméraire, s'exposant et se faisant tuer par bravade, se vengeait du chef qu'on lui imposait, en l'accablant de cuisantes piqures. On répétait les *Plaintes de l'épée du connétable* :

Ha! que fais-je au fourreau, lâche et perfide épée,
Que, comme au temps jadis, je n'assiste mon Roi?
Et faut-il, qu'au lieu d'être à cette œuvre occupée,
L'araigne, jour et nuit, fasse un fuseau de moi.
Les grands Montmorencys, en semblables querelles.
M'avaient accoutumée à m'abreuver de sang (2) ...

En un mot, cette campagne, décidée par un homme d'État de la petite fauconnerie, commandée par un connétable de carton, était traitée, par toute la Cour, comme une aventure un peu folle, mais sans risque sérieux. Personne ne songeait aux liens qui la rattachaient aux affaires générales européennes, très peu même étaient assez clairvoyants pour comprendre le péril que l'on faisait courir à un jeune roi inexpérimenté, dans les premières années

(1) Voir les *Mémoires de Bouffard de Madiane sur les guerres civiles du duc de Rohan*, 1610-1629, publiés par Charles Pradel. Picard, 1898, in-8°, et la brochure de M. Schybergson « Sur les mémoires de Bouffard de Madiane », Helsingfors, 1901. — Cfr. pour Montauban, le livre intéressant mais passionné du pasteur Joly : *Histoire particulière des plus mémorables choses qui se sont passées au siège de Montauban*, dressé en forme de Journal, MC.XXIII, in-12.

(2) *Recueil des pièces... contre le connétable de Luynes* (p. 147).

de son pouvoir personnel. On en était encore à la « drôlerie » des Ponts-de-Cé.

Le premier avertissement fut la résistance de Clairac. Cette villette tint bon plusieurs jours et il fallut sacrifier du monde et plusieurs gentilshommes pour l'emporter d'assaut. Cependant, on prit, dans la ville, un officier protestant, nommé Sauvage, qui promit que si on le laissait faire, il saurait, par des moyens à lui, amener la reddition de Montauban qui était la capitale militaire du Languedoc. Des hommes expérimentés conseillèrent à Luynes d'aller mettre le siège devant la Rochelle. Mais les promesses de ce Sauvage le séduisirent. Le connétable était homme à s'engouer de ces procédures louches. Il dirigea donc l'armée royale vers le Midi et résolut d'attaquer Montauban. Il était plus enclin à traiter qu'à combattre.

La résistance avait été habilement et fortement organisée. Rohan ne s'était pas enfermé dans la place, comprenant que la confiance de ses défenseurs serait dans l'espoir d'un secours. Mais La Force y était, ainsi que d'Orval, un certain nombre de gentilshommes huguenots accourus des Cévennes pour aider leurs frères, et surtout plusieurs ministres et hommes de robe, gens de vertu, de sang-froid et de résolution : Dupuy, Chamier, Constans, Bardou, Natalis. La tranchée fut ouverte à une époque déjà avancée de l'année, le 17 août (1).

Luynes comptait sur ses négociations pour obtenir la capitulation presque sans coup férir. Les assiégés lui enlevèrent une première illusion en mettant la main sur son émissaire, Sauvage.

(1) Je suis allé, à Montauban, étudier les péripéties du siège. J'ai été guidé sur les lieux par la science et la complaisance de mon confrère, M. Maisonnobe, archiviste de la préfecture, de M. Forestié et de M. Defrance. Qu'ils veuillent bien agréer tous mes remerciements. Je dois aussi remercier M. Delorme de Toulouse, qui m'a communiqué des pièces intéressantes. Aux archives de la préfecture du Tarn, j'ai pu consulter des documents importants; notamment, M. Maisonnobe m'a procuré une copie des mémoires manuscrits de siège par NATALIS. M. Defrance m'a montré les plans du siège et me les a expliqués sur les lieux. M. Forestié neveu a publié dans les *Éphémérides montalbanaises*, 1882, in-8°, une relation complète du siège. — Parmi les documents anciens, il faut consulter surtout la relation insérée dans le *Mercurie françois*; — la relation de JOLY citée ci-dessus; — *l'État de Montauban...* par le pasteur Pierre BÉNAULD, 1628, in-8°. — Voir enfin l'étude de M. l'abbé DAUX dans *Histoire de l'Église de Montauban*, Paris, Bray, 1882, in-8°, 2° volume (p. 1-91).

Celui-ci fut interrogé, mis à la torture et puis pendu, non sans avoir fait des aveux complets. Cette exécution découragea les trahitres (1).

La place ne fut jamais complètement investie. On n'avait pas assez de monde. Le Roi prit séjour à Piquecos, nid d'aigle perché sur une haute colline dominant la vallée du Lavarion, à une bonne lieue de Montauban : on ne voulait pas l'exposer de trop près ni le faire vivre au milieu des troupes. Le connétable, établi entre le Roi et la ville, du côté de la porte de Montmirat, avait sous ses ordres le maréchal de Praslin et son propre frère, le maréchal de Chaunes. Le quartier du duc de Mayenne était sur la rive du Tarn, en face du faubourg de Ville-Bourbon ; là commandait le maréchal de Thémines ; et enfin le maréchal de Lesdiguières, secondé par le duc de Chevreuse et le prince de Joinville, était campé du côté de la ville Neuve, entre la porte du Moustier et le Fort. Les attaques les plus vives furent poussées de ce côté par le prince de Joinville, et surtout du côté de Ville-Bourbon par le duc de Mayenne. Il y eut plusieurs assauts brillants où beaucoup de noblesse périt. Mais, en réalité, Luynes empêchait tout par ses éternelles négociations : tantôt avec Sully, tantôt avec Rohan, tantôt avec des personnages plus minces ; il était en manigance perpétuelle, comptant toujours que son savoir-faire arrangerait les choses. Il eût mieux fait de laisser agir les soldats (2).

Sur ces entrefaites, le chancelier Du Vair étant mort (3), Luynes ne sachant à qui confier les sceaux et ne voyant plus de fidélité assurée autour de lui, les garda pour lui-même. Il accumulait ainsi sur sa tête toutes les responsabilités et attirait sur

(1) Voir dans le *Journal ms.* de NATALIS sous la date du 1^{er} septembre 1621 (f. 38) la condamnation et la mort du capitaine Sauvage. — Voir aussi une lettre du Père Olivier, conservée dans les archives de la ville de Nîmes DDL, 25 septembre 1621. « On a fait pendre dans Montauban un capitaine nommé Sauvage qui avoit fait la trahison de Clairac et qui estoit entré portant des lettres de M. de La Force au comte d'Orval... »

(2) Voir *Journal ms.* de NATALIS, f^o 52 et suiv., 26 octobre 1621. « Pourparlers entre les deux partis ».

(3) Sur Du Vair, voir le passage curieux que Richelieu lui consacre, dans ses *Mémoires* (t. I, p. 243). Il était un des chefs du parti catholique. — Cfr. PUYOL, *Béarn* (p. 355).

elle toutes les foudres. Le Roi commençait à se méfier. Il tirait les gens dans les embrasures et leur parlait à l'oreille. Il se plaignait tout bas et disait que Luynes « faisait le Roi. » Chez un prince qui n'avait pas assez de ressources pour mettre un long intervalle entre l'impression et l'action, ces dispositions étaient tout au moins dangereuses (1).

Cependant, Luynes, payant d'audace, remporta encore sur ses adversaires une nouvelle victoire qui lui parut décisive. Le parti catholique, auquel il avait tout sacrifié, ne le trouvait pas assez ardent. Le prince de Condé l'avait pris de haut avec lui et s'était retiré, dès la fin de l'année précédente, dans son gouvernement du Berry; le Père Arnoux, resté près du Roi, menait dans le camp même toute l'intrigue contre le favori.

Le bon Père fut bien surpris quand, un beau jour, le Roi lui dit, d'un ton sec, qu'il n'avait plus besoin de ses services et qu'il lui retirait le soin de sa conscience. Jamais jésuite plus sûr de soi, ne fut plus décontenancé (2).

Le temps passait; les semaines et les mois s'écoulaient. On bombardait à force. Selon les conseils du Père Dominique, venu exprès d'Allemagne pour bénir les armées royales, on fit tirer, sur la ville elle-même et non plus sur les fortifications, trois cents coups de canon à la volée; on livrait des petits assauts partiels où on perdait beaucoup de monde. On négociait toujours, et la ville ne se rendait pas.

Les seigneurs, et Rohan lui-même, eussent été d'assez bonne composition. Mais le peuple et les ministres étaient intraitables. Parmi ceux-ci, un des plus violents, Chamier, fut atteint d'un coup de canon en pleine poitrine. Sa mort fit de lui un martyr et ne découragea nullement les autres.

Un grand effet moral fut produit en sens contraire, sur l'armée

(1) *Journal de BASSOMPIERRE* (t. II, p. 382).

(2) L'histoire de la disgrâce du Père Arnoux est racontée dans tous les documents contemporains. Voir notamment *Mémoires de RICHELIEU* (t. I), *Journal de BASSOMPIERRE* (*loc. cit.*) et CHABANS, *Guerre des Huguenots* (p. 184). — Voir la lettre assez plate que le P. Arnoux, après sa disgrâce, écrivit à Luynes: « M'estant icy rendu dans ce désert, par vostre commandement... j'ai fait une profonde réflexion sur tout ce qui s'est passé entre vous et moy... » Bibl. Nat., fonds Clarendon (vol. 1132, f° 2).

royale, par la mort du duc du Maine. Il appartenait à la famille de Guise; il était brave, libéral, aimable; le peuple l'adorait. Il s'exposait follement. Un coup de mousquet le tua dans la tranchée, le 12 septembre (1). Sa mort eut dans tout le royaume un immense retentissement. A Paris, la population se souleva et se porta au temple de Charenton, « pour venger cette mort et tuer les huguenots ».

Le siège tournait au désastre. Depuis le début, une grave épidémie de fièvre pourpre sévissait sur l'armée royale. Les eaux étaient malsaines, l'air empesté; on ne suffisait plus à soigner les malades et à enterrer les morts; les effectifs fondaient à vue d'œil; tout autour du Roi, de grands personnages étaient atteints; la personne royale était en péril; partout on blâmait l'imprudence de l'homme qui avait exposé ainsi un jeune Roi, sans postérité.

Enfin, le 28 octobre, Rohan, qui tenait la campagne, fut assez adroit pour faire pénétrer dans la place un secours de quelques centaines d'hommes. C'était renouveler les forces et surtout la confiance des défenseurs de la ville. On essaya de négocier encore. Toutes les propositions furent rejetées. Les bruits les plus encourageants se répandaient dans Montauban : on disait que le Roi était dégoûté de la longueur du siège, qu'il allait quitter Piquecos pour s'éloigner de son camp contaminé; on disait qu'à Piquecos, dans l'entourage du Roi, plusieurs personnes se mouraient; on citait « l'archevêque de Sens, grand ennemi de notre religion », Pheypeaux, sieur de Pontchartrain, secrétaire d'État du Roi, « aussi notre grand adversaire ». On disait que les chefs les plus expérimentés, comme M. de Lesdiguières, M. d'Estissac, avaient demandé au Roi congé de se retirer. Il est vrai que la maladie sévissait aussi dans la ville. Mais la foi et l'espérance soutenaient tous les cœurs.

On était au mois de novembre. L'hiver était commencé, des pluies continuelles rendaient le camp intenable. Rien n'avait été prévu, ni abris durables, ni approvisionnements, ni hôpitaux; l'artillerie était sans munitions (on avait tiré seize mille coups de

(1) *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 244). — *Mémoires de ROHAN* (p. 130).

canon); en raison de l'état des chemins, on était exposé à manquer de vivres. Il fallut prendre le parti de lever le siège. On décampa le 10 novembre. Le roi pliait bagage devant ses sujets. « Le mercredi 10, le roi quitta son logis de Piquecos et vint loger à Montbeton. Il passa, en y allant, devant mon logis et me dit, la larme à l'œil, qu'il étoit au désespoir d'avoir reçu ce déplaisir de lever le siège (1). »

Luynes accusait tout le monde. Il accusait la reine mère d'avoir voulu fomenter un tiers-parti (2). Il s'en prenait au temps, à la saison, aux troupes, aux généraux qui commandaient sous ses ordres. Payant d'audace, il écrit au prince de Condé une lettre où il lui reproche « qu'au milieu de ses plaisirs, il parle avec liberté d'une personne qui couche tous les jours de son reste pour le salut de l'État », mais ajoutant « qu'il espère d'être quelque jour assez heureux pour faire sentir à ses ennemis l'injustice de leurs plaintes ».

Au fond, il se sent perdu. La honte et l'impuissance le dévorent. Il n'ose pas ramener le Roi à Paris, ni affronter lui-même, sous les coups de son échec, la raillerie de la grande ville où la Reine, Marie de Médicis, est rentrée en hâte. Autour de lui, ce ne sont plus que plaintes, blâme, défection, piège, péril. La Cour se venge et se prépare à l'accabler s'il tombe. Ruccellai seul lui reste fidèle.

En désespoir de cause, il s'en prend à Monheurt, petit château entre Aiguillon et Tonneins, qu'on croyait pouvoir emporter en un tour de main; du moins, la campagne ne se terminerait pas sur un échec. Mais Monheurt se défend. Le connétable perd tout courage. Il fait venir un de ses amis, Contades : « Contades dit-il, voilà ma compagnie défaite, Montauban que nous avons failli, Monheurt que nous ne pouvons prendre, les Huguenots, qui ne sont rien en effet, et qui résistent à la puissance d'un grand Roi. Qu'est-ce que cela? » Contades répondit que c'était

(1) *Journal de BASSOMPIERRE* (t. II, p. 364).

(2) Cette accusation n'était pas sans fondement. Les parlements, notamment ceux de Bordeaux et de Toulouse, se montraient bien hardis dans leurs harangues. Richelieu surveillait tous ces mouvements, prêt à en profiter. V. *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 246-47-254) et aussi le récit de l'ambassadeur florentin dans ZELLER (p. 126).

la saison, les maladies, les pluies. « Non, dit-il, Contades, mon ami; il y a autre chose que je ne puis dire. » Richelieu ajoute qu'il voyait que « Dieu n'était pas de son côté ».

Cet homme, qui avait été si constamment heureux, ne put supporter un pareil retour de la fortune. Dans les premiers jours de décembre, il fut atteint lui-même de la maladie. Il s'alita, se sentant frappé à mort. Ruccellai, qui se piquait d'originalité, le soigna avec un dévouement touchant. L'éruption se fit mal et rentra.

Monheurt fut pris et mis à sac, le 13 décembre. Le 15 décembre, Luynes était mort. La destinée, qui arrange si bien les choses, fit mourir, avec la faveur, le favori (1).

Louis XIII vit la mort de Luynes avec la froideur d'un Bourbon et d'un roi. Il fit écrire par ses secrétaires des lettres suffisamment émues au beau-père du connétable, le duc de Montbazou, et à la veuve, qui d'ailleurs paraît avoir porté le deuil assez légèrement, puisque trois mois après elle se remariait avec le duc de Chevreuse. Et puis, on ne parla plus du mort, qui, la veille, tenait une telle place. « Quand on porta son corps pour être enterré, je crois, à sa duché de Luynes, dit Fontenay-Marcueil, au lieu de prêtres qui priaient pour luy, j'y vis de ses valets jouer au piquet sur son cercueil, pendant qu'ils faisoient repaître leurs chevaux (2). »

Pour Louis XIII, Luynes était l'homme qui l'avait fait roi. Ne pouvant se passer d'un appui et d'un guide, il s'était attaché à ce courtisan plus âgé que lui, insinuant et doux. Luynes s'entendait mieux que personne à faire jouer les ressorts, assez simples d'ailleurs, qui remuaient cette âme : le besoin d'une distraction perpétuelle, la méfiance à l'égard des proches et le goût contraint de l'autorité.

Louis XIII était de ces hommes qui ne peuvent être seuls et qui, incapables d'une application soutenue, remplissent les lon-

(1) *Mémoires de RICHELIEU*. — CHARANS (p. 190-96). — Luynes mourut au château de Longuetille, non loin de Monheurt (renseignement dû à M. COYNA, l'érudit auteur de *La Fronde en Agenais*). — Hérouard dit, sous la date du 15, mercredi : « Le roi quitte Longuetille à cause de la maladie du Connétable qui meurt à *Dumazan*, à deux heures » (t. II, p. 265).

(2) FONTENAY-MARCEUIL (p. 164).

gues heures de la vie par l'activité physique et par d'insipides bavardages. L'accoutumance pouvait aller jusqu'à créer en lui l'affection, et même jusqu'à susciter une sorte de passion. Il n'avait pas l'âme tendre, mais il était comme les timides qui adorent les visages connus, car ils représentent pour eux tout un monde. Si d'autres visages succèdent, les yeux prennent d'autres habitudes, sans que le cœur soit touché.

Ce sont les femmes qui s'emparent, d'ordinaire, de ces natures ennuyées et inquiètes. Mais la femme avait effrayé l'adolescent royal, marié trop tôt. Il s'en tint au favori. Il eut toujours auprès de lui un homme : compagnon de chasse, familier, intime, ami, aimé, l'expression est aussi difficile à trouver que le sentiment lui-même à saisir et à préciser.

Le genre d'attachement que Louis XIII éprouva pour Luynes fut la première expérience de ces relations singulières. Luynes ménagea, au profit de sa faveur, la transition qui prolongea l'adolescence jusque dans la majorité. Ainsi, par tous les moyens, il resta maître de l'esprit du Roi.

Il fut d'ailleurs le seul qui exerça véritablement une autorité politique. Luynes mort, Louis XIII qui, malgré tout, ne manquait pas de bon sens, se jura à lui-même de ne plus prendre ses ministres parmi ses favoris. Il tint parole, et ne mêla plus son amusement avec son devoir (1).

II. — Les Sillery. — Le Cardinalat.

Marie de Médicis apprit la mort de Luynes, à Paris, par une lettre du Roi des plus satisfaisantes pour elle. Louis XIII se retournait vers sa mère avec une vivacité qui suffit pour expliquer les longs ménagements du favori à l'égard d'une femme toujours

(1) « Luynes... est mort bien à propos pour sa fortune parce que les yeux du Roy s'ouvraient peu à peu... Il sentit les défauts des talens de celuy en qui il avoit mis toute sa confiance; il fut enfin frappé des dimensions de ce colosse formé tout à coup, et il se repentit si bien de cette faute de la simplicité de sa jeunesse et de sa première liberté qu'il s'en est plaint souvent depuis à mon père. » SAINT-SIMON, *Parallèle des trois premiers rois bourbons*, édit. 1880 (p. 145).

puissante sur l'esprit de son fils. C'est à peine si le Roi mentionne « l'ennui » qu'il éprouve de la mort du Connétable : « L'affection que j'ai pour vous, plus forte que tout autre ressentiment, ne souffre pas que mon esprit demeure davantage en ces tristes pensées. » Il dit combien il a hâte de rentrer à Paris et combien il supporte mal l'idée d'être plus longtemps éloigné d'elle (1).

Richelieu reçoit, en même temps, une lettre de Schomberg, datée du jour même de la mort du Connétable, qui l'informait minutieusement et lui permettait de prendre le vent, au moment où il avait à commander, soudain, une manœuvre si difficile.

Avant tout, il fallait connaître les sentiments du Roi. La reine Marie de Médicis répondit à son fils dans les termes les plus tendres, et elle lui expédia aussitôt un homme en qui elle et l'évêque de Luçon avaient toute confiance et qui était leur intermédiaire habituel auprès du Roi, Marillac. Celui-ci trouve, à son arrivée, toute la cour en ébullition. Il prend, pour la reine, un crayon vivant de tout ce qui se passe. Il montre la cour surprise, « n'ayant point encore de forme », l'abattement des amis de Luynes, la joie de ses adversaires, l'anxiété de tous ceux qui approchent le Roi et qui suivent son regard pour essayer de deviner la faveur du lendemain ou pour escompter du moins « le cours du marché (2) ».

Quant à la reine, elle a toute raison d'espérer. Le Roi a reçu avec un empressement particulier l'homme qu'elle envoyait près de lui. Il a écouté avec attention les plaintes discrètes que, selon ses instructions, Marillac avait formulées au sujet de la conduite du défunt Connétable. Lui, si taciturne, il s'était ouvert. « Il me répondit en sorte qu'il témoigna trouver bonne la liberté avec laquelle j'avois osé lui parler du passé avec modestie, blâma le procédé du mort et se montra obligé à la

(1) *Correspondance* (t. VII, p. 936). — Voir *l'Histoire de Louis XIII* du Père GRIFFET (t. I, p. 326).

(2) Ces lettres de Marillac sont conservées aux Affaires Étrangères. *Mémoires et Documents, France*, vol. 775.

longanimité de la Reine et à son respect »; il dit « que la patience étoit sur le point de lui échapper ». Pour l'avenir, il déclara « que le désir de la reine mère étoit accompli, que jamais il ne tâteroit plus de favori ni de connétable, qu'il agiroit par lui-même sur toutes les affaires de son État, comme il faisoit à cette heure ». Enfin, le Roi ajouta, dans une effusion bien rare chez lui : « Que jamais il n'avoit pu douter que la Reine ne l'aimât, qu'il la supplioit de continuer : qu'il avoit grand désir de la voir, que pour cela comme pour les affaires qui l'y appelaient, il se rendoit à Paris. »

Il se sentait bien seul, en effet. Il avait besoin d'appui, de conseil, de direction, d'affection. Tout lui manquait à la fois. Sa méfiance étoit mise en éveil par les ambitions qui s'agitaient autour de lui. Cependant, dans sa pensée, les arrangements durables étoient reportés jusqu'à sa rentrée à Paris.

Quelle situation pour Richelieu ! Quel revirement soudain ! Que de méditations sur la conduite à suivre et sur celle qu'il convenait de conseiller à la reine ! On écrivit, tout d'abord, au Roi, une lettre dont les termes étoient pesés et où on abondait dans ses vues. La reine lui conseillait fortement d'agir désormais par lui-même, avec un bon conseil ; de ne partager son autorité avec qui que ce fût. La reine ajoutait qu'elle-même n'y prétendait nulle part, ne demandant que l'affection et la confiance ; elle déclarait son intention de se prêter uniquement à l'exécution de toutes les volontés du Roi. Et un mot, elle ne voulait être, auprès du fils, rien autre chose que la mère : c'eût été reprendre, par la voie la plus naturelle, la plus douce et la plus forte influence.

Mais la cour, remise du premier choc, veillait. Louis XIII étoit entouré d'un réseau d'ambitions très attentives. Autour de lui, les mailles se renouèrent promptement. Pour le travail des affaires courantes, il y avait, nécessairement, des gens ayant accès auprès du Roi : les ministres, les secrétaires d'État. Par la nature même de leurs fonctions, c'étoient des gens de procédure couverte, mais patiente, toujours en garde et toujours aux aguets. Les circonstances leur étoient propices. Ils ne laissèrent pas

échapper l'occasion. Ils s'insinuèrent entre le Roi et la reine, durant le court intervalle qui sépare la mort de Luynes de la rentrée à Paris. Laisant couler les paroles et les sentiments, ils retardèrent autant que possible la rencontre. Quand elle eut lieu, il était trop tard. Le jeune Roi avait déjà pris de nouvelles habitudes.

Ces gens étaient d'anciens serviteurs de la couronne; l'un, le père, Nicolas Brulard de Sillery, était chancelier du royaume. Il occupait cette charge depuis quinze ans. Henri IV l'avait choisi; Marie de Médicis l'avait gardé; il était un des « Barbons ». Le maréchal d'Ancre l'ayant écarté, Luynes l'avait rappelé et il avait vécu très effacé et souvent très mortifié sous la hautaine domination du favori.

Depuis longtemps déjà, il avait réussi à glisser son fils, Puisieux, dans les fonctions de secrétaire d'État aux Affaires étrangères. En se faisant tous deux très petits, ils avaient vécu, et tissé leurs trames : ils avaient amassé une belle fortune, contracté des alliances, s'étaient constitué une manière de parti parmi le peuple des subalternes qui s'attache à ce qui dure. D'ailleurs, l'un et l'autre savaient le métier; ils eussent été de bons ministres, si on pouvait faire des âmes de ministres avec des âmes de commis (1).

Sillery était homme d'expérience, de prudence consommée, écrivant bien et beaucoup, doux, facile, insinuant. Un contemporain le dépeint en quelques traits : « il écoute paisiblement, répond doucement, prend hardiment, et donne du galimatias longuement ». Son esprit inquiet était encore entravé par l'âge, l'avarice, la timidité et les impuissances inséparables de l'extrême vieillesse.

Son fils, Puisieux, était né dans le sérail. Sous Henri IV, le père avait obtenu pour lui, alors qu'il n'avait que dix-sept ans, le titre et l'emploi de secrétaire d'État. Il avait vécu à la Cour

(1) M. Berthold Zeller a publié, sur la période de 1621 à 1624 et sur le ministère des SILLERY, un livre emprunté en grande partie aux archives italiennes et qui contient de nombreux documents inédits et curieux : *Richelieu et les Ministres de Louis XIII de 1621 à 1624*. Paris, Hachette, 1880, in-8°.

depuis lors, éloigné seulement pendant quelques mois au temps du maréchal d'Ancre. Avec l'âge et la pratique, il avait su rendre service au duc de Luynes; il connaissait les affaires étrangères, savait parler aux ambassadeurs, savait surtout les écouter et les renvoyer à demi satisfaits, avec de bonnes paroles inutiles. Si la conduite des affaires extérieures pouvait se suffire d'une perpétuelle abstention, il eût été l'idéal des ministres. N'ayant pas une idée à lui, il empruntait celles des autres, et comme il en changeait souvent, il paraissait en avoir beaucoup; il entretenait ainsi sa réputation par une tactique assez habile de plagiat discret et d'évolutions sournoises. Un pamphlet du temps dit, à propos de ce personnage : « Il faut que vous sachiez que, de tout temps, on a appelé Galbouziers ceux qui prennent le nom de celles qu'ils épousent. » Or, Puisieux était très honoré de l'alliance d'une Étampes de Valençay, et c'était une opinion à la Cour que si l'on voulait obtenir une faveur, ou un service, il fallait les demander à « la Puisieuse » : c'est ainsi qu'on l'appelait. Quant au mari, on l'avait baptisé un « hermaphrodite d'État ». C'était, dit Vittorio Siri, « un homme irrésolu dans les affaires, inconstant dans les paroles qu'il donnait et plus artificieux que véritablement habile. Certains projets ambitieux et je ne sais quelles espérances du côté de la Cour de Rome le rendirent dépendant du Pape ». Bassompierre dit de lui « craintif et peureux. » Rohan, dans sa manière sèche, achève le portrait : « Puisieux, dit-il, homme de petit courage et dont l'industrie ne consistait qu'en tromperies (1). »

C'étaient ces deux hommes que la fortune jetait maintenant en travers de la destinée de Richelieu, comme si elle eût voulu que le Roi Louis XIII fît le tour de toutes les insuffisances, avant d'appeler l'homme que la voix publique désignait. L'évêque, dans le premier moment, ne sut pas contenir son impatience. Son ambition si vive avait déjà la main tendue pour saisir le pouvoir. Laissons-le parler lui-même : « Dès que le roi fut revenu à Paris, le 28 janvier 1622 (c'est-à-dire près de six semaines

(1) Pour tous ces traits, voir *Correspondance* (t. I, p. 705). — *BASSOMPIERRE* (t. II, p. 385). — *LEVASSOR* (t. II, p. 437 et 472). — *Mémoires de ROHAN* (p. 193).

après la mort du connétable), on proposa d'abord si la Reine auroit entrée dans les conseils. On dit au Roi qu'il étoit à propos qu'il eût confiance en elle, mais qu'il ne devoit pas l'appeler au maniement de ses affaires, parce que l'amour qu'on avoit pour elle feroit que, bientôt, elle partagerait avec lui l'autorité... Cette résolution ayant été communiquée à la Reine, je me chargeai de faire entendre aux ministres que, s'ils désiroient la gloire du Roi, la satisfaction publique et leur utilité particulière (que de choses à la fois!), ils devoient porter le Roi à lui donner cette place due à sa qualité et à l'honneur du Roi. » Mais les ministres ne se laissèrent pas convaincre. « Rien ne put les émouvoir... » Il est vrai, ajoute-t-il aussitôt, qu'ils ne s'y opposoient pas tant par aversion qu'ils eussent contre elle que par la crainte qu'y étant une fois établie, elle m'y voulût introduire. Ils connoissoient en moi quelque force de jugement, ils redoutoient mon esprit, craignant que si le Roi venoit à prendre quelque connoissance particulière en moi, il me vint à commettre le principal soin de ses affaires... ils avoient posté des gens pour lui rendre toutes mes actions suspectes (1)... » S'il en étoit ainsi, il eût pu s'épargner la démarche.

Sa hâte mit tout le monde en méfiance, et le roi plus que tout le monde : « A l'égard de la reine mère, dit le nonce Corsini, le roi est plein de soupçon qu'elle ne veuille l'assujettir comme du temps de Concini. Lorsqu'on voit auprès d'elle l'évêque de Luçon, on peut redouter que celui-ci ne prenne pied trop avant; car sa cervelle est ainsi faite qu'il est capable de tyranniser la mère et le fils (2). »

Cependant les ministres avoient compris qu'ils n'étoient pas assez forts pour résister seuls à l'intrigue de la Cour et à l'influence de la reine mère, conseillée par un homme tel que l'évêque de Luçon. Cherchant autour d'eux des appuis, ils se rapprochèrent du prince de Condé. Celui-ci étoit accouru de Berry à Châteauneuf-sur-Charente, aussitôt la mort du connétable, pour saluer le Roi. C'étoit un homme hardi, ambitieux, impudent, haut

(1) *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 258).

(2) ZELLER, *Ministres* (p. 8).

à la main, de langage mordant et qui se considérait toujours comme l'héritier du trône, en cas de disparition soudaine du roi et de Gaston d'Orléans, sans postérité.

Après avoir lié partie avec les protestants pendant la Régence, il s'était, après sa captivité, donné corps et âme au parti catholique, et il résumait sa politique présente en une formule très simple : opposition constante à la reine mère. Il devint donc, à la cour, l'allié des ministres. Mais à ses yeux ils étaient de bien petites gens, et il n'avait qu'à les mettre dans sa poche.

Il commença par rompre en visière à la reine mère. Ce fut encore le fameux Rucellai qui fut la cause active de ces nouveaux dissentiments. Une querelle très vive qu'il sut provoquer rompit toutes les mesures si prudemment combinées par l'évêque de Luçon. Marie de Médicis s'emporta, cassa les vitres, prétendit mêler la Reine régente à la querelle, et le Roi dut, avec froideur, la ramener à la raison.

Il fallait donc, au moins pour un temps, s'accommoder de cette situation qui n'avait, au fond, qu'une seule raison d'être et de durer : la crainte que l'évêque de Luçon inspirait au monde politique, tandis qu'une opinion universelle l'appelait aux affaires. Il était indispensable, il était inévitable ; mais précisément à cause de cela, il était odieux. Toutes les médiocrités étaient conjurées contre lui. Elles l'eussent emporté, si elles n'avaient été des médiocrités.

Il fallait attendre encore. Toutefois, la situation était déjà différente de ce qu'elle était du temps du comte de Montmorency. Personne n'était plus assez fort ni assez autorisé pour traiter Richelieu en adversaire public. On le ménageait, on pactisait avec lui. Il ne lui manquait que la pourpre.

Dès le 22 janvier, Marie de Médicis avait posé la question en termes catégoriques à Puisieux. La lettre qu'elle adressait au ministre était aigre et ferme. C'était à prendre ou à laisser ; elle mettait son amitié à ce prix : intervenir franchement à Rome pour obtenir le chapeau (1).

(1) Voir les lettres relatives à toute cette affaire du cardinalat à la Biblioth. de l'Ins-

Puisieux avait été le complice de la manœuvre déloyale de Luynes. Mais il n'était pas de taille à reprendre le jeu. Il essaya de s'en tirer en biaisant. Il laissa entendre qu'il assurerait le chapeau à l'évêque, si celui-ci s'engageait à résider à Rome. On eût fait d'une pierre deux coups, puisque en même temps on séparait la reine mère de son confident.

Richelieu eut l'air de condescendre à ce qu'on réclamait de lui. Puisieux envoya donc à Rome une expédition officielle en faveur de la promotion. Immédiatement, Richelieu prit acte par une lettre écrite au ministre : « Cela étant, je recevrai, sans doute, par votre moyen, l'honneur qu'il platt au Roi me procurer en considération de la reine sa mère et vous supplie de croire que je cesserai plutôt de vivre que de manquer à embrasser soigneusement toutes les occasions que je pourrai pour me revancher des obligations que je vous aurai. » A la rigueur, c'était un engagement.

Sur ces données, on fit une espèce de trêve. La reine mère entra au Conseil où Condé avait pris ses sûretés contre elle. Il disait « qu'on ne lui donneroit connoissance que de ce qu'on voudroit, et qu'on se serviroit d'elle pour autoriser les décisions auprès des peuples ». Elle fut assez habile pour se tenir coite au début, cherchant à lire dans les yeux du roi, s'appuyant sur les plus sages et les plus expérimentés, comme Schomberg. L'évêque de Luçon la dirigeait toujours du dehors.

Mais l'heure arriva où il fallut compter avec elle. La politique à suivre à l'égard des protestants était toujours en suspens. Le Roi avait quitté le Midi sur un échec; son autorité était méconnue et bafouée; il avait laissé le duc d'Elbeuf avec les débris de son armée pour contenir les rebelles pendant l'hiver. Le retour de la belle saison forçait à prendre un parti.

D'autre part, les affaires du dehors s'aggravaient. Les Espagnols bloquaient Juliers; la trêve de Hollande était expirée et les Pays-

titut., fonds Godefroy; Nouvelles acquisitions, venant de Libri. — Cfr. *Correspondance* (t. VII, p. 428 et suiv.).

Bas demandaient du secours à la France ; l'occupation de la Val-teline par les Espagnols s'éternisait. Ce ne sont pas là des questions que l'on règle par des phrases de cour et par des propos de diplomate. Le Conseil dut donc en délibérer.

Sur l'avis de Richelieu, la reine mère se prononça franchement contre le projet de rouvrir les hostilités à l'intérieur. Le prince de Condé, au contraire, tenu par ses engagements envers le parti catholique, fit décider que le Roi se mettrait de nouveau en personne à la tête de son armée pour en finir avec les protestants.

Le Roi quitta Paris, le 21 mars, jour de Pâques-Fleuries, presque à la dérobée, en costume de chasse, sans escorte et sans apprêt, « emporté par l'ardeur qu'avait Monsieur le Prince de voir les choses engagées ». La reine mère se résolut à l'accompagner.

Quinze jours après, Louis XIII était à Nantes ; il s'avancait contre Soubise qui occupait l'île de Riéz. Étonné de cette marche rapide, Soubise essaya de se dérober ; mais le Roi, prenant l'offensive, quoique ses troupes fussent inférieures en nombre, l'accula à la mer et lui fit éprouver une sanglante défaite. La reine mère tomba gravement malade, de fatigue et de dépit, à Nantes. Le Roi la laissa et, suivant la côte océane, s'achemina vers le Midi.

Partout, ses armes furent heureuses : il prit Royan, fit bloquer la Rochelle par une armée que commandait le comte de Soissons, prit Sainte-Foy où le vieux La Force vint à composition, ramassa, en passant, toutes les places de Sully dans le Quercy, enleva, en huit jours, Négrepelisse qui fut mise à sac, Saint-Antonin où la lutte fut si terrible que les femmes mêmes y eurent part, et que presque tous les défenseurs se firent tuer sur la muraille. Montauban avait réparé ses murailles, muni sa garnison et comptait arrêter le Roi. On n'osa pas l'affronter. Par Toulouse, l'armée royale gagna Castelnaudary, Carcassonne, Narbonne, Béziers, et se dirigea vers Montpellier, place importante qui commandait les communications entre le Languedoc, les Cévennes et le Dauphiné (1).

(1) Voir les relations insérées au *Mercurie françois*. — Cfr. *Réduction de huit grandes villes à l'obéissance du Roy, submission de MM. de Sully, La Force, etc.*,

On était déjà vers la fin du mois d'août 1622. Montpellier ne s'attendait pas à être attaquée; sa muraille était « de papier ». Mais la population était décidée à se défendre. Rohan fit faire, à la hâte, des fossés, des levées de terre et quelques fortifications par un bon ingénieur M. d'Argencourt. Le vieux Bouillon, qui assistait mélancoliquement à la ruine de tous ses projets, lui avait promis un secours du dehors; en effet, il traitait avec Mansfeld.

Rohan, fidèle à sa tactique antérieure, se tint hors de la place. Mais il avait mis dans la ville ses meilleures troupes, ses meilleurs officiers, et notamment le consul Dupuy qui avait été un des héros du siège de Montauban.

Lui-même se multiplie et déploie une habileté et une activité sans pareille. Il n'avait que 4 000 hommes de pied et 500 chevaux. Il résiste à une armée de 30 000 hommes commandée par le Roi en personne : « Dénué de tout, traversé par ceux de sa religion qui l'accusaient d'ambition et d'ignorance dans le métier de la guerre, il soutint, à lui seul, son parti presque entièrement abattu... Insensible aux intempéries, accompagné d'une poignée de gens, parfois seul et inconnu, il parcourt les montagnes, réveille les courages, arme les gentilshommes et les paysans, les jette dans la ville d'abord, puis sur les derrières de l'armée du Roi; sa présence crée des armées (1). »

Les événements se reproduisirent à peu près tels qu'ils avaient été à Montauban l'année précédente. Au bout de six semaines, on n'avait pas encore d'espoir de prendre la ville. On avait perdu beaucoup de monde. De grands personnages comme le cardinal de Retz, mouraient de maladies. Le duc de Montmorency était blessé; le duc de Fronsac, Zamet, le marquis de Beuvron, Canillac, Montbrun, l'Estrange, Combalet tués. Les femmes de la ville se

Paris, Étienne, 1622, in-12 : Bibl. de l'Arsenal, Histoire, in-12, n° 6261. — Cfr. le manuscrit venant de M. Foucaud, au fonds Vaissette à la Bibl. Nat., vol. 94 (f° 109 et suiv.). — CHABANS, *Guerre des Huguenots*. — *Mémoires de ROHAN*, édit. 1646 (p. 187 et suiv.).

(1) LEVASSOR (t. II, p. 483). — Voir « Extrait du siège de Montpellier » par GARIEL, au fonds Vaissette (f° 89 et suiv.); — la lettre de Marillac à Richelieu, du 17 mai 1622, *Affaires Étrangères*, vol. 775; et les deux lettres si importantes de Rohan à Lesdiguières et à Bouillon, du 7 juin et 22 juillet 1622, *fonds Godefroy*, vol. 269 (f° 78 et 97).

battaient sur le rempart. Plusieurs assauts, imprudemment livrés, avaient été repoussés. Condé, qui les avait conseillés, était désespéré. Bassompierre y avait compromis sa réputation militaire auprès du Roi. On pouvait craindre un nouvel échec, et bien plus grave, cette fois, car il eût détruit l'effet d'une si brillante campagne.

Le Roi fut trop heureux d'entendre aux ouvertures de paix qui, dans ces circonstances critiques, lui furent faites de la part du duc de Rohan; celui-ci se sentait, de son propre aveu, à bout de ressources. Il eut recours au vieux Lesdiguières qui depuis quelques semaines, s'était converti et que le Roi, pour aider à la conversion, avait nommé connétable. L'expérience de celui-ci et son autorité tirèrent d'embarras le Roi et le royaume.

Si la paix de Montpellier n'abattait pas encore le parti protestant, elle lui portait un coup terrible. Seules, la Rochelle et Montauban restaient places de sûreté. Le roi entra dans Montpellier comme s'il eût reçu la ville à composition (1).

Pourtant, une fois encore, il traitait avec ses sujets. Le prince de Condé s'éleva fortement contre cette transaction. La paix se fit malgré lui et contre lui. Dès qu'il vit les négociations définitivement engagées, par un coup de tête, il quitta la cour, le 9 octobre, et s'en alla en Italie, à Notre-Dame de Lorette. Il ne pouvait choisir plus mal son temps pour faire ses dévotions (2).

En effet, dès qu'il fut parti, la cabale adverse monta aux nues. Tout le monde était à la paix; on ne le considérait plus que comme un boute-feu. La reine mère qui, de Nantes, s'était rendue aux eaux de Pougues, où elle avait passé l'été, revenait vers la Cour toute fraîche et ragaillardie (3).

Les articles de la paix furent arrêtés le 9 octobre. Le 18 octobre,

(1) V. *Harangue faite au Roy au camp devant Montpellier, par les députés de toutes les Églises réformées de France et de Béarn, avec les articles du traité*. Bibl. de l' Arsenal, fonds Conrart (n° 177-178). — Cfr. *Mémoires de ROHAN* (p. 191).

(2) Voir le curieux et rarissime petit ouvrage : *Voyage de Monsieur le prince de Condé en Italie*, Paris, Olivier de Varenne, 1666, in-12 : « M. le Prince avec la permission du Roy, partit du camp devant Montpellier le dimanche neuvième jour d'octobre mil six cent vingt-deux, alla coucher à Aigues-Mortes... » (p. 1).

(3) *Correspondance* (t. I, p. 710).

le Roi entra dans la ville et il la quitta le 29. Le rendez-vous général était à Lyon.

Le Roi n'était qu'à demi fier d'un succès qui n'avait pas été complet. Les ministres, furieux contre Condé, ne savaient s'ils devaient se féliciter ou se plaindre de son départ. Dans la période d'incertitude qui avait précédé la conclusion de la paix, ils ne s'étaient pas crus assez forts pour rester entre les deux partis. Brouillés avec le prince, ils devaient nécessairement se rapprocher de la reine mère.

Ils avaient un moyen de tout arranger. La mort du cardinal de Retz laissait vacant un des chapeaux attribués à la couronne de France. Il était bien difficile d'empêcher, cette fois, la promotion de l'évêque de Luçon. Richelieu s'était soigneusement tenu à l'écart pendant toute la maladie de la reine mère. S'étant, depuis six mois, replié dans le silence, il paraissait moins dangereux.

Durant cette période, on l'avait vu se prêter aux tentatives de rapprochement même avec ses adversaires; il s'était concilié des amitiés précieuses dans le Conseil, et notamment celle du président Jeannin (1). Le Père Arnoux, qui avait reconquis quelque influence, lui écrivait des lettres de plus en plus affectueuses. La Sorbonne l'avait nommé son proviseur, le 9 août, et avait ainsi attaché à sa fortune tout un monde bruyant et agité. Quant à la reine mère, elle accablait les ministres de ses objurgations. En cas d'échec nouveau, sa passion se changerait en hostilité déclarée, et les Sillery, brouillés avec Condé, ne pouvaient plus se passer d'elle (2).

(1) Lettre écrite de Pougues au Président Jeannin, le 26 juin 1622. *Correspondance* (t. I, p. 711).

(2) Marie de Médicis écrit à Puisieux, le 6 août 1622 : « Monsieur de Puisieux, j'ay très grand déplaisir que la perte de mon cousin le cardinal de Retz que je regrette infiniment vous donne lieu de faire nouvelle instance pour la promotion de M. l'Évesque de Luçon, mon grand aumonier. Mais puisque cet accident est arrivé je m'assure que vous vous souviendrez de recevoir commandement du Roy Monsieur mon fils de faire promptement une dépesche expresse au S^r Commandeur de Sillery son Ambassadeur pour le charger de presser sans relâche le Saint-Père de donner au Roy le contentement qu'il attend il y a si longtemps. Il ne peut plus être différé puisqu'il est promis sitost qu'il y auroit une quatrième place et que depuis un an en ça il est mort trois cardinaux françois au grand dommage de cest Estat. Je me promets que vous n'oublierez rien de ce qui sera nécessaire en ceste affaire... etc. MARIE. » De sa main, elle ajoute : « La con-

D'ailleurs, Rome était lasse du double jeu qu'on lui faisait jouer. Le pape déclarait au cardinal de Sourdis qu'il ne ferait plus de promotion sans y comprendre l'évêque de Luçon. Quand les choses sont sur le point de se faire, tout le monde s'y emploie avec ostentation. Le nonce Corsini, qui eût voulu temporiser pour se réserver le chapeau à lui-même, est débordé. Enfin, Louis XIII se déclare : « Le Roi ayant su qu'on cherchoit encore à empêcher la promotion de l'évêque de Luçon, s'est mis en colère et a commandé à son ambassadeur, nonobstant tout ce qui a pu être dit au nonce, de faire de vigoureuses instances en faveur de Richelieu. »

Les ministres n'avaient plus qu'à s'incliner. La mort dans l'âme, et sentant bien qu'ils signaient leur perte, ils transmirent les ordres du Roi et demandèrent sans réticence, cette fois, la nomination de Richelieu comme « cardinal de couronne ». Puisieux écrit : « J'ai fait mon office en faveur de l'évêque de Luçon contre l'attente de plusieurs. Mais vous savez mon humeur qui est, après Dieu, de préférer l'intérêt du Roi à toutes passions et considérations privées. »

L'évêque de Luçon fut promu cardinal le 5 septembre 1622 (1).

La nouvelle, annoncée au Roi par son ambassadeur, le commandeur de Sillery, frère de Puisieux, dans une lettre datée du jour même, fut connue à Avignon le 14 septembre. Aussitôt, Marillac la transmit à la reine qui était en route pour se rendre de Pougues à Lyon : « Monseigneur, écrivait-il au nouveau cardinal, la Reine vous dira de sa bouche s'il lui plaît que vous êtes cardinal ; car je n'oserois entreprendre sur Sa Majesté de vous annoncer cette bonne nouvelle. » En effet, c'était bien le moins que Marie de Médicis lui apprit elle-même ce qu'elle avait fait de lui.

fiance que j'ay particulièrement en l'amitié que vous m'avez promise et la franchise avec laquelle je voudrois avoir lieu de vous faire paroître la mienne fait que librement je vous prie de parachever ce que vous avez mis en fort bon estat par vos dernières lettres ». *Fonds Godefroy, Mss. Libri (n° 67)*.

(1) M. AVENEL dit, à tort, dans son article de la *Revue des Questions Historiques*, que la date de la promotion de Richelieu au Cardinalat n'est pas connue. Cette date du 5 septembre est donnée par ACHARY dans son *Histoire* (t. I, p. 40) d'après la lettre du Roi au nouveau Cardinal. — Voir, d'ailleurs, pour tous les détails précis, *Correspondance* (t. VII, p. 458, note) et *fonds Godefroy, Mss. Libri., loc. cit.*

La lettre fut reçue par la reine à la Pacaudière (1), bourg entre La Palisse et Roanne. Nous ne savons rien de ce qui se passa entre la veuve de Henri IV et le nouveau cardinal. Mais il est permis d'imaginer les effusions intimes d'une femme déjà sur le déclin, au moment où elle assurait la fortune de l'homme jeune et supérieur qu'elle avait su distinguer.

Naturellement les lettres de compliments affluèrent : Le pape Grégoire XV écrit au Roi : « Les prières et le suffrage de Votre Majesté ont désigné ce prélat, dont la haute sagesse est considérée dans la Gaule comme le rempart de la religion catholique, le fléau de l'audace des hérétiques et qui a toujours jugé préférable de mériter les plus hautes dignités que de les obtenir. »

Il écrivait au cardinal lui-même, en beau langage cicéronien : « De même que les lois de la discipline militaire décernaient sagement le triomphe aux soldats dont le courage avait servi de rempart à la République et causé la ruine des ennemis, ainsi est-ce avec raison que tu viens d'arriver à la plus grande dignité de l'Église romaine... La splendeur de tes mérites brillait d'un tel éclat dans la République chrétienne qu'il importait à la Gaule tout entière que tes vertus fussent distinguées par la gloire d'insignes sacrés, puisque ces distinctions font plus pour frapper l'imagination des hommes que la vertu sans ornement... Continue à augmenter en Gaule la dignité de l'Église, écrase les forces de l'hérésie, sans te laisser épouvanter par les difficultés, marche sur les aspics et les basilics; ce sont là les grands services que l'Église romaine attend et exige de toi. »

Le Roi écrit. Le chancelier écrit. Puisieux écrit. Le nonce écrit. C'est la liste de tous ceux qui, pendant si longtemps, avaient contrarié, retardé cette promotion. Puis, ce sont les collègues : Sourdis, Lavalette, les évêques, la Cour, les hommes de lettres, les amis, les clercs et les fidèles du diocèse, les religieux d'Avignon, les simples relations, les connaissances, la foule.

A tous, Richelieu répond du style entortillé qui est le sien dans

(1) Voir *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 267), et *Richelieu à Tarare*, par Eug. PROTHÈRE, publié dans le *Bulletin de la Société des Sciences de Tarare*, 1902.

ces occasions, n'ayant pas la tournure d'esprit complimenter (1). Pourtant, les paroles adressées au Roi sont nobles et sobres; elles dévoilent déjà les autres ambitions : « Je supplie Dieu qu'il me fasse la grâce d'être si heureux en ce dessein *que mes actions me signalent*, encore plus que la pourpre dont il vous a plu m'honorer. » Au vieux chancelier, ce sont de parfaites politesses. A Puisieux, ce sont des protestations si exagérées qu'elles n'engagent plus : « M. d'Aire (Bouthillier La Cochère) m'écrit en sorte que je connois clairement qu'après le Roi et la Reine, je vous dois ma promotion et au soin que vous avez eu d'envoyer et rafraîchir souvent de bons ordres à M. l'ambassadeur, et à la dextérité et à la force avec laquelle il a su les faire valoir. Je le reconnois ingénument, afin que vous m'en fassiez reproche si j'oublie rien de ce que je pourrai pour en prendre revanche. Faites donc état de moi, Monsieur, comme d'un ami et d'un serviteur entièrement assuré. »

Avec le Nonce, c'est une ironie froide : « J'ai fait voir à la Reine la lettre de M. le cardinal Ludovisio qui fait foi du soin que vous avez pris de lui faire connoître les intentions du Roi... elle sait bien aussi que vous avez toujours trop fait profession de l'honorer pour que vous n'avez favorisé une affaire qu'elle affectionnait. Pour moi, monsieur, je vous tiens trop de mes amis pour en avoir autre pensée... »

Nous devons à la littérature de mentionner les lettres échangées entre Balzac et le futur fondateur de l'Académie française : le grand épistolier avait connu l'évêque de Luçon à Angoulême; même il avait pu croire un instant qu'il était en passe de le supplanter dans la faveur de Marie de Médicis. Il avait taillé sa plus belle plume pour écrire à l'Éminence un compliment qui, en vérité, n'est pas ordinaire : « ... C'est de gens sages et capables de gouverner les États que la stérilité est grande; et, sans mentir, pour en voir encore un pareil à vous, il est besoin que toute la nature travaille et que Dieu le promette longtemps aux hommes avant que de le faire naître. »

(1) Voir les réponses de Richelieu dans *Correspondance* (t. I, p. 725 et suiv.). — Cfr. *l'Histoire et les Mémoires d'AUBENY*.

Il semble que dans cette passe d'armes courtoises, ce n'est pas le futur ministre qui a l'avantage : « Vos lettres sont telles, répond-il à Balzac, qu'en faisant paroltre l'affection que vous avez pour moi et la bonté de votre esprit, elles étoient capables de donner de la vanité à une personne qui ne se connoitroit pas... S'il se présente occasion de vous témoigner combien j'estime et la bonne volonté que vous avez en tout ce qui me touche et votre mérite, vous avouerez que je suis plus d'effet que de paroles, Monsieur, votre, etc. ». Il est vrai que les situations ne sont pas les mêmes. Balzac devait être, toute sa vie, candidat à quelque bénéfice ou à quelque pension, et il comptait un peu, pour réussir, sur cet amateur de belles-lettres qui devenait un si grand personnage. Or, Richelieu, précisément parce qu'il occupait une situation si haute, se méfiait, de plus en plus, de cette espèce de littérature qui engage (1).

En somme, ce qui apparait clairement, c'est le changement de ton et d'allures. Une fois assuré de l'avenir, le nouveau cardinal montre ce qu'il est : un homme fait pour commander aux hommes. Le voilà dans son naturel. Il revêt son personnage avec une dignité et une aisance parfaites. Pas un mot d'édification ; aucune affectation, aucune mômeerie. La pourpre, c'est, pour lui, la consécration de la situation qu'il occupe dans le monde, dans l'État ; c'est l'entrée dans les conseils et la voix dans les délibérations importantes. C'est une situation éclatante, une autorité indiscutée, une ressource peut-être, en cas de péril ; rien autre chose.

Observez que pas une seule fois, dans tout le reste de sa carrière, ce cardinal de l'Église romaine n'a manifesté l'intention d'aller à Rome. Il négligea complètement le voyage *ad limina*. A quelque temps de là, il y eut un conclave : personne n'eut l'idée de l'y envoyer tenir sa place ; il était convenu que cet homme n'était pas de ceux dont le suffrage se mêle avec celui des autres. Balzac traduit, en termes excellents, une impression qui est celle de tous : ce qu'on attend de lui, *ce sont des actes*.

(1) Voir les deux lettres dans *Correspondance* (t. I, p. 734).

Ce bon La Cochère, heureux et fier de son succès, écrit à son tour de Rome : « Il me semble que je n'ai plus rien à désirer en ce monde, puisque M. de Luçon est cardinal... Il faut bien que Dieu le destine à la continuation des grandes actions auxquelles il s'est déjà plusieurs fois employé, puisqu'il l'a élevé à la dignité qu'il mérite, contre les plus puissans empêchemens qui se soient peut-être jamais rencontrés à une pareille occasion... » Dès la première heure, par tous et par lui-même, il est reconnu et consacré « Cardinal d'État ».

Avec une promptitude singulière, il règle ses affaires et se débarrasse de tout ce qui peut lui devenir gêne ou encombrement. Il n'est pas riche ; il le sait assez ; il doit cependant faire figure et tenir le rang convenable à sa nouvelle dignité : c'est donc une correspondance active avec ses hommes d'affaires pour se procurer de l'argent, hâter les procès, trancher les questions pendantes : « J'approuve que vous vendiez du bois... Je suis bien aise du haussement que vous faites de la ferme... etc. »

Déjà, il commence à réunir sur sa tête de nombreux bénéfices ecclésiastiques ; il profite de toutes les occasions d'accroître ainsi son revenu ; car il n'aime, pas plus que les autres infériorités, celle qui vient de la pauvreté. D'ailleurs, bon prélat, administrateur vigilant, pour le plus grand bien de l'Église : « Je désire faire monter mes bénéfices le plus qu'il se pourra par voies avantageuses à l'Église, afin que ceux qui viendront après moi aient occasion de prier pour moi... Je laisse à la conscience de M. Genetton de pourvoir aux cures de gens capables. »

Avec son voisin de campagne, M. de Rouville, il se montre coulant et, si j'ose dire, bon diable : « Je suis extrêmement fâché de la peine que vous prenez en l'affaire que j'ai à démêler avec M. de Puigureau ; de ma part, vous en serez souverainement juge... Ces messieurs font peu d'état de ma pauvre et misérable personne... » et quel joli post-scriptum : « Je vous prie de trouver bon que je baise les mains à celle qui vous fait trouver l'air de la campagne doux et agréable. »

Il a souvent ce ton de bonne humeur quand il se sent en confiance et dans la véritable intimité : « *Tuus sum*, écrit-il à un ami,

qui est peut-être le Père Joseph. Je suis à vous, en latin, en français et en grec si bon vous semble; je suis à vous autant que votre mérite m'y oblige et que votre franchise et votre affection en mon endroit m'y étreignent étroitement... A bon entendeur, peu de paroles. C'est ce qui fait que vous n'en aurez pas davantage; joint aussi que mon naturel me porte à faire mes lettres aussi courtes que mes amitiés de longue durée... »

Il est généreux et attentif pour ceux qui l'entourent; il sait se faire aimer, dire le mot tendre, au moment opportun : « Je suis extrêmement fâché du mal de M. des Roches; vous savez combien j'estime son affection envers ses amis, son esprit, son courage... Vous lui direz, de ma part, tout ce qu'il faut dire... Je ne lui écris point, me mourant de ma tête; ces lignes suppléeront à ce défaut. »

Aussi, ses intimes — ces hommes qu'on a toujours près de soi et qui vous jugent — lui étaient étroitement attachés. Un de ses secrétaires s'était forgé quelque souci. Le secrétaire Charpentier lui écrit : « Je me promets que la lettre que Son Éminence vous écrit tirera entièrement votre esprit de l'inquiétude où il est, convertira votre trouble en repos et vous fera avouer sans doute que la justice n'est pas la moindre des vertus qui exhaussent l'éclat de sa pourpre, ou que l'équité qui parolt entre toutes ses actions est l'unique règle de son autorité (1). »

Poussé par l'ensemble des préoccupations qui l'assaillent, à cette heure décisive, il se résout à se défaire de son évêché de Luçon. L'épiscopat n'a été pour lui qu'un marchepied. Sa dignité est intéressée à ce qu'on ne puisse lui faire le reproche de non-résidence. D'ailleurs, la combinaison à laquelle il s'arrête lui convient à d'autres points de vue : se démettant en faveur de M. Émery de Bragelongne, il se réserve une pension de cinq mille livres, dont il a grand besoin. En effet, son train de maison, ses frais, sa représentation s'accroissent soudain. Il s'installe (2).

(1) Pour toute cette correspondance familière, voir *Correspondance*, t. I, *in fine* et t. VII (p. 936 et suiv.).

(2) *Correspondance* (t. I, p. 764, t. VII, p. 531-35, et t. VIII, p. 23) — Cfr. LA FONTE-

Il est homme de goût. Il sera, toute la vie, un amateur d'art éclairé. Cette disposition se révèle dès lors. Il avait acheté Limours. Limours ne lui suffit plus. Bientôt il achètera Ruel qui avait été construit par l'opulent financier Moysset, et il écrira à M. des Roches qui est en Italie pour les affaires de Marie de Médicis : « Faisant faire quelque fontaine et ornement en une maison que j'accommode près de Paris, le sieur Franchine m'a donné avis de vous écrire pour voir si vous ne pourriez pas faire venir quelques statues de marbre, un bassin de marbre, etc... » C'est le moment où il surveille, pour la Reine, la construction et la décoration du Luxembourg, et lui-même commence à montrer du goût, qu'il aura toute sa vie, pour la bâtisse (1).

En un mot, il se met à sa vraie place, c'est-à-dire parmi les grands seigneurs nés. Sa dignité ne fait qu'achever sa nature. Il a trente-sept ans : maigre, élancé, les cheveux et la barbe noirs, l'œil clair et pénétrant, il est encore beau, si la beauté est compatible avec une évidente et intimidante supériorité. Il a le teint mat des hommes que les veilles consomment, que les pensées rongent et qui souffrent. Il est exactement de ceux dont on dit que la lame use le fourreau : et, en effet, long, mince et flexible, il semble une épée. Il place le bonnet rouge de cardinal sur sa tête triangulaire. Il s'enveloppe des plis abondants de la pourpre. Ainsi, il entre tout rouge dans l'histoire, réalisant la plus complète et la plus puissante physionomie de « cardinal » que l'imagination et l'art aient jamais pu rêver.

Aussitôt qu'il eut appris la nouvelle de sa promotion, Richelieu quitta la reine pour aller dire son remerciement au Roi. Il descendit encore une fois ce cours du Rhône qui le vit, si souvent, aller et venir selon les diverses phases de sa fortune. Il joignit le Roi à Tarascon, le suivit à Avignon, où il retrouva les souvenirs si récents des mois d'exil et de disgrâce, puis à Lyon qui fut pour lui, à partir de cette date, la ville des grands événements.

NELLE DE VAUDORÉ, *Histoire du monastère et des évêques de Luçon* (fin du tome 1^{er}, début du t. II). — A ce même moment (9 sept. 1623), Richelieu vend la charge d'aumônier de la reine régnante à l'évêque d'Alep. Voir *Correspondance* (t. VII, p. 530).

(1) *Correspondance* (t. I, p. 765).

La remise de la barrette eut lieu le 12 décembre. A Rome, on s'était disputé l'honneur d'apporter le bonnet au nouveau cardinal ; le comte Giulio fut désigné pour cette mission. La cérémonie se fit dans la chapelle de l'archevêché. Selon la coutume, ce fut le Roi qui remit le bonnet. Richelieu remercia dans une harangue qui passa, en son temps, pour une pièce admirable et qui est, surtout, un morceau très travaillé.

Sur la minute de ce discours qui a été conservée, on voit que le cardinal avait d'abord écrit un paragraphe à l'adresse de la reine mère. Il le remplaça, dans la cérémonie publique, par un beau geste. Il se dirige, tout à coup, vers la reine, il met à ses pieds le bonnet rouge et il lui dit : « Madame, cette pourpre dont je suis redevable à la bienveillance de Votre Majesté me fera toujours souvenir du vœu solennel que j'ai fait de répandre mon sang pour votre service. »

Le soir, le cardinal de Richelieu prit possession de sa situation à la cour en offrant un magnifique festin, où la reine elle-même assista et où les princes et les seigneurs se firent un devoir de figurer (1).

III. — La chute des Sillery.

La paix de Montpellier venait de mettre fin aux complications intérieures. L'attention publique était absorbée presque exclusivement par les affaires extérieures et le gouvernement suivait le mouvement de l'opinion. Tous comprenaient que, dans le drame sanglant qui se déroulait en Europe, la France devait avoir les mains libres pour intervenir au besoin.

En Allemagne, même après la bataille de la Montagne-Blanche, la guerre avait continué, guerre atroce, inexpiable, qui couvrait de ruines une immense contrée, sans qu'il fût possible de prévoir quelle en serait l'issue. Les passions et le dé-

(1) Voir *Correspondance* (t. I, p. 732, p. 745-47). — Cfr. AUBERV, *Histoire* (t. I, p. 43)

sordre avaient tellement dépassé toute mesure qu'on détruisait maintenant pour détruire. Des chefs d'armée qui, au début, s'étaient réclamés de certains principes politiques ou religieux, n'avaient d'autre but que de vivre sur le pays et n'étaient que des chefs de bande.

De tous, Mansfeld était à la fois le plus connu et le plus terrible. Il érigeait la rapacité en système. N'ayant ni terre, ni famille, ni patrie, personne à ménager et rien à perdre, il attirait à lui tous les aventuriers, petits et grands. Il était abominable avec impassibilité. D'autres, comme le duc Christian de Brunswick-Wolfenbuttel, administrateur d'Halberstadt, ou le margrave de Bade-Durlach, quittaient délibérément leurs maisons, leurs familles, leurs biens et « se vouaient au métier de soldats jusqu'à la mort (1) ».

Ces gens se posaient en défenseurs du Palatin ; ne recevant que de rares subsides de l'Angleterre ou de la Hollande, leur plan de campagne consistait, tout simplement, à envahir les régions qui n'avaient pas encore été dévastées. Ils les parcouraient, le fer et la torche à la main, et laissaient le désert là où ils avaient passé. L'Allemagne, grasse et riche après des siècles de prospérité, était leur proie. Ils l'éventraient et faisaient couler la graisse de ses bourgeois à la flamme des incendies. On pillait les églises, on volait les biens ecclésiastiques, on rançonnait les villes, on saccageait la campagne ; on inventait de nouvelles tortures. Il y avait des siècles que l'humanité n'avait vu de pareilles horreurs. On appelait cela une guerre de religion !

Le Palatin, qui s'était réfugié en Angleterre, croyait encore qu'il s'agissait de sa cause. Il vint, pendant quelque temps, prendre le commandement, du moins nominal, de ces singuliers soldats. Mais il eut lui-même honte de ce qui se faisait en son nom ; et il se réfugia à Sedan, près de son oncle, Bouillon (juillet 1622).

En réalité, il n'y avait d'armée régulière, en Allemagne, que celle de Maximilien de Bavière, conduite par Tilly ; celui-ci en-

(1) CHARVÉRIAT, *Histoire de la guerre de Trente Ans* (liv. I, chap. ix et x).

tendait que la dévastation eût du moins les formes de la discipline. Il battit Halberstadt à Höchst le 20 juin 1622, puis, l'année suivante (6 août 1623), à Stadtholm. Ce furent des tueries célèbres, mais sans grand résultat. Mansfeld ne se laissait pas saisir. Toujours poursuivi et jamais atteint, en tout cas jamais achevé, il traversait l'Allemagne en tous sens, quelquefois fort, quelquefois faible, négociant tantôt avec ses adversaires, tantôt avec ses troupes, toujours prêt à traiter et disparaissant au moment de conclure. Entre temps, il avait prêté la main à Maurice d'Orange contre les Espagnols et contribué à faire lever le siège de Berg-op-Zoom.

En 1622, le principal objectif de la guerre était le Haut-Palatinat. Maximilien de Bavière nourrissait depuis longtemps le dessein de s'emparer des domaines du Palatin et d'usurper sa dignité électorale. Sur ce dernier point, il avait reçu une promesse formelle de l'Empereur. Il avait donc ordonné à Tilly de saisir le gage. Heidelberg, capitale du Palatinat, s'était rendue le 18 septembre 1622, et Manheim le 3 novembre. La dernière des places du Palatin, Frankenthal, était bloquée sans espoir de secours. Le Palatin était donc vaincu, chassé, banni et entièrement dépossédé (1).

Maximilien de Bavière jugea que le moment était arrivé d'obtenir de l'Empereur, pour lui et les siens, la réalisation des promesses faites en ce qui concernait la dignité électorale. Question délicate et qui avait pour suite un bouleversement complet dans la constitution impériale et une atteinte à l'équilibre des forces en Allemagne. Jusqu'ici dans le collège électoral elles se balançaient : trois électeurs catholiques et trois électeurs protestants. Dépouiller le prince Palatin au profit de la maison de Bavière, c'était donner, pour toujours, la majorité aux catholiques. On risquait de s'aliéner gravement ceux des princes luthériens qui jusqu'alors, en haine du calvinisme et par jalousie contre le Palatin, avaient prêté leur concours à l'empereur Ferdinand.

(1) Dr W. SCHREIBER, *Maximilian der Katholische und der dreißigjährige Krieg*, München, 1868, in-8° (p. 248-256).

Maximilien rencontrait, en outre, une opposition plus imprévue et autrement redoutable pour lui, celle de l'Espagne. L'Espagne, à travers ces complications, poursuivait toujours la réalisation du programme qui visait à relier ses possessions d'Italie à ses possessions de Flandre. Or, la constitution, au centre de l'Allemagne, d'un État puissant réunissant à la Bavière la partie la plus riche des États du Palatin, — cet État fût-il catholique, — serait pour elle un obstacle insurmontable. Elle formula donc son veto au transfert de la dignité électorale dans la famille du duc de Bavière.

Par une singulière coïncidence, elle était, sur ce point particulier, en conformité de vues avec Jacques I^{er}; celui-ci, en effet, ne cherchait qu'à retarder une échéance fatale pour son gendre, le Palatin. Ainsi, l'Espagne et l'Angleterre se rapprochèrent. Les choses allèrent si loin qu'on crut un instant, de part et d'autre, à la possibilité d'un union entre les deux familles souveraines. Le prince de Galles traversant la France, dans un incognito qui ne trompait personne, se rendit à Madrid pour demander la main de l'infante. Si ce mariage se faisait, la grande puissance catholique et la grande puissance protestante étaient unies et peut-être alliées (1).

Toutes ces circonstances travaillaient à la fois contre la France. Sa politique cependant restait incertaine, ballottée par les événements. Du temps de Luynes, les actes étaient des fautes. Sous ses successeurs, l'abstention était une faute non moins grave. Les Sillery écoutaient le vent, répondaient par des paroles évasives aux demandes contradictoires des ambassadeurs.

Des déplacements d'influence se produisaient en Allemagne; un nouvel État catholique se constituait à nos portes; les anciens alliés de la Couronne étaient écrasés. La Hollande, de nouveau en guerre avec l'Espagne, sollicitait des secours en

(1) Il y a une relation très curieuse de l'arrivée du Prince de Galles à Madrid dans les *Mémoires et Négociations secrètes* de M. DE RUSDORF, conseiller d'État de Frédéric V, comte palatin et roi de Bohême. Leipzig, 1789, in-8° (t. I. p. 5). — Voir aussi, sur les difficultés que rencontra le mariage, AUBERY, *Mémoires* de Richelieu, in f° (t. I. p. 58).

hommes et en argent; l'alliance de l'Angleterre paraissait sur le point d'échapper. Mansfeld courait sur la frontière, parfois même pénétrait sur le territoire, tantôt priant, tantôt menaçant, sans que le gouvernement français donnât signe de vie, sans qu'il prononçât la parole que toute l'Europe attendait.

Au fond, à Paris comme en Allemagne, la cause catholique l'emportait. Le nonce faisait tout ce qu'il voulait des ministres. La diplomatie pontificale déployait une activité sans égale. Le pape Grégoire XV travaillait à satisfaire les ambitions du cher élève des Jésuites, Maximilien de Bavière. Puisque l'Espagne était contraire à ce dessein, le pape, n'ayant d'autre appui possible que la cour de France, s'efforçait d'amener celle-ci à ses vues. On lui démontrait qu'elle aurait intérêt à favoriser la formation, entre l'Allemagne du Nord et l'Allemagne du Sud, d'un État intermédiaire qui ne pourrait guère se passer d'elle pour subsister. La thèse était plausible.

En France, il y a eu, de tout temps, sous l'ancien régime, un parti « bavarois ». A cette époque, il était représenté par des hommes actifs et influents, notamment par le Père Joseph et Fancan. Rome avait délégué ses capucins les plus habiles, les Pères Hyacinthe et Valérien, pour soutenir la cause du duc de Bavière. Ce travail se faisait dans la coulisse. Mais le résultat devait apparaître plus tard au grand jour. Les émissaires du Pape crurent, à un moment, qu'ils triomphaient. La perplexité des ministres était telle qu'ils ne surent même pas se prononcer franchement pour cette solution intermédiaire (1).

Quoi qu'il en soit, l'Empereur ne put se refuser plus longtemps à l'exécution de sa promesse. Une diète spéciale fut tenue à Ratisbonne, le 22 novembre 1622. L'archevêque de Cologne, Ferdinand, frère de Maximilien (et protecteur particulier de notre Fancan), défendit chaudement la cause du duc de Bavière; le nonce s'y employa ardemment, l'ambassadeur de France parut favorable. Quant aux protestants, luthériens et calvinistes réunis par

(1) Voir aux Affaires Étrangères, *Bavière*, t. I, et cfr. FAGNIEZ, *Père Joseph* (t. I, p. 249).

le péril commun, ils se prononcèrent énergiquement contre la transmission de l'électorat à la Bavière. Après plusieurs semaines de délibération et divers projets de compromis qui n'aboutirent pas, ils rompirent l'assemblée, quittèrent la diète et rentrèrent chez eux, brouillés avec l'Empereur et décidés, s'il le fallait, à recourir aux armes. Il y avait là les germes de nouvelles complications.

L'Empereur était engagé; il passa outre. Le 25 février 1623, dans la grande salle des chevaliers, au Rathhaus de Ratisbonne, précédé de la couronne impériale, du sceptre, du globe et de l'épée, assis sur un trône magnifiquement décoré, entouré de la plupart des princes catholiques de l'Allemagne, il fit proclamer par Jean d'Ulm, vice-chancelier de l'Empire, qu'il accordait au duc de Bavière l'investiture de la dignité électorale palatine. C'était un triomphe éclatant pour la cause catholique.

Au sud-est de l'Empire, c'est-à-dire dans sa lutte contre Bethlen Gabor, l'empereur Ferdinand n'était pas moins heureux. Bethlen, après avoir observé pendant quelque temps l'arrangement de Nikolsbourg (janvier 1622), ménagé par les ambassadeurs français avait rassemblé des troupes, dans les premiers mois de l'année 1623. Aidé par le Sultan et renforcé par un corps d'armée turc, il était entré en Hongrie à la tête d'une armée de 60 000 hommes (août 1623). Il faisait frapper des médailles avec le titre de roi de Hongrie et annonçait qu'il irait manger à Prague « l'oie de la Saint-Martin ». Vienne fut de nouveau menacée.

L'Empereur, surpris, n'avait que 9 000 hommes à opposer à la puissante armée de Bethlen Gabor. Il est vrai que Wallenstein était un de ses généraux; l'autre était le marquis de Montenegro, de la maison de Caraffa. Les chefs impériaux eurent la sagesse de ne pas livrer bataille. Tilly accourut du Nord à la rescousse. Une fois encore, il sauva l'Allemagne et la cause catholique. Bethlen, abandonné par ses alliés turcs, dut accepter les propositions d'armistice qui lui furent faites sagement, au nom de l'Empereur, et il se retira (20 novembre 1623) (1).

(1) FR. HURTER, *Geschichte K. Ferdinand II* (vol. IX, p. 259 et suiv.).

Ainsi, partout, la cause impériale l'emportait. Elle abattait successivement et isolément tous ses adversaires. Cette phase du duel européen se réglait à son avantage. Le pape Grégoire XV était mort, en s'écriant « que son cœur était rempli de la manne céleste ».

La France, tenue à l'écart des affaires d'Allemagne, était atteinte plus directement par ce qui se passait dans la Valteline. Ici encore, la diplomatie du pape Grégoire XV avait été habile et heureuse. L'Espagne, tout en louvoyant, avait su conserver la situation avantageuse que le gouverneur Feria avait conquise à force d'audace.

Le traité de Madrid, œuvre de Bassompierre, contenait l'engagement, de la part de l'Espagne, d'évacuer la Valteline. Mais il était resté lettre morte. Les négociateurs espagnols y avaient glissé adroitement une clause qui subordonnait son exécution au consentement des Grisons catholiques. Il y avait mille moyens d'empêcher ou de retarder ce consentement. Intimidations, caresses, argent, tout fut employé pour amener les Ligues Grises à composition.

Celles-ci, à la fin, lassées des lenteurs de leurs alliés, avaient signé le traité de Milan (janvier 1622) qui, sous la promesse de la démolition des forts, consacrait, de leur part, l'abandon de la Valteline. Jamais l'Espagne ne s'était vue plus près de la réalisation de ses desseins. Le Pape lui-même était effrayé des conséquences d'un tel acte; il disait que la France ne pourrait jamais le supporter : « il ne faut pas se dissimuler qu'il y a là un cas de guerre avec la France ». Mais c'était précisément l'heure où Louis XIII, sur les instances pressantes de Condé et sous l'influence de la cabale catholique, commençait la seconde campagne contre les protestants. Les conseils qui le poussaient émanaient de Rome, évidemment. Le gouvernement de la France n'était plus libre ou il était aveugle.

Sur l'avis de Richelieu, Marie de Médicis prit nettement position. Elle déclara au Roi qu'il était indigne de lui de supporter une pareille injure : « Il faut faire tenir par les Espagnols la

parole qui a été donnée pour la Valteline; il est très important pour la grandeur et la réputation du Roi qu'il ne soit pas si enfermé dans son royaume qu'il n'ait plus une porte pour en sortir. » Le Conseil lui-même parut s'émouvoir (1).

Le vieux président Jeannin se prononça fortement pour une politique énergique. Mais, une fois encore on s'en tint à des protestations solennelles sous forme d'instructions adressées aux ambassadeurs près des cours de Rome et de Madrid. Les Grisons, de leur côté, envoyèrent une députation près de la cour de France. Puisieux pensa que c'était le moment ou jamais de leur témoigner de la froideur. On les congédia sans argent et fort mal satisfaits. Nos adversaires eux-mêmes ne pouvaient croire à tant de sottise (2).

L'ambassadeur de France en Espagne, du Fargis, appartenait à cette espèce de diplomates prétentieux qui se croient habiles en suivant une politique particulière, tandis que la grande loi de la discipline et de la convergence des efforts est, dans toute affaire d'État, l'habileté suprême. Il crut qu'il abondait dans la pensée de ses ministres en négociant, avec la cour d'Espagne, un nouveau traité qui détruisait la convention de Madrid et substituait à la promesse de l'évacuation pure et simple, obtenue par Bassompierre, l'engagement, de la part de l'Espagne, de remettre la Valteline en dépôt entre les mains du grand-duc de Toscane. La cour de France désavoua l'ambassadeur; mais l'Espagne avait glissé, ainsi, une idée subsidiaire : celle de la remise en dépôt, entre les mains d'une puissance tierce, du territoire qu'elle avait usurpé. C'était, pour elle, une ressource en cas de nécessité et un moyen de gagner du temps (3).

Les Grisons étaient au désespoir; ils avaient compris l'étendue de la faute commise à Milan; ils rappelaient l'agent français Gueffier et, bravement, s'insurgeaient (4). Venise suppliait la France

(1) *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 271).

(2) Voir *Négociations du Président JEANNIN*, appendice. — Cfr. LEVASSOR (t. II, p. 446). — *Recueil d'AUBERTY* (t. I, p. 57 et suiv.).

(3) Voir les documents réunis dans B. ZELLER, *Ministres* (chap. II et IV).

(4) *Histoire de la Valteline et des Grisons*, Genève, 1632 (p. 268).

d'agir. A la cour, tout un parti se prononçait pour l'intervention armée. Le président Jeannin, Lesdiguières, Schomberg, la noblesse, les soldats entouraient le Roi et disaient tout haut : « Sire, en Valteline ! » A Rome même, on n'en revenait pas de la pusillanimité des ministres français. Tout le monde sentait que c'était une de ces occasions qui ne se retrouvent pas. « En vérité, nous n'aurions jamais cru, écrit le cardinal-neveu, que, du côté des Français, on ne sauroit se prévaloir d'aucun des avantages qu'ils ont pour le présent; voilà les Espagnols engagés à fond dans les affaires de Flandre et d'Allemagne; ils ont sur les bras le soulèvement des Grisons qui menacent la Valteline et tiennent forcément occupées les forces de l'État de Milan; les corsaires d'Afrique unis avec les Hollandais sont prêts à assaillir les côtés de l'Espagne. Ils sont sans argent; ils n'en peuvent plus trouver; ils n'ont aucun crédit. Leur roi a plus de goût pour le plaisir que pour les affaires. Leur gouvernement est mal dirigé et mal obéi... »

Les ministres français ne voulaient rien entendre, et tandis que le sort de l'Europe se décidait autour d'eux, ils continuaient à rédiger des dépêches et à se renfermer, énergiquement, dans l'inaction.

Cependant, la paix de Montpellier était conclue; on ne pouvait plus, maintenant, s'en prendre aux protestants. Allait-on se montrer plus ferme? Les Grisons tenaient bon. Malgré la disproportion des forces, leur résistance, inespérément désespérée, tendait la main, en quelque sorte, à une expédition française. Le Roi remontait le cours du Rhône à la tête de l'armée qui avait fait la campagne du sud-ouest; il s'approchait de la frontière. Il déclarait son intention d'aller à Grenoble saluer le connétable de Lesdiguières. Il n'avait qu'un ordre à donner pour que l'armée se précipitât avec enthousiasme, sous les ordres du vieux connétable, vers ces passages des Alpes qu'il connaissait si bien, et entrât dans le Milanais.

Or, à ce moment même, presque sous les yeux du Roi et de l'armée frémissante, l'archiduc Léopold écrase définitivement les Grisons (sept. 1622). Il leur impose la convention de Lindau qui complète, au profit de l'Autriche, ce que le traité de Milan avait commencé au profit de l'Espagne. « La Basse-Engadine et

huit juridictions étaient détachées de la confédération des Grisons et réunies au Tyrol autrichien; Mayenfeld et Coire devaient être occupés pendant six ans par des garnisons autrichiennes... » Une phrase suffit pour expliquer l'importance de ces deux actes parallèles : « Les forts espagnols dans la Valteline, les garnisons autrichiennes dans tout le pays des Grisons, établissaient, en fait, la communication tant recherchée entre les États espagnols d'Italie, d'Allemagne et des Pays-Bas (1) » !

La mesure était comble.

A cette heure, Rome croit à la guerre. Elle supplie l'Espagne d'être prudente. C'est l'heure où Louis XIII reçoit, à Tarascon, la visite de Richelieu qui vient le remercier du chapeau et qui, probablement, fait entendre quelques conseils plus fermes. Le Roi, qui se rend à Avignon, y rencontre le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, qui, avec l'autorité de l'âge et de l'expérience, l'avertit qu'il s'agit des intérêts de l'Europe entière prête à se grouper autour de la France, si celle-ci relève le gant.

Un conseil est tenu à Avignon auquel assistent le duc de Savoie, l'ambassadeur de Venise, le connétable, le garde des sceaux, Schomberg, Puisieux et Bullion. Que va-t-il sortir de ces débats solennels? Rien encore, ou presque rien. Des paroles, des promesses vagues, des menaces conditionnelles.

Quelque temps après, à Lyon, nouvelle délibération et nouveau conseil. Sous la pression de l'opinion publique, et peut-être sous l'influence de la reine mère qui est maintenant auprès du Roi, on s'avance un peu plus; il est question d'exiger le dépôt de la Valteline entre les mains du duc de Lorraine; on met sur le tapis un projet de ligue réunissant la France, Venise, la Savoie et les Suisses, pour envoyer dans les Alpes une armée confédérée forte de 45 000 hommes. Mais la signature de ce traité est encore ajournée. « La vieillesse des ministres étoit si grande, dit Richelieu, que, appréhendant la longueur des voyages où tels desseins pourroient les embarquer, ils donnèrent des conseils con-

(1) Voir *La Valteline ou Mémoires, discours, traités et actes des négociations... Recueil très utile et nécessaire en ce temps à tous les bons patriotes*, Genève, 1631 (p. 248-251).

formes à la foiblesse de leur âge. La Reine ne se désiste pas de sa poursuite... Mais ses raisons profitent de fort peu. Les ministres pensent à leurs affaires et non pas à celles du Roi qui, partant de Lyon, vers la fin de décembre (1622) s'achemina à Paris où son peuple l'attendoit avec un extrême désir (1). »

Ainsi la France est chassée de l'Allemagne; ses droits, ses intérêts, sont méprisés dans la Valteline. Ses deux rivaux l'emportent partout; pour la première fois, le cercle de fer de la domination austro-espagnole s'est fermé autour d'elle; ses alliés sont ruinés, abattus ou hésitants; et les deux ministres Sillery et Puisieux, absorbés par le travail de l'intrigue, ne songent qu'à sauver, par les plus basses compromissions, les restes d'une autorité qui s'effondre.

De la France entière, une immense huée s'élève contre eux. Ce que tout le monde comprend, c'est que ces ministres sont là, non pas en raison de leur mérite, mais uniquement pour empêcher l'arrivée au pouvoir de l'homme qui, seul, dans ces circonstances difficiles, serait capable de conduire les affaires.

On sait que le Roi, jeune, ignorant et obstiné, est entretenu savamment dans l'idée que cet homme sera pour lui non un ministre, mais un maître. On sait que toute la cour craint le retour aux affaires du personnage dévoué uniquement au bien public, qui planera au-dessus de tous les intérêts louches, de toutes les coterics et qui mettra, s'il le faut, tout le monde à la raison. Les médiocrités restent coalisées contre lui et font bloc dans cet étroit espace, la Cour.

Ce qu'elles détestent en lui, c'est sa capacité, son intégrité, cette âme altière qui ne veut pas dépendre. Les quelques mois qui s'écoulaient maintenant ne sont rien autre chose que la lutte entre l'ascension fatale d'un génie nécessaire et la résistance lamentable d'une coalition qu'épouvante sa marche irrésistible. Il l'écrivit lui-même, plus tard, évoquant ces temps médiocres : « J'ai eu ce malheur que ceux qui ont pu beaucoup dans l'État m'en ont toujours voulu, non pour aucun mal que je leur eusse fait, mais

(1) *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 272) et ZELLER, *Ministres* (chap. vi).

pour le bien qu'on croyait être en moi. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la vertu nuit à la fortune et que les bonnes qualités tiennent lieu de crimes. On a remarqué de tout temps que, sous de foibles ministres, la trop grande réputation est aussi dangereuse que la mauvaise et que les hommes illustres ont été en pire condition que les coupables. » C'est encore un mot qu'il faut lui emprunter : « il n'y avait qu'à laisser faire le temps et à se consoler en cette attente (1) ».

Autour de lui, les vœux et les témoignages abondent; son adversaire d'autrefois, le Père Arnoux, s'écrie : « Quand donc prendrez-vous le timon? » Nous avons lu la phrase de Balzac sur ces « capacités que Dieu promet longtemps aux hommes avant que de les faire naître ». Voici maintenant l'avis de Malherbe dans une lettre écrite, dans l'intimité, à son ami Racan : « Vous savez que mon humeur n'est ni de flatter ni de mentir, mais je vous jure qu'il y a, en cet homme, quelque chose qui excède l'humanité et que si notre vaisseau doit jamais vaincre la tempête, ce sera tandis que cette glorieuse main en tiendra le gouvernail (2). »

Voici la voix publique, qui s'exprime en termes naïfs et sincères :

Monseigneur de Luçon, vous êtes la lumière;
C'est vous qui par sagesse et qui, par bonne foi,
Vos offices rendant, nous donnerez la loi.
.....
... Si que chacun crie au seigneur de Luçon :
Après Ténèbres, viens; J'espère en ta leçon.
Post tenebras spero lucem (3).

D'autres écrivent : « Pour le cardinal de Richelieu, les courtisans le tiennent raffiné jusqu'à vingt-deux carats, et les clair-

(1) *Mémoires* (t. I, p. 270).

(2) *Lettres de Malherbe*, édit. des Grands Écrivains (t. IV, p. 20-21).

(3) *Recueil des pièces... du temps de Luynes*, édition 1625 (p. 440).

voyans ont opinion que son naturel courageux l'engagera à bien faire pour avoir de la gloire... Issu d'un père bon François, il imitera un si brave cavalier... Sans s'arrêter aux intérêts de l'Espagne ni des cagots, il embrassera ceux de Votre Majesté comme un autre cardinal d'Amboise, afin de relever cet État menacé de ruine évidente... sa prudence et sa dextérité incomparable au maniement des affaires ont été les échelons qui l'ont fait monter à ces hauts degrés d'honneur et de gloire qu'il tient en l'Église et en l'État... il conjoint une si grande solidité du jugement à une si grande vivacité que jamais qualités contraires ne se virent tempérées par une si puissante harmonie... il est comme le flambeau qui pour éclairer se consume lui-même, attendu que l'État recueillant les fruits de son travail et de ses veilles, il ne fait que ruiner le peu de santé qu'il a, comme une hostie immolée pour le salut public (1)... »

Voici, la voix de ses ennemis déclarés : « Plusieurs personnes le connoissoient homme d'un esprit subtil et qu'on ne peut aisément surprendre, parce qu'il est toujours en garde, qu'il dort peu, travaille beaucoup, pense à tout, est adroit, parle bien et est assez instruit des affaires étrangères (2) ». Il faut une singulière force dans la vérité pour arracher de tels éloges.

Voici, enfin, l'opinion des diplomates étrangers : témoins attentifs et intéressés, ils disent ce qui est nécessaire à l'instruction de leurs gouvernements. Leurs correspondances secrètes nous font assister au drame qui se joue autour de la faveur royale, au cours de cette année suprême, où les derniers efforts sont faits par toutes les médiocrités et toutes les jalousies, pour barrer la route au génie. Le nonce écrit en janvier 1622 : « les anciens ministres, devenus tout-puissants, redoutent son « cerveau trop actif (*cervello forse troppo gagliardo del vescovo di Lusson*). » Il répète en janvier 1623 : « Le cardinal de « Lusson ne pourra jamais s'entendre avec eux tant ils redoutent son intelligence et son talent. » L'ambassadeur vénitien témoigne de la réserve où il se tient (mars 1623) : « Les conseils

(1) *Recueil de diverses pièces contre Luyes* (p. 483). — GELEY, *Fancan* (p. 190).

(2) MATHIEU DE MORGES, *Pièces pour la défense de la Reine mère du Roi*.

« se tiennent dans la chambre de la reine mère et le cardinal
« de Richelieu affecte de plus en plus de s'éloigner du gou-
« vernement. »

Voulons-nous saisir au naturel le jeu des subalternes et même de la valetaille : tout ce qui entoure la reine mère fait ses confidences au résident florentin. Ce diplomate n'aime pas le cardinal. Voici ses paroles : « J'ai été mis au courant par le moyen des femmes de chambre et de l'apothicaire, étant très familier avec ces gens de mon pays. Ils viennent souvent exhaler confidentiellement avec moi leur passion et particulièrement celle que fait naître en eux la domination superbe et intéressée du cardinal qui veut tenir bas, soit par ambition, soit par avarice, tous les autres serviteurs de la Reine... Ils me dirent que ce cardinal seroit encore la cause d'une nouvelle ruine pour la Reine, parce que le Roi ne pouvoit pas le souffrir..; ils me dirent aussi que le Roi avoit, à ce propos, lancé de la belle façon quelque brocard à la Reine; mais qu'elle ne veut pas comprendre. »

Et voici un seul mot en passant qui, à lui seul, résumerait tout : « M. le cardinal de Richelieu qui, pour sa valeur personnelle, est très redouté... », s'il ne fallait finir par cette phrase écrite encore par le résident florentin, le 16 février 1624, et qui prouve que, jusqu'au dernier moment, la cabale n'a pas désarmé : « Le Roi, dit-il, voudroit bien que la Reine sa mère acceptât que le cardinal de Richelieu s'en allât pour quelque temps à Rome et qu'elle voulût bien se servir pour principal ministre de M. de Brèves ou d'un personnage semblable... C'est là la raison qui met encore quelque obstacle à une entente complète entre le Roi et sa mère; car il est très certain qu'aujourd'hui il n'y a plus de mésintelligence entre eux; mais le Roi ne peut pas s'empêcher d'avoir en tête certains scrupules relatifs non pas à la fidélité, mais à l'esprit altier et dominateur du cardinal (1). »

La preuve est faite; mais il fallait faire cette preuve. Jamais un homme en passe du pouvoir ne fut mieux compris, mieux deviné, plus impatiemment attendu par ses contemporains; jamais un

(1) ZELLER, *Ministres* (p. 280).

homme n'eut autour de lui un tel cortège de confiance, de vœux et d'applaudissements; jamais un homme ne fut, dans toute la force du terme, « appelé » comme le fut Richelieu.

Il avait été ministre quelques mois à peine, dans les temps troubles de la faveur du maréchal d'Ancre; sa conduite, pendant les longues années qui séparent sa chute de son second ministère, avait pu sembler suspecte; tous savaient que le Roi, qui l'estimait peut-être, ne l'aimait pas. Cependant l'éclat de son intelligence était tel, qu'il éblouissait les yeux et forçait les suffrages. On reconnaissait en lui un génie extraordinaire, même avant qu'il l'eût déployé. Bonaparte avant Montenotte n'était qu'un officier ignoré. Il gagna sa fortune à coups de victoires. Richelieu n'eut qu'à se montrer. Son regard pénétrait les esprits. Une sorte de magnétisme rayonnait de lui. D'une main souple, il dénouait les oppositions et les humeurs. Sa présence était active. Il parlait bien : c'était une sirène. Il avait toujours raison : c'était un chef.

Cette année 1623 est une des plus piteuses de notre histoire. Elle se consume en luttes vaines, en intrigues médiocres, en un confus amas d'erreurs, de fautes et de manèges mesquins, tandis qu'autour de la France montait la marée des événements désastreux.

Le Roi est entré à Paris. Il y vit dans l'inaction et dans l'isolement, dégoûté de lui-même et des autres. Assez soucieux de son devoir de roi pour sentir qu'il y a mieux à faire que ce qu'on fait, trop inexpérimenté et trop timide pour discerner et décider ce qu'il convient de faire, il cherche des conseils qu'il ne se résout pas à suivre. Sa méfiance est toujours en éveil.

Il n'est pas heureux; son ménage ne va pas. La reine Anne égarée par des amis imprudents, se prête mal volontiers à ses fantaisies d'enfant triste et exigeant; elle est jeune, elle voudrait rire, s'ébrouer; elle cherche des jeunessees pareilles à la sienne. Lui, survient parmi ces gaités; renfrogné et morose, il boude dans un coin. Sa présence est une gêne; il le sent, il le voit; il souffre. Et puis, on dirait que l'approche de la femme l'effraye.

La jeune Reine ne l'encourage pas : deux fois, elle devient

grosse; deux fois par imprudence, par jeu, par gaminerie, elle se blesse; c'est comme un sort jeté sur cette union. Le Roi est un mari médiocre; la Reine, qui s'est formée tardivement, appartient à cette maison d'Espagne si affinée, si épuisée, qu'on se demande si l'arbre peut encore porter des rejetons. Le frère du Roi, Monsieur, grandit. On s'habitue à voir en lui l'héritier présomptif. Le Roi commence à se montrer jaloux; la jeune reine regarde avec quelque attention ce jeune beau-frère, joli gamin, noir, vicieux et hardi; elle se plait en sa compagnie. Quant à la reine mère, elle couve d'une tendresse maternelle l'avenir de cet autre enfant; elle est Médicis; en cas d'accident, la destinée de sa grand'tante Catherine, qui pendant cinquante ans, grâce aux régences, a été reine de France, ne lui déplairait pas (1).

Le *Journal d'Héroard* nous raconte, jour par jour, la vie du Roi : c'est toujours cette chasse obstinée, effrénée, qui, par l'exagération niaise, volontaire, têtue, a quelque chose de navrant. Cet homme ne peut donc pas se trouver en face de lui-même? Le Roi de France n'a-t-il d'autre fonction publique que de courir le cerf ou le renard? « Le 6 mars, mercredi, il va à Versailles à la chasse, revient au galop, comme il étoit allé, va chez la Reine sa mère. — Le 8, vendredi; il va à la chasse à Versailles, prend un renard, fait la curée. — Le 9, samedi. Il entre en carrosse et va pour la chasse à Versailles, y dîne; après, monte à cheval, va courir un cerf, le prend, revient de bonne heure et prend un renard. Après souper, il va en sa chambre, fait faire son lit, qu'il avoit envoyé quérir de Paris, y aide lui-même. — Le 10, dimanche. Il va à la messe, puis courir un renard, après-dîner monte à cheval et arrive à Paris. Il va chez la Reine sa mère, au sermon, puis va jouer à la paume. »

Autre journée un peu moins monotone : 20 février 1623. « Il va à la volerie plénière par les plaines du Roule, vers celle de Saint-Denis; les Reines et les Dames y vont aussi. Elles s'en reviennent et lui, sans découvrir son dessein à personne, va au Bourget, loge à une hôtellerie, y fait lui-même tout. Il étoit en eau, de peine, change de chemise, soupe, à six heures, de la viande qu'un poulaîl-

(1) Voir le charmant volume d'Armand BASCHET, *Le Roi chez la Reine*, Plon, 1866, in-8°.

ler de Senlis portoit à des conseillers et à Messieurs des Comptes à Paris; mange peu. Il n'avoit aucuns officiers qu'un porte-manteau; M. le grand écuyer Bellegarde lui fait son lit; il s'enveloppe dans sa mandille doublée de panne de soie, et se met sur le lit (1). »

A quoi pense-t-il l'adolescent songeur, les yeux grands ouverts, étendu dans sa cape espagnole? Il se dit peut-être que Luynes lui manque bien. Il est seul, ses ministres sont assommants et ridicules. Il se moque d'eux, tout le premier. Il n'a personne; il ne lui reste que sa mère.

Celle-ci, par l'autorité de l'âge, du sang, par la présence continuelle, s'impose; elle l'entoure d'une assiduité attentive; sortant de son naturel, elle se lève tôt; surtout qu'on la réveille si le Roi la demande, en partant pour ses chasses. Elle est toujours prête. C'est qu'elle a la pensée constante de son ami; les femmes ont des nerfs d'acier pour le service de leurs passions. Le Roi, dominé par ce travail de captation réfléchi, se serait déjà abandonné à la volonté maternelle, s'il n'entrevoyait parfois, derrière une tenture, cette figure triangulaire et ce regard noir qui l'observent.

Alors, il se dérobe brusquement. Les ministres profitent de ces alternatives, de ces boutades, de ces bourrasques. Ils font leur main sur tout, s'enrichissent effrontément, poussent les leurs dans les emplois, dans les ambassades, éloignent les capacités qu'ils soupçonnent de leur nuire; c'est ainsi que Schomberg, surintendant des finances depuis 1619, homme sûr, expérimenté, bon au conseil, et bon à la guerre, est écarté, le 20 février 1623, par une soudaine résolution du Roi qui est passé maître, décidément, dans l'art de congédier les gens. Louis XIII, il est vrai, ne s'est décidé cette fois que sur l'insistance des ministres. Il leur en garde rancune. Donc, double faute, de leur part : ils mécontentent le Roi et ils remplacent Schomberg, qui est sûr, par un courtisan qui les trahira, La Vieuville.

Le Roi manifeste son dépit contre Sillery en accordant la préséance, dans le Conseil, au cardinal de La Rochefoucauld sur

(1) *Journal de Jean HÉROARD* (t. II, p. 288 et suiv.).

le connétable et sur le chancelier. Les gens avisés voient poindre, sous cette intrigue, les ambitions prochaines de l'autre cardinal, toujours dans la coulisse, et qui, d'avance, marque sa place.

Cependant le Roi dissimule encore; une nouvelle prétention de Sillery met le comble à leur fortune et rapproche en même temps l'heure de la catastrophe. Caumartin, qui avait reçu les sceaux à la mort du duc de Luynes, meurt à son tour. Le vieux Sillery, qui ne s'était jamais consolé de les avoir perdus, les réclame avec la maladresse d'un vieillard têtu et avare. Le Roi les lui laisse comme un jouet. Mais il juge ces gens bien envahissants; il a désormais l'oreille ouverte à toutes les critiques (1).

La Cour, l'opinion sentent que cette faveur qui se croit sûre du lendemain, est déjà ruinée. Une violente campagne de pamphlets commence contre les ministres.

Évidemment, il y a un mot d'ordre. La *France mourante* remet sur le tapis toute la thèse des « bons Français ». Elle déplore « les partialités dans le Louvre, les consultations secrètes, l'éloignement des bons serviteurs du Conseil, la vente à l'encan des gouvernements, les édits nouveaux, le rétablissement de la Paulette, la licence de mal faire, le gaspillage financier, nulle recherche des malversations, le trafic des intérêts extérieurs, nul soin des alliés, les guerres civiles, les paix fourrées (la paix de Montpellier), la pauvreté du trésor ». Les ministres avaient la réputation de n'avoir pas les mains nettes : Le grief devient crime. Ce sont ces Brulart, ces « Nicolattes », le « don Nicolas Platreux », le « Puisieux » et la « Puisieuse » qui sont cause de tout le mal. Pourquoi ce vieillard et les siens s'obstinent-ils à se mettre en travers des jeunes, pleins de mérite, qui marquent le pas? Voici encore un bout de la robe rouge derrière le rideau : « Mais que dites-vous des élixirs et remèdes du cardinal de Richelieu? Il seroit bien capable d'en donner de bons, s'il vouloit, et principalement à cette heure que son écarlate l'a mis à l'abri des atteintes de l'envie des favoris; mais il est si accommodant à la complaisance du siècle qu'il n'ose parler non plus que la reine mère. »

(1) ZELLER, *Ministres* (chap. IX).

C'est surtout quand il s'agit de nos intérêts au dehors que le ton s'élève. Le discours de L'Hôpital à la *France mourante* est un programme : « Vous savez, Madame, que, pendant que vous étiez devant Montauban, l'Espagnol a pris l'occasion de s'emparer du duché de Juliers, du Haut et du Bas-Palatinat, qu'il a fort accortement joints à ses Pays-Bas. Il a démêlé à son avantage toutes les brouilleries de Bohême et de Hongrie; il a fait bouquer tous les potentats de la Germanie; il a befflé l'Angleterre; il s'est emparé de la Valteline, puis des trois Lignes Grises. De sorte que si on laisse affermir ses conquêtes, il est très certain qu'il se rend maître de toute l'Italie et dominateur des Allemagnes... »

Et voici maintenant les remèdes : « Je ne suis point d'avis de faire la guerre ouverte à l'Espagne ni à la Maison d'Autriche. Mais vous devez, Madame, assister à bon escient vos alliés, les faire mouvoir tant en Allemagne qu'en Italie, envoyer vers eux toute la noblesse et les soldats qui cherchent les armes; ne plus permettre qu'ils aillent servir les Ibériens; donner de bonnes instructions à vos ambassadeurs et les châtier rigoureusement s'ils ne les exécutent pas mieux que par le passé; relever la réputation de cette couronne qui décherrait tous les jours parmi les nations étrangères et reculer de vos conseils tous ceux qui ont l'haleine espagnole (1). »

On croirait entendre la voix de Richelieu. D'ailleurs, ces pamphlets sont écrits sous son inspiration. Ils émanent de son entourage; on dit qu'ils sont de Fancan. Ils traduisent les sentiments de l'opinion. Ils portent; les ministres sont touchés; ils ne savent comment se défendre.

Puisieux, selon sa méthode habituelle, pense qu'il suffit de s'approprier les idées des autres. Cette affaire de la Valteline encombre sa route. Tout le monde crie. Il cherche un expédient qui fasse taire les plaintes, comme si cela arrangeait l'affaire!

Il s'avise d'une procédure, déjà indiquée, sous main, par les Espagnols eux-mêmes lors de la négociation de du Fargis,

(1) *Recueil des pièces... du temps de Luynes*, édition 1625 (p. 489 et suivante).

et qui consistait à mettre la Valteline en dépôt sous la garde d'une puissance tierce. Son frère, l'ambassadeur à Rome, le commandeur de Sillery, va plus loin et s'engage, par écrit, à faire trancher le différend par le Pape. L'Espagne est enchantée puisque c'est sa proposition qu'on accepte et son défenseur qui arbitrera ; voici une des parties satisfaites.

Quant aux ennemis de l'Espagne, on leur réserve une compensation. On bâcle rapidement une sorte de ligue en faveur de la Valteline, avec la Savoie, Venise, et on laisse le protocole ouvert pour le Pape, les Suisses, la Grande-Bretagne, les princes d'Allemagne et d'Italie. Les articles très détaillés de la convention constituaient un programme d'action. Mais il était ruiné d'avance par l'abandon de la Valteline entre les mains du Pape. Comme le dit l'un des signataires, l'ambassadeur de Venise, c'était « une manifestation sur le papier (7 février 1623) (2) ».

Après cet effort, l'énergie des Sillery retombe à rien. Ils ont annoncé de grands effets. On a remué des phrases et on a gagné du temps. Voilà tout. La cour s'épuise en intrigues obscures. On danse au carnaval. Le Roi chasse.

Si, pourtant ; un changement s'est produit : « le Roi a substitué à la chasse avec des oiseaux la poursuite avec des petits chiens pour le renard ». L'ambassadeur vénitien se hâte d'informer son gouvernement.

La peste sévit à Paris ; on répand des prédictions sinistres. La vie est triste. La cour quitte la ville. Le Roi recherche sa mère. A Saint-Germain, à Fontainebleau, on remarque de longues conférences entre la mère et le fils. Où cela tend-il ? tout le monde est aux écoutes. Richelieu s'éloigne ; on dit qu'il va s'établir chez lui, en Anjou. On dit encore qu'il y a mésintelligence entre Sillery le père et Puisieux le fils ; ce qui est certain, c'est qu'ils sont en pleine discorde avec leur créature, La Vieuville. Quand les cabales se querellent, c'est que le navire fait eau. En effet, une personne de qualité affirme « qu'on verra du nouveau dans quelques semaines ».

(1) *Recueil d'AUBERY* (t. I, p. 60 et suiv.). — ZELLES, *Ministres* (p. 190).

Les imaginations travaillent. Bientôt, elles sont fixées. Le soir du jour de l'an, — attention charmante, — le Roi dit à brûle-pourpoint au vieux Sillery de lui rendre les sceaux. Celui-ci se récrie. Paroles vives. Pour en finir, le Roi ordonne. Les pauvres gens mettent une nuit à se décider et Puisieux rapporte les sceaux, le lendemain matin. Il faut laisser à l'ambassadeur de Venise la responsabilité d'une anecdote bien singulière : « Des trois sceaux dont on se sert, dit-il, à savoir de la couronne de France, de la Navarre et du Dauphiné, il se trouvait qu'il manquait celui de France; le Roi le réclame; Puisieux l'avait gardé... On assure que ce manque de mémoire a fortement accru la bourse de Puisieux au moyen de sceaux secrets. C'est un procédé de domestique à l'égard du roi son maître (1). »

Puisieux essaye de se raccrocher aux branches. Il tient bon sous les camouflets. Il se fait petit. Les Sillery, selon que le visage du Roi s'ouvre ou se ferme, se redressent ou s'effondrent. Puisieux eut un moment d'espoir, sinon pour son père, du moins pour lui-même. Enfin, le 3 février, le Roi leur envoie son secrétaire, Tronçon, leur dire qu'ils aient à se retirer dans leur terre de Champagne : cependant, s'ils le désirent, il les entendra. Ils se voient perdus. Le visage du Roi est terrible à ces âmes tremblantes : ils partent. Personne ne les accompagne; personne ne les plaint (3-5 février 1624).

(1) ZELLER, *Ministres* (p. 220).

CHAPITRE TROISIÈME

RICHELIEU PREMIER MINISTRE

Cette fois, est-ce le tour du cardinal? Pas encore. Le Roi, pour qui cet homme devenait une obsession, ne cessait de répéter que c'était un fourbe et qu'il n'en voulait pas. Il disait tout bas au maréchal de Praslin, en voyant le cardinal passer dans la cour du château : « Voilà un homme qui voudrait bien être de mon conseil ; mais je ne puis m'y résoudre, après tout ce qu'il a fait contre moi. »

Cependant, d'ores et déjà, on ne prend plus une décision importante sans le consulter, soit directement, soit par l'intermédiaire de la reine mère. Le Roi veut encore se cacher à lui-même qu'il est déjà sous sa domination. L'ambassadeur vénitien, très perspicace, explique bien la situation : « Monsieur le cardinal de Richelieu, dit-il, est, ici, le contrepoids de tout ce que font les ministres ; il met toute son étude à s'élever dans l'esprit du Roi, à s'assurer de son affection, *en lui suggérant des idées de gloire et de grandeur pour la couronne* ; je l'ai pleinement instruit de toutes les nécessités ; je l'ai pénétré de toutes les raisons que comporte l'affaire de la Valteline ; il m'a promis de trouver, avec la reine mère, l'occasion de parler au Roi et de lui faire comprendre toute l'importance de ces passages ; car, viendra certainement le jour où la France montrera sa vigueur. »

Cependant, malgré cette influence occulte déjà si puissante, la coalition espère encore. Elle jette à la traverse une nouvelle ambition, une audacieuse et folle prétention qui, sans passé, sans titre et sans autorité, essaye de barrer le chemin.

Il n'y a plus que des enfants perdus qui puissent tenter une pareille aventure. Celui-ci doit de vivre dans l'histoire à l'honneur qu'il a d'être, pendant trois mois, le concurrent du cardinal de Richelieu; il eut aussi l'honneur et le malheur, tout ensemble, de lui ouvrir la porte. Il s'appelle La Vieuville.

C'était un personnage d'importance médiocre; mais il ne manquait pas d'esprit, et il avait de l'allant. Ayant tâté du métier des armes, il était d'épée. Comme Luynes, il avait fait son chemin par la fauconnerie. Bel homme, il avait épousé la fille d'un certain Beaumarchais qui était un des traitants les plus prodigieusement riches de ce temps. La fortune de son beau-père lui avait acquis du lustre et une manière de compétence dans les affaires d'argent. On attache volontiers à une richesse démesurée une sorte de capacité mystérieuse.

Au moment où les Brulart cherchaient un successeur à Schomberg, La Vieuville étant de leurs amis et mêlé à leurs intrigues, ils le bombardèrent surintendant général. Une fois là, il prit de l'assurance. Dirigé probablement par son beau-père, il entreprit quelques réformes utiles dans les affaires de finances. Il prétendit mettre de l'ordre dans le chaos des comptes royaux; il se montra économe, serré et, notamment, très regardant sur le chapitre des pensions. Les hommes riches sont souvent peu généreux, peut-être parce qu'ils ne savent pas ce que c'est que de manquer d'argent. Il traitait de haut les gentilshommes sollicitateurs, et leur disait qu'il s'appelait *M. d'Argencourt*; ou bien encore *M. Octobre*, quand on lui demandait quelque avance pour le terme de *janvier*. Les courtisans n'admettent les quolibets que quand une sauce de bienfaits les assaisonne; ils apprécient peu l'économie rudanière. La Vieuville se fit de terribles ennemis, en jouant à l'homme d'État (1).

Quand les Sillery perdirent l'équilibre, il leur passa le croc-en-jambe : cette trahison le consacra. A défaut d'autres, on

(1) Voir les pamphlets par lesquels se terminent le *Recueil de Luynes*, et notamment *Le Mot à l'oreille*. — Cfr. le chapitre si pénétrant des *Mémoires de Richelieu*. (t. 1, p. 283 et suiv.).

tourna les yeux vers lui; il trouva cela tout naturel. Le voilà ministre dirigeant, et assuré (du moins le croit-il) de la confiance du Roi. La reine mère et le cardinal de Richelieu s'étaient unis à lui contre les Brulart : ils furent surpris quand ils le virent prendre son vol tout seul.

Icare n'eut pas une plus prompte et plus tragique carrière. La Vieuville fut un premier ministre absolu pendant six semaines. Il eut le temps de croire qu'il préparait de grandes choses; car il avait le cœur assez résolu, et son intempérance même le rendait hardi.

Il était donc dans l'Empyrée, quand une brusque secousse le ramena sur la terre.

Autour de lui, il entendit un grondement universel. Des pamphlets circulaient : *le Mot à l'oreille, la Voix publique au Roi*. Son beau-père, Beaumarchais, était pris cruellement à partie. La France n'a jamais aimé les traitants. Toute la bande est traquée par la polémique qui devient féroce. C'est *la Chasse aux Larvons*; il n'est question que de leur faire rendre gorge. Jamais la cour n'a été aussi austère que depuis qu'on a touché aux pensions (1).

En plus, voilà que les affaires extérieures se compliquent encore. L'Espagne, n'était pas encore satisfaite après avoir obtenu le dépôt, entre les mains du Pape, des forts de la Valteline. Elle discutait sur la portée de cet engagement et marchandait la remise de Chiavenna et de la Rive. Par contre, Jacques I^{er}, froissé de n'avoir pu conclure le mariage de son fils avec une infante d'Espagne, se rapprochait de la France et demandait maintenant une des filles de Henri IV, Henriette-Marie. Son ambassadeur arrivait à Paris. Une autre ambassade, non moins importante, était également en instance auprès du Roi : c'était celle des Hollandais venus pour presser le secours contre l'Espagne. Mansfeld, flairant le vent, était accouru à son tour; il s'était avancé jusqu'à Compiègne et avait sollicité une audience du Roi; il offrait son épée et son armée.

(1) FAGNIEZ, *Revue des Questions Historiques*, 1896, et *Revue d'histoire diplomatique*, 1900 (p. 36).

Ainsi, de toutes parts, les difficultés devenaient urgentes. Il s'agissait de la guerre ou de la paix. Ce sont là des responsabilités bien lourdes pour un faiseur de quolibets.

La Vieuville se réveille, épouvanté.

Alors, il se retourne vers ce cardinal, avec lequel il avait cru pouvoir se mesurer. Il s'imagine qu'il est encore possible de l'employer dans une position secondaire, à mi-côte du pouvoir et de la confiance du Roi. Il propose d'établir un « Conseil des dépêches », qui serait chargé des affaires étrangères, et il offre à Richelieu la direction de ce conseil.

Le cardinal hausse les épaules, et il amuse sa plume à polir une réponse qui nous est parvenue : « Le cardinal ne sauroit assez remercier M. de La Vieuville de l'estime qu'il fait de lui et de la bonne volonté qu'il lui porte. Il tâchera en toutes occasions d'en prendre revanche, en sorte qu'il connoitra que ses intérêts lui seront aussi chers que les siens propres. Mais il jugera que la proposition faite, en ce qui regarde ledit sieur cardinal, ne seroit ni utile au service du Roi, ni bonne pour entretenir l'intelligence qui doit être entre Sa Majesté et la Reine mère et qu'elle seroit périlleuse pour ledit sieur cardinal : non utile pour le service du Roi, pour le peu de connoissance que ledit sieur cardinal a des affaires étrangères passées depuis quelques années, et pour la foible complexion de sa personne ; ce qui lui fait préférer une vie particulière à un si grand emploi. Au reste, pour y travailler, il faut prendre des résolutions si généreuses et prudentes qu'elles ne peuvent être attendues que du Roi et du conseil qui est auprès de Sa Majesté. Autrement pendant qu'on prendroit une résolution au Conseil des dépêches, on en pourroit prendre une autre au Conseil, en présence du roi (1). »

La Vieuville eut alors l'idée de lui offrir l'ambassade d'Espagne, puis de l'envoyer à Rome remplacer le commandeur de Sillery que l'on venait de rappeler (2). Mais ce diable d'homme refusait tout, avait réponse à tout. La reine mère n'admettait qu'une solution, l'entrée au Conseil, et elle avait repris tout son

(1) *Correspondance* (t. I, p. 783).

(2) *Recueil d'ACBERY* (t. I, p. 62).

empire sur l'esprit de son fils. Elle ne le quittait plus : à Saint-Germain, à Monceaux, elle le suivait lui répétant toujours la même antienne. Enfin, un jour, à Compiègne, elle tire La Vieuville à part et lui met le marché à la main : « Madame, lui dit-il, vous voulez une chose qui causera infailliblement ma ruine. Et je ne sais si Votre Majesté ne se repentira pas un jour d'avoir tant avancé un homme qu'elle ne connoît pas bien encore. » Pourtant, à bout de ressources, il s'incline. Il propose donc lui-même au Roi l'entrée de Richelieu dans le Conseil. Il est vrai qu'il essaya encore de restreindre l'autorité du cardinal. Celui-ci n'assisterait aux séances que « pour donner son avis ». C'est prodigieux à quel point la fatuité politique affole des gens qui d'ailleurs ne sont pas inintelligents!

Richelieu se fit prier. Alléguant surtout sa mauvaise santé, il exposa au Roi, dans une lettre très forte, la gravité de la résolution qui allait être adoptée et les conséquences qui devaient s'ensuivre. Le cardinal n'entendait pas être nommé pour faire nombre. Il savait qu'il aurait des décisions importantes à prendre qu'il « alloit déplaire au tiers et au quart » et qu'il se ferait de nombreux ennemis. Le Roi, « qui avoit eu quelque ombre de lui dans le passé », se déciderait-il à le soutenir toujours et quand même?

« Si, nonobstant ces considérations, Sa Majesté s'affermit en sa résolution, le cardinal ne peut avoir d'autre réplique que l'obéissance. Seulement, il supplie Sa Majesté d'avoir agréable que vaquant, concurremment avec ceux de son Conseil, aux affaires qui concernent le général de son État, il soit délivré des visites et sollicitations des particuliers qui, faisant consommer inutilement le temps qu'on doit employer à son service, achèveraient de ruiner entièrement sa santé; et, de plus, que, comme il entre en cette fonction sans la rechercher ni la désirer, mais par pure obéissance, Sa Majesté sache qu'il n'aura ni ne peut avoir d'autres desseins que la prospérité et la grandeur de son État, et soit si ferme en cette croyance véritable que le cardinal soit assuré que tous les artifices des malins ne pourront avoir aucune force auprès de Sa Majesté au préjudice de sa sincérité (1). »

(1) *Mémoires de RICHELIEU* (t. I. p. 287).

C'était un engagement d'honneur qu'il demandait personnellement au Roi. La « tyrannie » commençait. Il fallut écouter ces observations si fières pour un sujet, et en passer par ses conditions. La Vieuville, lui-même, était pressé d'en finir. Le 29 avril 1624, le cardinal de Richelieu prit séance dans le Conseil du Roi (1).

Terminons avec La Vieuville.

Il se félicitait d'avoir fait entrer Richelieu par la petite porte. Le lendemain, par un coup inattendu et qu'il avait longuement préparé, celui-ci rappelant le précédent qui avait été jugé, du temps de Sillery, en faveur du cardinal de La Rochefoucauld, réclama la préséance, en sa qualité de cardinal. Un long mémoire dans ce sens fut remis au Roi, bourré d'exemples accablants. Les cardinaux précèdent les princes du sang et autres princes, après lesquels le connétable et le chancelier prennent place et, à plus forte raison, le surintendant des finances (2).

Celui-ci marchait de déboires en déboires. Déboires au sujet de la négociation du mariage d'Angleterre; déboires au sujet des affaires de Hollande. On lui fait dire le contraire de ce qu'il voudrait. On le mène, par des sentiers qu'il ne connaît pas, vers un but qu'il ignore; il est toujours surpris, et en vient à supplier le cardinal de le ménager et de lui expliquer d'avance les avis émis en Conseil, pour qu'il n'ait pas l'air trop balourd devant les autres. Le cardinal promet avec candeur : « La Vieuville songeait peu aux affaires publiques; son esprit n'étoit occupé qu'aux moyens de se maintenir, et le pauvre homme prenoit des voies du tout capables de le perdre; il prenoit jalousie de son ombre; il étoit haï de toute la cour; on l'appeloit la Véronique de Judas. » La polémique des pamphlets se faisait terrible.

Celle de Fancan aiguïsait toutes ses pointes : « On dit, Sire, que La Vieuville fait le maréchal d'Ancre, le Luynes et le Puisieux tout ensemble; présumant tant de lui que de votre conseil, il en-

(1) Sur la date exacte de l'entrée de Richelieu au Conseil et sur le règlement du nouveau Conseil qui fut fait à cette occasion, voir *Affaires Étrangères, Mémoires et Doc.*, vol. 775. — *Correspondance* (t. II, p. 4, note, et t. VIII, p. 24).

(2) *Recueil d'AUBERY*, in-f° (t. I, p. 280) et *Correspondance* (t. II, p. 6).

treprend de résoudre tout, se fâchant si les secrétaires rapporteurs ne concluent aux fins de cet unique sénateur. Il ne faut qu'un fou, dit le proverbe, pour troubler toute la fête. » On rapporte le mot du palefrenier qui reprochait à son compagnon de sangler son cheval tout de travers « comme la cervelle de La Vieuville ». « On veut persuader qu'il est habile homme; mais personne n'y veut ajouter foi, non plus qu'aux nouvelles de l'arrivée de la flotte d'Espagne. Il est copieux en de telles conceptions; mais sa tête ressemble à ces cavales des pays méridionaux qui ne conçoivent que du vent (1). »

Le beau-père, Beaumarchais, commence à prendre peur pour ses millions. Les grosses fortunes aiment le silence. Or, les voilà, lui et ses pareils, en plein tapage : « Il n'y a aujourd'hui financier qui ne vive en seigneur et en prince; la plupart d'entre eux, pour s'exempter du gibet, étant alliés aux principales familles du royaume. N'est-ce pas chose horrible de voir un Jacquet épouser la nièce du duc de Mayenne? la fille de Feydeau du comte de Lude? celle de Beaumarchais le maréchal de Vitry? celle de Montmor le fils du maréchal de Thémines?... Et Villautrais qu'on croyoit devoir être pendu après avoir dérobé un million au siège de Montpellier, a marié sa fille au neveu du cardinal de La Rochefoucauld pour s'appuyer de l'écarlate. De manière que la science de dérober est l'unique chemin de s'anoblir maintenant en France... »

Tous les actes de La Vieuville sont passés au crible, son humeur bizarre et bourrue, son esprit léger et malfaisant, ses terreurs, « son agitation perpétuelle ». On reproche à Richelieu d'endurer tout ce qui se passe, « sous prétexte qu'il est homme de compagnie et qu'il veut vivre en société avec tous ».

Il s'agit bien de cela! Il s'agit de la France. Avant tout, il faut, dans le conseil, la gravité, l'autorité, l'unité. Il n'y aura rien de tel tant qu'il sera dirigé par cet homme qui n'a ni sens ni conduite, qui n'entend rien aux affaires extérieures, qui n'a d'accointance qu'avec les traitants, qui pille le prince et le trésor, « aliène la cour et la noblesse » et n'est qu'un charlatan

(1) *La Voix publique au Roi : Recueil de Luynes*, édit. 1627 (p. 551).

incapable de connaître « les remèdes salutaires à la guérison des plaies de la France ».

La main de Richelieu se reconnaît dans ce remarquable libelle, qui lui est d'ailleurs attribué : « C'est pourquoi Votre Majesté doit résoudre hardiment les choses qui regardent sa conservation ; elle doit voir librement Mansfeld, maintenir ses anciens alliés, sans s'arrêter aux spéculations des moines, ni du nonce, lesquels ne prêchent que l'intérêt du Pape et non celui de votre service. Si chacun ne se mêloit que de son métier, les vaches en seroient bien mieux gardées. »

La Vieuville est affolé. Il se débat, cherche une issue, songe à appeler le prince de Condé, puis le vieux Sully. « Ses extravagances vinrent si grandes que toutes ses entreprises se contredisoient les unes les autres, et comme un ivrogne, il ne faisoit plus un pas sans broncher. »

Son voisin, vêtu de rouge, le regardait s'avancer en trébuchant et prenait la peine de lui indiquer parfois où il devait mettre les pas.

Le Roi, lassé de tout ce bruit qui se faisait autour d'un homme qu'il n'avait aucune raison particulière d'aimer, consulta le cardinal de Richelieu et le garde des sceaux. Celui-ci, d'Aligre, était une créature du cardinal. Les deux compères conseillèrent au Roi de réfléchir mûrement avant de changer une fois encore de ministres.

Le Roi demande au cardinal de lui exposer franchement ses idées au sujet du nouveau personnel qu'il convenait de désigner. Richelieu fit quelque résistance, puis nomma ses amis, Schomberg, Marillac, Champigny, Molé. C'étaient des choix excellents, des noms respectés. Le Roi approuva tout.

Le cardinal pria encore le Roi de bien peser : « Après avoir fait une énumération aussi entière que possible des désordres passés du gouvernement de son État, il lui représente que si, à l'avenir, en l'établissement de son Conseil, il fait encore une pareille faute, elle seroit sans remède ; qu'il étoit facile de détruire, mais difficile d'édifier, que l'un étoit diable et l'autre Dieu... »

Le Roi étoit à bout de patience ; il n'avait plus de volonté devant

ce fascinateur qui l'enveloppait de si longs et si sages discours : il n'avait plus qu'une envie : en finir au plus vite, et partir pour la chasse.

Richelieu était trop ami de La Vieuville pour ne pas l'avertir sous main. D'ailleurs, celui-ci avait remarqué les longs entretiens du Roi et de sa mère; il n'avait pas besoin de ces confidences pour être perdu d'inquiétude. Il se jette dans la gueule du loup. Il va voir le cardinal qui, selon ses propres paroles, « sachant bien faire la vérité, mais non la violer, ne put jamais lui répondre avec telles précautions qu'il n'odorât quelque chose de ce qui devoit lui arriver ».

La Vieuville alla porter sa tête. Il se rendit à Ruel où le Roi était en visite près de la reine sa mère; il dit au Roi « qu'il connoissoit bien qu'il ne vouloit plus se servir de lui ». Le Roi se tut; La Vieuville reprit quelque espoir et demanda au Roi de l'autoriser à venir le lendemain auprès de lui à Saint-Germain. Le Roi le lui permit.

Il arrive le lendemain matin. Il entre. Le Roi lui dit qu'il est démissionnaire, écoute ses plaintes un instant, puis le fait sortir. Dans la cour du château, La Vieuville voit s'avancer vers lui M. de Tresmes, capitaine des gardes du corps, qui lui dit quelques mots et le pousse dans le petit carrosse de Sa Majesté : accompagné d'un certain nombre d'archers, il est conduit au galop jusqu'à Amboise (1).

Le Roi réunit aussitôt son Conseil. Il exposa le parti auquel il s'était arrêté et déclara, en s'adressant au cardinal de Richelieu, qu'il entendait reconstituer le Conseil.

Si on en croit le cardinal, il prononça un discours très étudié, où il développait au Roi tout un programme de gouvernement. Il approuva grandement la mesure prise à l'égard de La Vieuville : « Si Votre Majesté faisoit encore un choix pareil à celui-là, vos affaires seroient perdues en sorte qu'il seroit impossible de les remettre jamais sur pied... La mémoire de ses fautes s'oubliera, mais les actions de ceux qui entrèrent à sa place dureront autant

(1) *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 300) et ZELLER, *Ministres* (p. 280 et suiv.).

qu'ils y seront. Il émit l'avis que le Roi constituât un Conseil uni, lui demandant de n'entendre aucune plainte en particulier contre tel ou tel ministre; il lui conseilla d'entretenir les grands et de faire caresse à tout le monde. » Il parla de l'autorité qui appartenait naturellement à la reine mère et de la bonne harmonie et familiarité qui devait exister avec la Reine régnante. Il exposa l'état des affaires intérieures et des affaires extérieures : « Le mariage d'Angleterre est en mauvais termes par la faute de La Vieuville; l'affaire de la Valteline a été conduite avec tant d'extravagance et de contrariétés qu'il est à craindre que vous y perdiez votre réputation et vos finances. Sire, il faut vous gouverner de telle sorte que tout le monde reconnaisse que Votre Majesté pense elle-même à ses affaires comme il est à désirer (1). »

Le trait final faisait appel à l'honneur du Roi.

Le Roi répondit brièvement. Il approuva ce que le cardinal avait dit. Il se plaignit de ses anciens ministres, même de Luynes, mais surtout de Puisieux et de La Vieuville. Il dit ensuite que, désormais, il verrait ses affaires avec plaisir puisqu'elles seraient conduites avec ordre; et il chargea, par ces mots, le cardinal d'en prendre la direction.

C'était un contrat solennel, devant le Conseil attentif. Le jour même, 13 août 1624, « jour d'éternelle mémoire », le cardinal de Richelieu devenait premier ministre (2).

L'ambassadeur vénitien, annonçant la nouvelle à son gouvernement, écrit : « Autant qu'il est possible de prévoir humainement l'avenir, ce nouvel édifice ne s'écroulera pas aussi facilement que les autres. »

(1) *Mémoires de RICHELIEU* (t. I, p. 303).

(2) La lettre par laquelle le Roi fait part, officiellement, au parlement et aux autorités du royaume de la disgrâce de La Vieuville et de l'établissement d'un nouveau Conseil est datée du 13 août, de Saint-Germain en Laye, contre-signée Loménie. Elle est publiée notamment dans *Correspondance* (t. II, p. 25).

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

LE CHEMIN DU POUVOIR (1614-1617)

CHAPITRE PREMIER. — Richelieu aux États de 1614.....	3
CHAPITRE DEUXIÈME. — Marie de Médicis, les Concini et l'évêque de Luçon.	51
CHAPITRE TROISIÈME. — Le premier ministère.....	130

LIVRE DEUXIÈME

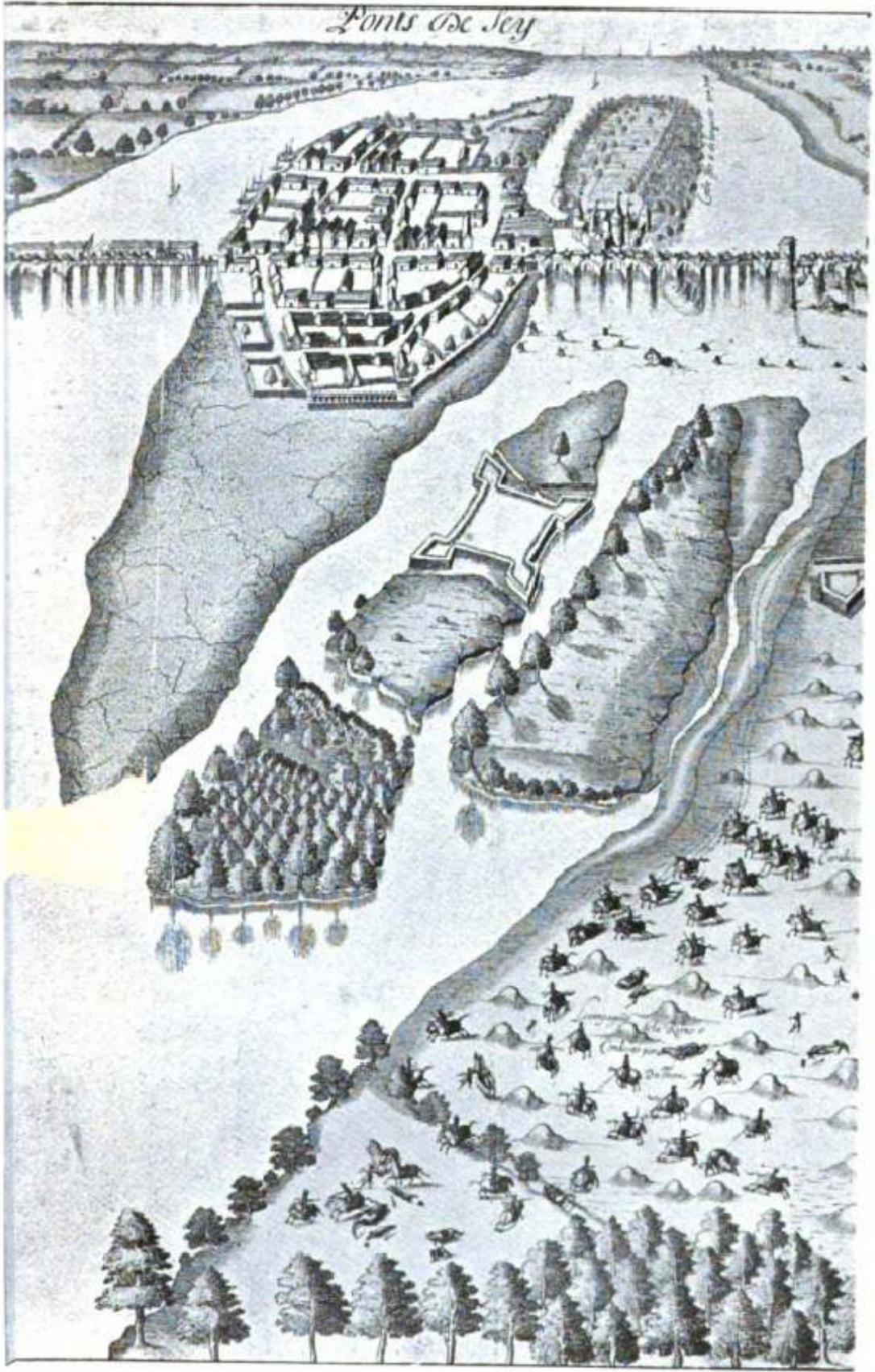
RICHELIEU REBELLE (1617-1621)

CHAPITRE PREMIER. — Marie de Médicis à Blois.....	203
CHAPITRE DEUXIÈME. — Richelieu dans son diocèse.....	229
CHAPITRE TROISIÈME. — Richelieu à Avignon.....	255
CHAPITRE QUATRIÈME. — La guerre civile.....	283

LIVRE TROISIÈME

LA CRISE EUROPÉENNE DE 1621

CHAPITRE PREMIER. — Le problème protestant en Europe ; les affaires de la Valteline.....	337
CHAPITRE DEUXIÈME. — Luynes et le parti protestant en France.....	407



LA BAT
D'après un dessin du C.